

Guizot et Henriette : éducation, genre et protestantisme

Mémoire de Master 1 sous la direction de M. Dominique KALIFA, Université Paris
1 Panthéon-Sorbonne, UFR 09 Histoire, Centre de Recherche d'Histoire du XIX^e
siècle, année universitaire 2012-2013.

Table des matières

Guizot et Henriette : éducation, genre et protestantisme

| | |
|---|-----|
| Introduction..... | 5 |
| Partie I : L'éducation des filles dans les <i>Annales de l'éducation</i> : entre progressisme et conservatisme..... | 9 |
| Chapitre 1 : Le rôle des parents..... | 12 |
| Chapitre 2 : L'enfant..... | 27 |
| Chapitre 3 : Eduquer une fille : tensions..... | 36 |
| Partie II : Guizot et Henriette : une relation père-fille particulière..... | 57 |
| Chapitre 4 : Rôles genrés..... | 58 |
| Chapitre 5 : Le « totalitarisme familial » : de l'affection à l'obsession..... | 86 |
| Partie III : La correspondance : être père, être fille de loin..... | 98 |
| Chapitre 6 : Le geste d'écriture, préservation du lien familial..... | 99 |
| Chapitre 7 : L'éducation d'une fille à distance..... | 106 |
| Chapitre 8 : Créer l'intime..... | 119 |
| Conclusion..... | 135 |
| Sources et bibliographie..... | 138 |

Introduction

L'idée de travailler sur Guizot et Henriette m'est venue à la lecture de leur correspondance, sur le conseil de Mme Rebecca Rogers que je remercie au seuil de ce travail pour son bon conseil. J'ai été étonnée, émue par le Guizot que j'y ai découvert, lui qui est connu pour son austérité et sa rigidité conservatrice. Le ton et le contenu de ces lettres m'ont tellement frappée que je me suis immédiatement posé la question de leur exceptionnalité. Une telle relation père-fille était-elle courante au XIXe siècle, du moins dans un certain milieu ? Ou bien est-elle propre à ces deux individus et ne peut-elle être étudiée que comme un cas à part ? J'ai fait mes recherches sur l'histoire de la famille et je n'ai pas réellement trouvé de réponse à cette question, pour la bonne raison qu'il n'existe pas encore de travail très approfondi sur les pères et les filles. Néanmoins, il m'a semblé en rassemblant des morceaux d'informations éparses que Guizot et Henriette gardaient leur caractère d'exception. La lecture des historiens a aussi rendu possible la reconstitution de certains éléments expliquant cette exceptionnalité, et j'ai donc cherché à comprendre ce qui, dans la famille Guizot, avait pu permettre l'éclosion d'une telle relation. C'est pourquoi la correspondance ne vient finalement qu'en dernier dans mon travail, à la fois comme plongée au cœur du lien affectif et intellectuel et comme aboutissement de mon enquête sur les causes.

Cette recherche m'a menée à étudier en particulier deux sources en plus de la correspondance : il s'agit des *Annales de l'éducation*, une revue publiée et rédigée par Guizot et sa première femme, Pauline de Meulan, revue qui n'a encore jamais été étudiée en détail, ainsi que de la correspondance publiée de Guizot avec d'autres membres de son cercle intime ; cette dernière a au contraire été déjà maintes fois étudiée, mais j'ai voulu lui poser une question nouvelle : celle du genre, défini comme « sexe social, »¹ à savoir « une catégorie sociale imposée sur un corps sexué, »² qui est donc variable dans le temps et selon les cultures. En effet, le genre est un des piliers de ce travail dans la mesure où c'est ce qui m'a interpellée dans la relation de Guizot et d'Henriette. En lisant leurs lettres, je concevais mal que Guizot fût un homme du XIXe siècle tel que je me l'imaginais et Henriette une fille de ce même siècle. Car comment était-il possible qu'un

¹ Thébaud, Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre* [1998], Lyon, ENS éditions, 2007, p. 114.

² Scott, Joan, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », trad. Varikas, Eleni, *Cahiers du G.R.I.F.*,

² Scott, Joan, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », trad. Varikas, Eleni, *Cahiers du G.R.I.F.*, numéro 37-38, Paris, 1988, p. 45.

homme, et qui plus est un homme d'Etat chargé de mille responsabilités et assiégé de travaux divers se soit pris de tant d'intérêt et d'affection pour son enfant, et *a fortiori* pour une fille ? Je me suis aperçue au cours de mes investigations qu'en réalité rien n'était aussi simple, et que Guizot et Henriette constituaient précisément une de ces « zones de brouillage, d'interférence, d'indifférenciation, d'inversion »³ dont parle Michelle Perrot et qui si intéressantes à analyser, précisément parce qu'elles montrent la complexité des rapports entre genres qui ne sont jamais figés en un face-à-face binaire ; or c'est l'étude de ces moments historiques de construction des identités genrées qui permet de contrer leur « déshistoricisation, »⁴ puisqu'elle ne postule pas l'existence d'une féminité ou d'une masculinité naturelles mais montre au contraire leur caractère profondément culturel⁵. Ces questions de famille et de genre m'ont paru d'autant plus intéressantes qu'elles se sont révélées d'actualité.

Si le genre a été la question majeure posée à la relation familiale de Guizot et d'Henriette, les principaux éléments de réponse que j'ai pu proposer sont venus de l'étude du protestantisme. En effet, ce qui différencie avant tout la famille Guizot d'autres familles bourgeoises de la même époque est sa religion. Mais ce n'est que lorsque le protestantisme est mis en acte dans la situation particulière qu'est celle de Guizot et d'Henriette qu'il devient réellement signifiant, et c'est pourquoi l'étude des circonstances familiales dans lesquelles s'inscrit leur relation a également une place importante dans mon travail. La question du genre se posait aussi facilement à la source très riche que sont les *Annales*, dans la mesure où il y existe des chapitres spécialement consacrés à l'éducation des filles. L'étude de cette revue en première partie m'a donc permis de savoir ce que Guizot pouvait penser de l'éducation féminine avant d'avoir lui-même des enfants, ce qui est en soi une chance car il est rare de pouvoir confronter la théorie et la pratique sur ce sujet qui a généralement peu intéressé les hommes. J'essaierai donc de montrer dans le cours des deux autres parties en quoi la théorie a été ou non mise en pratique par Guizot dans l'éducation d'Henriette. Car c'est avant tout l'éducation qui m'intéresse en tant que moment privilégié de construction de la personnalité et de l'identité genrée, c'est pourquoi j'ai choisi de me concentrer sur seulement une vingtaine d'années dans la vie partagée entre le père et sa fille. Le mariage constitue en effet une rupture dans la vie des jeunes filles du XIXe siècle en général et dans celle d'Henriette en particulier, qui passe elle-même du tutoiement au vousoiement dans ses lettres à son père comme pour marquer une distance avec lui. On s'intéressera néanmoins à chacun des personnages encore

³ Perrot, Michelle, « Préface », dans Perrot, Michèle (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?* Marseille, Rivages, 1984, p. 15.

⁴ Bourdieu, Pierre, *La Domination masculine* [1998], Paris, Seuil, 2002, p. 8.

⁵ Thébaud, Françoise, *op. cit.*, p. 144.

seul ou devenu seul par le biais des *Annales* et du témoignage laissé par le petit-fils d'Henriette, Jean Schlumberger, pour tâcher d'élargir notre vue et de comprendre à la fois les enjeux et les conséquences de cette éducation.

Car ce qui m'a encore surprise dans la suite de mes recherches est le destin particulier d'Henriette. Après son mariage, elle est en effet devenue écrivain et a contribué au budget familial par la publication de ses travaux. Mais cette situation rare se trouve en quelque sorte contrebalancée par l'opposition qu'elle a manifesté au féminisme, tandis que sa propre fille deviendra une féministe engagée. Ce qui est frappant dans la personnalité d'Henriette est ce mélange de conservatisme et de progressisme qui, éclos dans la famille de l'un des grands dirigeants de la Monarchie de Juillet, n'est en fait pas si étonnant que cela *a posteriori* ; mais je me suis tout de même demandé comment ces contradictions avaient pu être réunies durablement en un même individu sans que la tension n'éclate dans l'espace de sa vie. En d'autres termes, comment une femme instruite et consciente de sa valeur n'a-t-elle pas voulu devenir féministe ? En cela, les *Annales* se sont avérées particulièrement parlantes. Henriette apparaît ainsi comme un personnage en demi-teintes. Mais la première déception passée, c'est finalement cet entre-deux qui s'est avéré le plus intéressant, car Henriette représente tout à fait cette « zone grise » entre les oies blanches et les féministes et qui est finalement moins étudiée à cause de sa discrétion. Pourtant, cet entre-deux montre que les idées d'émancipation sont intégrées, même lentement et partiellement, dans les classes les plus respectables et les plus conservatrices de la société. A certaines conditions et avec certaines modifications, bien sûr. Mais tout de même.

Si la découverte des *Annales* a été heureuse, d'autres recherches archivistiques l'ont été moins. Le déménagement des Archives Nationales ainsi que le difficile accès aux archives familiales de Guizot m'ont limitée à ses correspondances publiées, à l'exception notable des lettres d'Henriette à son père que sa descendante Catherine Coste m'a très aimablement fait parvenir. Ces lettres ont été jusqu'alors peu utilisées et constituent ainsi le fond le plus neuf de cette recherche. Il faut donc garder à l'esprit que ce travail reste très partiel par rapport à ce qui pourrait être fait au vu de la quantité d'archives existantes, et les conclusions que je tire seront probablement à nuancer lors de l'ouverture des cartons du Val-Richer et des Archives Nationales par un prochain Guizotophile. J'ai tâché d'observer dans mon mémoire un système de références le plus cohérent et le plus exact possible ; le lieu d'écriture des lettres n'a été omis que s'il n'était pas précisé, et sauf indication contraire, Guizot est toujours ou bien celui qui écrit, ou bien celui qui reçoit les lettres citées. Dans un souci d'harmonisation entre les différentes éditions de mes sources, j'ai opté pour une modernisation de l'orthographe.

Ce mémoire est donc un travail qui croise trois thèmes principaux : le genre, la famille et le protestantisme. L'épistolaire se trouve un peu à l'écart dans la mesure où je le traite comme un espace à part régi par ses propres lois. Mettre un cas particulier dans les lumières croisées de ces thèmes m'a permis d'avancer des hypothèses à prétention plus générale ; cependant, dans un domaine de recherche où le matériau est aussi rare, je n'ai pas pu procéder à beaucoup de comparaisons significatives avec d'autres pères et filles qui m'auraient permis une véritable montée en généralité. Car Guizot est tout sauf un individu quelconque, si tant est qu'il en existe ; protestant dans un pays à majorité catholique, élevé par sa mère seule, professeur d'Histoire, homme politique... on voit finalement mal de quoi il pourrait bien être représentatif, si ce n'est d'un groupe infime de protestants français bourgeois de sa génération engagés dans la vie politique et littéraire, et encore. Il convient donc de penser ce travail comme une étude de cas sans prétention à aucune généralité. Il m'est ainsi impossible, au terme de ma recherche, de dire si les pères protestants du XIXe siècle ressemblaient de près ou de loin à Guizot. Les pistes interprétatives que je propose fonctionnent pour ce cas précis, et peut-être seulement pour celui-là. Ce sont néanmoins des pistes.

Comment une relation affective de cette importance a-t-elle pu se nouer entre un grand homme d'Etat et sa fille ? En quoi ce lien a-t-il ou n'a-t-il pas contribué à faire d'Henriette une femme relativement émancipée et masculinisée ? Dans quelle mesure les circonstances ont-elles produit un brouillage des genres dans la famille Guizot ? En quoi le protestantisme est-il un élément favorisant l'émancipation féminine ? Telles sont les questions auxquelles on tentera de répondre dans ce travail.

L'éducation des filles dans les *Annales de l'éducation* : entre progressisme et conservatisme

L'objet de cette première partie est le thème de l'éducation des filles dans la revue des *Annales de l'éducation* ; cette étude sera de temps à autre complétée par des références aux *Lettres de famille sur l'éducation* écrites par Pauline de Meulan, car cet ouvrage apporte des suppléments d'informations intéressants tout en demeurant très proche des articles des *Annales* dans la mesure où il s'agit d'une œuvre de reprise et d'augmentation des morceaux déjà publiés dans la revue. Pourquoi étudier les textes théoriques de Guizot et Pauline de Meulan avant de chercher à connaître l'éducation réelle que Guizot a donnée à sa fille Henriette ? En effet, le lien entre ces textes et l'éducation mise en pratique dans un contexte historique particulier n'est pas évident. D'abord, il existe un certain décalage temporel entre la parution des *Annales de l'éducation* et des *Lettres de famille sur l'éducation* en 1811-1815 et 1826 et la naissance d'Henriette en août 1829 ; les idées peuvent très bien avoir évolué pendant ce temps. D'autre part, Henriette n'est pas la fille de Pauline de Meulan mais celle de sa nièce, Elisa Dillon, que Guizot a épousée après la mort de sa première femme. L'un des deux auteurs de ces textes théoriques est donc déjà mort à l'époque où la petite fille grandit, et n'exerce donc pas directement d'influence sur son éducation.

Or Guizot n'a jamais rien écrit lui-même sur l'éducation des filles, laissant à Pauline de Meulan le soin de développer ses propres idées sur ce sujet dans la revue. Cependant, on peut supposer qu'en tant que directeur des *Annales* il ne publiait que les articles qui avaient reçu sa bénédiction, et son rapport personnel à Pauline de Meulan peut laisser penser qu'il a adhéré à sa conception de l'éducation des filles : ses quatorze années de moins qu'elle font de lui un novice par rapport à cette femme qui l'aurait beaucoup influencé⁶. Cela ne suffit pas à opérer une fusion entre leurs deux pensées, mais les *Annales* se voulant une œuvre cohérente dans la mesure où aucun débat interne n'est jamais soulevé, on peut supposer que Guizot a approuvé la pédagogie de Pauline de Meulan, au moins dans ses grandes lignes. Pour les questions de détail, c'est la pratique éducative de Guizot avec Henriette qui nous en apprendra davantage.

⁶ Sol, Antoinette, « Genre et historiographie. Quelques réflexions sur Elisabeth-Pauline de Meulan Guizot, romancière, journaliste et historienne (1773-1827) », dans Pellegrin, Nicole (dir.), *Histoires d'historiennes*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006, p. 277 ; Theis, Laurent, *François Guizot*, Paris, Fayard, 2008, p. 16 ; Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot dans sa famille et avec ses amis (1787-1874)* [1880], Paris, Hachette, 1881, p. 49.

Il est une question qui nous intéresse particulièrement et qui apparaîtra en filigrane de cette première partie : cette éducation peut-elle s'apparenter à une éducation protestante ? Pierre-Yves Kirschleger pose la même question dans son ouvrage sur la religion de Guizot et détermine au moins un élément orientant vers une réponse positive, à savoir « la conscience de la faiblesse de l'homme et le pessimisme. »⁷ Il me semble que d'autres éléments de réponses peuvent encore être dégagés. Cette interrogation est importante à nos yeux car on n'a encore étudié que peu de cas concrets d'éducation féminine protestante, particulièrement en France où le culte réformé est en minorité. Pourtant, l'éducation et l'instruction sont éminemment importantes aussi bien pour les garçons que pour les filles dans la culture protestante, comme l'énonce la *Confession de foi et discipline ecclésiastique des Eglises Réformées de France* réimprimée au XIXe siècle⁸. Mais là encore se pose un problème : Pauline de Meulan est d'origine catholique et plutôt de conviction déiste que protestante⁹. Cependant, elle est issue de la tradition des Lumières et a lu des auteurs tels que Rousseau, Condillac, Helvétius ou Locke¹⁰ qui sont alors enseignés à Genève, où Mme Guizot emmène son fils faire ses études en croyant dans la tradition protestante de cette ville¹¹. Il serait sans doute simpliste de considérer ces auteurs comme typiquement protestants, mais ils constituent en tout cas un élément commun entre le milieu catholique libéral de Pauline de Meulan et l'instruction que Guizot a reçu, et qui porte la marque de fabrique protestante moins par son contenu que par son lieu d'enseignement. Or Helvétius en particulier se montre favorable à une plus grande égalité des genres¹². D'autre part, Pauline de Meulan semble avoir d'une certaine manière adhéré au protestantisme puisqu'il était convenu avec Guizot que leurs enfants seraient élevés dans la religion protestante même si elle ne souhaitait pas se convertir personnellement¹³.

Mais en réalité, le fait que Pauline de Meulan ne soit pas une protestante convaincue est un faux problème dans la mesure où il n'existe pas d'éducation purement protestante en soi, et ce encore moins dans un pays catholique comme la France où, comme le fait remarquer Gabrielle

⁷ Kirschleger, Pierre-Yves, et Cholvy, Gérard, *La Religion de Guizot*, Genève, Labor et Fides, 1999, p. 70.

⁸ *Confession de foi et discipline ecclésiastique des Eglises Réformées de France*, Toulouse, Société des livres religieux, 1864, p. 61 ; p. 108 ; p. 125.

⁹ Theis, Laurent, *op. cit.*, p. 178.

¹⁰ Dancel, Brigitte, « Pauline de Meulan », dans Houssaye, Jean (dir.), *Femmes pédagogues*, Paris, Fabert, 2008, p. 347.

¹¹ Guizot, François, « le christianisme et le spiritualisme », dans *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} septembre 1869, p. 27-30 ; Broglie, Gabriel de, *Guizot*, Paris, Perrin, 1990, p. 19-20 ; Theis, Laurent, *op. cit.*, p. 257.

¹² Mayeur, Françoise, *L'Éducation des filles au XIXe siècle* [1979], Paris, Perrin, 2008, p. 29 ; Hoffmann, Paul, *La Femme dans la pensée des Lumières*, Paris, Éditions Ophrys, 1977, p. 458 ; Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *De la pucelle à la minette*, Paris, Temps actuels, 1983, p. 77.

¹³ Broglie, Gabriel de, *op. cit.*, p. 38 ; Dancel, Brigitte, « Pauline de Meulan », dans Houssaye, Jean, *op. cit.*, p. 348.

Houbre¹⁴, les membres d'une minorité religieuse partagent bien d'autres éléments sociaux et culturels avec la majorité. L'éducation que l'on étudie ici n'est donc pas autre chose qu'une éducation élaborée dans la France du XIXe siècle, pays catholique, par deux personnes qui se sont plus ou moins réapproprié les influences religieuses qu'ils ont reçue de leur environnement social et de leurs lectures. La question du protestantisme ne sera donc traitée ici que comme un élément explicatif de certaines originalités de cette pédagogie par rapport aux méthodes d'éducation catholiques de la même époque, étudiées notamment par Françoise Mayeur¹⁵ ou Marie-Françoise Lévy¹⁶.

L'étude quelque peu circonstanciée de ces écrits théoriques nous intéressent ainsi pour mieux connaître l'éducation que des protestants français pouvaient donner à leurs filles au début du XIXe siècle, mais à travers le cas particulier de Guizot, brillant homme de lettres bourgeois, et de Pauline de Meulan, écrivain et journaliste issue de l'aristocratie des Lumières. On ne prétend donc pas ici à une généralisation, mais à un éclairage sur un certain milieu religieux par l'étude de cas. Car ce qui nous intéresse plus précisément dans le projet global de ce mémoire est de savoir ce que cette pédagogie théorique devient dans l'éducation pratique que Guizot donnera à Henriette. A-t-il effectué une mise en pratique à la lettre de cette pédagogie, conçue principalement par sa première femme ? Y a-t-il apporté des modifications dues à son expérience en tant que père et veuf ? C'est ce que nous nous demanderons dans les deux parties suivant celle-ci. Pour l'instant, examinons l'éducation que Guizot et Pauline de Meulan, parents théoriques, préconisent de donner à un enfant théorique dans les années 1810-1820.

¹⁴ Houbre, Gabrielle, « Les Influences religieuses sur l'éducation sentimentale des jeunes filles dans la première moitié du XIXe siècle », dans Maillard, Brigitte, *Foi, fidélité, amitié en Europe à l'époque moderne : mélanges offerts à Robert Sauzey. Tome 2 : Sensibilités et pratiques religieuses*, Tours, Publications de l'Université de Tours, 1995, p. 352-353.

¹⁵ Mayeur, Françoise, *op. cit.*, *passim*.

¹⁶ Lévy, Marie-Françoise, *De mères en filles : l'éducation des Françaises*, Paris, Calmann-Lévy, 1984, *passim*.

Le rôle des parents

La valorisation du rôle de parent et la prise de contrôle sur l'enfant

La fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle voient les liens familiaux se resserrer autour du noyau constitué du père, de la mère et des enfants¹⁷. C'est l'émergence de la famille nucléaire, définie par Edward Shorter avant tout comme « un état d'esprit », un « sens très particulier de solidarité qui lie entre eux les membres de l'unité domestique et les sépare, en même temps, du reste de la collectivité. »¹⁸ La Révolution Française joue un rôle crucial dans la constitution d'une sphère privée intime car elle constitue une agression extrêmement violente contre la famille, qui se replie ensuite sur elle-même.¹⁹ La Révolution a également pour conséquence l'avènement d'un modèle domestique bourgeois, à savoir un « ménage mobile, autonome, rassemblé par l'amour autour de la mère et des enfants. »²⁰

Guizot et Pauline de Meulan, sa première épouse, font tous deux partie de cette génération traumatisée par la Révolution Française : le père de Guizot est guillotiné sous la Terreur, et sa mère ne cessera de le rappeler à la mémoire de son fils²¹. La famille de Pauline de Meulan est quant à elle ruinée, et c'est pour subvenir à ses besoins que la jeune femme commence ses travaux d'écriture²². Tous deux ont donc fait l'expérience de la fragilité de la cellule privée lorsque, une fois adultes, ils entreprennent la publication des *Annales de l'Education*, une revue destinée à la bourgeoisie et dans laquelle écrivent principalement Guizot et Pauline de Meulan eux-mêmes. Généralement, Guizot écrit un ou plusieurs articles de fond sur l'éducation en général, tandis que Pauline de Meulan publie des lettres fictives sous le titre de « Journal adressé par une femme à son mari, sur l'éducation de ses deux filles, âgées d'environ six et huit ans, » dont certains passages seront repris dans les *Lettres de famille sur l'éducation*. Après d'autres articles de divers contributeurs extérieurs, tous deux publient des critiques de livres récents, donnent des nouvelles sur l'éducation dans d'autres pays européens avant de finir généralement par un conte, écrit le plus

¹⁷ Becchi, Egle, et Julia, Dominique, *Histoire de l'enfance en Occident. Tome 2 ; du XVIIIe siècle à nos jours* [1998], Paris, Seuil, 2004, p. 211.

¹⁸ Shorter, Edward, *Naissance de la famille moderne* [1975], trad. Quadruppani, Serge, Paris, Seuil, 1977, p. 254.

¹⁹ Hunt, Lynn, « Révolution française et vie privée », trad. Françoise Werner, dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle. *Histoire de la vie privée. Tome 4 : de la Révolution à la Grande Guerre* [1987], Paris, Seuil, 1999, p. 19 ; Bernard, Claudie, *op. cit.* p 21.

²⁰ Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 20.

²¹ Wegmann, Alice, *La Mère d'un grand homme d'Etat : Madame Guizot*, Paris, Hachette, 1901, *passim*.

²² Dancel, Brigitte, « Pauline de Meulan », dans Houssaye, Jean, *op. cit.*, p. 345-380.

souvent par Pauline de Meulan et probablement destiné à être lu aux enfants par les parents lecteurs de la revue. Guizot et Pauline de Meulan ne font en effet pas confiance à l'instinct des parents pour adapter les grandes théories éducatives existantes comme celle de Rousseau à la vie quotidienne, et c'est bien pour cette raison que les *Annales* existent, comme l'écrit Guizot :

C'est donc une chose utile et même nécessaire que de présenter de nouveau certains principes fondamentaux de l'éducation, en les entourant de tout ce qui les explique, les modifie, les rend applicables. Les hommes ont besoin qu'on leur donne, si j'ose dire, la vérité toute mâchée : dans sa crudité, elle leur fait souvent plus de mal que de bien²³.

Les *Annales* sont alors destinées aux parents souhaitant élever eux-mêmes leurs enfants, mais ayant besoin d'une méthode pratique à cette fin. Même si les protestants sont évidemment loin de disposer du monopole des écrits pédagogiques, la minutie avec laquelle les auteurs s'intéressent au quotidien des parents et des enfants rappelle la passion bien connue des protestants pour l'éducation. Janine Garrisson écrit ainsi que « le protestant, qui se fie plus à la méthode qu'à l'instinct, demeure au XIXe comme au XVIe siècle persuadé que l'éducation ne s'improvise pas ; science ou technique, elle doit être théorisée afin de fournir aux maîtres et aux enfants un encadrement doctrinal et pratique cohérent. »²⁴

Les deux auteurs donnent un rôle prépondérant aux parents dans l'éducation de leurs enfants, et s'opposent en cela au système éducatif d'Ancien Régime où les enfants sont élevés loin de leurs géniteurs²⁵. Guizot écrit ainsi dans l'introduction au premier numéro des *Annales* :

Un grand changement s'est fait sentir dans les mœurs en France depuis environ cinquante ans : les soins de l'Education, longtemps abandonnés à des subalternes ou à des étrangers, sont devenus par degrés l'occupation principale des parents eux-mêmes. La révolution, en réduisant beaucoup de fortunes, en rompant beaucoup de liens de société factices, a resserré les liens de famille, rapproché les pères des enfants, et ceux-ci sont devenus dès leur premier âge un objet d'attention pour la société qu'ils doivent renouveler à leur tour²⁶.

Guizot semble ainsi considérer lui-même que la Révolution a été un facteur de repli de la famille sur soi en conséquence de sa fragilisation. Pauline de Meulan et lui préconisent une relation parents-enfants directe dont les anciens intermédiaires sont idéalement exclus. L'influence de Rousseau, pourtant maintes fois critiqué dans la revue, est patente. Le philosophe écrivait ainsi : « Comme la véritable nourrice est la mère, le véritable précepteur est le père, »²⁷ et encore : « Il paie un autre homme pour remplir ces soins qui lui sont à charge. Âme vénale ! crois-tu donner à ton fils un autre père avec de l'argent ? Ne t'y trompe pas, ce n'est pas un maître que tu lui donnes,

²³ Guizot, François et Meulan, Pauline de, *Annales de l'éducation*, t. I, p. 18.

²⁴ Garrisson, Janine, *L'Homme protestant* [1980], Bruxelles, Complexes, 1986, p. 176.

²⁵ Ariès, Philippe, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon, 1960, *passim*.

²⁶ Guizot, François et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 1-2.

²⁷ Cité dans Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 183.

c'est un valet. Il en formera bientôt un autre.»²⁸ Dans l'*Histoire des pères et de la paternité*, Martine Sonnet fait remarquer que la publication de l'*Emile* entraîne une véritable promotion du rôle paternel dans cadre de l'éducation domestique²⁹. En ce qui concerne les filles en particulier, Fénelon, souvent cité par Pauline de Meulan, affirmait aussi que la meilleure éducation était celle dispensée par la mère³⁰.

Cette aversion envers les éducateurs secondaires se retrouve chez Guizot, lorsqu'il reconnaît qu'« on ne peut tout faire soi-même » et qu'il faut donc parfois déléguer les tâches éducatives, tout en insistant sur l'ignorance et l'instabilité morale des domestiques³¹. Par exemple, dans une lettre fictive écrite par Pauline de Meulan, l'épistolière raconte qu'elle conseille à sa sœur de prendre pour sa fille une bonne dont l'autorité et les principes se confondent totalement avec ceux de la mère³². Cette méfiance se retrouve dans une des *Lettres de famille sur l'éducation*, où l'emploi d'une bonne est réellement présenté comme un pis-aller³³. La mère du « Journal » écrit encore : « la mère doit être souvent dans la chambre des enfants, » car « accoutumée à m'avoir pour témoin une partie du temps, elle [sa fille] n'a ni l'habitude ni la possibilité de me cacher ce qui se fait tandis que je n'y suis pas. »³⁴ Ainsi, le parent omniprésent dans le quotidien de l'enfant peut et doit disposer de cette façon d'un contrôle total des actions et des pensées de ce dernier, tout comme le précepteur de l'*Emile*. Il a donc également toute latitude pour l'éduquer de façon cohérente, étant le seul maître de toutes les activités enfantines. Pauline de Meulan écrit encore :

Pour que ces imaginations si mobiles ne soient pas continuellement exposées à s'égarer, il faut une grande uniformité dans la direction des idées dont on les occupe ; tout changement de situation est dangereux pour elles. C'est encore sur ce point que l'on sent le grand avantage de la société habituelle des parents avec leurs enfants. Des enfants habitués à la même surveillance, dirigés par la même main dans leurs devoirs et dans leurs plaisirs, sentent beaucoup moins le passage des uns aux autres, s'exagèrent beaucoup moins la différence³⁵.

En effet, ce qui effraye avant tout Guizot et Pauline de Meulan est l'incohérence que peut avoir une éducation livrée à plusieurs maîtres ; ils craignent que plusieurs influences différentes et potentiellement contradictoires s'exercent sur les enfants, et ce y compris par le biais d'autres enfants. C'est pourquoi les garçons et plus encore les filles doivent être élevés dans une compagnie choisie et contrôlée par les parents. La pension joue donc un rôle de repoussoir, et Pauline de

²⁸ Cité dans Cabantous, Alain, « La Fin des patriarches », dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *Histoire des pères et de la paternité* [1990], Paris, Larousse, 2000, p. 335.

²⁹ Sonnet, Martine, « Les Leçons paternelles », dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 270.

³⁰ Cité dans Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 27.

³¹ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 8.

³² *Ibid.*, t. I, p. 331-342.

³³ Guizot, Pauline, *Lettres de famille sur l'éducation*, [1841], Paris, Didier, 1843, t. I, p. 307-316.

³⁴ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 338-339.

³⁵ *Ibid.*, t. I, p. 216-217.

Meulan écrit qu'il ne faudrait pas que deux jeunes filles d'éducatons différentes deviennent trop intimes, car elles pourraient comparer, discuter, voire blâmer les principes d'éducation qu'elles reçoivent ; c'est pourquoi il vaut mieux que les filles se fréquentent au sein d'une même famille. « Plus ses affections se trouvent circonscrites dans le cercle tracé par ces liens naturels, (...) moins elle conserve de cette indépendance de cœur, de cette liberté de choix qui m'a toujours un peu effrayée dans l'éducation publique des filles, »³⁶ écrit-elle.

A cet égard, l'éducation préconisée par Guizot et Pauline de Meulan peut être qualifiée de typiquement « bourgeoise » lorsqu'on la compare au modèle dessiné par Maurice Crubellier, à savoir celui d'une famille qui sépare ses enfants du milieu enfantin traditionnel pour les enfermer dans son propre giron³⁷. Et en effet, les *Annales* s'adressent exclusivement aux parents bourgeois, tout comme les nombreux manuels d'éducation publiés à la même époque et étudiés par Evelyne Lejeune-Resnick pour laquelle l'éducation domestique par excellence, c'est-à-dire l'éducation par les parents, est typiquement bourgeoise³⁸. « Le rêve d'éducation à domicile » dont parle Michelle Perrot, qui se fait « sous le regard du père et de la mère » et « demeure celui de bien des familles éperdues d'aristocratie, ou de rousseauisme, et qui redoutent le contact vulgaire et pervers »³⁹ est bien partagé par Guizot et Pauline de Meulan, et est lié à une conception de la famille comme lien vertical entre les classes âges qui coupe les membres de la famille des autres individus de leur génération. Comme l'écrit Edward Shorter, « les membres de la famille en vinrent à se sentir beaucoup plus solidaires les uns des autres que des membres des groupes divers auxquels ils avaient jusqu'alors appartenu. »⁴⁰

D'autre part, cette valorisation du rôle parental peut trouver des échos dans le protestantisme qui considère la sphère familiale comme une petite Eglise et un lieu de réalisation de soi dans le monde laïc⁴¹. Le père protestant joue en effet un rôle plus important que le père catholique, servant de modèle pour ses enfants et se devant en même temps d'être passionné par leur éducation.⁴² Le genre d'éducation que Guizot et Pauline de Meulan préconisent est-il rare à l'époque ? Les études

³⁶ *Ibid.*, t. I, p. 31-32.

³⁷ Crubellier, Maurice, *L'Enfance et la jeunesse dans la société française : 1800-1950*, Paris, A. Colin, 1979, p. 68-69.

³⁸ Lejeune-Resnick, Evelyne, « L'éducation domestique (1830-1856). Méthode pédagogique ou mission sociale ? », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 1992, p. 49.

³⁹ Perrot, Michelle, « Figures et rôles », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle. *op. cit.*, p. 148-149.

⁴⁰ Shorter, Edward, *op. cit.*, p. 279.

⁴¹ Carbonnier-Burkard, Marianne, « Les Variations protestantes » dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 190 ; Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 42 ; Broughton, Trev Lynn, and Rogers, Helen (ed.), *Gender and Fatherhood in the Nineteenth Century*, New York, Palgrave Macmillan, 2007, p. 16.

⁴² Garrisson, Janine, *op. cit.*, p. 123-125 ; Carbonnier-Burkard, Marianne, « Les Variations protestantes » dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 190 ; Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 172.

quantitatives globalisantes n'existant pas sur l'éducation domestique, il est impossible de répondre à cette question. Martine Sonnet écrit cependant que, la plupart du temps, les fils quittent la maison à l'âge de sept ans pour aller poursuivre leur instruction et leur éducation ailleurs et notamment au collège, tandis que les filles reçoivent des cours privés puis vont au couvent jusqu'à leur première communion, suite à laquelle elles peuvent entrer en pension⁴³.

Cet isolement de l'enfant et ce resserrement du giron familial va de pair avec une magnification de l'éducation et une extrême valorisation du rôle parental qui s'inscrit dans la droite lignée de l'*Emile*. L'influence de Rousseau est ici encore prégnante, car comme l'écrit Yvonne Knibiehler :

L'éducation ne doit pas être un dressage douloureux, mais une joie, une fête, au cours de laquelle l'adulte éveille les sens, le cœur, l'intelligence de l'enfant, dans le respect de sa liberté intérieure et de sa dignité humaine. Quelle tâche plus exaltante pour un homme généreux ? Les nombreux pères qui ont lu l'*Emile* ont regardé leur enfant d'un autre œil ; ils ont eu envie de nouer avec lui l'idylle d'une éducation bien conduite ; de transformer ainsi la puissance paternelle en amour paternel⁴⁴.

Et en effet, Guizot écrit : « "C'est à l'homme, dit un sage, qu'il appartient de former l'homme à l'image de Dieu." Tel est le but de l'éducation⁴⁵. » La mission éducative que les parents reçoivent est ainsi présentée comme la poursuite et l'accomplissement de l'œuvre divine. Mais ce qui motive cette tâche importante est encore le capital affectif investi dans ces enfants bourgeois qui vient s'ajouter aux investissements économique, éducatif et existentiel qui font de l'enfant le « mode de lutte contre le temps et la mort » de la famille⁴⁶. On trouve bien la trace de cet investissement existentiel dans ces propos de Guizot, parlant de

l'espoir de prolonger notre existence dans le cœur de ceux qui vivront encore lorsque nous ne pourrons plus rien faire pour être aimés d'eux, et toutes ces émotions secrètes dont l'homme ne saurait se bien rendre compte, parce qu'elles embrassent trop de choses graves et touchantes à la fois⁴⁷.

Pour Guizot, l'éducation a donc pour but, non seulement de former un homme accompli, mais aussi de transmettre durablement quelque chose de soi à son enfant, des qualités qui sont aussi importantes qu'un nom ou une fortune. Or la fibre paternelle ne se transmet pas automatiquement, contrairement au patronyme⁴⁸, et c'est pourquoi l'enjeu de l'éducation domestique est si important : il permet au parent de dupliquer son image dans l'enfant, sans qu'aucune autre influence ne vienne l'en empêcher.

⁴³ Sonnet, Martine, « Les Leçons paternelles », dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 273-278.

⁴⁴ Knibiehler, Yvonne, *Les Pères aussi ont une histoire*, Paris, Hachette, 1987, p. 196.

⁴⁵ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 3.

⁴⁶ Perrot, Michelle, « Figures et rôles », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle. *op. cit.*, p. 134.

⁴⁷ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 20.

⁴⁸ Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 362.

Les parents se retrouvent alors à assumer des tâches qui ne font pas traditionnellement partie de leurs attributions. Les trois fonctions de la paternité évoquées par Yvonne Knibiehler⁴⁹ et qui peuvent être appliquées à la maternité dans une certaine mesure, à savoir les fonctions biologique, éducative et sociale, doivent idéalement être réunies dans la même personne. En plus d'introduire l'enfant dans l'univers des adultes et de lui léguer un capital financier et social, le parent doit aussi savoir s'abaisser jusqu'au monde des enfants. Les articles les plus intéressants à cet égard dans les *Annales* sont sans doute les « voyages d'Adolphe » : Guizot imagine ainsi un père faisant visiter Paris à son enfant, se promenant avec lui et lui racontant l'histoire de chaque monument sans jamais se refuser à répondre à ses questions. Le père n'est pas ici un instituteur sévère, mais un compagnon de promenade distrayant et bienveillant, qui ne cherche pas à imposer des connaissances à l'enfant mais à l'instruire à la mesure de l'intérêt que ce dernier peut porter aux choses. Guizot écrit ainsi :

M. de Vauréal n'avait rencontré sur son passage aucune rue, aucun monument qui lui parût propre à intéresser Adolphe, il ne lui en avait fait remarquer aucun, et avait mieux aimé l'entretenir de l'époque de notre histoire qui se rattachait aux lieux où ils se trouvaient. Sûr que par cette liaison réciproque, les faits historiques se graveraient mieux dans la mémoire de son fils, il désirait de joindre pour lui, à leur souvenir, quelques idées générales, mais justes et précises sur l'état de la nation, et le degré de bonheur et de lumière dont elle avait joui dans les différents siècles⁵⁰.

De même, en parlant de tableaux conservés dans un musée, M. de Vauréal n'oublie pas d'ajouter qu'ils iront les voir seulement si son fils en a envie⁵¹. Il n'hésite pas ensuite à rendre son discours vivant en prêtant sa parole aux personnages de son récit, comme en témoignent les italiques dans la phrase suivante, prononcée par M. de Vauréal : « Après une très longue contestation, le Guide, en colère, dit : *Eh bien ! vous ne voulez donner au couvent que trois figures, je lui en donnerai quatre.* » Et le père semble même prendre du plaisir à remplir sa mission pédagogique lorsque le narrateur nous dit : « Nous irons bientôt les retrouver devant l'Hôtel-Dieu, que M. de Vauréal était bien aise de faire connaître à son fils, pour lui montrer ce que la bienfaisance même peut gagner en sagesse et en utilité aux progrès des lumières et des principes d'administration. »⁵²

Cette situation d'entente et de plaisir partagé dans l'instruction est opposée à celle décrite par Claudie Bernard, écrivant que « longtemps, le père « bon enfant » avait été (...) suspect d'« infantilisme » (...), de manque de virilité⁵³. » Au contraire, M. de Vauréal fait figure de modèle de la paternité des Lumières, paternité protestante également à bien des égards. Il existe d'ailleurs

⁴⁹ Knibiehler, Yvonne, *op. cit.*, p. 11-12.

⁵⁰ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. II, p. 378.

⁵¹ *Ibid.*, t. IV, p. 53.

⁵² *Ibid.*, t. II, p. 188.

⁵³ Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 183.

une certaine proximité entre les Lumières et le protestantisme⁵⁴ ; l'idée rousseauiste selon laquelle le père ne doit pas hésiter à se mêler aux soins physiques des petits enfants⁵⁵ est par exemple présente aussi chez Luther dans *De la vie conjugale*⁵⁶. Et pour les protestants en effet, les plus grandes réjouissances sont celles qui se font en famille.⁵⁷ Le parent chez Guizot et Pauline de Meulan n'a ainsi plus seulement des droits sur son enfant, il a aussi envers lui de nombreux devoirs. Pour Jacques Mulliez, cette conception de la paternité comme figure responsable est très clairement issue de l'idéologie révolutionnaire : au père de l'Ancien Régime, essentiellement important une fois l'héritage transmis, c'est-à-dire une fois mort, s'oppose le nouveau père du XIX^{ème} siècle, vivant, éducateur et affectueux⁵⁸.

Entre faiblesse et rigueur

Mais si la bonne éducation s'effectue par un contrôle de tous les instants et une volonté parentale sans cesse imposée à l'enfant, quelle est la place de l'affection dans cette pédagogie ? L'affection, appelée de façon révélatrice « faiblesse », est en effet assumée par Guizot et Pauline de Meulan comme un sentiment répandu et même louable. Guizot écrit par exemple, après avoir constaté l'insensibilité de Montaigne pour ses enfants qui viennent de naître : « Essayons de découvrir la cause de cette insensibilité dont nous sommes, à bon droit, encore plus choqués que surpris⁵⁹. » Et plus loin : « Nous n'avons plus besoin aujourd'hui de combattre le triste préjugé qui, au seizième siècle, s'opposait à la manifestation de sentiments si doux et si simples⁶⁰. » Ces deux fragments sont intéressants à cause de la première personne du pluriel qui paraît désigner non seulement l'auteur de l'article mais aussi ses lecteurs. Guizot semble donc considérer que son lectorat tient pour acquis la dimension affective de la relation parent-enfant, et Pauline de Meulan appuie cette idée dans les *Lettres de famille* :

Nos mœurs ont subi un grand changement. Dans la plupart des familles aisées, l'enfant, autrefois nourri loin des parents, l'est aujourd'hui sous leurs yeux ; et le rapport naturel s'est rétabli entre les faiblesses paternelles et les infirmités de l'enfance. Je ne prétendrai assurément pas que les pères et les

⁵⁴ Carbonnier-Burkard, Marianne, « Les Variations protestantes » dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 190 ; Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 214.

⁵⁵ Knibiehler, Yvonne, *op. cit.*, p. 197.

⁵⁶ Luther, Martin, *De la vie conjugale* [1522], dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1999, p. 1170-1171.

⁵⁷ Garrisson, Janine, *op. cit.*, p. 133-134.

⁵⁸ Mulliez, Jacques, « La Volonté d'un homme », dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 291-293.

⁵⁹ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. III, p. 199.

⁶⁰ *Ibid.*, t. III, p. 262.

mères d'autrefois n'aimaient pas leurs enfants (...) mais ils les ont aimés autrement, et ont ignoré un grand nombre de ces sympathies que révèle la société du père et de l'enfant ; beaucoup d'émotions sont demeurées étrangères à des parents dont le fils, enlevé de leurs bras dès sa naissance, va porter hors de leur vue et de la maison paternelle les incertitudes de sa frêle existence et la misère de ses premiers jours. Ils n'ont pas suivi le progrès si lent de ces semaines d'attente où la vie semble encore hésiter à se développer ; ils n'ont pas travaillé vainement à apaiser les cris de détresse de cette pauvre petite créature qui ne sait encore que se plaindre, et qu'on ne sait pas toujours soulager. Ils n'ont pas contemplé ces membres inactifs, cette tête qui tombe, ces traits sans expression lorsqu'ils ne peignent pas la souffrance⁶¹.

La comparaison qu'effectue l'auteur entre le passé et le temps présent est intéressante car elle vient confirmer la thèse selon laquelle l'expression des sentiments se répand dans la bourgeoisie au début du XIX^{ème} siècle. En effet, les historiens s'accordent pour dire que, sous l'Ancien Régime, le sentiment occupait une place mineure dans la famille par rapport à l'autre impératif familial de transmission⁶² qui, d'après Yvonne Knibiehler, « exigeait et justifiait l'autorité du père », et « empêchait l'expression d'une sensibilité qui l'eût révélé vulnérable⁶³. » L'historienne écrit encore que « ce qui change avec l'âge des Lumières, c'est que l'amour paternel trouve sa liberté d'expression, »⁶⁴ et Guizot ne s'abstient effectivement d'écrire quelques lignes empreintes d'un certain lyrisme :

Quoi de plus puissant que la vue d'un fils, de cet être faible qui tient de nous l'existence, ce bien précieux que nul n'abandonne sans regret, même après n'en avoir joui qu'avec amertume ? Quoi de plus sacré que la pensée d'un père, de celui qui, après nous avoir donné la vie, nous l'a si souvent conservée par ses soins et nous a appris à en user ? Ces affections sont générales, journalières ; chacun les éprouve, tout le monde en parle, et personne, peut-être, n'en conçoit toute la force, toute l'étendue⁶⁵.

Les adjectifs « puissant » et « sacré » utilisés par Guizot donnent une connotation très positive à cette affection mutuelle. Dans les *Lettres de famille*, Pauline de Meulan fait pour sa part l'éloge de la « faiblesse » maternelle :

L'enfant pressé dans ses bras se sent appuyé et compris ; il n'est plus livré à ce désespoir d'un être faible, isolé en présence d'une raison qu'il ne peut comprendre, d'une volonté contre laquelle se débat vainement sa volonté impuissante ; il a trouvé avec qui communiquer, et préfère à une résistance inutile les paisibles relations qu'on lui présente⁶⁶.

⁶¹ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. I, p. 240-241.

⁶² Ariès, Philippe, *op. cit.*, p. 258, p. 264. Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle. *op. cit.*, *passim*. Bernard, Claudie, *op. cit.*, *passim*. Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 247-376. Flandrin, Jean-Louis, *Familles* [1976], Paris, Seuil, 1984, 285 p., *passim*. Knibiehler, Yvonne, *op. cit.*, *passim*. Shorter, Edward, *op. cit.*, *passim*.

⁶³ Knibiehler, Yvonne, *op. cit.*, p. 192.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 193.

⁶⁵ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. III, p. 193-194.

⁶⁶ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. I, P. 246-247.

La faiblesse est ainsi ce qui permet d'instaurer un rapport d'amitié et de confiance entre le parent et l'enfant. Les *Annales* laissent donc penser que le modèle bourgeois de l'amour dans la famille mis au jour dans le best-seller de Gustave Droz *Monsieur, Madame et Bébé* (1866) ou encore dans l'ouvrage de Legouvé, dramaturge et essayiste, *Les Pères et les enfants au dix-neuvième siècle* (1867), était déjà installé dans une partie de la bourgeoisie dès les années 1810. Guizot dresse encore un constat éminemment moderne à propos de l'indépendance des enfants devenus grands : « C'est à quoi les parents ont souvent peine à se résoudre, bien que chaque jour les achemine vers cet inévitable résultat. »⁶⁷ Ici s'exprime véritablement l'« esprit domestique » défini par Edward Shorter comme « conscience que la famille prend d'elle-même en tant qu'unité affective précieuse que le mur de la vie privée doit protéger contre toute intrusion. »⁶⁸.

Le « totalitarisme familial »⁶⁹ dont parle Michelle Perrot et qui sera évoqué plus tard n'est pas loin. Et en effet, Guizot et Pauline de Meulan évoquent également les inévitables problèmes posés par un excès d'amour parental dans l'éducation des enfants. Guizot met par exemple ses lecteurs en garde contre l'orgueil qui mène les parents à ne pousser leurs enfants que dans le domaine où ils sont doués, nuisant par là à l'équilibre de leurs facultés : « N'allez pas, en revanche, par une complaisance mal entendue, vouloir jouir trop tôt des dispositions brillantes qu'annonce votre fils pour tel ou tel objet d'étude, et en hâter trop rapidement les progrès pour satisfaire votre orgueil paternel, »⁷⁰ écrit-il. Un orgueil parental excessif peut donc venir contrarier les principes raisonnables de la bonne éducation qui veulent faire de l'enfant un homme complet. Mais le cas décrit par Pauline de Meulan, toujours dans une lettre fictive, est peut-être plus dangereux encore :

Je vois quelquefois une femme que l'on me cite comme la plus heureuse des mères. Elle est, me dit-on, *adorée* de sa fille, et en obtient par affection tout ce que d'autres obtiennent des leurs par autorité. En effet, elle n'a jamais permis qu'une réprimande approchât de sa fille, elle la défend même contre son père. Elle s'en est fait aimer ainsi avec une sorte de passion, et s'en fait obéir beaucoup plus qu'on ne devrait l'attendre d'un enfant élevé de cette manière. Mais cette petite fille grandira, elle se mariera un jour. Dès qu'elle s'apercevra qu'elle peut aimer autre chose que sa mère, être heureuse d'une autre affection, elle reprendra cette indépendance dont une passion nous prive : il faudra tout recommencer à nouveaux frais⁷¹.

L'affection est ici opposée, comme moyen d'éducation, à l'autorité. L'affection idolâtre est en effet un faux moyen d'obtenir la soumission de l'enfant puisque, sitôt libéré de cet amour exclusif, il reprend son « indépendance », c'est-à-dire n'obéit plus aux volontés parentales. Car l'affection

⁶⁷ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. III, p. 257.

⁶⁸ Shorter, Edward, *op. cit.*, p. 279.

⁶⁹ Perrot, Michelle, « Figures et rôles », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle. *op. cit.*, p. 146.

⁷⁰ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 136.

⁷¹ *Ibid.*, t. I, p. 28-29.

masque la mauvaise éducation qui n'est qu'un dressage superficiel dont l'enfant se débarrasse dès qu'il le peut.

Au contraire, le sain principe de toute éducation est pour Pauline de Meulan l'autorité. Elle écrit en effet : « Je suis loin de croire qu'en éducation il faille renoncer à l'emploi de l'autorité : c'est une arme indispensable, et qui n'a aucun inconvénient quand on s'en sert, non pour former servilement la raison de l'enfant, mais pour régler sa conduite qu'il est hors d'état de diriger lui-même. »⁷² Ce qui, en revanche, est critiqué par la pédagogue, est l'emploi de la force au sens où le préconise Rousseau, qui « proscrit l'autorité »⁷³ :

Je n'en vois pas le motif, et encore moins l'avantage de ce qu'il met à la place. Le frein qui retient l'enfant doit être, dit-il, *la force, et non l'autorité*. (...) En lui disant, comme le veut Rousseau, *qu'il est faible et que vous êtes fort, et que, par son état et le vôtre, il est nécessairement à votre merci*, vous ne l'accoutumez qu'à la crainte, sans cesse excitée par l'idée des dangers qu'il doit courir de la part de tant d'êtres plus forts que lui, peut-être méchants, et à la merci duquel il se trouve. (...) Voilà ce qui rend craintif et servile l'enfant du peuple, éloigné la plus grande partie du jour de ses parents, et trop peu soumis à leur autorité pour se reposer sur leur force. Vous rendez nécessairement lâche envers tous l'enfant que vous n'aurez pas accoutumé à se soumettre à l'autorité d'un seul⁷⁴.

L'éducation par l'autorité n'est donc pas une éducation par la crainte, pour la raison qu'il ne s'agit pas d'une éducation par les faits accomplis mais par les principes : le parent rousseauiste met l'enfant devant le fait de sa faiblesse et ne lui laisse pas le choix de la désobéissance ; il l'oblige. Le parent autoritaire, de son côté, exprime une injonction, et en cas de désobéissance punit l'enfant par une méditation sur sa faute par rapport aux principes moraux qu'on lui répète chaque jour. Pauline de Meulan écrit en effet : « Il n'est qu'une monnaie pour payer la faute, c'est le repentir. Le châtement seul n'a jamais rien expié, et les suites accidentelles d'une action répréhensible ne peuvent avoir d'utilité morale que si elles procurent au coupable les moyens d'acquitter sa dette, si elles produisent le repentir. »⁷⁵

En effet, une éducation par la crainte rend lâche et non raisonnable. Eduquer l'enfant en lui inculquant des principes moraux est donc la condition même pour que l'enfant, une fois adulte, continue à agir comme ses parents lui ont appris. Dans les *Lettres de famille*, Pauline de Meulan donne l'exemple d'une mère qui regarde l'éducation de sa fille « comme un vrai chef-d'œuvre, parce qu'en effet cette enfant, ne remuant qu'à la baguette, ne dit et ne fait point de sottises⁷⁶ » et critique cette éducation excessivement sévère : « J'ai toujours pensé (...) que le précepte absolu de l'obéissance implicite, auquel on a mis tant d'importance, avait été établi beaucoup plus pour

⁷² Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. II, p. 132.

⁷³ *Ibid.*, t. I, p. 83.

⁷⁴ *Ibid.*, t. I, p. 83-85.

⁷⁵ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. I, p. 147.

⁷⁶ *Ibid.*, t. I, p. 23.

l'usage du maître que pour l'avantage de l'élève. »⁷⁷ En effet, parlant de la nécessité d'obéir, elle poursuit :

Lorsqu'elle vient du dehors, elle ne se fait sentir à nous que comme une force étrangère dont le joug ne doit peser sur nous qu'aussi longtemps que nous ne sommes pas de force à le secouer, dont la puissance ne nous soumet que pendant le temps de sa durée, et ne nous oblige à rien pour l'avenir. Chaque fois, au contraire, que le commandement du père éveillera chez le fils l'idée du devoir d'obéir, en lui s'affermira la conscience d'une nécessité intérieure, inviolable, à laquelle il ne lui est pas permis d'échapper. Le motif auquel il se soumettra aujourd'hui, et dans le cas dont il s'agit, réclamera en toute occasion la même soumission ; et, de son obéissance à son père, suivra comme une conséquence naturelle et nécessaire son obéissance à tous ses devoirs⁷⁸.

L'autorité du parent est donc essentiellement l'autorité du principe moral personnifié, et c'est au principe que l'enfant doit apprendre se soumettre plus qu'au parent en tant que personne.

L'éducation par la crainte, d'après Pauline de Meulan, est un procédé d'Ancien Régime appliqué par les parents qui, ne voyant leurs enfants que quelques heures par jour, n'ont pas d'autre choix pour s'en faire obéir. Au contraire, le parent moderne connaît assez bien son enfant pour savoir user d'autres moyens, certes plus contraignants pour lui, mais plus sains pour l'enfant⁷⁹ ; car l'enfant craintif développe en effet le défaut par excellence selon Guizot et Pauline de Meulan : la dissimulation⁸⁰, qui ne permet plus aux parents d'exercer leur contrôle sur lui. Tout mouvement d'humeur ou de brutalité est donc réprouvé comme indignes de gens d'un certain rang, car il introduirait de la passion dans l'éducation, c'est-à-dire du déraisonnable⁸¹. Pour autant, le seuil de tolérance à la violence reste plus haut qu'aujourd'hui : la mère idéale du « Journal » menace ainsi sa fille d'appliquer sa main sur une bouilloire brûlante comme elle vient de le faire à sa sœur, rit de sa mauvaise foi ou lui dit sans ménagements de se taire⁸². Sans doute la mère ne met-elle pas à exécution sa menace ; elle n'en utilise pas moins une certaine violence morale.

Mais si c'est l'autorité qui forme la raison de l'enfant, quelle est alors la véritable place de l'affection dans la bonne éducation ? A la fois louable et dangereux, l'amour parental a-t-il une utilité ? L'affection se voit effectivement donner un autre rôle par Guizot et Pauline de Meulan, qui est complémentaire de l'autorité :

C'est aux affections dont l'enfant ressent chaque jour l'influence, au dévouement dont il se voit l'objet, aux exemples d'humanité et de douceur dont il est entouré, aux habitudes qu'il contracte, qu'on doit remettre le soin de développer dans son cœur ces sentiments tendres qui ne s'apprennent point, auxquels ne peut s'appliquer aucun précepte, mais qui se transmettent, comme par héritage, à ceux qui ont vécu dès l'enfance, dans leur douce et bienfaisante atmosphère⁸³.

⁷⁷ *Ibid.*, t. I, p. 25.

⁷⁸ *Ibid.*, t. I, p. 27.

⁷⁹ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. IV, p. 16-18.

⁸⁰ *Ibid.*, t. IV, p. 258.

⁸¹ *Ibid.*, t. IV, p. 258-259.

⁸² *Ibid.*, t. VI, p. 213-215.

⁸³ *Ibid.*, t. III, p. 136.

Ces « sentiments tendres » dont parle Pauline de Meulan renvoient à la partie morale de l'éducation : l'affection permet d'apprendre à l'enfant la *caritas* chrétienne, c'est-à-dire l'amour du prochain et la pitié envers les malheureux qui n'ont pas de fondement raisonnable et ne peuvent donc s'apprendre par l'autorité. La bonté de cœur n'en est pas moins une qualité essentielle du chrétien, et plus encore dans ce milieu bourgeois philanthrope auquel appartient Guizot qui participera lui-même activement à de nombreuses sociétés de secours⁸⁴. L'autorité et l'affection, en tant que versions raisonnables de la force brute et l'amour possessif, sont donc les deux moyens éducatifs privilégiés par les auteurs des *Annales*.

Le partage genré des tâches éducatives

Il est intéressant de constater que l'amour parental excessif est presque toujours maternel, tandis que le père est seulement accusé d'orgueil. En effet, dans la famille bourgeoise, c'est aux femmes que revient « l'expression des effusions des sentiments. »⁸⁵ Non pas que les pères soient insensibles à la vue de leur enfant, comme en témoignent les passages cités de Guizot, mais l'amour maternel et son expression sont élevés au « rang d'impératif. »⁸⁶ En cela, les *Annales* et les *Lettres de famille sur l'éducation* sont des écrits typiques de ce « culte⁸⁷ » bourgeois de l'amour maternel. La mère a, pour Pauline de Meulan comme pour beaucoup d'autres pédagogues de l'époque, dans sa nature même un talent particulier pour s'occuper des enfants : « Nous autres mères, écrit l'épistolière du "Journal," nous agissons un peu par une espèce d'instinct, qui nous rend, sur l'éducation de nos enfants, plus habiles que nous n'aurions jamais cru l'être, et que nous le sommes sur tout le reste. »⁸⁸ C'est pour cette raison, conçue comme naturelle, que les mères sont plus aptes que les pères à s'occuper de la petite enfance ; le père des *Lettres de famille* écrit ainsi à sa femme : « Plus accoutumées que nous à vivre dans les autres, plus capables de sympathiser avec la faiblesse, vous démêlez mieux que nous les secrets de cette existence débile dont notre raison, notre force, ne sauraient nous donner une idée, et dont le souvenir ne nous laisse aucune trace. »⁸⁹

⁸⁴ Broglie, Gabriel de, *op. cit.*, p. 90-91.

⁸⁵ Martin-Fugier, Anne, « Les Rites de la vie privée bourgeoise », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle. *op. cit.*, p. 176.

⁸⁶ Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 174.

⁸⁷ Knibiehler, Yvonne, *op. cit.*, p. 192.

⁸⁸ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 21.

⁸⁹ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. I, p. 258.

Michelle Perrot écrit en effet que les pères en général ont peu d'intérêt envers les nouveau-nés, et que « dans tous les milieux sociaux, la petite enfance est affaire de femmes, »⁹⁰ ce à quoi Yvonne Knibiehler ajoute que l'apprentissage de la lecture fait encore partie des attributions des mères⁹¹, qui ont estimé d'après elle « que le père était incapable d'aimer ses enfants aussi fort et aussi bien qu'elles. »⁹²

Si la femme est ainsi supposée disposer de l'atout sentimental dans le couple des parents, qu'en est-il alors de l'homme ? Peut-on dégager un certain partage genré des tâches éducatives des *Annales* et des *Lettres de famille* ? Il convient tout d'abord de se pencher sur la façon dont les auteurs eux-mêmes se partagent les tâches d'écriture. Brigitte Dancel remarque ainsi que Guizot s'occupe de « jeter les bases d'une éducation pour des temps nouveaux », tandis que Pauline de Meulan réfléchit sur le « cercle de famille (...) et sur l'éducation morale en ignorant l'éducation physique et en traitant très peu de l'éducation intellectuelle. »⁹³ A première vue donc, en plus de se préoccuper de la pratique éducative dans le cadre affectif familial, la femme est censée s'occuper principalement d'éducation morale ; Brigitte Dancel conclut d'après une analyse quantitative des *Lettres de famille* que la mère prend en charge les petits enfants et l'apprentissage de la lecture ainsi que l'éducation des filles, mais que le père intervient dans l'instruction des garçons et dans l'éducation religieuse⁹⁴. Ce modèle est semblable à celui, répandu, de la famille catholique⁹⁵. A l'homme revient donc de définir des principes généraux d'éducation, et plus particulièrement l'éducation physique et intellectuelle. Voyons ensuite si les figures masculines des *Annales* et des *Lettres de famille* coïncident avec ces premiers résultats.

Il est assez peu question dans les *Annales* comme dans les *Lettres de famille* des avantages de la masculinité dans l'accomplissement du rôle de parent. Yvonne Knibiehler a bien souligné la position inconfortable du père dans la famille : souvent éloigné de l'enfant, son rôle est réparti entre différents tiers et donc mal défini ; soit les enfants lui deviennent indifférents, soit ils se rebellent et le confinent dans un rôle purement répressif⁹⁶. Selon l'expression de Claudie Bernard, n'est-il pas avant tout « préposé au gain »⁹⁷ tandis que la mère règne sur l'espace domestique⁹⁸ ? Alain

⁹⁰ Perrot, Michelle, « Figures et rôles », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle. *op. cit.*, p. 140

⁹¹ Knibiehler, Yvonne, *op. cit.*, p. 9-13.

⁹² *Ibid.*, p. 266.

⁹³ Dancel, Brigitte, dans Houssaye, Jean, *op. cit.*, p. 354.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 356.

⁹⁵ De Giorgio, Michela, « La bonne catholique » dans Fraisse, Geneviève, et Perrot, Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Tome 4 : le XIXe siècle* [1991], tome IV, Paris, Perrin, 2002, p. 238 ; Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 104.

⁹⁶ Knibiehler, Yvonne, *op. cit.*, p. 12 ; p. 171 ; p. 174 ; p. 266.

⁹⁷ Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 32.

Cabantous offre une piste intéressante en écrivant que si le XIXe siècle a vu progressivement venir la « fin des patriarches »⁹⁹, le père n'en continue pas moins d'avoir pour mission de transmettre les notions d'ordre, de discipline et d'autorité¹⁰⁰. En effet, dans les lettres fictives de Pauline de Meulan, c'est bien pour lui rendre compte de l'éducation qu'elle donne à ses filles que la mère écrit à son mari¹⁰¹. La mère, à cet égard, a beau avoir l'initiative dans les méthodes éducatives, elle n'en occupe pas moins une position subalterne ; elle élève ses filles *pour* leur père. La mère va par exemple au-devant des reproches de son mari lorsqu'elle lui écrit que, bien qu'elle l'ait fait ponctuellement, elle n'a pas l'intention d'emmener souvent ses filles au spectacle.¹⁰² Il se permet également de mettre sa femme en garde contre les dangers d'une affection maternelle excessive qui laisse croire aux filles qu'elles ont droit à une certaine faiblesse de la part d'autrui, et *a fortiori* de la part de leur futur mari¹⁰³. Malgré son absence, le père n'en est donc pas moins le maître de l'éducation, et représente effectivement l'ordre et l'autorité face à la faiblesse maternelle. Guizot écrit ailleurs que le père est, comme le gouvernement, « l'expression d'une raison supérieure, plus apte que les autres à juger du juste et de l'injuste. »¹⁰⁴

Bien qu'il soit moins acteur que la mère du fait de son éloignement relatif, il demeure celui qui définit les principes de l'éducation qui seront appliqués et éventuellement discutés par la mère, plus active mais subalterne. Cette position inférieure de la mère dans l'éducation des enfants est flagrante dans la dernière lettre du « Journal » annonçant le retour du père : la mère se dit soulagée de ce retour car, par sa présence réelle quoique rare, il créera chez ses filles un désir de lui plaire et de progresser plus important qu'elle-même ne peut le faire, puisqu'elle partage trop l'univers quotidien des enfants pour être aussi désirée que lui¹⁰⁵. D'autre part, il sera « l'imposante idée » qui lui permettra, à elle, de faire régner l'ordre en l'invoquant¹⁰⁶. Il n'a cependant pas besoin de se faire craindre pour cela, car sa simple absence habituelle fait de sa présence un événement assez extraordinaire pour imposer le respect et l'ordre¹⁰⁷. Cette idée est très intéressante, surtout en ce qui concerne Guizot, comme on le verra : l'éloignement du père lui permet en fait de conserver son autorité sans avoir besoin de faire usage de la violence.

⁹⁸ Cabantous, Alain, « La Fin des patriarches », dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 335.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 333.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 351-367.

¹⁰¹ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 21.

¹⁰² *Ibid.*, t. IV, p. 333.

¹⁰³ Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 163-164.

¹⁰⁴ Cité dans Cabantous, Alain, « La Fin des patriarches », dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 345.

¹⁰⁵ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. VI, p. 331.

¹⁰⁶ *Ibid.*, t. VI, p. 326.

¹⁰⁷ *Ibid.*, t. VI, p. 327-328.

Trois autres figures paternelles peuvent encore être remarquées dans les *Annales* : d'abord celle du *Padre di Famiglia*, ouvrage du Tasse résumé par Guizot et gratifié de son approbation. Le père, en plus d'assurer la survie matérielle des siens, doit « protéger » mais aussi « gouverner »¹⁰⁸ sa famille ; en cela il ne doit pas se contenter de l'autorité mais faire sienne une « sagesse qui administre ; aux soins délicats de la bonté, doivent se mêler les détails exacts de la justice. »¹⁰⁹ On retrouve ici cette image du père qui contrôle et qui juge, mais qui doit aussi se montrer doux avec les siens. Pauline de Meulan écrit ensuite deux dialogues en parallèle, l'un de M. de Bonnel avec Auguste, son fils¹¹⁰, et l'autre de Mme de Boissy avec sa fille Caroline¹¹¹. Ces deux dialogues sont intéressants car ils nous présentent des situations similaires mais non identiques : la mère se fait inquisitrice dans la conscience de sa fille, lui posant de nombreuses questions sur sa vie morale intérieure, si bien que Caroline s'exclame : « Mon Dieu, maman, vous me faites examiner ma conscience comme si c'était pour aller à confesse¹¹². » M. de Bonnel et son fils, quant à eux, discutent de l'attitude qu'il convient aux maîtres d'adopter face à leurs domestiques. La mère est donc présentée comme la directrice de la conscience de sa fille, tandis que le père est le directeur des actions de son fils. La séparation genrée est intéressante, dans la mesure où les situations rassemblant mères et fils d'un côté, pères et filles de l'autre sont très rares dans les *Annales* et dans les *Lettres*.

En effet, dans la pensée de Guizot et Pauline de Meulan comme dans la conception dominante¹¹³, chacun doit se faire un modèle pour l'enfant de son sexe. La mère du « Journal » écrit ainsi :

Tenir l'écheveau que je dévide, m'aider à recueillir les fruits de mon jardin ou à éplucher la fleur de mes orangers, sont des plaisirs pour lesquels on interrompt tous les jeux, et que vient de temps en temps partager Louise elle-même, enchantée de faire comme maman. C'est ainsi qu'en tâchant de s'assimiler à moi, elles se préparent à me remplacer¹¹⁴.

Brigitte Dancel cite également le passage des *Lettres de famille* contre les pensions, repris des *Annales* : « C'est auprès de sa mère qu'elle trouvera tout ce qu'il y a de plus important à l'éducation d'une femme. »¹¹⁵ En effet, Michelle Perrot fait remarquer que les pères, prenant en main l'instruction de leurs fils une fois devenus grands, s'occupent en revanche rarement de

¹⁰⁸ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. IV, p. 135.

¹⁰⁹ *Ibid.*, t. IV, p. 137.

¹¹⁰ *Ibid.*, t. III, p. 381.

¹¹¹ *Ibid.*, t. III, p. 251.

¹¹² *Ibid.*, t. III, p. 252.

¹¹³ Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 9.

¹¹⁴ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 284-285.

¹¹⁵ Cité dans Dancel, Brigitte, dans Houssaye, Jean, *op. cit.*, p. 377.

l'éducation de leurs filles¹¹⁶. Elle cite Guizot comme contre-exemple, mais d'après le modèle esquissé dans les *Annales* et les *Lettres de famille*, on peut supposer que les auteurs concevaient comme idéale une prise en charge de l'éducation de chaque sexe par le parent du même sexe.

S'il est encore un point commun entre les différents pères des *Annales*, c'est leur qualité d'« éducateurs buissonniers »¹¹⁷, pour reprendre l'expression de Martine Sonnet : reviennent généralement au père les leçons de choses en plein air, à la mère les leçons à l'intérieur de la maison¹¹⁸. M. de Vauréal emmène son fils visiter Paris, mais on ne voit aucune mère faire de même dans les écrits de Guizot et Pauline de Meulan. Enfin, si le père prend la plume pour s'adresser à un enfant, c'est pour parler de nature et d'expériences pratiques : on trouve ainsi dans les *Annales* deux « Lettres d'un père à sa fille sur l'étude de l'Histoire naturelle, »¹¹⁹ dans lesquelles un père conseille sa fille devenue mère sur des moyens amusants et pratiques d'intéresser un enfant à la nature. Il peut néanmoins être objecté que si le père s'adresse à sa fille, c'est bien parce qu'il ne juge pas absurde qu'elle puisse s'adonner à ces expériences manuelles et « buissonnières. » On peut en conclure que les rôles genrés traditionnels dans l'éducation des enfants sont repris sans réelle remise en question dans les *Annales* et les *Lettres de famille* : la mère se trouve bien du côté du foyer sentimental et de la morale, le père de l'action et de l'extérieur. Toutefois, il convient d'ajouter qu'il existe également une certaine forme de souplesse à cet égard de la part des rédacteurs, qui montre que ces rôles sont sans doute pour eux moins des impératifs sociaux que le cours le plus évident et le plus naturel des choses.

L'enfant

Un individu à développer

Qu'en est-il à présent du statut de l'enfant dans la pensée de Guizot et de Pauline de Meulan ? Une première réponse peut être trouvée dans une lettre de Guizot à propos des *Annales* :

Dites-moi si vous êtes content du troisième numéro et de la route que j'ai prise pour traiter *praktischer weise* de l'éducation des familles : toutes les théories peuvent se contester, et j'ai trouvé beaucoup de gens qui ne croyaient pas à l'inégalité originaire des facultés, non plus qu'à la diversité des penchants

¹¹⁶ Perrot, Michelle, « Figures et rôles », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle. *op. cit.*, p. 141.

¹¹⁷ Sonnet, Martine, « Les Leçons paternelles », dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 272.

¹¹⁸ Sonnet, Martine, « Les Leçons paternelles », dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 273-278.

¹¹⁹ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. II, p. 232 et p. 354.

qui en résulte ; ceux-là pourront désapprouver les conséquences que je tire d'un principe qui n'est pas le leur ; ils veulent que l'éducation soit uniforme, la même pour tous ; j'ai vu les enfants de trop près pour être de cet avis¹²⁰.

En effet, le projet même des *Annales* est en lien avec la conception de l'enfant chez Guizot et Pauline de Meulan : il s'agit en effet, pour citer Brigitte Dancel, « moins de réfléchir à l'organisation d'un système que d'imaginer une pédagogie pratique, que de mettre Rousseau en acte, »¹²¹ donc non pas de concevoir un système d'éducation applicable à tous, mais de parler d'éducation « de façon pratique » et adaptable à chaque enfant dans sa particularité. Car pour Guizot et Pauline de Meulan, l'enfant est avant tout un individu particulier, avec des penchants qui lui sont propres et qu'il convient de respecter si l'on veut réussir son éducation. Guizot écrit ainsi dans un article significativement intitulé « Des modifications que doit apporter dans l'éducation la variété des caractères » :

Un corps sain, un esprit droit, une volonté vertueuse, c'est là ce qu'une bonne éducation se propose de former : ce but est invariable, universel (...) mais la routine et les préjugés ont quelquefois fait oublier ce but, ou du moins empêché que l'on n'y pensât avec toute l'attention que son importance rend nécessaire : plus souvent encore on s'est trompé sur les moyens de l'atteindre. C'est ici que les opinions, les conseils, les projets, se multiplient, se croisent ; tous tendent vers le même centre ; presque tous prennent, pour y arriver, des routes diverses, et chacun affirme que celle qu'il a choisie est la seule qui y conduise.

N'est-ce pas là ce qui égare la plupart des écrivains, et fait le danger de leurs systèmes ? Fiers d'avoir à établir, à développer un principe fixe et général sur le but de l'éducation, ils veulent indiquer des moyens d'application aussi inflexibles et aussi universellement vrais ; ils ne tiennent nul compte des différentes situations, de la variété des caractères ; ces inégalités leur paraissent devoir s'effacer devant la rigueur de leurs préceptes, et beaucoup de parents, séduits par ces vérités absolues, oublient qu'elles ne sont point intraitables, et négligent d'étudier la forme que les circonstances ou les dispositions particulières des enfants doivent leur faire prendre¹²².

L'attaque contre les philosophes et leurs « systèmes » est fréquente dans les *Annales* et prend souvent pour cible Rousseau qui, comme on l'a vu, est à la fois un grand inspirateur et un repoussoir pour Guizot et Pauline de Meulan. Cette dernière écrit en effet dans les *Lettres de famille sur l'éducation* : « Rousseau n'avait pas point (sic.) élevé d'enfant ; il a été trompé sur ce point comme sur beaucoup d'autres, par sa raison qui dépassait son expérience. »¹²³

Car pour les auteurs des *Annales*, c'est l'expérience qui fait la bonne éducation, et avant tout l'expérience quotidienne des enfants et de leur caractère. Guizot écrit en effet : « L'enfant est né avec un caractère, avec des dispositions naturelles ; j'ai besoin de les connaître avant de chercher à

¹²⁰ Lettre à Fauriel, 24 juin 1811, Nîmes, dans « Lettres de Guizot à Fauriel », publiées par Paul et Victor Glachant, *La Nouvelle Revue*, tome XIII, 1901, p. 354.

¹²¹ Dancel, Brigitte, dans Houssaye, Jean, *op. cit.*, p. 351.

¹²² Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 65-66.

¹²³ Cité dans Dancel, Brigitte, dans Houssaye, Jean, *op. cit.*, p. 351.

les diriger ; c'est par-là que commencera ma tâche. »¹²⁴ C'est la principale raison pour laquelle le parent est convié à s'intéresser aux jeux de ses enfants, car il peut y observer leurs penchants, et à partir de là déterminer la meilleure marche à suivre dans leur éducation. Dans une certaine mesure, c'est donc l'enfant qui définit l'éducation qui doit lui être donnée, c'est pourquoi on peut parler ici d' « éducation puéro-centriste, »¹²⁵ pour reprendre l'expression de Jacqueline Gautherin à propos de Ferdinand Buisson, lui aussi un pédagogue protestant. Guizot écrit ainsi :

*Les jeux des enfants, dit encore Montaigne, ne sont pas des jeux, et il les faut juger comme leurs plus sérieuses actions. C'est pour cela qu'on doit se garder d'y gêner en rien leur liberté ; se serait se priver volontairement du meilleur moyen de voir ce qu'ils ont dans l'esprit et dans l'âme : aussi ne saurais-je trop recommander aux pères et aux mères d'examiner leurs enfants aux heures de jeu et de loisir, non comme surveillants, comme guides, mais comme simples observateurs, et pour profiter ensuite de ce qu'ils auront découvert*¹²⁶.

Il renvoie ensuite à un chapitre de Locke à ce sujet, autre inspirateur de Guizot. Il développe ailleurs les conséquences dommageables d'une éducation qui fait fi ou tente de combattre les penchants des enfants :

Et d'abord, qu'on ne s'avise pas de combattre directement une faculté prédominante (...) Parce qu'un enfant est doué d'une imagination ardente, et que vous en craignez pour lui les écarts, vous cherchiez à l'éteindre, vous vous opposeriez à son développement, vous vous efforceriez de le faire entrer dans une autre carrière ! Supposons que vous y soyez parvenu ; vous avez fait un homme médiocre de celui qui, en suivant sa nature, serait probablement devenu un homme supérieur. (...) La route vous est ainsi tracée : étudier le naturel de l'enfant, reconnaître quelle disposition est en lui prédominante, faire de cette disposition le point central de son éducation et de vos soins, non pour la combattre, mais pour en seconder le développement en y rapportant vos conseils et ses études, en cultivant en lui celles de ses facultés qui, par leur concours et leur harmonie, rendront moins partielle et plus profitable, cette supériorité particulière qui, à leur défaut, pourrait entraîner à côté de ses avantages de graves inconvénients¹²⁷.

C'est peut-être en cela que réside l'originalité de la pédagogie de Guizot et Pauline de Meulan, par rapport à d'autres auteurs de la même époque : l'éducation n'est pas correction artificielle mais développement naturel, comme le fait remarquer encore Jacqueline Gautherin¹²⁸.

Guizot reconnaît ainsi l'influence de Locke et de Rousseau sur ce point :

Notre âge se glorifie à juste titre des progrès qu'il lui [à l'éducation] a fait faire : Locke, Rousseau, et plus encore l'esprit général du temps, nous ont amenés à en chercher les lois dans celles du

¹²⁴ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. III, p. 76.

¹²⁵ Gautherin, Jacqueline, « Une polyphonie protestante dans le concert de la « Science de l'éducation » (1882-1914) », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 110 | 2006, mis en ligne le 01 janvier 2011, consulté le 03 juin 2013. URL : <http://histoire-education.revues.org/1347> ; DOI : 10.4000/histoire-education.1347

¹²⁶ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 77.

¹²⁷ *Ibid.*, t. I, p. 135.

¹²⁸ Gautherin, Jacqueline, « Une polyphonie... », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 110 | 2006, mis en ligne le 01 janvier 2011, consulté le 03 juin 2013. URL : <http://histoire-education.revues.org/1347> ; DOI : 10.4000/histoire-education.1347

développement naturel des facultés de l'homme, et à n'employer d'autres moyens que ceux qui sont propres à seconder ce développement, et à le diriger sans le détourner et le contraindre¹²⁹.

L'adjectif « naturel » est loin d'être anodin. En effet, la nature de l'enfant, comme toute nature, est issue de la création divine et est donc parfaite en soi ; chercher à la corriger est donc un contresens.

Pauline de Meulan écrit dans les *Lettres de famille* :

Ne trouvez-vous pas étrange, mon ami, que pendant des siècles l'éducation ait été en quelque sorte un système d'hostilités contre la nature humaine, que *corriger* et *punir* se soient trouvés synonymes, et qu'on n'ait parlé que de caractères à rompre, de nature à dompter, comme s'il se fût agi d'ôter aux enfants celle que Dieu leur a faite pour leur en donner une à la façon de l'instituteur¹³⁰ ?

Ce passage rejoint la dimension d'émerveillement ineffable qu'exprimait Guizot à propos du spectacle de l'enfance. Pour tous les deux, l'enfant en tant qu'être humain à l'état « naturel » est à peine sorti des mains de Dieu et garde comme une aura de l'acte surnaturel qu'est la transmission de la vie. Pauline de Meulan exprime ainsi le rôle de l'éducation : « La médecine et l'éducation ne peuvent être, à mon avis, que les très humbles servantes de la nature, faites pour la suivre pas à pas, sans autre emploi que d'être toujours prêtes à lui donner le bras si elle venait à broncher. »¹³¹

Pauline de Meulan se situe ainsi dans la lignée de Rousseau¹³², mais s'oppose explicitement sur ce point à une autre grande femme pédagogue de son temps : Hannah More,

dont le principe fondamental est qu'il faut regarder les enfants, non « comme des êtres innocents dont les petites faiblesses méritent peut-être quelques corrections, mais comme des êtres qui apportent dans le monde une nature corrompue et de mauvaises dispositions, que l'éducation doit avoir pour principal but de rectifier. » Pauvres enfants ! (...) Mon ami, nous arrivons à soutenir, à diriger, à développer les penchants qui nous ont été donnés à tous pour le bien, à les opposer aux occasions du mal où nous pourrait faire succomber la fragilité de notre nature. Nous naissons non pas corrompus, mais faibles et désarmés contre les tentations qui vont nous assaillir¹³³.

L'éducation est donc un fortifiant physique et moral pour la nature divine et fragile de l'enfant. Il ne s'agit donc en aucun cas de la réprimer ou de l'épuiser en la soumettant à des exercices qui sont au-dessus de la portée de l'enfant.

L'éducation idéale proposée par Guizot et Pauline de Meulan est bien typiquement une « éducation sans larmes »¹³⁴ héritée de Locke et de Fénelon, par exemple lorsqu'on lit : « Quand elle [l'attention] est fatiguée, n'espérez pas de rien gagner en cherchant à l'exercer encore : le dégoût viendra à la suite de la lassitude et une aversion volontaire se joindra à une incapacité

¹²⁹ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. II, p. 322.

¹³⁰ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. I, p. 95.

¹³¹ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 218.

¹³² Julia, Dominique, « L'enfance entre absolutisme et Lumières (1650-1800) », dans Becchi, Egle, et Julia, Dominique, *op. cit.*, p. 62.

¹³³ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. II, p. 140-141.

¹³⁴ Julia, Dominique, dans Becchi, Egle, et Julia, Dominique, *op. cit.*, p. 66.

réelle, »¹³⁵ ou encore : « Ne les astreignez donc pas de trop de bonne heure à ces études entièrement nouvelles pour eux, qui ne se lient à rien dans leur esprit ni dans leur existence, et qui les obligent à recevoir passivement les idées et les connaissances que vous voulez leur donner. »¹³⁶ C'est pourquoi, comme beaucoup d'autres de ses contemporains, Guizot fait l'éloge de la méthode pour apprendre à lire de Campe, car elle permet à l'enfant de tracer lui-même les lettres : « On doit donc chercher, écrit-il à la fin de sa critique, dans les méthodes d'enseignement, à faire de l'enfant un être actif qui exerce sur ce qu'il apprend ses forces naissantes, et non un être passif, placé là pour recevoir ce que l'on veut confier à sa mémoire ou à sa pensée. »¹³⁷ L'enfant doit être un réel acteur de son propre développement que le parent doit seconder, sans le forcer ni le contrarier, et c'est pourquoi Guizot privilégie aux livres les promenades et les expériences pratiques qui permettent aux enfants d'observer par eux-mêmes la nature, par exemple¹³⁸. L'apprentissage se fait alors souvent par un dialogue avec l'enfant plutôt que par l'imposition d'idées de la part du parent. Dans les « voyages d'Adolphe, » le père laisse ainsi son fils exprimer son opinion :

Il me semble que c'était un méchant homme.
M. de Vauréal : Sur quoi le juges-tu ainsi ?

L'enfant répond ensuite, avant de demander à son tour face aux objections de son père :

Le chancelier Le Tellier était-il donc un bon ministre ?
M. de Vauréal : Je ne te dis rien là-dessus ; ce sera à toi, quand tu pourras étudier l'histoire, à te former toi-même un jugement sur les hommes et les choses¹³⁹.

On retrouve ce dialogue bienveillant et libre entre père et enfants dans une rubrique hapax intitulée « Questions de morales proposées par un père à ses enfants, » dans laquelle une situation idéale d'éducation morale est mise en scène : le père raconte deux histoires, autour desquelles il discute ensuite avec ses deux fils et sa fille¹⁴⁰.

On peut lire alors dans les *Lettres de famille* cette phrase étonnamment moderne : « Les droits de l'enfant sur ceux qui le gouvernent s'étendent à tout ce qui lui est bon, à tout ce qui peut lui être utile¹⁴¹. » L'enfant n'est plus, comme sous l'Ancien Régime, la propriété de ses parents. Sa nature divine lui donne désormais des droits, et avant tout celui de s'accomplir. Le lien avec le protestantisme est ici assez clair¹⁴² : Jean Baubérot écrit ainsi que « ce qui apparaît essentiel (...)

¹³⁵ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 196-197.

¹³⁶ *Ibid.*, t. I, p. 199-200.

¹³⁷ *Ibid.*, t. I, p. 106.

¹³⁸ *Ibid.*, t. IV, p. 13.

¹³⁹ *Ibid.*, t. IV, p. 55-56.

¹⁴⁰ *Ibid.*, t. IV, p. 306.

¹⁴¹ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. II, p. 133.

¹⁴² Garrisson, Janine, *op. cit.*, p. 172.

c'est la démarche d'individualisation que doit effectuer chaque individu pour être véritablement lui-même. » L'individu en a en effet « le droit et le devoir » car le monde est plein de virtualités bonnes qui doivent être mises en acte dans les individus, sans quoi elles restent des « possibilités avortées. »¹⁴³ André Encrevé écrit à son tour qu'au début du XIXe siècle, le protestantisme se désintéresse relativement des questions doctrinales, car « la véritable orthodoxie réside dans le perfectionnement de la vie. »¹⁴⁴ Et pour cause, le protestant est, contrairement au catholique, libéré de l'angoisse pour son salut puisqu'il sait qu'il a été choisi par Dieu pour être sauvé. Dès lors, sa vie est comme la réalisation d'un contrat avec Dieu qu'il se doit de remplir en retour de ce don originel¹⁴⁵. Le protestant est alors, d'après Janine Garrisson, « plein de force et d'enthousiasme pour la réalisation de sa vie terrestre, » et sa philosophie « tend vers un perfectionnement continu des individus et de leurs rapports sociaux selon des modèles révélés aux hommes par Dieu à travers la Bible. » Il ne suffit donc pas à l'individu de transmettre la vie, il doit aussi « remplir au mieux une fonction terrestre et un rôle qui lui sont propres. »¹⁴⁶ Plus que le bonheur, c'est le perfectionnement qui est le but d'une vie protestante, et l'homme a le devoir de se développer afin de pouvoir améliorer le monde autour de lui¹⁴⁷. Guizot écrit ainsi que l'importance qu'attache Kant au perfectionnement de la nature humaine et de l'individu « honore sa philosophie, »¹⁴⁸ et que le but de l'éducation est de « mettre en valeur toutes les facultés qui ont été données à l'homme, pour rendre sa vie en ce monde aussi vertueuse, aussi utile, et ensuite aussi heureuse qu'il lui sera possible de l'être. »¹⁴⁹ Jacqueline Gautherin fait remarquer que cet idéal de perfectionnement est également présent chez des pédagogues protestants de la fin du XIXe siècle, comme Ferdinand Buisson ou Gaston Richard¹⁵⁰.

Mais voici encore ce qu'écrit Pauline de Meulan : « Ce que je crois nécessaire à tout être raisonnable, c'est de devenir tout ce qu'il peut être, de n'avoir aucune de ses facultés perdues, de ne pas courir le risque surtout que faute d'emploi utile, elles en prennent un dangereux. »¹⁵¹ La

¹⁴³ Baubérot, Jean, *Le Retour des huguenots. La vitalité protestante, XIXe-XXe siècles*, Paris-Genève, Cerf-Labor et Fides, 1985, p. 33.

¹⁴⁴ Encrevé, André, *Les Protestants en France de 1800 à nos jours, l'histoire d'une réintégration*, Paris, Stock, 1985, p. 42.

¹⁴⁵ *Confession de foi...*, p. 22-23.

¹⁴⁶ Garrisson, Janine, *op. cit.*, p. 95-96.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 116.

¹⁴⁸ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. IV, p. 71.

¹⁴⁹ *Ibid.*, t. VI, p. 412.

¹⁵⁰ Gautherin, Jacqueline, « Une polyphonie... », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 110 | 2006, mis en ligne le 01 janvier 2011, consulté le 03 juin 2013. URL : <http://histoire-education.revues.org/1347> ; DOI : 10.4000/histoire-education.1347

¹⁵¹ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. III, p. 84.

deuxième partie de cette citation apporte un contrepoint à cette pédagogie libérale : il peut y avoir danger si les parents ne donnent pas eux-mêmes une nourriture choisie aux facultés de l'enfant, car il pourrait en user sans contrôle, mettant en péril l'ordre familial et social. Et sans doute n'est-il pas anodin que l'allusion au péril de l'inactivité se manifeste dès lors qu'il s'agit de filles.

L'ambiguïté de la notion de raison

On touche ici au paradoxe inhérent à la pédagogie de Guizot et de Pauline de Meulan, paradoxe qui paraît représentatif d'une société tiraillée entre révolution et conservation, entre individu et communauté. Héritier des Lumières, Guizot déclare : « Le principal but de l'éducation est d'apprendre à l'homme à s'élever lui-même lorsqu'il aura cessé d'être enfant. »¹⁵² La réalisation de la bonne éducation est donc, en un mot, l'indépendance. Cette idée est développée de nouveau à propos du conseil de Montaigne d'éloigner l'enfant des parents, précisément pour le rendre indépendant :

Ces conseils ont peut-être quelque chose d'un peu exagéré et de trop exclusif, mais ils partent d'une idée fondamentale, parfaitement juste et raisonnable ; c'est que chaque homme s'appartient à lui-même, que sa raison doit être à lui comme son existence ; que personne n'a le droit d'asservir l'une ou l'autre, et que le but de son éducation doit être de lui faire acquérir une raison capable de gouverner par elle-même une vie qui n'est qu'à lui¹⁵³.

On peut encore s'étonner de la modernité de cette fin de citation : l'enfant n'est en aucun cas la propriété de ses parents, qui n'ont que pour rôle de lui apprendre à obéir à sa propre loi, c'est-à-dire à être libre. Pauline de Meulan écrit en effet : « En apprenant à m'obéir, elle apprendra à se commander : c'est un grand exercice de la volonté que celui qui nous soumet à la volonté d'un autre ; et le soldat qui reconnaît le mieux la voix de son capitaine est celui qui tient le plus ferme en face de l'ennemi¹⁵⁴. » Cette pédagogie porte réellement la marque des Lumières et plus particulièrement celle de Locke, pour qui le pouvoir paternel n'est qu'un instrument au service de la liberté en attendant que les enfants « puissent se soumettre à leur propre volonté (...) et pour qu'ils obéissent à la loi abstraite, sans visage du père. »¹⁵⁵

¹⁵² Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. II, p. 193.

¹⁵³ *Ibid.*, t. III, p. 133.

¹⁵⁴ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. II, p. 99.

¹⁵⁵ Carbonnier-Burkard, Marianne, « Les Variations protestantes » dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 190.

Mais ce qui fait le paradoxe de cette éducation, paradoxe qui n'en est évidemment pas un pour Guizot et Pauline de Meulan, c'est que la liberté de l'enfant *est précisément* l'obéissance aux principes des parents. Dans cette idée se retrouve une conviction qui est fondamentale chez les doctrinaires : celle qu'ils ont raison¹⁵⁶. De même que les dirigeants bourgeois de la Monarchie de Juillet sont, par leur culture et leur intelligence, plus capables de raison que le reste de la nation, les parents bourgeois, pour les mêmes motifs, surplombent l'enfant de leur raison et celui-ci ne peut que le reconnaître en grandissant et se rallier à leurs principes. Pauline de Meulan affirme donc avec une tranquille assurance que les parents ne doivent pas s'inquiéter ni réprimer les premiers mouvements de résistance de leurs enfants ; en grandissant, ils se soumettront d'eux-mêmes en reconnaissant la supériorité de leurs parents¹⁵⁷. Elle écrit ainsi :

Ce sentiment d'une indépendance raisonnable, le seul garant de la vertu, naîtra donc naturellement, et de bonne heure, dans le cœur d'un enfant accoutumé à respecter l'autorité et le caractère de ses parents ; (...) en leur obéissant, il pensera n'obéir qu'à la justice, personnifiée pour lui dans la personne de ses parents, et aura pour guide de sa conduite la raison, sans laquelle l'indépendance n'est qu'un vain mot¹⁵⁸.

Les parents sont l'incarnation de la raison, et l'enfant ne peut finalement devenir indépendant qu'en se soumettant à eux. L'indépendance, pour Guizot et Pauline de Meulan, n'est pas un moment de rejet et d'éloignement, mais au contraire le moment où la soumission est devenue si totale que les parents en tant que personnes physiques n'ont plus besoin d'imposer leur volonté, et peuvent à la limite disparaître : l'enfant a fait siens leurs principes, il peut alors devenir indépendant, c'est-à-dire reproduire le modèle parental. Le passage suivant de Pauline de Meulan est peut-être plus révélateur encore :

J'ai cru nécessaire surtout d'accoutumer mes filles à ne pas imaginer qu'elles pussent faire ce que je ne voulais pas ; mais j'ai tâché de leur faire vouloir ce que je voulais. L'habitude a commencé ; l'opinion qu'elles ont de moi fera le reste ; jusqu'à ce que leur raison, à mesure qu'elle s'éclairera, accorde un consentement motivé à chacune des actions que je leur prescris, et qu'elles agissent ainsi librement, sans cesser de faire ce que je veux et ce qu'elles voudront aussi : car, dit Rousseau, *l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite, est liberté*. C'est ainsi que je les aurai fait passer de l'obéissance à l'indépendance, sans changer de guide, puisque la raison leur en aura toujours servi¹⁵⁹.

La notion de « raison » est éminemment ambiguë chez les auteurs des *Annales*, parce qu'elle suppose que les parents éclairés disposent de la raison universelle, de sorte que l'on pourrait traduire le principe rousseauiste de la manière suivante pour l'enfant : l'obéissance à la loi qu'ils m'ont prescrite est liberté. Il est évident que la conception de l'éducation domestique développée ici entretient un lien profond avec la théorie politique du « moment Guizot » étudié par Pierre

¹⁵⁶ Rosanvallon, Pierre, *Le Moment Guizot*, Paris, Gallimard, 1985, p. 87-94.

¹⁵⁷ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. IV, p. 20-22.

¹⁵⁸ *Ibid.*, t. I, p. 85-86.

¹⁵⁹ *Ibid.*, t. I, p. 86.

Rosanvallon¹⁶⁰. Cette idée se retrouve en effet dans *l'Essai sur l'histoire et sur l'état actuel de l'instruction publique en France*, lorsque Guizot écrit que « l'ignorance rend le peuple turbulent et féroce » car « elle en fait un instrument à la disposition des factieux, »¹⁶¹ comme si l'instruction du peuple ne pouvait que le mener à penser que sa soumission au gouvernement est légitime. Les principes du gouvernement ne sont en revanche pas remis en cause. C'est pourquoi, écrit Pauline de Meulan, il faut expliquer la raison d'un ordre aux enfants, mais seulement après qu'ils ont obéi :

L'obéissance est pour les enfants la première conduite de la raison ; c'est sous cette égide qu'elle va se former. (...) Je dois donc d'abord vouloir que mes filles m'obéissent, et ensuite leur donner les moyens d'apprendre qu'il est raisonnable de m'obéir. (...) Elles peuvent donc raisonner, tant qu'il leur plaît, sur ce que je leur ordonne ; elles peuvent même être sûres que je ne me refuserai jamais à leur répondre et à entrer en raisonnement avec elles, pourvu qu'elles aient commencé par obéir¹⁶².

Et pourtant la bonne raison ne doit jamais manquer, et l'enfant doit avoir le sentiment d'accomplir un acte libre en obéissant volontairement¹⁶³.

Le statut de la raison chez Guizot et Pauline de Meulan est à mon sens intéressant dans la mesure où il est producteur d'instabilité : si l'on force l'enfant à obéir sans lui permettre de « raisonner, » alors l'autorité est acceptée de fait. En revanche, si l'enfant est forcé d'obéir, mais se voit donner *ensuite* les moyens de mettre l'injonction en question, alors il y a danger pour l'ordre en place : car si l'on peut discuter des principes, alors pourquoi leur obéir immédiatement ? Et si l'on peut discuter, n'est-ce pas, au fond, parce que les parents peuvent avoir tort ? Mais justement, Guizot et Pauline de Meulan n'envisagent pas qu'ils puissent avoir tort, c'est pourquoi la discussion *a posteriori* avec l'enfant ne peut mener pour eux qu'à la conviction de ce dernier.

Les enfants élevés de cette manière ne peuvent donc que devenir des adultes remplis d'admiration et de reconnaissance envers leurs parents :

Je veux faire remarquer un trait particulier, d'autant plus intéressant pour nous, qu'il se lie de plus près aux résultats de l'éducation que nous venons d'exposer : c'est le respect de Pantagruel pour son père. (...) Et c'est au moment où fermentoient tant d'agitations, où naissoit cette désorganisation sociale, que Rabelais a peint un père élevant son fils avec la bonté la plus facile, le désintéressement le plus parfait ; et ce fils, pénétré pour son père de l'affection la plus tendre, du respect le plus profond, de la reconnaissance la plus vive¹⁶⁴.

L'allusion au trouble social est plus que révélatrice : la bonne éducation est celle qui produit l'identique, et donc l'ordre. En cela, cette pédagogie est éminemment conservatrice ; pourtant, en intégrant des idées des Lumières telles que la liberté et la raison à un système de pensée

¹⁶⁰ Rosanvallon, Pierre, *op. cit.*, 414 p.

¹⁶¹ Guizot, François, *Essai sur l'histoire et sur l'état actuel de l'instruction publique en France*, Paris, Maradan, 1816, p. 5.

¹⁶² Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 78-80.

¹⁶³ *Ibid.*, t. IV, p. 75-76 ; t. VI, p. 144.

¹⁶⁴ *Ibid.*, t. III, p. 10-11.

conservateur, elle porte sans le savoir la possibilité d'une remise en question de l'ordre établi. Le passage suivant de Guizot à propos de l'absence de l'idée de dévouement chez Montaigne, laisse apparaître ce projet de société « libéralo-conservateur » :

Mais s'il n'est pas allé jusqu'à cette haute idée morale, Montaigne s'est incontestablement placé dans la seule route par laquelle on puisse y arriver raisonnablement : on ne se donne que lorsqu'on s'appartient (...) et la morale la plus sublime, lorsqu'elle n'a pas la raison pour base, entraîne plus de maux qu'elle ne fait de bien¹⁶⁵.

L'idée est bien ici de fonder la morale en raison, et exprime la croyance que les mœurs, autrement dit l'ordre chrétien et bourgeois, est effectivement raisonnable et qu'il devrait appliqué à tous. La raison, ou encore l'intériorisation des principes parentaux, a donc pour but la consolidation de la morale telle qu'elle est établie au moment où les auteurs écrivent, ce qui ne les empêche pas de critiquer les anciennes mœurs, comme par exemple le peu de liberté dans l'expression des sentiments familiaux. Le changement, et *a fortiori* le progrès de la liberté est ainsi loué, mais jusqu'à un certain point seulement qui est en fait l'idéal bourgeois de la société au moment où les auteurs écrivent.

On retrouve peut-être ici une trace de l'esprit protestant décrit par Jean-Jacques Goblot, selon lequel « le protestantisme est à la fois l'ami de l'ordre et de la liberté, » dans la mesure où les protestants pensent que la Réforme et les réformes permettent de faire l'économie de la Révolution et de ses débordements¹⁶⁶. La raison chez Guizot et Pauline de Meulan partage sa nature ambiguë avec la conception de la liberté chez les bourgeois et les protestants de la monarchie de Juillet : la raison doit permettre d'asseoir la morale et non de la faire évoluer, de même que la liberté doit exister dans l'ordre établi et non le déranger.

Eduquer une fille : tensions

La petite fille et la femme

¹⁶⁵ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. III, p. 134-135.

¹⁶⁶ Goblot, Jean-Jacques, « Les Mots « protestant » et « protestantisme » sous la Restauration », dans *Civilisation chrétienne. Approche historique d'une idéologie XVIIIème-XXème siècle*, Paris, Beauchesne, 1975, p. 225.

Qu'en est-il à présent de la petite fille chez Guizot et Pauline de Meulan ? De même que, contrairement à la mère, le père n'a que peu de particularités spécifiées, le petit garçon ne fait jamais l'objet de considérations particulières dans les *Annales*. Au contraire, il est intéressant de voir comme le genre féminin est présenté comme un cas particulier face à la normalité constituée par le genre masculin. En effet, l'éducation d'un garçon et celle d'une fille ne doivent pas être essentiellement différentes, car la différence est plutôt de l'ordre de la variation : l'éducation d'une fille est une version singulière de l'éducation modèle à prétention universelle qui est celle de l'individu masculin. Dans un texte bilan dans le dernier numéro des *Annales*, l'auteur anonyme écrit des filles que « c'est en d'autres proportions, la même nature à former, bien que pour des usages différents. »¹⁶⁷ La fille n'en a ainsi pas moins le droit d'être éduquée en tant qu'individu, ce qui est une originalité de cette pédagogie ; l'individu est réellement pour Guizot et Pauline de Meulan le dénominateur commun à l'homme et à la femme.

Cette idée est sans doute à mettre en rapport avec l'idée protestante d'un « individualisme universaliste, » pour reprendre le terme de Jean Baubérot ; contrairement au catholicisme qui assigne aux individus des fonctions fondamentalement différentes dans le groupe, le protestantisme valorise la notion d'humanité en considérant que les différences concrètes existant entre eux ne sont pas fondamentales. Il existe ainsi une « sorte de code égalitaire » chez les protestants, qui place l'appartenance à l'espèce humaine au-dessus de l'appartenance à un groupe social ou généré. Ces différences entre individus se trouvent ainsi relativisées par rapport à la place qu'elles occupent dans la pensée catholique¹⁶⁸. Elles ne disparaissent pas pour autant, puisque dans la pédagogie de Guizot et Pauline de Meulan, là où l'individu masculin ne rencontre *a priori* pas de limites dans son développement autres que celles que lui assigne sa propre personnalité, l'individu féminin se trouve confronté aux bornes de sa féminité.

Avant de se pencher sur l'éducation des filles, il convient donc de s'interroger sur le statut de la femme chez les auteurs des *Annales*. Car c'est le destin social auquel ils vouent l'enfant qui détermine son éducation. Par exemple, la revue publie un article de Friedlander sur l'éducation physique qui fait état de l'usage des pantalons pour petites filles :

Depuis peu on donne aux filles des pantalons qui sont serrés par des coulisses au bas de la jambe : cette mode fait courir et tenir chaudement des parties qui seront dans la suite exposées à l'air : l'usage en est blâmable sous ce rapport (...) la fille, destinée à une vie plus sédentaire, doit préférer tout ce qui favorise le développement du sein et des hanches¹⁶⁹.

¹⁶⁷ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. VI, p. 415.

¹⁶⁸ Baubérot, Jean, *op. cit.*, p. 32-35.

¹⁶⁹ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. II, p. 284.

Si l'usage des pantalons est blâmable selon l'auteur, c'est donc non pas pour des raisons de bienséance qui soumettraient la petite fille aux mêmes règles sociales que la femme, mais parce qu'il se trouve en contradiction avec le rôle que la société lui assigne dans le futur. La petite fille dans les *Annales* n'est pas considérée comme une femme en miniature¹⁷⁰ qui pourrait montrer déjà des signes de féminité dans son caractère, mais comme un être encore a-genré qu'il s'agit de former à un rôle social, déterminé par un sexe et aussi une nature, mais une nature qui ne se révèle qu'à l'adolescence voire à l'âge adulte. Par exemple, Pauline de Meulan admet que les petites filles n'ont pas naturellement plus de goût pour les poupées que pour les jeux de garçons, mais que c'est par l'éducation que l'on développe certains goûts et certaines capacités et que l'on en laisse d'autres de côté. Ainsi écrit-elle :

Celles de nos aïeules les Gauloises qui faisaient tomber sur les Romains des poings lourds comme des catapultes, avaient certainement cultivé par l'usage une sorte de mérite dont je crois que mes filles peuvent bien se passer ; et quoique persuadée qu'en les exerçant à lutter, à sauter, à nager, je pourrais leur donner en ce genre une supériorité assez remarquable, je n'en suis pas tentée le moins du monde. De même, parmi leurs facultés morales ou intellectuelles, il peut s'en trouver dont je ne m'attacherai pas à favoriser le développement : je découvrirais en Sophie le plus beau germe des talents politiques, ou des dispositions à l'éloquence de la tribune, qu'assurément je ne travaillerais pas à les faire prospérer ; et dans le nombre des sentiments élevés que je puis lui inspirer, je ne choisirai pas l'amour de la gloire. Je n'échaufferai pas non plus dans l'âme tendre de Louise les sentiments qui pourraient produire le dévouement à la passion ou l'héroïsme de l'amour¹⁷¹.

Ce qui est intéressant ici est que l'auteur reconnaisse que non seulement la force physique mais aussi des qualités morales telles que le talent politique ou l'amour de la gloire, qualités masculines, ne sont pas *a priori* absentes chez les filles. La part de construction de l'identité genrée est donc assumée par Guizot et Pauline de Meulan. Contrairement au petit garçon, la petite fille n'a donc pas uniquement son propre individu pour fin, mais a aussi sa nature particulière de femme et son destin social pour guider le parent dans son éducation.

La nature féminine chez Guizot et Pauline de Meulan, sans doute comme chez la quasi-totalité des auteurs de leur temps¹⁷², est avant tout caractérisée par sa faiblesse et par sa sensibilité. C'est à cause de cette nature que les femmes se trouvent socialement soumises aux hommes. Pauline de Meulan fait en effet dire à la femme des *Lettres de famille* :

Je lui demande à mon tour s'il croit par hasard que nous ayons été réduites à main armée, ou par quelque autre moyen violent, ou qu'en habituant les femmes à la soumission, on les dresse, comme les chiens qui dansent, à un métier pour lesquelles elles n'étaient pas faites. Si la sujétion et la dépendance sont devenues notre condition ordinaire, c'est qu'apparemment elles conviennent à notre nature¹⁷³.

¹⁷⁰ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. IV, p. 80 ; p. 264.

¹⁷¹ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. I, p. 341-342.

¹⁷² Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 80-86.

¹⁷³ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. I, p. 332-333.

La soumission sociale de la femme à l'homme est donc, pour Guizot et Pauline de Meulan, justifiée par la nature des choses. C'est pourquoi, poursuit-elle :

Il ne nous est pas nécessaire d'aller apprendre au loin ce qui se passe dans la maison, puisque c'est à la maison que nous resterons ; (...) Il est bon que nous nous sentions plus aptes aux choses du dedans qu'à celles du dehors, que la conscience de notre incapacité nous inspire une sorte de crainte sur ce monde extérieur qui nous appelle à la liberté et à l'action. (...) plus vives que constantes, sans l'éducation, qui, comme les petits souliers des Chinoises, nous rend inhabiles à nous porter au dehors, elles [l'imagination et la volonté] nous jetteraient souvent dans des entreprises aussi disproportionnées à la force de notre esprit, ou à l'énergie de notre caractère, qu'à la vigueur de nos muscles ; et la plupart d'entre nous useraient en peu d'années d'une existence sans résultats cette provision, petite en tout genre, qui nous a été donnée pour l'appliquer avec économie à des soins doux et tranquilles, loin des rudes travaux du corps et des trop grands ébranlements de l'esprit¹⁷⁴.

La comparaison de l'éducation avec les « petit souliers des Chinoises » est révélatrice : l'éducation des filles doit contenir leurs élans dans l'espace domestique car leur faiblesse naturelle les menace d'épuisement, voire de mort dans le monde extérieur violent. La nature féminine ne manque donc pas d'élans, mais de force vitale ; or la femme est pour Guizot et Pauline de Meulan un être naturellement encore plus sensible que l'homme, et cette hypersensibilité a une cause physique, une « singulière susceptibilité d'organes »¹⁷⁵ d'après Pauline de Meulan.

C'est pourquoi l'éducation des deux genres doit être en cela différenciée : « Il faut fixer les principes et diriger les passions des hommes ; pour les femmes, le point le plus important est de régler leurs affections¹⁷⁶. » En effet, les affections sont d'autant plus dangereuses chez les femmes qu'elles sont destinées à une vie sédentaire, calme, voire ennuyeuse. Il existe en effet chez Pauline de Meulan une véritable reconnaissance de la triste condition des épouses et des mères au foyer. Elle écrit par exemple que le travail des mains « a aidé plus d'une femme à supporter sans impatience l'oisiveté d'un mari, les longues heures à passer auprès d'un parent infirme ou exigeant. »¹⁷⁷ Le mari des *Lettres de famille*, citant les mots de sa femme, admet également que l'état d'épouse et de mère ne soit pas des plus faciles :

Pour demeurer femmes, il vous faut reconnaître des liens, des gênes ; et en acceptant une idole d'époux et des marmots d'enfants, vous avez coupé court à toute indécision sur vos devoirs¹⁷⁸.

Rejoignant sur le thème du mauvais mariage d'autres auteurs tels que Diderot dans les *Lettres à Sophie Volland*¹⁷⁹ ou dans *Sur les femmes*¹⁸⁰, Marivaux dans *Le Jeu de l'amour et du hasard*¹⁸¹ et

¹⁷⁴ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. II, p. 128-130.

¹⁷⁵ *Ibid.*, t. I, p. 336.

¹⁷⁶ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 32-33.

¹⁷⁷ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. I, p. 352.

¹⁷⁸ *Ibid.*, t. I, p. 263-264.

¹⁷⁹ Lettre de Diderot à Sophie Volland, 12 Septembre 1761, citée dans Sonnet, Martine, « Les Leçons paternelles » dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 275.

répandu aussi dans la culture populaire¹⁸², Pauline de Meulan reconnaît que le destin social réservé à la femme est contraignant. Le mari, en particulier, peut s'avérer difficile, immoral ou tyrannique.

Une femme qui lit des romans d'amour ou des contes exaltant l'imagination a alors toutes les chances de vouloir s'évader de cette vie fade et monotone. Pauline de Meulan produit ainsi dans les *Annales* une critique virulente d'un recueil de contes intitulé *Contes à ma fille*, par un certain M. Bouilly¹⁸³. Elle fustige d'abord le fait que l'auteur présente de jeunes héroïnes accomplissant de bonnes actions, mais les cachant à leurs parents et recevant malgré tout des récompenses matérielles et de la reconnaissance sociale à la fin de l'histoire. Pauline de Meulan critique particulièrement deux aspects de ces contes : le secret envers les parents, qui est, on l'a vu, impensable dans sa pédagogie, et la dimension publique de la vie de ces jeunes filles. Elle s'indigne ainsi :

C'est donc toujours en public qu'on nous montre ces jeunes filles de douze ou treize ans ; (...) J'ignore s'il est possible de présenter le monde à des jeunes personnes d'une manière plus fautive et plus dangereuse. Je ne voudrais assurément pas qu'à dix ou douze ans on leur mît entre les mains des romans d'amour ; mais peut-être auraient-ils à cet âge moins d'inconvénients que les contes d'un genre pareil. (...) Si une jeune fille tire de là un précepte, c'est qu'il faut rester jolie le plus qu'on peut. Mais ce qu'elle en tirera, ce sera un aliment pour les rêveries qui commencent à l'occuper ; (...) Cette vanité qui la livrera peut-être un jour aux désordres qu'entraîne le goût du luxe, qui la laissera sans force contre l'éclat d'un homme à la mode ou d'un homme puissant, est la même qui remplit déjà sa jeune tête de chimères, et qui, combinée avec cette disposition romanesque qui commence à s'emparer de son esprit, avec ce besoin de mouvement qui agite toute son existence, l'entraîne en imagination vers ce qui l'éloigne le plus du cours ordinaire de la vie et de l'état auquel elle est destinée¹⁸⁴.

Présenter la vie à la jeune fille comme une succession de fêtes où il convient de briller revient à fausser la vision de leur avenir. C'est pour cette même raison que la mère du « Journal » rassure son mari en écrivant qu'elle ne compte pas mener souvent ses filles au spectacle. Elle dit en effet :

Je désire qu'elles trouvent, dans le cours ordinaire de leur vie, de quoi s'occuper et s'amuser assez pour ne pas sentir ce besoin d'émotions extérieures, qui naît d'un trop grand ébranlement donné à l'âme ou du vide de l'esprit¹⁸⁵.

Cette conception de la lecture est très loin d'être originale, et laisse penser que Pauline de Meulan n'est pas complètement en désaccord avec une éducation tendant à faire des filles des oies blanches au comportement régi par la pudeur et l'ignorance de tout ce qui touche au corps¹⁸⁶. Elle

¹⁸⁰ Cité dans Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 363.

¹⁸¹ Cité dans Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 70.

¹⁸² *Ibid.*, p. 51.

¹⁸³ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 184.

¹⁸⁴ *Ibid.*, t. I, p. 187-189.

¹⁸⁵ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. II, p. 103.

¹⁸⁶ Corbin, Alain, « Le Secret de l'individu », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle, *op. cit.*, p. 415 ; Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 91.

écrit en effet qu'il est bon de maintenir les filles dans l'ignorance de certaines choses, c'est-à-dire essentiellement de celles qui concernent le sexe, car leur candeur les rend plus difficilement accessibles aux séducteurs qui, les effarouchant du moindre propos galant, n'auront jamais la patience de faire leur conquête par une approche plus lente et raffinée¹⁸⁷. Ce qui, en revanche, est original¹⁸⁸ chez Pauline de Meulan, est qu'elle n'interdit pas les tragédies classiques et la poésie non religieuse à ses filles ni ne prétend les édulcorer. En effet, écrit-elle, les passions violentes représentées ne signifient quelque chose que pour ceux qui les ont vécu, et sont donc infiniment moins dangereuses pour de jeunes filles que les pièces de Marivaux, par exemple, traitant de l'amour naissant et bien plus proches de leur situation réelle¹⁸⁹. Ces émotions « extérieures » risquent alors de pousser la femme à chercher son bonheur précisément hors du foyer et des voies tracées par ses parents, et donc de manière artificielle et illusoire, puisque la vocation naturelle de la femme est d'être épouse et mère.

C'est pourquoi, comme on va le voir, la lecture peut avoir un statut positif à certaines conditions. Pauline de Meulan écrit par exemple :

Le goût de la lecture la préservera aussi du vide et de la langueur de l'âme, si dangereux dans la jeunesse. (...) En rendant le mouvement à notre esprit, elle allège le poids de la vie, qui n'est jamais lourde que parce que nous ne savons pas la porter, et il est rare que l'imagination ne sorte pas active et calme d'une lecture commencée dans la paresse¹⁹⁰.

Les lectures sérieuses sont ainsi recommandées car elles occupent l'esprit féminin au lieu de le laisser vagabonder dangereusement ou languir, ce qui revient à peu près à la même chose. La vie ennuyeuse et languissante est en effet le pendant d'une imagination incontrôlée. Les femmes aussi connaîtraient-elles leur mal du siècle ? Au contraire, la bonne imagination se porte tranquillement sur les choses de la vie quotidienne et est productive dans le domaine domestique. C'est pourquoi les lectures doivent être, bien entendu, choisies par les parents pour leurs filles :

Il est impossible que ce ne soit pas souvent là l'effet de cette sensibilité oiseuse qu'excitent en nous des récits de maux imaginaires ou éloignés de notre portée, dont par conséquent nous ne pouvons adoucir le sentiment par l'activité que nous pourrions mettre à les soulager. Aussi éviterai-je le plus longtemps que je pourrai pour mes filles, les histoires tristes et attendrissantes. Je leur veux une sensibilité non pas rêveuse, mais active, en qui le sentiment de la douleur fasse naître aussitôt le besoin de courir au remède, et éveille presque en même temps le chagrin de voir souffrir et le plaisir de soulager¹⁹¹.

¹⁸⁷ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. IV, p. 268-273.

¹⁸⁸ Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 123-126.

¹⁸⁹ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. IV, p. 86-88.

¹⁹⁰ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. II, p. 14.

¹⁹¹ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. II, p. 21-22.

Dans cette perspective, la pédagogie des *Annales* rejoint l'idée largement répandue selon laquelle la lecture incontrôlée peut être dangereuse¹⁹² : une fois mariée, une femme habituée aux grandes émotions par de mauvaises lectures ou des spectacles est non seulement malheureuse mais encore inapte à remplir ses devoirs moraux. Pauline de Meulan écrit ainsi qu'une telle femme ne sait soutenir son mari que dans les situations extrêmes et est inutile le reste du temps :

Etes-vous atteint d'une grande affliction ? Vous la voyez accourir ; nul ne vous plaindra avec plus de sincérité, ne vous servira avec plus de zèle, ne saura peut-être même vous consoler avec plus de douceur (...) véritable héroïne de la sensibilité, il ne lui manque aussi que les *moindres vertus*, ces vertus de tous les jours, ces vertus de femme, d'usage seulement dans la maison. Elle ne sait ni soigner un léger goût, ni plaindre ou épargner un moment d'humeur ; elle ignore ou ne regarde pas cette multitude de sentiments légers et déliés dont se compose le tissu de la vie ; ou, si elle y porte ses regards, c'est avec cette attention inquiète qui y démêle les plus légères irrégularités pour s'en faire une blessure. Dès lors, plus un geste, un mot, un coup d'œil qui n'ait sa signification et son importance, pas un différend qui n'amène une scène. Il faut qu'elle languisse auprès de vous, ou qu'elle en tire ces émotions sans lesquelles elle ne sent pas son existence : la sécheresse de l'égoïsme ou l'agitation de la passion, c'est là, dans la vie habituelle, tout ce qu'on peut attendre d'elle¹⁹³.

Si donc la sensibilité ne peut et ne doit pas être supprimée en tant qu'élément constitutif de la nature féminine, elle ne doit du moins pas être excitée, de sorte que la vie courante suffise à l'alimenter. A quoi la jeune fille et la femme doivent-elles alors passer leurs journées une fois leurs devoirs légitimes accomplis ?

L'activité féminine : entre leurre et émancipation

L'étude est, pour Pauline de Meulan, une de ces occupations respectables auxquelles une femme a le droit de se livrer. Cependant, le statut de l'instruction est double : d'un côté, il sert à occuper les femmes et à détourner leur esprit de pensées qui pourraient troubler l'ordre établi. En effet, la pédagogue écrit que « c'est l'ennui bien plus que le goût du plaisir qui précipite les femmes dans la dissipation, et qu'en préservant mes filles du danger de s'ennuyer, je les préserve de celui de s'amuser trop. »¹⁹⁴ Elle poursuit ailleurs :

Une occupation désintéressée telle que l'étude, qui nous détache entièrement de nous-mêmes, et nous sépare momentanément de tous les détails de notre propre existence, est sans doute le meilleur préservatif qu'on puisse donner à une femme contre les inconvénients de cette vivacité avec laquelle elle se portera, si on la laisse faire, toute entière hors d'elle-même, prête à livrer son imagination, son âme, toute son existence à tout objet capable d'employer cet excédent de facultés que sa situation

¹⁹² De Giorgio, Michela, « La bonne catholique » dans Fraise, Geneviève, et Perrot, Michelle (dir.), *op. cit.*, p. 217 ; Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 122.

¹⁹³ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. II, p. 80-81.

¹⁹⁴ *Ibid.*, t. II, p. 147.

laisse inutile. L'étude ne livre à des objets étrangers que son esprit, qui est la seule chose dont une femme puisse disposer¹⁹⁵.

L'instruction féminine serait donc un leurre, moins destiné à faire penser les femmes qu'à les en empêcher. Face à un oncle qui craint qu'elle fasse de sa fille une pédante, la mère répond qu'elle « se borne à satisfaire (...) aux besoins d'un esprit actif et dont l'activité mal employée pourrait devenir dangereuse. »¹⁹⁶

L'instruction joue également un rôle social, à savoir celui de distinguer les femmes de la bourgeoisie et de la noblesse des femmes du peuple, et le fait qu'elles ne soient jamais amenées à utiliser ses connaissances ne les rend pas moins indispensables. De nouveau, on peut se référer à *l'Essai sur l'histoire et sur l'état actuel de l'instruction publique en France*, dans lequel Guizot écrit de l'éducation secondaire, définie comme un enseignement des « principes de la raison et du goût, la connaissance des langues savantes qui nous en ont conservé les vrais modèles, l'histoire, la littérature nationale, et les éléments des sciences exactes et naturelles, » qu'elle est nécessaire notamment aux « hommes destinés à avoir du loisir et de l'aisance, » car les lumières « doivent nécessairement accompagner la supériorité du rang ou de la fortune. Sans elles, cette supériorité serait méconnue, et n'obtiendrait aucun crédit. »¹⁹⁷ Bien que Guizot ne fasse pas explicitement allusion aux femmes, elles se trouvent exactement dans la situation des hommes dont il parle. La confirmation que Guizot inclut les femmes de la bourgeoisie dans cette catégorie se trouve dans le programme d'instruction féminine que Pauline de Meulan dresse de son côté :

Tandis que les progrès de la société augmentent et compliquent les devoirs des hommes, ceux des femmes, renfermés dans l'intérieur de leur famille, doivent nécessairement rester dans les bornes que leur a d'abord données la nature. Ce que peuvent y ajouter les convenances d'état et la nécessité de ne pas ignorer ce que tout le monde sait, ne sera jamais au-dessus de l'intelligence et de l'application de la petite fille la plus ordinaire. Une connaissance nette, mais générale, de l'histoire et de la géographie, où je fais entrer, comme de raison, celle de la sphère ; quelques notions d'histoire naturelle suffisantes pour qu'elle ne reste pas dans l'ignorance sur les phénomènes qui se présentent habituellement à ses regards, et sur la nature des choses dont elle a journellement à faire usage ; l'étude d'une langue étrangère, ce que je regarde comme le meilleur moyen de bien apprendre la sienne ; une idée de notre littérature en général, et la lecture de nos auteurs classiques ; l'habitude d'écrire purement, une mémoire exercée à apprendre des vers, et des essais de musique et de dessin, que l'on poursuivra plus ou moins, selon la disposition de l'enfant, voilà ce qui peut sans peine se placer ensemble ou successivement dans les seize heures de la journée, durant les dix ou douze années au moins que dure l'éducation d'une jeune fille. Je n'y fais pas entrer comme étude, quoiqu'enseignée par un maître, la danse, qui n'est au bout de six leçons qu'un exercice, ni les ouvrages d'aiguille, dont une jeune fille, à douze et treize ans, commence à occuper volontairement son loisir. (...) Ce qui, par de là, pourra être

¹⁹⁵ *Ibid.*, t. III, p. 84.

¹⁹⁶ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. III, p. 80-81.

¹⁹⁷ Guizot, François, *Essai sur l'histoire et sur l'état actuel de l'instruction publique en France*, Paris, Maradan, 1816, p. 1-3.

ajouté à leur instruction, dépendra de leur goût et de leurs dispositions ; mais je me croirai, je l'avoue, obligée de favoriser ce goût, de cultiver ces dispositions partout où je pourrai les apercevoir¹⁹⁸.

Que la jeune fille n'ait jamais usage d'une langue étrangère, par exemple, ne doit pas dissuader de la lui apprendre. Cette conception de l'instruction féminine diffère de l'idée répandue selon laquelle les filles ne doivent apprendre que ce qui leur servira dans leur vie quotidienne pratique¹⁹⁹ et a pour résultat un niveau médiocre d'instruction²⁰⁰. Ce qui s'ajoute à une instruction catholique classique est encore l'enseignement de l'Histoire et de la Géographie²⁰¹.

Mais en instruisant la jeune fille, on la préserve également de la superficialité et de la légèreté qui sont les fléaux féminins redoutés par la bourgeoisie. La mère des *Lettres de famille* adresse ainsi des recommandations à sa fille de quinze ans sur les jeunes hommes :

Il est même assez probable que ta gaieté les attirera ; les jeunes gens, même sérieux, aiment à se divertir un moment, en passant, des enfantillages d'une jeune fille qui rit de tout ; mais comme ils ne t'aborderont que dans cette intention, ils ne t'adresseront jamais un mot qui ait le sens commun, et ne penseront à toi que comme à une petite étourdie assez amusante, à qui l'on va dire des riens quand on n'a pas mieux à faire²⁰².

L'instruction peut également permettre d'attirer un homme sérieux susceptible de rendre heureuse la jeune fille, contrairement à une éducation reposant uniquement sur les arts d'agrément et d'économie domestique ; cette critique se retrouve également chez Hannah More et Mary Wollstonecraft²⁰³, deux pédagogues anglaises lues par Pauline de Meulan. L'instruction a donc une valeur dans la formation préconjugale de la personnalité féminine dans la mesure où elle rend possible une communication profonde entre époux. En cela, Pauline de Meulan rejoint l'idée exprimée par Guizot selon laquelle « tout ce qui est connaissance et savoir est également fait pour nous *humaniser*, pour nous polir, »²⁰⁴ c'est-à-dire pour former l'être humain au-delà de son sexe et non l'homme viril seulement.

On sait que la Réforme a été favorable à l'instruction des filles, ne serait-ce que dans la mesure où les filles protestantes ont le même droit au salut que les garçons et doivent pour cela apprendre comme eux à lire la Bible²⁰⁵, bien que cette égalité spirituelle n'implique pas l'égalité

¹⁹⁸ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. III, p. 82-84.

¹⁹⁹ Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 30.

²⁰⁰ Lejeune-Resnick, Evelyne, « L'éducation domestique... », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 1992, p. 53.

²⁰¹ Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 18.

²⁰² Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. II, p. 348.

²⁰³ Hivet, Christine, « Mary Wollstonecraft, Hannah More et l'éducation des filles en Angleterre à la veille de l'ère victorienne », dans Hecquet, Michèle (dir.), *L'Éducation des filles au temps de George Sand*. Arras, Artois presses université, 1998, p. 132.

²⁰⁴ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. I, p. 291.

²⁰⁵ Mayeur, Françoise, *op. cit.*, p. 16.

sociale²⁰⁶ ; les plus grandes résistances à l’instruction féminine sont au contraire venues de l’Eglise catholique²⁰⁷. C’est pourquoi, d’après Janine Garrisson, la protestante se distingue généralement de la catholique par une culture plus importante et par un esprit plus critique et plus libre²⁰⁸. Pour les protestants, l’instruction est même vénérée en soi car elle permet l’acquisition d’une forme d’excellence.²⁰⁹

Mais si la mère des *Lettres de famille* se sent obligée de cultiver chez sa fille le goût de l’étude au-delà du strict nécessaire, c’est également parce que cette occupation peut lui apporter du bonheur sans danger en tant que femme mariée :

Aussi, le genre de lecture que je vous indique n’a-t-il pour objet que d’éveiller par degrés, chez Emeline, le goût des occupations de l’esprit. Dans quelque situation qu’elle soit ensuite appelée à le porter, quel que soit l’usage auquel elle voudra s’appliquer, il ennoblira sa vie, calmera ses peines, ou deviendra un des principaux éléments de son bonheur²¹⁰.

L’étude est chez Pauline de Meulan une sorte de compromis entre son libéralisme qui veut émanciper la femme en esprit et son conservatisme qui veut la maintenir socialement et physiquement sous la domination de l’homme. Comme chez les catholiques, l’étude est un « facteur de moralisation, »²¹¹ mais pas seulement : l’instruction, comme forme augmentée et approfondie de l’étude, peut donc être plus qu’une illusion et constituer un véritable loisir licite pour les femmes, voire même les rendre heureuses. Cette idée, favorable à une instruction la plus poussée possible des filles, est hautement originale pour l’époque²¹². En effet, Pauline de Meulan écrit, que le but de l’éducation d’une jeune fille n’est pas le mariage en soi, mais son bonheur dans le mariage²¹³, et Guizot confirme ailleurs que le mariage n’est nullement la première destination de la petite fille qui a avant tout pour but son propre individu²¹⁴. Même si le mariage reste une obligation sociale incontournable pour la jeune fille²¹⁵ et s’il s’agit donc toujours de lui « faire accepter de bon gré le destin qu’on lui assigne »²¹⁶, la distinction est loin d’être anecdotique. Rares

²⁰⁶ Hall, Catherine « Sweet Home », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle, *op. cit.*, p. 53-54.

²⁰⁷ Hecquet, Michèle, « Introduction », dans Hecquet Michèle (dir.), *op. cit.*, p. 12.

²⁰⁸ Garrisson, Janine, *op. cit.*, p. 149-151.

²⁰⁹ Garrisson, Janine, *op. cit.*, p. 117-118.

²¹⁰ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. II, p. 20.

²¹¹ Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 23.

²¹² *Ibid.*, p. 23.

²¹³ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. VI, p. 270.

²¹⁴ *Ibid.*, t. IV, p. 216.

²¹⁵ Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 123.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 10.

sont les pédagogues qui écrivent noir sur blanc que le but de la vie féminine est son bonheur individuel²¹⁷.

Certes, ce dernier ne doit pas se faire au détriment de certaines conditions déterminées par la société ; par exemple, la jeune fille pourra s'instruire comme un homme, à condition qu'elle reste modeste. « Elle ne sera pas pédante en sachant le grec, si elle sait aussi qu'une femme peut très bien apprendre le grec pour son plaisir, mais qu'il n'importe à personne qu'elle sache ou ne sache pas le grec, »²¹⁸ écrit Pauline de Meulan pour contrer les attaques contre le pédantisme féminin considéré comme contre-nature²¹⁹. La femme a ainsi le droit de s'instruire mais pas d'en tirer le même orgueil qu'un homme. De plus, il ne faut pas que le goût de l'étude empiète sur ses devoirs d'épouse et de mère :

L'étude, d'ailleurs, n'est pas la destination ordinaire de la vie d'une femme ; il faut éviter qu'elle n'en devienne le premier besoin, ce qui pourrait arriver, si elle s'y livrait non par un penchant naturel à s'occuper, mais par un attachement exclusif à telle ou telle partie. Il ne serait pas trop sûr qu'un tel attachement pût être surmonté par celui qu'inspireroient *une idole d'époux et des marmots d'enfants*, ou qu'il lui laissât du moins quelque goût pour les soins qu'ils pourroient exiger. Je veux que celle de mes filles à qui les occupations de l'esprit auront offert le plus d'attrait et de plaisir, les puisse quitter, je ne dis pas avec courage, mais naturellement, et par penchant, pour la plus *bête* des occupations que lui donneront les devoirs que j'espère qu'elle aura un jour à remplir. Je veux la voir aussi occupée, aussi animée au perfectionnement d'un bégain ou d'une brassière qu'à la traduction d'un passage difficile ou à la discussion d'un point d'histoire, ou d'un jugement de goût ; (...) Mon ami, tout ce que je demande pour elles à l'instruction, c'est un intérêt capable de remplir les vides que leur situation pourrait laisser dans leur existence ; qui ne cède, s'il est possible, qu'aux devoirs naturels, aux intérêts légitimes, et ne leur résiste jamais²²⁰.

En reconnaissant que l'instruction présente un attrait incomparable aux occupations quotidiennes d'une femme, Pauline de Meulan ne va pas toutefois jusqu'à lui prêter un caractère subversif. Au contraire, elle pense comme Hannah More que l'instruction peut très bien coexister avec le système patriarcal²²¹. Elle croit en effet disposer de l'arme appropriée contre ce danger qui est, comme on le verra, le devoir. Pourtant, en encourageant une instruction féminine quasiment illimitée, il me semble que cette pédagogie joue bien un rôle subversif. L'instruction est en effet subversive dans la mesure où des femmes qui se sentent intellectuellement égales aux hommes risquent de devenir mécontentes de leur sort²²² et où elle donne accès à des métiers tels que ceux d'institutrice ou d'écrivain, qualifiés d'« émancipateurs » par les auteurs de *De la pucelle à la*

²¹⁷ *Ibid.*, p. 41.

²¹⁸ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. III, p. 88.

²¹⁹ Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 32.

²²⁰ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. III, p. 90-91.

²²¹ Hivet, Christine, « Mary Wollstonecraft, Hannah More et l'éducation des filles en Angleterre à la veille de l'ère victorienne », dans Hecquet, Michèle (dir.), *op. cit.*, p. 132-143.

²²² Mayeur, Françoise, *op. cit.*, p. 72.

*minette*²²³. Comme l'écrit Christine Hivet d'Hannah More, Pauline de Meulan veut en quelque sorte « la fin sans les moyens, » c'est-à-dire conserver un système où les femmes sont soumises mais sans se donner les moyens de les soumettre effectivement, c'est-à-dire en leur refusant l'instruction²²⁴. Pauline de Meulan ne paraît pas mesurer ce danger, ou semble du moins le considérer comme moindre que celui de l'ennui.

En effet, au-delà des bonnes lectures, c'est l'activité en général qui est valorisée par rapport à la rêverie, et fait figure de remède à l'ennui de la vie féminine. Guizot et Pauline de Meulan n'attendent donc pas de la femme la passivité, comme la plupart de leurs contemporains, pour la plupart catholiques. Michelle Perrot fait en effet remarquer que la littérature éducative protestante est « propice aux initiatives » et « contraste avec la soumission et la passivité, qualités d'une féminité de renoncement et d'attente, prêchées aux demoiselles catholiques. »²²⁵ Dans le cas de Guizot, il est probable que l'image de sa mère ait influencé sa conception de la féminité active : fille d'un pasteur au Désert où les femmes jouaient un rôle de résistance et de transmission de la foi en mettant en application la doctrine du sacerdoce universel dans leur famille et en prenant les décisions importantes en cas de disparition du mari²²⁶, puis ayant elle-même partagé avec son mari une vie de persécution sous la Terreur²²⁷, elle a sans doute renforcé en lui la croyance selon laquelle les femmes sont tout aussi capables d'activité que les hommes. Pour les auteurs des *Annales*, la passivité, qui fait naturellement partie de la nature féminine mais rend la femme victime de ses affections, doit être combattue. En effet, poursuit Pauline de Meulan, « une forte émotion satisfait à la fois et notre besoin d'occupation, et cette paresse qui fait que nous voulons, non pas *nous occuper*, mais *être occupés* ; (...) une émotion nous porte pour ainsi dire, elle nous fait avancer sans remuer les jambes. »²²⁸

Mais il ne s'agit pas de pousser les femmes à n'importe quelle activité, car l'activité proprement féminine doit être uniquement tournée vers le bien-être des autres. C'est ainsi dans une active abnégation que la femme doit passer ses journées. Mais Pauline de Meulan recommande aussi aux mères de transmettre à leurs filles un savoir pratique destiné à la bonne gestion du foyer :

Moi, et beaucoup de femmes de mon âge, avons appris fort naturellement que nous pouvions être propres à ces occupations comme à d'autres ; mais on n'a pas tous les jours un aussi grand événement

²²³ Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 191.

²²⁴ Hivet, Christine, « Mary Wollstonecraft, Hannah More et l'éducation des filles en Angleterre à la veille de l'ère victorienne », dans Hecquet, Michèle (dir.), *op. cit.*, p. 142-143.

²²⁵ Perrot, Michelle, « Avant-propos », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 2000, numéro 146/1, p. 12.

²²⁶ Garisson, Janine, *op. cit.*, p. 147 ; p. 151.

²²⁷ Pouthas, Charles-Hippolyte, *Une famille de bourgeoisie française de Louis XIV à Napoléon*, Paris, F. Alcan, 1934, p. 11-16.

²²⁸ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. II, p. 78.

qu'une révolution pour secouer les idées et remettre les choses à leur place. Il est resté de celle-ci une disposition plus générale qu'autrefois à unir pour les jeunes filles les connaissances économiques aux connaissances libérales²²⁹.

Cette alliance des travaux pratiques à l'étude est typique de l'éducation féminine systématisée pour les jeunes bourgeoises dans la suite du XIXe siècle, mais est rare chez les pédagogues issues de la noblesse comme l'est Pauline de Meulan. Le traumatisme que la Révolution lui a causé en la laissant avec sa famille dans une situation précaire se retrouve dans son œuvre lorsqu'elle écrit : « Je suis sûre que plusieurs femmes ont appris pour la première fois, dans la révolution, que ce n'était pas une chose impossible que d'aller en fiacre ou à pied, et bien d'autres choses encore. »²³⁰ En cela, on peut avancer que la Révolution a joué en faveur d'une image de la femme active et responsable, débrouillarde et, si nécessaire, indépendante. Indépendante et sachant se servir de ses mains²³¹, comme une protestante au Désert, en somme. En cela, la femme ruinée par la Révolution comme la protestante persécutée peuvent être amenées à assumer leurs fonctions féminines avec une forme d'héroïsme²³² qui se retrouvera dans les écrits d'Henriette.

Pauline de Meulan développe cette idée dans un autre passage très intéressant :

Mes enfants ne seront que des femmes, mais les femmes aussi ont leurs jours de bataille. Rien ne les assure contre la nécessité de déployer à un moment donné le courage ou la résolution les plus contraires aux habitudes dont on leur fait d'ordinaire un mérite et un devoir. Dans les chances les plus communes de la vie, une femme peut être appelée à prendre, en l'absence de son mari, un parti prompt et décisif sur une affaire importante ; elle peut avoir à soutenir le poids des embarras de fortune de sa famille, à se démêler par son activité d'une situation fâcheuse, à l'ennoblir par son courage ; son malheur peut la réduire à se trouver le seul appui de ses enfants ; elle peut être obligée de défendre leur bien contre les prodigalités d'un père dérangé, leur morale contre ses exemples. Et qui sait s'il ne lui faudra pas soutenir la vertu de son mari contre les tentatives trop séduisantes de la fortune, ou prévenir les suites d'une faute, ou préserver sa considération dans le monde des effets d'un revers mérité ? Ce sera du sein d'une vie toute réglée par les devoirs de la soumission et de la réserve, qu'elle pourra quelquefois être appelée tout d'un coup à l'exercice des qualités les plus actives : où la trouverait-elle, si son mérite consistait en habitudes ? Je veux, quand j'imposerai à Louise la loi du silence qui conviendra un jour à son âge, qu'elle en connaisse assez bien les raisons pour ne pas hésiter à le rompre, tout en rougissant de son courage, lorsqu'elle entendra porter un jugement trop sévère sur une amie, ou représenter faussement une action innocente²³³.

Les situations exceptionnelles peuvent donc conduire la jeune fille à transgresser avec raison les convenances qui veulent qu'une femme garde le silence ou soit soumise à son mari. Deux éléments sont contradictoires dans ce texte : l'auteur dote en effet la transgression d'une valeur positive lorsqu'elle est accomplie avec raison, et pourtant la rougeur de Louise montre le malaise que les parents doivent malgré tout lui apprendre à ressentir lors d'un tel acte de rébellion, même s'il est

²²⁹ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. I, p. 350.

²³⁰ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. I, p. 353.

²³¹ Garrisson, Janine, *op. cit.*, p. 143.

²³² *Ibid.*, p. 147.

²³³ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. I, p. 78-79.

justifié. Les convenances gardent donc en quelque sorte la primauté sur la raison de la jeune fille qui ne doit intervenir que dans des moments très particuliers.

La pédagogie de Pauline de Meulan contient donc un germe d'insoumission dans la mesure où elle donne aux jeunes filles les moyens intellectuels et moraux de transgresser les cadres institués, mais sans pour autant faire disparaître ces derniers. C'est là reconnaître un demi-droit à l'insubordination, et ce qui l'autorise demeure finalement la loi parentale en tant qu'elle est raisonnable et donc supérieure aux convenances sociales arbitraires. On ne peut donc pas parler d'une éducation émancipatrice, mais il ne faudrait pas nier non plus la part d'ambiguïté qu'elle présente. D'un autre côté, dans la tradition chrétienne dont les deux auteurs sont issus et peut-être plus encore dans la tradition protestante, l'attachement au texte biblique ne permet pas de penser une véritable émancipation de la femme, compte tenu des nombreux passages où la soumission de la femme à l'homme est exigée, par exemple chez Paul, dans la première lettre aux Corinthiens ou encore celle à Timothée. On trouve ainsi dans la Bible « que Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef de Christ, » ou encore le passage suivant :

Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de prendre de l'autorité sur l'homme ; mais elle doit demeurer dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite ; Adam n'a pas été séduit, mais la femme, séduite, s'est rendue coupable de transgression. Elle sera néanmoins sauvée en devenant mère, si elle persévère avec modestie dans la foi, l'amour, et dans la sainteté²³⁴.

De nouveau le révolutionnaire se cache sous le conservateur, ou l'inverse. Ce n'est qu'en tenant compte de cette double dimension que l'on pourra comprendre, me semble-t-il, la femme qu'est devenue Henriette.

Une personne à part entière ?

Un être faible et sensible, mais formé à l'activité et à la tranquille acceptation de son destin naturel et social, telle est à grands traits la femme chez Guizot et Pauline de Meulan, et tel est donc l'horizon vers lequel doit tendre l'éducation de la petite fille. Mais la petite fille n'est pas une femme, et dans un premier temps donc elle a le droit, comme son frère, d'être considérée comme un individu original à développer. Pauline de Meulan écrit ainsi :

Vous l'avez toujours pensé comme moi, mon ami ; nulle position spéciale, pourvu qu'elle soit conforme à la morale et à l'ordre naturel des choses, ne peut exiger d'annihilation d'aucune de nos facultés. Nous sommes appelés à user de tout ce que nous sommes dans tout ce que nous faisons, et la

²³⁴ Cité dans Crété, Liliane, *Le Protestantisme et les femmes : aux origines de l'émancipation*, Genève, Labor et fides, 1999, p. 20.

situation qui nous défendrait l'usage constant de notre raison, de notre fermeté, l'attachement à certains principes, serait certainement fausse et répréhensible. Cela ne peut arriver à une femme, à moins que son mari ne se trouve être un malhonnête homme ; et, dans ce cas, il faudra bien qu'elle sache résister à ce qu'il voudra exiger d'elle²³⁵.

La petite fille a donc le droit, en tant qu'individu humain, de se forger son propre caractère et ses propres principes, et en tant que femme elle ne devra pas céder face à un mari avec lequel elle, c'est-à-dire ses parents, se trouverait en désaccord. L'individu féminin obtient ainsi paradoxalement par la conformité aux principes parentaux une plus grande autonomie vis-à-vis de son mari. En cela, cette éducation est originale par rapport à l'éducation catholique qui veut qu'une femme mariée soit soumise à son mari en toutes circonstances²³⁶. On n'est alors pas très éloigné ici d'une « pédagogie du libre arbitre qui veut que la jeune fille apprenne de son propre chef à discerner ce qui est condamnable de ce qui ne l'est pas. »²³⁷

Et pour cause, pense Pauline de Meulan, les filles n'ont pas à être élevées relativement aux hommes, contrairement à ce que voulait Rousseau²³⁸. Elle s'oppose ainsi explicitement à lui lorsqu'elle écrit :

« On ne doit pas contenir le babil des filles comme celui des garçons, dit Rousseau, par cette interrogation dure : *A quoi cela est-il bon ?* mais par cette autre, à laquelle il n'est pas plus aisé de répondre : *Quel effet cela fera-t-il ?* » Mon ami, il me semble que je ferais cette question à des garçons comme à des filles, et pas plus aux unes qu'aux autres. (...) Si Rousseau a, sur ce point, séparé les uns des autres, c'est qu'en écrivant sur l'éducation de Sophie, il a vu la femme et non pas l'enfant : c'est sa maîtresse qu'il élève, et dès lors le désintéressement du coup d'œil paternel a disparu.

Ainsi (...) il oublie ce qu'il a dit lui-même ailleurs, que, dans le premier âge de l'éducation, semblables presque en tout, un garçon est un enfant, une fille est un enfant ; c'est-à-dire un être, par sa faiblesse, inutile aux autres, placé, sous l'égide paternel, hors de leur dépendance, et qui, ne contribuant en rien au mouvement de la société, n'a, en tant qu'enfant, d'autre but que son propre individu ; dont le travail ne sert qu'à l'instruire lui-même, la raison qu'à le perfectionner ; dont les actions n'offrent quelque avantage que comme signe de ce perfectionnement ; qui, enfin, n'est bon ou mauvais que selon qu'il se fait du bien ou du mal à lui-même, à son être moral, dont on ne demande à sa volonté que de seconder le développement. (...)

Une femme doit être aimable par ce qu'elle est, et non par ce qu'elle paraît ; et il faut donc l'instruire à être et non à paraître. Quand une petite fille se sera imposé, comme le veut Rousseau, *la loi de ne rien dire que d'agréable à ceux à qui elle parle*, (...) comme plaire aux autres et non pas exprimer ce qu'elle sent, sera le but de ses discours, et qu'elle n'aura pas la mesure des autres et de ce qui leur plaît, elle tombera d'inconvenance en inconvenance, et se formera cet insupportable babil qu'un petit être inutile a la ridicule vanité de rendre pour de l'obligeance. Au lieu de cela rendez-la bonne, douce,

²³⁵ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. I, p. 339-340.

²³⁶ De Giorgio, Michela, « La bonne catholique » dans Fraisse, Geneviève, et Perrot, Michelle (dir.), *op. cit.*, p. 210.

²³⁷ Houbre, Gabrielle, *La Discipline de l'amour : l'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du romantisme*, Paris, Plon, 1997, p. 169.

²³⁸ Cité dans Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 350 ; Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 76.

attentive, disposée à s'oublier elle-même, et vous verrez s'il sortira de sa bouche autre chose que des paroles aimables²³⁹.

Pas question donc d'apprendre à la petite fille à plaire sous prétexte qu'elle devra devenir par la suite objet de désir. L'éducation de la petite fille ne se concentre donc pas sur son paraître mais sur son être. Ou plutôt, c'est par son être même qu'elle doit devenir plaisante. Devant un tel discours, il est difficile de savoir si c'est toujours bien pour elle-même que l'on éduque la petite fille ou si, en l'éduquant à être telle que la société veut qu'elle soit, on ne l'éduque finalement pas encore pour l'homme.

Néanmoins, la jeune fille ne doit plus être éduquée à la nullité ; ce n'est plus par sa transparence qu'elle doit être agréable, mais par sa personnalité particulière. La proximité de cette idée avec la première définition que l'on trouve de la femme protestante dans un petit livre contemporain de vulgarisation déjà cité est frappante. Liliane Crété écrit ainsi : « Si je devais d'un trait de plume, définir ce qui, à mes yeux, caractérise plus particulièrement la femme protestante, je dirais qu'au paraître, elle préfère l'être²⁴⁰. » Cette coïncidence, additionnée à d'autres éléments, vient confirmer l'idée qu'il est possible d'effectuer un rapprochement entre la pédagogie des auteurs des *Annales* et le protestantisme. Cependant, l'être, par opposition au paraître, reste associé à la modestie, et Sainte-Beuve écrit de Pauline de Meulan elle-même que « c'est presque un manquement envers elle, toujours occupée d'être et si peu de paraître, que de venir prononcer à son sujet les mots d'avenir et de gloire. »²⁴¹ Cette pédagogie de l'être n'est donc pas en contradiction avec la valeur catholique, partagée par le protestantisme, de la modestie féminine.

Mais développer la personnalité de sa fille, n'est-ce pas tout de même semer la discorde au sein du couple, plus fermement établi lorsque la femme s'efface devant le mari ? Pauline de Meulan rejette cette idée selon laquelle « les femmes doivent savoir se passer d'avoir leurs idées, leurs sentiments à elles, et qu'une éducation où on les laisserait se développer tout à fait naturellement ne serait pas en rapport avec le devoir très peu naturel (...) qui leur est imposé d'accommoder et même d'assujettir leur manière d'être (...) au caractère d'un mari. »²⁴² En effet, il existe des femmes qui soumettent leur mari, et « dans l'état ordinaire des choses, les grands intérêts du ménage se dévident par une influence assez égale ou mesurée du moins sur la force ou la faiblesse morale de chaque individu, »²⁴³ et ce indépendamment de leur sexe. Comme

²³⁹ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. II, p. 272-276.

²⁴⁰ Crété, Liliane, *op. cit.*, p. 9.

²⁴¹ Sainte-Beuve, *Portraits de femmes* [1844], Paris, Garnier, 1886, p. 248.

²⁴² Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. I, p. 332.

²⁴³ *Ibid.*, t. I, p. 334.

l'Encyclopédie l'avait reconnu²⁴⁴, la femme n'est pas nécessairement plus faible moralement que l'homme. Sa nature sensible l'y dispose, mais l'éducation peut y remédier en lui formant un caractère droit et fort.

De plus, le couple sera d'autant plus fort que la femme sera un être complet à la hauteur de son mari, ce qui implique que l'éducation et l'instruction aient été réellement terminées lors du mariage. Pauline de Meulan écrit ainsi que la morale a fait des progrès en mariant les enfants plus tard :

Une jeune fille, en se mariant, sait ce qu'elle veut, et n'a pas besoin de renoncer à son propre caractère pour s'accommoder à des devoirs qu'elle a sans crainte acceptés en connaissance de cause. Je me moque donc d'Edmond et de ses théories, car chez lui ce n'est pas autre chose. Je lui promets que Sophie aura du caractère, Louise, une grande vivacité d'affection ; que leurs maris ne les en aimeront que mieux, et me remercieront de leur avoir donné des femmes complètes ; je lui soutiens même qu'il en ferait autant à leur place²⁴⁵.

La jeune fille ne doit plus aller au mariage ignorante et incomplète, mais avertie et épanouie, afin que le mariage, librement accepté et choisi, en soit plus solide encore. Cette importance accordée au bon mariage et à la liberté des jeunes filles est un thème protestant²⁴⁶ ; pour une protestante en effet, la virginité n'est pas élevée au rang d'idéal comme chez les catholiques²⁴⁷. L'alternative du célibat par vocation religieuse proposée aux jeunes filles catholiques²⁴⁸ étant supprimée, le mariage est vraiment le seul destin possible pour une protestante, d'où l'importance de le réussir. Quelque part, la femme protestante est plus dépendante encore de l'homme que la femme catholique, pour laquelle la figure de la Vierge est une invitation au détachement par rapport aux hommes et à l'autosuffisance²⁴⁹. La jeune fille protestante est alors doublement concernée par le choix de son mari qui doit être le plus possible adapté à elle en particulier. La femme peut donc avoir une véritable valeur en tant qu'individu original, bien que, finalement, on ne lui accorde pas une meilleure éducation pour l'émanciper mais pour consolider son mariage²⁵⁰.

²⁴⁴ Cité dans Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 152.

²⁴⁵ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. I, p. 339-340.

²⁴⁶ Houbre, Gabrielle, « Demoiselles catholiques et “misses” protestantes : deux modèles éducatifs antagonistes au XIXe siècle. », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 2000, numéro 146/1, p. 49-68.

²⁴⁷ Baubérot, Jean, « De la femme protestante » dans Fraisse, Geneviève, et Perrot, Michelle (dir.). *op. cit.*, p. 241.

²⁴⁸ Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 15.

²⁴⁹ De Giorgio, Michela, « La bonne catholique » dans Fraisse, Geneviève, et Perrot, Michelle (dir.), *op. cit.*, p. 228.

²⁵⁰ Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 377.

Mais à partir du moment où l'on reconnaît cette valeur à la femme, pourquoi ne pas admettre qu'une femme talentueuse devienne artiste, par exemple ? Pauline de Meulan qui, comme les bourgeois catholiques, se méfie des talents féminins²⁵¹, aborde le sujet avec prudence :

Je ne m'attacherai même pas à exciter le plus grand développement des facultés les mieux assorties à leur destination en ce monde, avec cette ardeur que je mettrais certainement à former les talents d'un fils. Je crois que, sans rien comprimer, il est bon de garder dans l'éducation des femmes une certaine modération, et de ne pas se laisser aller à l'ambition d'élever en elles une de ces puissances prédominantes qui maîtrisent toute la destinée. Qu'un homme cultive une faculté aux dépens de toutes les autres, elle peut le conduire à la gloire, ou même dans un degré inférieur à la fortune ; elle aurait surtout, pour une femme, de l'écarter des routes du bonheur. Il est sans doute des dispositions pour lesquelles ou contre lesquelles l'éducation en peut rien. Rien probablement n'eût pu empêcher Sapho de faire des vers et Mme de Staël d'écrire en belle prose. Un grand talent marque à celui qui en est possédé une destinée particulière à laquelle il serait vain de vouloir le dérober, qu'il n'est pas permis de chercher à lui ravir. Mais cette tyrannie du talent nous est singulièrement rare ; et les facultés d'une femme même distinguée peuvent être, je crois, maintenues sans peine dans un prudent équilibre dont l'effet ne sera point de la réduire à une médiocrité que ne commanderait pas la nature, mais d'empêcher que les supériorités naturelles dont elle peut se trouver douée ne prennent une trop grande place dans sa vie. Je ne crois pas, quand je le pourrais, que je voulusse donner à mes filles, en aucun genre, un talent d'artiste, et placer ainsi dans leur vie un intérêt capable de les absorber et de nuire à d'autres occupations plus propres à y mettre l'ordre et le bonheur²⁵².

On bute ici contre les limites de cette pédagogie de l'individu appliquée aux filles. Il serait criminel de laisser les facultés et les talents de l'enfant en friche, avait dit Pauline de Meulan. Mais elle se trouve confrontée au postulat selon lequel le bonheur de la femme réside dans les fonctions d'épouse et de mère, et en cela semble avoir bien intégré l'idée de Georg Stahl diffusée à la fin du XIXe siècle en France selon laquelle la maternité n'est pas qu'un devoir social mais aussi une vocation métaphysique permettant l'accomplissement de la personne féminine²⁵³. Le Larousse du XIXe siècle définit d'ailleurs la femme comme « femelle de l'homme, être humain organisé pour concevoir et mettre au monde des enfants. »²⁵⁴ Or son propre accomplissement en tant qu'individu, lorsqu'il est différent de son accomplissement en tant que femme, ne peut que l'éloigner du vrai bonheur. Accomplir l'individu d'une jeune fille peut donc devenir criminel, car c'est la rendre malheureuse en l'éloignant de son véritable accomplissement féminin ; telle est la conclusion à laquelle arrive implicitement Pauline de Meulan, et qu'elle évite soigneusement en affirmant que les talents sont de toute façon rares chez les filles et que s'il s'en présente un réellement important, il ne peut que se réaliser, même indépendamment de la volonté des parents.

Mais en écrivant cela, Pauline de Meulan oublie sans doute ou fait semblant d'oublier l'idée mentionnée plus haut, selon laquelle toute faculté inemployée peut devenir dangereuse. C'est

²⁵¹ Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 35.

²⁵² Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. I, p. 341-343.

²⁵³ Corbin, Alain, « Le Secret de l'individu », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle, *op. cit.*, p. 404 ; Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 77.

²⁵⁴ Larousse, Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, Nîmes, C. Lacour, 1990, t. X, p. 202.

en effet précisément pour cette raison que cette pédagogie mi-libérale, mi-conservatrice, me paraît produire des tensions sans résolution sur des sujets qu'elle sait pourtant sensibles. En reconnaissant à la femme un droit personnel au bonheur, n'ouvre-t-elle pas la voie à une critique d'une conception de l'éducation qui croit que les parents savent mieux que leur fille ce qui peut la rendre heureuse ? D'un ordre établi immuable dans lequel chacun n'a que des devoirs, on passe avec les Lumières à un ordre « voulu, éventuellement modifiable »²⁵⁵ puisque toujours perfectible ; mais ce dernier fait de la femme un individu tout en lui refusant certaines attributions de l'individu, dont celle d'être source de droit. On peut en conclure avec les auteurs de *De la pucelle à la minette* que ni les Lumières, ni la reprise de leurs idées dans les *Annales* ne permet à la femme de s'affirmer comme être humain à part entière²⁵⁶.

Cette pédagogie, on l'a vu, est pleine de paradoxes. Elle se situe à cet égard dans le sillage des Lumières, qui, comme l'écrit Françoise Mayeur, insistaient à la fois sur l'« apprentissage d'une certaine autonomie personnelle, l'éducation de la conscience, de la raison et de volonté, mais aussi sur la notion très fortement ressentie de la relativité de la femme par rapport à l'homme. »²⁵⁷ Ce qui fait tenir ensemble ces faces contradictoires de l'éducation féminine est alors l'idée de devoir, « base de la moralité. »²⁵⁸ Le devoir est en quelque sorte la version féminine de la raison, à savoir l'acceptation des principes et des normes des parents. Pauline de Meulan décrit ainsi les devoirs féminins :

Mais, quand il ne s'agira que de renoncer à des goûts, à des plaisirs, ou même à quelque portion de bonheur, la raison, le caractère ne lui serviront qu'à céder sans souffrance comme sans faiblesse. Le moyen de faire ce qu'on veut, c'est de n'avoir qu'une volonté à laquelle viennent se subordonner ou se sacrifier toutes les autres. Une femme sans raison, sans caractère, voudra une chose ou l'autre dix fois, trente fois par jour, fatiguera son mari de ses fantaisies, s'en fera refuser les trois quarts et obtiendra le reste par ses importunités. Celle qui aura su choisir entre ses volontés la plus importante, et s'en tenir à celle-là, aura bien du malheur si sa parfaite facilité sur tout le reste ne lui obtient sur ce qu'elle désire véritablement une complaisance pleine d'estime et de bonne volonté. En fût-il même autrement, lui arrivât-il, ce qui est bien rare, d'avoir à subir la loi impérieuse d'un mari sur des objets importants, tels que l'éducation de ses enfants, un genre de vie contraire aux goûts de sa raison, le sacrifice du bonheur journalier de vivre avec sa famille, une fois que, les intérêts de la morale mis en sûreté, elle se sera attachée à la volonté de conserver chez elle la paix intérieure sans laquelle rien n'est bon, rien n'est bien, les sacrifices qu'elle y pourra faire prendront pour elle le caractère de l'indispensable, qui ôte aux regrets leur puissance en dirigeant l'imagination dans la route tracée par la nécessité²⁵⁹.

Le devoir est ce qui empêche la femme d'être intérieurement tranquille lorsqu'elle ne fait pas ce qu'on lui a enseigné qu'elle doit faire ; il est la formation aiguë de la conscience qui fait que tout

²⁵⁵ Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 370.

²⁵⁶ Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 75.

²⁵⁷ Mayeur, Françoise, *op. cit.*, p. 35.

²⁵⁸ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. IV, p. 77.

²⁵⁹ Guizot, Pauline, *op. cit.*, t. I, p. 339-340.

doit être sacrifié à cette paix intérieure selon les principes dictés par les parents. Cette puissance morale est la seule qui ait assez de force, par exemple pour empêcher la femme de délaisser ses activités légitimes pour l'étude, ou encore de développer ses talents pour devenir artiste.

De droit, en revanche, il n'est pas question. De ce texte ressort plutôt que la femme obtient ce qu'elle veut en gagnant la complaisance de ceux qui la dominent par l'accomplissement zélé de ses devoirs. Dans les *Lettres de famille*, Pauline de Meulan écrit en effet que « l'idée de devoir doit précéder celle de droit, comme la cause marche avant l'effet. Il y a des droits parce qu'il y a des devoirs, et non pas des devoirs parce qu'il y a des droits. »²⁶⁰ Les femmes obtiennent donc des hommes ce qu'elles veulent par leur mérite et non de droit. Le projet pédagogique des *Annales* contient donc une « dynamique égalitaire, » pour reprendre l'expression de Florence Rochefort, mais sans pour autant aller jusqu'à considérer que la femme puisse être, en tant qu'être humain et créature divine, source de droit. Comme chez Fichte et Kant, lu par Guizot, c'est en toute liberté et en toute raison que la femme doit se soumettre à l'homme²⁶¹.

Cette contradiction se retrouve aussi dans le protestantisme²⁶², qui, sous bien des rapports, est en résonance avec les idées catholiques sur la femme²⁶³. D'une manière générale, semble-t-il, les protestants du XIXe siècle sont soucieux de conserver leur respectabilité et n'avancent donc pas ouvertement d'idées révolutionnaires²⁶⁴ par rapport à l'opinion majoritaire catholique. La modestie et la sobriété aussi bien dans les passions que dans la tenue et l'apparence sont par exemple des valeurs extrêmement prégnantes dans le protestantisme comme dans le catholicisme²⁶⁵, qui s'appliquent aussi aux hommes mais avant tout aux femmes²⁶⁶. D'ailleurs, si l'on reprend la liste des qualités féminines dressée par Marie-Françoise Lévy, à savoir « la docilité, la politesse, la franchise, la pudeur, la constance, la douceur, la patience, l'ordre, la simplicité, la bonté, » il n'en est aucune que Guizot et Pauline de Meulan récusent, à part peut-être, à demi-mot, la docilité, dans la mesure où la jeune fille a un certain droit à la désobéissance par rapport à un mauvais mari. Le

²⁶⁰ *Ibid.*, t. II, p. 170-171.

²⁶¹ Fraisse, Geneviève, « De la destination au destin. Histoire philosophique de la différence des sexes » dans Fraisse, Geneviève, et Perrot, Michelle (dir.), *op. cit.*, p. 66.

²⁶² Rochefort, Florence, « Féminisme et protestantisme au XIXe siècle, premières rencontres. 1830-1900. », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 2000, numéro 146/1, p. 71.

²⁶³ Baubérot, Jean, « De la femme protestante » dans Fraisse, Geneviève, et Perrot, Michelle (dir.), *op. cit.*, p. 242.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 253 ; Goblot, Jean-Jacques, « Les Mots « protestant » et « protestantisme » sous la Restauration », dans *Civilisation chrétienne. Approche historique d'une idéologie XVIIIème-XXème siècle*, Paris, Beauchesne, 1975, p. 226.

²⁶⁵ Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 18.

²⁶⁶ Garrisson, Janine, *op. cit.*, p. 98 ; p. 107 ; p. 138.

protestantisme n'y est peut-être pas pour rien étant donnée sa composante antiautoritaire²⁶⁷. Il en va de même pour les défauts : « l'entêtement, le mensonge, la colère, la curiosité, l'indiscrétion, la médisance, la rancune, la paresse, la vanité, l'égoïsme, l'amour-propre, l'orgueil »²⁶⁸ sont également combattus dans les *Annales*, à ceci près que l'amour-propre a une valeur positive car il développe la volonté de se perfectionner en recherchant l'approbation des parents²⁶⁹. Ainsi, bien que plus favorables que les catholiques à la considération de la femme comme individu, les auteurs des *Annales* n'en partagent pas moins les idées répandues sur ce que doit être une femme, restant par là tout-à-fait dans les normes de la respectabilité bourgeoise.

De même, la notion de devoir, importante dans l'éducation catholique des jeunes filles²⁷⁰, est également très présente chez les protestants²⁷¹, et la mère de Guizot est un exemple personnifié²⁷². Peut-être le devoir est-il même encore plus important chez les protestants que chez les catholiques qui, pour assurer leur salut, peuvent recourir aux conseils d'un prêtre et racheter leurs fautes par de bonnes actions. Le protestant, lui, ne se confesse à personne car il n'a rien à perdre à commettre des fautes, mais il se rend indigne du don qui lui a été fait à sa naissance. Il est donc en quelque sorte le seul juge de sa vie ; c'est pourquoi sa conscience, comme hyper-responsabilisée, exerce un contrôle de chaque instant sur ses actes.

La pédagogie des *Annales* apparaît surtout très proche du catholicisme libéral, représenté essentiellement par Msgr Dupanloup sous le Second Empire : d'après lui, la femme a le droit à un véritable développement personnel, d'être et non seulement de paraître²⁷³. Il plaide en effet pour une instruction étendue des femmes afin de leur faire remplir mieux leurs fonctions d'épouses et de mères et notamment de créer une véritable harmonie intellectuelle dans le couple. L'activité littéraire, même publique, des femmes, est encouragée si elle n'est pas en contradiction avec leurs devoirs familiaux²⁷⁴. Sa conception de la lecture comme examen de conscience et non rêverie est également très proche de l'usage que Pauline de Meulan et Guizot préconisent²⁷⁵. Il est cependant difficile de dire s'ils ont pu être des inspirateurs de Msgr Dupanloup de quelque manière que ce soit.

²⁶⁷ Baubérot, Jean, *op. cit.*, p. 35.

²⁶⁸ Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 18.

²⁶⁹ Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *op. cit.*, t. II, p. 3.

²⁷⁰ Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 109.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 116.

²⁷² Wegmann, Alice, *op. cit.*, p. 17 ; Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 216.

²⁷³ Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 36.

²⁷⁴ Mayeur, Françoise, *op. cit.*, p. 71-82.

²⁷⁵ De Giorgio, Michela, « La bonne catholique » dans Fraise, Geneviève, et Perrot, Michelle (dir.), *op. cit.*, p. 220-221.

Janine Garrisson développe alors l'idée intéressante selon laquelle les femmes protestantes portent en elles une certaine amertume, du fait de cette modestie sociale et morale à laquelle elles sont contraintes et qui les déçoit au regard des perspectives égalitaires offertes à elles par le sacerdoce universel et la prédestination²⁷⁶. Un exemple de cette frustration est manifestement le cas de la petite-fille de Guizot, fille d'Henriette, Marguerite : son fils Jean Schlumberger écrit en effet que si elle était née homme, elle serait devenue pasteur, et qu' « elle pardonnait mal à saint Paul d'avoir enjoint aux femmes de se taire dans l'église. »²⁷⁷ Mais revenons maintenant une génération en arrière pour observer la mise en pratique de cette pédagogie par Guizot avec sa fille Henriette.

Guizot et Henriette : une relation père-fille particulière

Pourquoi s'intéresser à Guizot et Henriette en particulier ? D'abord parce qu'ils nous offrent une porte d'entrée dans le milieu familial protestant français du début du XIXe siècle qui nous intéresse, et plus particulièrement dans les rapports entre père et fille dans ce milieu. Les historiens émettent l'hypothèse selon laquelle les pères et les filles auraient connu une sorte d'idylle au début du XIXe siècle tandis que les relations se faisaient plus difficiles entre pères et fils, les derniers se devant d'être dignes des premiers en augmentant le capital familial etc²⁷⁸. Entre pères et filles, au contraire, aucun enjeu de rivalité puisqu'ils jouent dans des terrains différents : les uns cherchent avant tout leur succès dans la carrière publique et les autres dans la sphère privée.

Pourquoi alors choisir Henriette plutôt que sa sœur Pauline ? Guizot a en effet eu une deuxième fille qui aurait pu être comprise dans notre étude. Il existe une première raison pratique à son exclusion, qui est la disproportion entre les sources dont nous disposons sur les deux sœurs. La correspondance entre Guizot et Henriette est non seulement pratiquement complète mais accessible facilement grâce aux descendants de cette dernière : les lettres de Guizot à sa fille ont été en effet publiées intégralement²⁷⁹ et celles d'Henriette à son père retranscrites à l'ordinateur pour une impression familiale. N'ayant pu avoir accès aux originaux, toutes mes citations et références sont

²⁷⁶ Garrisson, Janine, *op. cit.*, p. 153-155.

²⁷⁷ Schlumberger, Jean, *Eveils*, Paris, Gallimard, 1950, p. 75.

²⁷⁸ Knibiehler, Yvonne, p. 198 ; Perrot, Michelle, « Figures et rôles », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle, *op. cit.*, p. 141.

²⁷⁹ Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette (1836-1874)*, édité par Laurent Theis, Paris, Perrin, 2002, 1051 p.

issues de ce document électronique et je remercie Mme Catherine Coste de me l'avoir communiqué. La correspondance avec Pauline est beaucoup plus lacunaire et difficile d'accès²⁸⁰. De plus, Guizot a entretenu un rapport particulier avec Henriette, c'est pourquoi il a lui-même produit plus de sources sur elle qu'il n'en a produit sur Pauline, notamment par des mentions dans sa correspondance avec ses proches. Michelle Perrot cite la relation entre Guizot et Henriette comme exceptionnelle par rapport à des relations père-fille plus répandues à l'époque²⁸¹, et en effet les filles sont généralement assez distantes avec leur père²⁸².

L'objectif de ce chapitre est ainsi d'explorer le plus possible leur cas particulier en mettant au jour ce qu'il a d'étonnant et d'original, notamment par rapport à la question du genre qui nous intéresse. Car Guizot et Henriette me paraissent s'insérer dans un cadre familial original qui, par son caractère lacunaire, brouille les rôles genrés traditionnels. C'est donc d'abord de cet aspect qu'il sera question. On étudiera ensuite le caractère totalitaire de leur relation comme une exemplification du repli sur soi et du renforcement qu'a connus la famille au XIXe siècle.

Rôles genrés

Modèles

Guizot fut élevé par sa mère seule, son père ayant été guillotiné pendant la Terreur. Il serait allé lui rendre une dernière visite dans sa prison avant son exécution²⁸³, et le souvenir de cette scène serait resté gravé dans son esprit²⁸⁴. Sa mère ne cessera ensuite d'entretenir la mémoire de ce père disparu, associée à l'expression constante de sa douleur de veuve²⁸⁵. Sans doute a-t-il été ainsi fortement idéalisé. Le fils écrit dans une lettre à sa mère :

Je donnerais la moitié de mon sang pour te rendre un peu de courage et de bonheur. (...) j'ai la profonde conviction que jamais fils n'a aimé sa mère plus que je ne t'aime, mais je n'espère pas remplacer pour toi mon père (...) Cependant, mon amie, il faut te l'avouer je me désespère quand je

²⁸⁰ Theis, Laurent, *op. cit.*, p. 197.

²⁸¹ Perrot, Michelle, « Figures et rôles » dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle, *op. cit.*, p. 141.

²⁸² Houbre, Gabrielle, *La Discipline...*, p. 47.

²⁸³ Theis, Laurent, *op. cit.*, p. 15.

²⁸⁴ Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 6.

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 7 ; Pouthas, Charles-Hippolyte, *La Jeunesse de Guizot (1787-1814)* [1935], Paris, Felix Alcan, 1936, p. 19.

vois que toute ma tendresse, tout ce que je puis faire pour me rendre digne de mon père, pour te récompenser par ma conduite des soins que tu m'as donnés, est sans pouvoir contre ton chagrin, ne le soulage jamais, que je ne puis te tirer un peu de ton abattement et que ta résignation n'est qu'une douleur de plus. Je me flattais que j'adoucirais pour toi la peine que je ne puis guérir (...) je ne serai jamais pour toi tout ce que mon père aurait été, mais je serai toujours le fils le plus tendre, le plus occupé de sa mère. (...) Parle-moi toujours de mon père, de tes regrets, de ce qui faisait ton bonheur, mais laisse-moi le pouvoir de diminuer un peu ta tristesse²⁸⁶.

Le jeune Guizot répète deux fois qu'il ne prétend pas remplacer son père, mais ajoute ensuite qu'il fait tout pour se rendre digne de lui et qu'il espère pouvoir rendre du bonheur à sa mère. Dans une certaine mesure donc, il exprime son désir de pouvoir combler le vide laissé par son père. Hormis dans des lettres rares à sa mère, Guizot ne fait jamais mention de son père²⁸⁷. Cependant, le fait que Guizot n'ait pas réellement connu son père vivant ne signifie pas qu'il n'ait pas eu de modèle paternel puisque sa mère lui en a forgé un.

Du caractère de ce père à demi-imaginaire, on ne peut affirmer grand-chose à part qu'il se montrait très tendre avec ses enfants. Mme Guizot écrit en effet dans une lettre du jour de l'anniversaire de son fils :

Je me suis reportée à cette date du 4 octobre 1787 ; à ce jour de grandes douleurs physiques d'abord, terminé par un bonheur si vif, si profond, pour moi, pour ton excellent père, qui était aussi tendre pour ses enfants que tu peux l'être pour les tiens. Bon Dieu, je le vois encore, te portant à mon lit dans ses bras, tout ému, les yeux pleins de larmes, me disant « Voilà notre fils, nous l'aimerons bien, n'est-ce pas ? et notre bonheur en deviendra encore plus grand. » (...) J'avais besoin de te parler de ton père, je l'ai fait trop rarement peut-être, mais j'ai souvent cédé aux circonstances, tu l'as si peu connu ! Et cependant il y a entre lui et toi des rapports et beaucoup, et toutes les fois que j'ai pu les saisir, j'en ai éprouvé une douce consolation²⁸⁸.

Son père aurait même eu un moment de faiblesse à la vue de son enfant nouveau-né²⁸⁹. En revanche, on racontait dans la famille Guizot qu'il s'était conduit avec héroïsme lors de son arrestation : le gendarme lui proposant de le laisser s'enfuir, il aurait refusé pour le protéger ainsi que sa famille. Charles-Hippolyte Pouthas émet des doutes quant à la véracité de cette histoire²⁹⁰, mais toujours est-il que Guizot l'a sans aucun doute entendue. L'image du père est donc placée à la fois sous le signe de l'héroïsme moral et de la faiblesse affective. D'autre part, par le port constant de deuil et des plaintes continuelles sur son malheur, Mme Guizot assigne directement à la figure paternelle un rôle capital : celui de rendre la famille heureuse.

²⁸⁶ Lettre à Mme Guizot, 21 janvier 1810, Bel Air, Archives Guizot, Val-Richer.

²⁸⁷ Theis, Laurent, *op. cit.*, p. 172.

²⁸⁸ Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 7-9.

²⁸⁹ Pouthas, Charles-Hippolyte, *Une famille de bourgeoisie française de Louis XIV à Napoléon*, Paris, F.

Alcan, 1934, p. 75.

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 164.

En tant que mère, Mme Guizot est l'inverse d'une femme rayonnante faisant le bonheur du foyer ; elle est au contraire une figure austère du sacrifice continu pour les enfants. Il n'existe que très peu de place pour la joie dans la famille, puisque les seuls moments de détente à Genève furent apparemment de rares balades autour du lac Léman²⁹¹. Sans doute Guizot ne considère-t-il pas pour autant que les mères en général puissent se dispenser d'être aimables et gaies, mais bien plutôt que la disparition du père peut dénaturer la fonction maternelle même. On pourrait aussi émettre l'hypothèse selon laquelle l'austérité et la sévérité de la mère sont une compensation de la disparition du père, incarnation traditionnelle de ces valeurs. Pour Guizot, le père est donc un être indispensable au bonheur familial, plus d'ailleurs qu'à l'ordre puisque sa mère s'est chargée de le faire régner²⁹². Mais une autre mort vient encore compliquer le rôle que Guizot estime devoir jouer en tant que parent : lorsque sa seconde femme, Elisa, disparaît, Guizot se retrouve à son tour veuf et père de quatre enfants. Il sera question de sa situation nouvelle plus tard.

Henriette, pour sa part, subit la même amputation d'un parent mais du côté maternel cette fois. Elle perd sa mère à trois ans²⁹³, et son souvenir sera de nouveau entretenu avec force par Guizot lui-même, sur un mode moins tragique que ne le faisait Mme Guizot mais adoptant des formes similaires : comme le faisait sa mère de son père²⁹⁴, il rappelle le souvenir d'Elisa à chaque anniversaire d'Henriette²⁹⁵, ne se remarie pas et fait souvent allusion à son bonheur perdu. Mais un troisième drame vient encore modifier l'équilibre familial : la mort de François, le fils aîné de Guizot. Cette perte semble avoir occupé une place extrêmement importante chez Guizot, qui en parle encore dix-huit ans après dans une lettre à Léonce de Lavergne qui vient de perdre son beau-fils : « J'ai perdu, il y a dix-huit ans, un fils de vingt et un ans excellent et charmant. Son image est toujours là devant mes yeux, et je le cherche encore comme si je devais le retrouver, »²⁹⁶ écrit-il. Henriette raconte qu'après l'enterrement de son frère, Guizot se serait jeté sur son lit en l'embrassant et lui disant qu'il n'avait plus qu'elle désormais²⁹⁷. Henriette, nouvelle aînée, se retrouve donc face à deux vides dans la structure familiale et dans le cœur de son père qu'elle peut, dans une certaine mesure doit et veut combler : l'un laissé par la mort de sa mère et l'autre par celle

²⁹¹ Wegmann, Alice, *op. cit.*, p. 22.

²⁹² Coste, Catherine, « Essai biographique sur Henriette de Witt-Guizot » dans Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 20.

²⁹³ *Ibid.*, p. 18.

²⁹⁴ Wegmann, Alice, *op. cit.*, p. 10-11.

²⁹⁵ Coste, Catherine, « Essai biographique sur Henriette de Witt-Guizot » dans Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 19.

²⁹⁶ Lettre à Léonce de Lavergne, 30 octobre 1855, Val-Richer, dans Guizot, François, *Correspondance de Guizot avec Léonce de Lavergne*, édité par Ernest Cartier, Paris, Plon-Nourrit et cie, 1910, p. 88.

²⁹⁷ Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot dans sa famille et avec ses amis (1787-1874)* [1880], Paris, librairie Hachette et cie, 1881, p. 179.

de son frère. Comme Guizot, Henriette manifeste à son père son désir de remplacer ces êtres pour lui rendre son bonheur, en écrivant par exemple : « Je le [Dieu] prie tous les jours, mon bon Père, de m'aider à te remplacer un peu les êtres excellents que tu as perdus. »²⁹⁸

Il existe donc plusieurs facteurs de brouillage des rôles genrés dans cette famille : Guizot a été élevé uniquement par sa mère et a donc eu pour modèle de masculinité une image particulière, transmise par le biais d'une femme et non un homme vivant. Guizot est veuf et doit du moins partiellement remplacer sa femme auprès de ses enfants. Il reporte ensuite sur sa fille l'affection qu'il portait à son fils aîné, destiné à recevoir de lui un exemple de masculinité. Ce n'est évidemment pas pour autant qu'il souhaite faire de sa fille un homme, mais ses conceptions de la masculinité et de la féminité mises en situation dans un schéma familial complexe ont pu jouer dans l'éducation d'Henriette.

Mais qu'est-ce au juste qu'une femme pour Guizot ? Il est difficile de se faire une vraie idée de ce qu'il en pensait car nulle part, pas même dans les *Annales* où il en laisse le soin à Pauline de Meulan, il ne se permet de rien affirmer des femmes ou de la féminité en général. La seule mention quelque peu claire de ce sujet que l'on puisse trouver dans sa correspondance est la suivante : « Je divise les hommes (y compris les femmes) en deux classes, ceux qui ont de la force contre leurs passions et ceux qui en ont pour leurs passions. Je crois que les femmes appartiennent plus souvent à la seconde classe qu'à la première ; qu'en pensez-vous ? »²⁹⁹ Cet extrait est intéressant car il nous montre un Guizot prudent qui « croit » plutôt qu'il ne pense ou n'affirme, qui ne fait pas de généralités mais préfère une prudente quantification et demande son avis à son interlocuteur féminin. Il écrit encore à la princesse de Lieven : « Vous êtes femme, dearest, et par conséquent un peu plus accessible que moi à l'empire des impressions du moment. »³⁰⁰ Il s'est apparemment opposé à l'octroi de cartes d'admission au synode protestant aux dames³⁰¹. Il semble donc plutôt souscrire au préjugé dominant sur la femme comme être sensible et passionné, mais il considère également que toutes les femmes ne correspondent pas à ce portrait et même qu'une femme peut avoir un avis intéressant sur la question.

Une des grandes qualités féminines reste pour lui la sensibilité, ce qu'il semble suggérer en écrivant : « J'ai peu de goût, quelque distinguées qu'elles soient, pour les femmes en qui tout vient

²⁹⁸ Lettre d'Henriette à Guizot, 24 juillet 1841, Archives Guizot, Val-Richer.

²⁹⁹ Lettre à Mme Lenormant, 28 août 1861, dans *Les Années de retraite de M. Guizot : lettres à M. et Mme. Charles Lenormant*, édité par Charles de Loménie, Paris, Hachette, 1902, p. 186.

³⁰⁰ Lettre à Mme de Lieven, 8 août 1837, Val-Richer, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven*, 3 vol., édité par Jacques Naville, Paris, Mercure de France, 1963, t. I, p. 68.

³⁰¹ Robert, Daniel, « Guizot et le synode de 1872 », dans *Actes du colloque François Guizot : Paris, 22-25 octobre 1974*, édité par Société de l'histoire du protestantisme français, Paris, 1976, p. 409.

de la tête ou du corps. Je comprends tous les entraînements, tous les abandons ; mais je veux qu'ils prennent leur origine dans la tendresse du cœur, non dans l'orgueil de l'esprit ou dans l'ardeur du sang. »³⁰² Il ne semble pas penser que l'homme soit essentiellement supérieur à la femme ; le fait qu'Adam ait été créé avant Eve ne lui paraît nullement significatif, puisqu'il écrit : « Quand Dieu a dit : "Il n'est pas bon que l'homme soit seul", je présume qu'il l'aurait dit pour la femme aussi bien que pour l'homme, s'il eût créé la femme la première. »³⁰³ Il écrit également : « M. le Comte de Paris me fait annoncer par le télégraphe l'heureuse couche de sa femme : une fille, »³⁰⁴ tandis que l'on s'exclame chez Droz : « A-t-il de la chance, l'officier ! (...) C'est un garçon ! »³⁰⁵ Sans doute Guizot en homme du XIXe siècle attache-t-il de l'importance au fait d'avoir un fils, mais avoir une fille n'en est pas pour autant une déception. Il considère en réalité avant tout la femme comme un être humain, écrivant à Mme Lenormant de sa petite-fille : « Marie devient une société pour moi. Je vois déjà, dans sa petite créature, la nature humaine tout entière, et plus j'y regarde, plus je deviens chrétien ; »³⁰⁶ Rien ne l'empêche encore de reconnaître à la duchesse de Sagan « un esprit supérieur »³⁰⁷ et à Marie-Antoinette une « grande âme. »³⁰⁸

La destinée essentielle des femmes demeure cependant d'après lui le mariage, puisqu'il écrit dans les *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne* que « le bonheur humain, et aussi le sort moral des femmes, résident essentiellement dans le mariage. »³⁰⁹ Néanmoins, il ne semble pas considérer que la femme doive être enfermée au foyer. Par exemple, il écrit avec fierté à Léonce de Lavergne en 1870 : « Ma fille Henriette est à la tête des bonnes œuvres de Lisieux et de Pont-l'Evêque pour les soldats. (...) Si toutes les familles de France remplissaient leurs devoirs patriotiques et domestiques comme la mienne, les Prussiens ne resteraient pas longtemps en France. »³¹⁰ Même si le domaine de la charité dans lequel Henriette porte son activité est traditionnellement considéré comme approprié aux femmes, il n'en considère pas moins qu'elle remplit un « devoir patriotique » et paraît fier qu'elle occupe une position dirigeante. Une femme a

³⁰² Lettre à Mme de Gasparin, 15 août 1836, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin. Documents inédits (1830-1864)*, édité par André Gayot, Mayenne, impr. Floch, 1935, p. 84.

³⁰³ Lettre à Mme de Gasparin, 5 avril 1856, Paris, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 449.

³⁰⁴ Lettre à Mme Lenormant, 1^{er} octobre 1865, Val-Richer, dans *Les Années de retraite...*, p. 245.

³⁰⁵ Droz, Gustave, *op. cit.*, p. 248.

³⁰⁶ Lettre à Mme Lenormant, 9 octobre 1853, Val-Richer, dans *Les Années de retraite...*, p. 82-83.

³⁰⁷ Lettre à Mme Lenormant, 8 octobre 1862, dans *Les Années de retraite...*, p. 194.

³⁰⁸ Lettre à Mme Lenormant, 16 juin 1866, dans *Les Années de retraite...*, p. 251.

³⁰⁹ Guizot, François, *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne*, Paris, Michel Lévy, 1864, p. 312-313.

³¹⁰ Lettre à Léonce de Lavergne, 11 juin 1870, Guizot, François, dans *Correspondance de Guizot avec Léonce de Lavergne...*, p. 196-197.

donc non seulement le droit mais aussi le devoir moral de remplir certaines fonctions à l'extérieur du foyer. Guizot se positionne aussi pour une certaine égalité entre les hommes et les femmes en rappelant dans son ouvrage déjà cité que, d'après la parole du Christ, quiconque répudie sa femme si ce n'est pour cause d'adultère commet lui-même l'adultère³¹¹. Cette égalité entre hommes et femmes devant la loi sacrée du mariage est sans doute également un thème protestant, présent dans la *Confession de foi et discipline ecclésiastique des Eglises réformées de France* qui prend soin de donner des droits réciproques au fiancé et à la fiancée face à la paillardise de l'autre³¹².

Quant à Henriette, de quels modèles de féminité dispose-t-elle qui viennent s'ajouter à ce modèle paternel, pour ainsi dire bi-genré ? Le modèle qui s'impose à Henriette de façon la plus immédiate est celui de Mme Guizot, sa grand-mère. C'est en effet elle qui se charge de l'éducation des enfants lorsque Guizot devient veuf et ne peut s'occuper de ses enfants à cause de ses activités³¹³. On l'a vu, Mme Guizot présente des caractéristiques qui peuvent être qualifiées de masculines : l'autorité, opposée à la faiblesse, voire la dureté. Henriette écrit en effet dans une lettre à sa sœur : « A travers bien de la rudesse et des accès d'humeur, nous avons bien des causes de lui être reconnaissantes, toi et moi, elle nous a élevés fortement. Je crois qu'elle a fait plutôt du mal à notre pauvre Guillaume, »³¹⁴ et encore dans *Monsieur Guizot dans sa famille et avec ses amis* : « L'incomparable dévouement de Mme Guizot ne s'abaissait pas souvent jusqu'aux caresses, et la faiblesse n'y tenait guère de place. »³¹⁵ Elle a aussi fait preuve du courage d'élever ses enfants seule dans une situation financière difficile qui l'a conduite à travailler comme institutrice dans un pensionnat à Genève³¹⁶. Son indépendance en tant que veuve lui donne également un caractère masculin, et peut-être est-ce justement pour cette raison qu'Henriette ne mentionne pas le fait que sa grand-mère ait travaillé dans sa biographie de son père. Ce qui la caractérise en tant que femme est le rôle maternel qu'elle endosse deux fois, une fois pour son fils et une deuxième fois pour ses petits-enfants, sa forte piété et enfin son instruction qualifiée de faible par Henriette³¹⁷, même si on peut lui objecter qu'elle avait tout de même pu être institutrice, et avait lu au moins partiellement

³¹¹ Guizot, François, *Méditations...*, p. 312-313.

³¹² *Confession de foi...*, p. 120.

³¹³ Coste, Catherine, « Essai... », dans Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 20.

³¹⁴ Lettre d'Henriette à Pauline, 31 mars 1873, Paris, Archives familiales, Val-Richer, cité dans Coste, Catherine, « Essai biographique sur Henriette de Witt-Guizot » dans Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 19.

³¹⁵ Cité dans Coste, Catherine, « Essai... », dans Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 20.

³¹⁶ Pouthas, Charles-Hippolyte, *La Jeunesse de Guizot (1787-1814)* [1935], Paris, Felix Alcan, 1936, p. 82.

³¹⁷ Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot dans sa famille et avec ses amis (1787-1874)* [1880], Paris, Hachette, 1881, p. 10-11.

Rousseau³¹⁸, Pascal, la Bruyère, Fielding, Richardson, Delille ou Mme de Sévigné³¹⁹, et que c'était elle qui choisissait les lectures de ses petites-filles lorsque leur père était à Londres³²⁰.

De l'autre côté se trouve le modèle maternel transmis par Guizot et sa mère : la figure d'Elisa. Dans aucune lettre de Guizot à Henriette on ne trouve de mention de Pauline de Meulan, c'est pourquoi rien ne permet de penser qu'il en ait beaucoup été question devant la petite fille. Le souvenir d'Elisa, en revanche, est souvent évoqué, notamment au moment ritualisé de l'anniversaire d'Henriette. Au XIXe siècle, la mère est réellement érigée en modèle pour sa fille³²¹ et Henriette raconte elle-même combien l'ombre de sa mère a été présente sur sa vie³²². Dans les évocations d'Elisa par Guizot, il souligne des qualités féminines telles que la « disposition à s'oublier soi-même en prenant intérêt à tout, la même facilité à s'émouvoir sans jamais rechercher l'émotion, »³²³ à savoir l'abnégation et la sensibilité. Il dit encore qu'elle avait « de la sérénité, de la raison, du courage, du désintéressement, pas trop d'exigence avec les hommes et beaucoup de confiance en Dieu, »³²⁴ et l'on retrouve dans cette énumération des qualités féminines telles que le calme, l'esprit de sacrifice, l'indulgence et la piété. Mais Elisa était également une femme instruite³²⁵, ce qui la rapproche du monde des hommes. Même s'il serait évidemment simpliste de croire qu'il existe des hommes totalement masculins ou des femmes totalement féminines, il semble qu'Henriette se soit trouvée confrontée à deux modèles féminins dans lesquels la part de masculinité est importante, même si elle n'est pas la même chez les deux femmes. Le courage, l'autorité, l'instruction et dans une certaine mesure l'indépendance sont donc des qualités masculines normalisées chez les femmes aux yeux d'Henriette, qui a vécu au contact de la personne ou du souvenir de femmes ayant intégré ces qualités. De l'autre côté, la maternité est indissociable de la féminité, et la tendresse apparaît sans doute comme d'autant plus désirable qu'elle manque chez la grand-mère et est idéalisée avec le souvenir de la mère.

Guizot : père et mère

³¹⁸ Pouthas, Charles-Hippolyte, *La Jeunesse de Guizot (1787-1814)* [1935], Paris, Felix Alcan, 1936, p. 13.

³¹⁹ Wegmann, Alice, *op. cit.*, p. 33.

³²⁰ Lettre d'Henriette, 3 avril 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

³²¹ Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 100-101.

³²² Witt, Henriette de, *Les Femmes dans l'Histoire*, Paris, Hachette, 1888, p. 2.

³²³ Lettre à Barante, 14 juin 1836, Paris, dans Barante, Prosper de, *Souvenirs*, 8 vol., Paris, Calmann-Lévy, 1890-1901, t. V, p. 469-470.

³²⁴ Lettre à Henriette, 3 août 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 129.

³²⁵ Theis, Laurent, *op. cit.*, p. 184 ; Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 99.

En quoi Guizot, en tant que parent, a-t-il été à la fois père et mère ? En d'autres termes, en quoi les circonstances familiales et ses idées personnelles l'ont-elles conduit à remplir des fonctions de la parentalité plutôt attribuées au genre féminin, alors que son sexe devait *a priori* l'en empêcher ? Guizot était manifestement conscient qu'il avait un double rôle à jouer, par exemple lorsqu'il écrit à Laure de Gasparin : « Ils sont bien aimés, bien soignés, aimés et soignés au-delà de toute attente ; mais leur mère n'est pas là, et il n'y a que moi qui puisse les regarder avec ses yeux, les écouter avec ses oreilles, leur parler avec sa voix. Quand je m'éloigne d'eux, il me semble que leur mère les quitte de nouveau. »³²⁶ Il cite encore le passage suivant de Properce dans une lettre à Mme de Broglie :

Maintenant je te lègue les gages de notre union, nos enfants. Leur pensée respire et respirera toujours sous ma cendre. Père, acquitte-toi du rôle de mère ; c'est à ton cou qu'ira se suspendre désormais toute la troupe de mes bien-aimés. Lorsque tu leur donneras tes baisers pour apaiser leurs pleurs, ajoutes-y les baisers de leur mère. C'est sur toi que va peser toute la maison. Si tu te laisses aller à la douleur loin de leur présence, quand ils viendront à toi, sèche tes yeux et cache-leur tes larmes en les embrassant³²⁷.

Ce qui est frappant dans cette citation est la conscience aiguë que Guizot semble avoir de sa situation bi-générée. On a vu que la fonction proprement paternelle était plus difficile à délimiter que la fonction maternelle, et plus encore vis-à-vis des filles ; d'après Vincent Gourdon en effet, s'occuper des filles était déjà en soi une activité considérée comme féminine, et qui mettait dans l'embarras le père resté veuf³²⁸. Car si l'on peut retenir pour le père la fonction d'autorité et de nourricier, il a surtout en charge l'instruction de ses fils et leur introduction dans le monde, tandis que c'est la mère qui se charge des mêmes tâches pour ses filles. Mais quels sont les devoirs et les comportements d'un père envers sa fille au XIXe siècle ?

Partons de la fonction de supervision qui s'exerce sur l'ensemble de la cellule familiale : Guizot l'exerce bel et bien, par exemple en demandant à sa mère des nouvelles des enfants et en lui donnant des directives à distance. Il lui écrit par exemple :

J'attends avec impatience que ces restes de jaunisse d'Henriette soient passés. Continuez, je vous en prie, à la faire peu travailler. Je pense tout à fait comme vous qu'il ne faut pas la laisser absolument inoccupée, et qu'avec l'activité de son esprit l'ennui ne lui vaudrait rien du tout. Ce qu'il faut éviter dans le moment, c'est l'application soutenue, obligée. Laissez-la s'occuper un peu selon son penchant, quitter et reprendre l'occupation un peu à son gré. Cela a bien quelques inconvénients, je le sais ; mais il faut les accepter quelque temps dans l'intérêt de sa santé ; et à plus forte raison si elle approche de la crise du développement.³²⁹

³²⁶ Lettre à Mme de Gasparin, 6 juin 1836, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 58

³²⁷ Lettre à Mme de Broglie, 20 avril 1835, citée dans Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 157-158.

³²⁸ Gourdon, Vincent, *Histoire des grands-parents*, Paris, Perrin, 2001, p. 33.

³²⁹ Lettre à Mme Guizot, 2 Septembre 1840, Londres, Archives Guizot, Val-Richer.

Il cherche encore à influencer par d'autres moyens leur éducation lorsqu'il est loin, en écrivant par exemple à Laure de Gasparin : « Ma mère est assez bien. Quand vous lui écrirez, engagez-la à sortir, à marcher. Cela lui est prescrit et bon. Mes enfants en profitent. »³³⁰ Il exerce également sa fonction masculine de nourricier et de protecteur³³¹ puisqu'il est le seul à avoir un revenu dans le groupe familial. La figure du père qui délègue l'éducation n'est pas non plus absente chez lui étant donné qu'il est assez rarement présent à la maison, contrairement à Mme Guizot qui passe tout son temps auprès des enfants ; Guizot « envoie, »³³² c'est-à-dire emmène souvent ses enfants et sa mère à Trouville prendre des bains de mer pour leur bonne santé, mais n'y reste généralement pas lui-même³³³.

En revanche, il est frappant de remarquer à quel point la sévérité et la violence, attributions masculines, sont absentes chez Guizot. On se trouve ici à l'opposé de la situation décrite par Mme Rolland dans ses *Mémoires*, apparemment plus représentative pour l'époque que celle de Guizot³³⁴ :

Ma mère, habile et prudente, jugeait à merveille qu'il fallait me dominer par la raison, ou me gagner par le sentiment ; aussi, ne trouvait-elle point de résistance. Mon père, assez brusque, ordonnant en maître, et l'obéissance était tardive ou nulle ; s'il tentait de me punir en despote, sa douce petite fille devenait un lion. Il me donna le fouet en deux ou trois circonstances ; je lui mordais la cuisse sur laquelle il m'avait courbée, et je protestais contre sa volonté³³⁵.

Au contraire, même si la violence n'est pas nécessairement synonyme de la méchanceté, Rémusat décrit Guizot comme quelqu'un de plutôt tendre et dit qu'« il faudrait une extrémité rare pour lui arracher une méchanceté. »³³⁶ Dans sa correspondance avec Henriette, voici ce que Guizot répond à Henriette qui vient de lui avouer une faute :

Vous faites très bien, ta sœur et toi, de me dire vos sottises. Tenez-vous obligées de me les dire toutes. J'espère que cela vous en épargnera beaucoup. Que l'absence serve du moins à cela. Je ne comprends pas que tu te laisses aller à de telles brutalités. Tu es bonne et d'une humeur égale. Répète toi donc sans cesse que les emportements de paroles et de gestes sont en opposition directe avec un bon caractère, une bonne éducation et un bon cœur. J'ajoute que les manières brusques et dures sont ce qu'il y a de plus vulgaire, de plus contraire à cette élégance de sentiments et de mœurs qui répand tant d'agrément et de repos dans les (manque) sociales, et même dans la vie domestique.

³³⁰ Lettre à Mme de Gasparin, 30 mai 1836, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 53.

³³¹ Broughton, Trev Lynn, and Rogers, Helen (ed.), *op. cit.*, p. 31.

³³² Lettre à Mme de Gasparin, 6 juin 1836, *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 58.

³³³ Lettre à Mme de Gasparin, 12 juin 1837, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 115.

³³⁴ Cabantous, Alain, « La Fin des patriarches », dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 351 ; Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 126-127.

³³⁵ Cité dans Bonnet, Jean-Claude, « De la famille à la patrie » dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 256-257.

³³⁶ Rémusat, Charles de, *Mémoires de ma vie*, 5 vol., Paris, Plon, 1958-1967, t. I, p. 444.

Mais le reste de la lettre ressemble tout-à-fait à une lettre normale, commence par « ma chère Henriette » et finit par « Adieu, ma chère fille. »³³⁷ Guizot a beau tancer sa fille par écrit, il n'envisage aucune forme de punition pour elle, sans doute parce qu'il sait que sa propre mère aura déjà agi avec assez de fermeté. Guizot fait donc preuve d'une certaine sévérité verbale mais qui ne rompt en aucun cas les rapports d'amitié qu'il entretient par la correspondance avec sa fille. En aucun cas il ne fait une affaire personnelle de ce drame mais semble au contraire considérer qu'Henriette a déjà suffisamment expié sa faute pour ne pas insister davantage. Guizot n'est donc pas un père absolu qui châtie ou qui rend la justice dans la maison familiale. En cela, sa fonction de chef de famille est atténuée par la délégation de ces attributions masculines à sa mère. A l'inverse, Mme Guizot n'est pas réputée pour sa tendresse tandis que Guizot ne cesse d'exprimer son amour à Henriette, comme on le verra dans leur correspondance.

La faiblesse est manifestement passée de son côté. Peut-être même un peu trop pour un homme, et la princesse de Lieven s'emporte ainsi : « Suis-je furieuse ! Je vous dirai ce que vous faites : pour faire plaisir à Henriette, vous la menez promener le soir, et voilà votre rhume. Prenez garde, je n'aimerai pas du tout votre fille, et je trouve vos faiblesses très ridicules. »³³⁸ Les rôles traditionnels du père autoritaire et de la mère faible, présentés dans les *Annales* comme naturels et souhaitables, se retrouvent ainsi inversés dans la pratique. Les circonstances ont sans doute joué un rôle important dans cette inversion, dans la mesure où la survie de la tendre Elisa aurait sans doute poussé Guizot à assumer pleinement son rôle masculin pour compléter l'affection par l'autorité.

Sans doute Guizot cherche-t-il précisément à faire preuve d'une « tendresse pleine d'autorité »³³⁹ qu'il admirait chez sa femme. Car Guizot est loin d'être dépourvu d'autorité ; d'après le témoignage de Rémusat par exemple, Guizot était un personnage aux manières solennelles qui ne manquait pas d'impressionner. En rentrant chez lui après sa première rencontre avec Guizot, le jeune homme aurait dit à sa mère : « Il a l'air d'une idée qui marche. »³⁴⁰ Il écrit encore que Guizot, très sûr de lui, « est d'avis que la grande supériorité est universelle, et il le pense en particulier de la sienne, » c'est pourquoi il préfère inventer n'importe quoi avec aplomb plutôt que d'avouer son ignorance³⁴¹. Rémusat raconte encore :

Voici un exemple des manières de Guizot : une fois que Guizard et moi nous lui avons vivement remonté qu'il ne pouvait plus rester oisif et tolérer sans avoir d'avis une foule de tentatives faites en vue d'échapper à son influence et à ses amis, il me rencontre le soir chez les Delessert et me prend à

³³⁷ Lettre à Henriette, 3 mars 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 92-93.

³³⁸ Lettre de Mme de Lieven, 24 juillet 1846, Paris, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven*, 3 vol., édité par Jacques Naville, Paris, Mercure de France, 1963, t. III, p. 231.

³³⁹ Lettre à Mme Decour, 28 février 1834, citée dans Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 153.

³⁴⁰ Rémusat, Charles de, *Mémoires de ma vie*, 5 vol., Paris, Plon, 1958-1967, t. I, p. 348-351.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 443.

part, ayant, dit-il, à me parler, et d'un ton solennel : « Je voulais vous remercier de ce que vous m'avez rendu service » et il me planta là³⁴².

Dans son intérieur pourtant, « cet esprit, parfois si ridiculement méprisant, ne méprise rien de ce qui l'approche et se plaît dans son entourage quel qu'il soit. »³⁴³ Rémusat est plus qu'un observateur occasionnel de Guizot, et en croisant son témoignage avec celui de Barante³⁴⁴ on peut le croire lorsqu'il nous dépeint un Guizot solennel et sûr de lui.

Il avait donc manifestement de quoi inspirer le respect à ses enfants, d'autant plus qu'ils ne le voyaient pas souvent, tout comme le père de famille du « Journal ». Son petit-fils Cornélis de Witt écrit également que, dans sa vieillesse, « ses grandes qualités de chef ne s'affirmaient plus qu'au sein de sa famille et par les manifestations quotidiennes de l'autorité la plus bienveillante, la plus tendrement paternelle et indulgente. »³⁴⁵ Guizot n'a donc pas renoncé à l'attribution paternelle de l'autorité, mais il l'a largement partagée avec sa mère et ne l'a exercée qu'avec douceur et affection. Or comme on l'avait vu dans les *Annales*, l'éloignement du père peut être un facteur d'adoucissement de son attitude envers ses enfants, puisque c'est la figure féminine, en l'occurrence Mme Guizot, qui prend en charge la discipline quotidienne. Pourtant, consciemment ou non, Guizot endosse bien une fonction féminine en dispensant de l'affection à sa fille même s'il suit par là une pente naturelle mise au jour dans les *Annales*. Guizot écrit d'ailleurs de son fils défunt : « Tout homme et tout jeune qu'il était, j'étais sûr qu'à mon défaut, il soignerait, il élèverait ses sœurs et son frère, avec une affection paternelle, »³⁴⁶ comme si la masculinité était moins compatible avec l'affection que la féminité. Et en effet, l'affection ne fait pas partie des trois fonctions paternelles mises au jour par Yvonne Knibiehler³⁴⁷.

Guizot se plaint encore à la princesse de Lieven : « Il faut que je fasse le métier de maîtresse de maison, que je m'occupe de tout et que je les amuse ; car il faut cela dans l'intérieur le plus uni. Bientôt Henriette m'y aidera un peu... »³⁴⁸ et lui répète ailleurs : « Vous savez que je suis maîtresse de maison, ménageant, arrangeant les personnes, les choses. Dieu sait si j'étais fait pour

³⁴² Rémusat, Charles de, *op. cit.*, t. IV, p. 126.

³⁴³ *Ibid.*, t. I, p. 440.

³⁴⁴ Barante, Prosper de, *op. cit.*, t. II, p. 376.

³⁴⁵ Witt, Cornélis de, *Ma famille : souvenirs 1848-1889*, Paris, Société anonyme de l'impr. de Vaugirard, 1917, p. 62.

³⁴⁶ Lettre à Mme de Lieven, 22 septembre 1837, Val-Richer, *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 111.

³⁴⁷ Knibiehler, Yvonne, *op. cit.*, p. 11-12.

³⁴⁸ Lettre à Mme de Lieven, 13 octobre 1838, Val-Richer, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 216-217.

ce métier-là ! Mais c'est lui qui m'y a condamné. »³⁴⁹ Cette plainte témoigne de la difficulté qui existe manifestement pour Guizot à assumer ce rôle féminin, par manque d'intérêt peut-être et par manque de temps surtout. Rémusat dit en effet Guizot dans son intérieur : « Nul ne sait mettre plus en valeur et animer plus constamment, plus vivement, par le mouvement de l'intelligence toutes les heures de la vie domestique. »³⁵⁰ Rien ne permet cependant de penser qu'il soit allé jusqu'à gérer lui-même le budget domestique, et il est plus probable que ce soit Mme Guizot qui s'en soit occupé et ait transmis ce savoir-faire féminin³⁵¹ à Henriette. En tout cas, s'occuper du bonheur des enfants en les amusant est bien dans l'esprit de Guizot une fonction féminine. Après lui avoir dit que les lectures qu'il fait à ses filles les amuse et les transporte de joie, Guizot écrit à la princesse de Lieven :

Je veux (...) cultiver, amuser leur esprit. Il n'y a que moi qui puisse mettre dans leurs idées, dans leurs impressions, un peu de variété et de liberté. Ma mère les élève très bien, les ferait vivre si je n'étais pas là. Elles s'en accommoderaient sans grand-peine, car elles sont naturellement douces et gaies, et les âmes d'enfant, quand d'ailleurs on les traite fort bien, ne sont pas difficiles à contenter. Mais je ne veux pas que rien ne manque à leur développement. Je veux qu'elles deviennent tout ce que la nature les rendra capables d'être, que leur esprit soit aussi cultivé, leur vie aussi animée qu'elles le pourront désirer et supporter elles-mêmes. Je ne puis souffrir les tailles comprimées, les fleurs étouffées³⁵².

S'il n'est que lui qui puisse leur donner « un peu de variété et de liberté, » il faut sans doute en déduire que Mme Guizot en est incapable et sans doute aussi que sa femme aurait pu s'en charger si elle avait vécu.

Le témoignage d'un contemporain de Guizot, Jean Pédezert, nous donne également une précieuse indication sur une pratique apparemment réservée aux mères au XIXe siècle : le choix des habits pour ses filles, ce dont Henriette elle-même témoigne³⁵³. Pédezert écrit en effet en note d'une biographie de Guizot : « Le grave ministre des affaires étrangères ajoutait : "J'espère que tu trouveras jolie la robe que je t'ai envoyée." - Il lui arrivait souvent, lisons-nous, de choisir lui-même les robes et les rubans de ses filles. Ce père était aussi une mère. »³⁵⁴ Cette attention du père à l'apparence de ses filles est apparemment assez exceptionnelle pour susciter l'insertion d'une note dans ce texte de quelques dizaines de pages parlant de la personnalité de Guizot. Dans sa correspondance avec Henriette, on trouve également le passage suivant :

³⁴⁹ Lettre à Mme de Lieven, 2 novembre 1839, Val-Richer, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 312.

³⁵⁰ Rémusat, Charles de, *op. cit.*, t. I, p. 440.

³⁵¹ Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 138.

³⁵² Lettre à Mme de Lieven, 17 octobre 1837, Val-Richer, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 139.

³⁵³ Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 253.

³⁵⁴ Pédezert, Jean, *Souvenirs et études*, Paris, Grassart, 1888, p. 191.

A propos de soin, soignez bien vos cheveux, toi surtout qui en as beaucoup. Des cheveux ne sont jamais assez nettoyés et assez bien tenus. Sans cela, ils prennent très facilement un peu d'odeur, ce qui est très désagréable. J'ai remarqué quelquefois que ce soin là n'était pas, chez vous, aussi attentif, aussi minutieux qu'il le faut. Vous ne savez pas combien, toute coquetterie à part, il importe à des femmes que la première impression produite par leur personne et par tout ce qui y tient, soit convenable, correcte, agréable. C'est presque une partie de leur considération. Tant de gens s'en tiennent à cette première impression, et la propagent, bonne ou mauvaise, selon qu'elle leur est venue³⁵⁵.

Sans doute le soin de l'apparence des filles de la famille était-il une affaire exclusivement féminine, dans la mesure où elle paraît décisive à Pédezert pour signaler un changement de genre chez le parent Guizot.

Les soins physiques sont en général une affaire féminine, puisque Guizot écrit à Laure de Gasparin : « Je mène demain mes filles à Caen, chez leur dentiste de province. Elles ont deux dents de lait à ôter. Il n'y a pas moyen d'attendre Paris. Les dents nouvelles poussent derrière. Cette course me dérange un peu. Mais je suis mère, »³⁵⁶ et encore deux semaines après : « Je ne me suis dérangé que pour mener mes filles à Caen, à leur dentiste de Normandie qui leur a arraché trois dents. C'était indispensable et j'ai voulu y aller moi-même. Je suis mère. »³⁵⁷ Pour qu'il le répète ainsi deux fois à la même personne à deux semaines d'intervalle, il faut sans doute que cette pensée l'ait préoccupé ou en tout cas marqué. Ce qui est intéressant est que, malgré le dérangement, Guizot se sent le devoir d'outrepasser son rôle de parent masculin ; certaines distinctions de genre ne sont donc pas fondamentalement immobiles. Terri Sabatos montre bien en effet qu'en Angleterre à la même époque, la question de savoir si le père doit assurer les soins physiques de ses enfants fait débat, les uns pensant qu'il est bon que le père intègre des qualités féminines de tendresse et de patience, les autres rejetant de tels pères comme efféminés³⁵⁸.

La correspondance de Guizot montre qu'il était très au courant de la santé de sa fille ; il lui écrit par exemple lorsqu'elle est à Trouville : « Je comptais bien que ton indisposition ne serait rien. Ce sont de vraies migraines qui te viennent toujours à la suite d'un peu de fatigue. Nous savons le régime qui te convient dans ces moments-là ; il faut le suivre, »³⁵⁹ ou encore : « Quand tu seras revenue au Val-Richer, n'oublie pas tes pilules de fer. »³⁶⁰ Lorsqu'il est à Londres, Henriette

³⁵⁵ Lettre à Henriette, 23 août 1846, Paris, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 175.

³⁵⁶ Lettre à Mme de Gasparin, 29 juillet 1839, Val-Richer, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 172.

³⁵⁷ Lettre à Mme de Gasparin, 12 août 1839, Val-Richer, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 174.

³⁵⁸ Broughton, Trev Lynn, and Rogers, Helen (ed.), *op. cit.*, p. 71-84.

³⁵⁹ Lettre à Henriette, 20 août 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 131.

³⁶⁰ Lettre à Henriette, 11 juillet 1847, Paris, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 191.

lui envoie des nouvelles très précises concernant la santé de la famille et les traitements ordonnés par le médecin en cas de maladie :

Pauline est toujours bien enrhumée, mais ce n'est qu'un rhume, bonne-maman la laisse cependant au lit, assez tard, parce qu'elle tousse beaucoup la nuit. Quant à nous, nous sommes bien, j'ai une petite dartre farineuse, sur la joue, mais Béhier m'a ordonné, de la pommade que j'y mets tous les soirs, et ce ne sera rien.³⁶¹

Elle lui dit encore du médecin : « comme il me trouve un peu trop de cambrure dans la taille, il va me faire faire une petite échelle sur laquelle je remonterai à reculons. »³⁶²

Ce qui est frappant dans la correspondance de Guizot et Henriette est le langage non voilé utilisé pour parler de ce qui touche au corps. ; « Pauline qui est un peu fatiguée de ses règles, est restée à la maison, »³⁶³ écrit Henriette à son père. Elle le tient aussi au courant des traitements qu'elle suit, et lui rapporte encore à dix-sept ans : « Je ne peux pas prendre mes pilules pour le moment, je les reprendrai dès que je pourrai, »³⁶⁴ c'est-à-dire très probablement après ses règles. Ce qu'elle lui écrit sur sa grand-mère est également dit dans un langage sans fard, ce qui rejoint le témoignage postérieur de son petit-fils qui sera évoqué plus loin :

M. Hue a dit que l'indisposition de bonne-maman n'était rien, il lui a ordonné un lavement de mauves et de mercuriale, et de mettre dix sangsues à l'anus, c'est ce que nous avons fait ; les sangsues ont coulé pendant quatre heures comme M. Hue l'avait ordonné ; bonne-maman n'est presque pas affaiblie ce matin, sa tête est assez dégagée, mais sa langue est toujours un peu embarrassée³⁶⁵.

Guizot écrit encore à la princesse de Lieven à propos de la santé d'Henriette : « Des incommodités de jeune fille. »³⁶⁶ Était-il courant, à l'époque où la pudeur et l'ignorance devait régir le rapport au corps des jeunes filles, que le père soit au courant avec précision des maux physiques de sa fille, et plus particulièrement de ses maux féminins ? C'est très incertain. Sans doute l'interlocuteur privilégié du médecin était-il d'abord la mère, et ensuite le père en cas de maladie grave.

Un autre rôle féminin que Guizot joue dans l'éducation d'Henriette est la prise en charge de son instruction. Même s'il engage d'autres personnes pour instruire ses filles, il ne manque pas une occasion de donner lui-même des leçons. Voici ce qu'il écrit par exemple à la princesse de Lieven : « Mlle Chabaud, cette amie de ma mère qui est ici et avait bien voulu se charger de la leçon d'anglais de mes filles, est partie hier. Je reprends mon rôle. J'ai déjà lu hier avec Henriette une

³⁶¹ Lettre d'Henriette, 9 avril 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

³⁶² Lettre d'Henriette, 10 juin 1840, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

³⁶³ Lettre d'Henriette, 25 août 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

³⁶⁴ Lettre d'Henriette, 8 juillet 1847, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

³⁶⁵ Lettre d'Henriette, 16 août 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

³⁶⁶ Lettre à Mme de Lieven, 10 août 1845, Val-Richer, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. III, p.186.

scène de Shakespeare, *Hamlet and the ghost*. Elle l'entend assez bien... »³⁶⁷ ou encore : « J'ai repris mes leçons avec mes filles. Je remplace leur maître d'arithmétique. Elles sont bien heureuses. »³⁶⁸ Par ailleurs, il donne pour l'enseignement de l'Histoire le même instituteur à son fils et à ses filles, l'historien Camille Rousset³⁶⁹, ce qui ne se faisait généralement pas³⁷⁰. Ce que Guizot a fait pour son fils aîné, il le recommence ainsi pour sa fille. Ce qui est intéressant ici est l'absence d'une nécessité qui l'aurait obligé, pour des raisons financières par exemple, à assurer lui-même l'instruction d'Henriette. C'est manifestement par envie qu'il s'y adonne, mais ce plaisir paternel qui n'avait été présenté que pour l'instruction d'un fils dans les *Annales* s'étend maintenant à celle d'une fille, domaine habituellement réservé à la mère.

Enfin, et c'est peut-être là le plus original dans leur relation, Guizot se fait le confident d'Henriette. Il lui écrit en effet depuis Londres :

C'est un de mes vifs regrets, ma chère fille, étant loin de vous, de ne pouvoir causer avec vous de tout ce qui vous occupe, surtout quand vous vous occupez des idées sérieuses. Dis-les moi toujours quand elles te viennent ; la séparation me deviendrait insupportable si je n'étais pas sûr que je saurai tout ce qui se passe d'essentiel dans ton âme, et que je te dirai à mon tour ce que j'en pense³⁷¹.

Or dans une éducation classique catholique, c'est la mère qui a en charge la pureté de la conscience de sa fille³⁷², comme on l'avait vu aussi dans un dialogue des *Annales*. Elisa morte, Guizot aurait pu confier la surveillance morale d'Henriette à Mme Guizot, tout comme il lui a d'ailleurs confié son éducation religieuse. Mais le protestantisme introduit ici une variante intéressante de la fonction paternelle, puisque le père protestant, depuis Luther et plus encore après le Désert³⁷³, est également pasteur dans sa famille et responsable de sa bonne marche morale et religieuse³⁷⁴. Après leur communion, les jeunes filles catholiques choisissent un confesseur qui décharge la mère de sa tâche de surveillance morale³⁷⁵ ; les jeunes filles protestantes n'ayant pas de confesseur, la tâche de la mère ou du père dure plus longtemps et est aussi plus lourde. Par rapport au père catholique qui dispose de relais dans l'institution religieuse³⁷⁶, le père protestant assume donc des tâches plus

³⁶⁷ Lettre à Mme de Lieven, 22 octobre 1837, Val-Richer, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 149.

³⁶⁸ Lettre à Mme de Lieven, 8 juillet 1838, Val-Richer, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 164-165.

³⁶⁹ Coste, Catherine, « Essai... » dans Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 23.

³⁷⁰ Rebérioux, Madeleine, « Education et instruction », dans Hecquet, Michèle (dir.), *op. cit.*, p. 21.

³⁷¹ Lettre à Henriette, 19 mai 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 108-109.

³⁷² Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 78.

³⁷³ Carbonnier-Burkard, Marianne, « Les Variations protestantes » dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 190 ; Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 174 ; p. 177.

³⁷⁴ *Confession de foi...*, p. 99-100 ; Carbonnier-Burkard, Marianne, « Les Variations protestantes » dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 190 ; Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 183.

³⁷⁵ Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 112-114.

³⁷⁶ Knibiehler, Yvonne, *op. cit.*, p. 59 ; p. 139.

nombreuses. Même si le rôle de contrôle des bonnes mœurs de la fille revient d'habitude plutôt à la mère³⁷⁷, il n'est donc pas étonnant que Guizot ait voulu assumer lui-même la tâche de directeur moral plutôt que de la déléguer à sa mère. Il fait ainsi part à Laure de Gasparin de l'état d'âme de ses enfants :

Chaque jour, à chaque instant, mille petites circonstances, mille paroles qu'on ne remarque pas concourent à leur inspirer cette minutieuse appréciation de soi-même, ce petit égoïsme curieux et maladif qui excite l'âme sur des riens et l'énerve sur les grandes choses. J'espère que je lutterai avec succès contre cette mauvaise pente. J'en serais à peu près sûr pour deux de mes enfants, au moins, si je pouvais être habituellement avec eux. Mais je ne le puis pas, et des tems viendront où je le pourrai encore moins. Je ferai de mon mieux, tout en regrettant de ne pas faire assez bien³⁷⁸.

Installé à Londres pour une longue durée, Guizot écrit encore à son amie : « Les lettres d'Henriette deviennent des lettres de grande personne. Bonheur à part, c'est pour moi un vrai chagrin, un vrai sacrifice de ne pas suivre, jour par jour, le développement de cet esprit-là. Il en aurait besoin. »³⁷⁹

La dernière question qui nous intéresse ici est cruciale : celle du rôle de Guizot dans le mariage de sa fille. C'est traditionnellement la mère qui prépare sa fille à l'événement le plus important de sa vie, d'abord en l'emmenant dans le monde pour rencontrer des partis potentiels³⁸⁰. Une mère qui meurt avant le mariage de sa fille la laisse dans un isolement très préjudiciable³⁸¹, comme c'est le cas pour Henriette. Même s'ils n'y font jamais allusion, il est possible que Guizot ait essayé de combler ce vide en emmenant ses filles aux bals mondains donnés par les hommes politiques, comme semble le suggérer Anne Martin-Fugier, du moins lorsqu'elles étaient enfants³⁸². Henriette et Pauline font leurs visites ordinaires accompagnées par leur gouvernante³⁸³, qui n'a évidemment pas le même réseau de connaissances qu'une mère ; sans doute ont-elles pu profiter des relations qu'avait Guizot pour rencontrer du monde, mais rien ne l'assure.

Le père intervient tout de même généralement au moment où la décision doit être prise, puisque c'est à lui que le prétendant doit demander la main de sa fille et non à la mère. Guizot exprime dans ses lettres le poids de cette responsabilité paternelle. Il écrit par exemple à Mme Lenormant qui marie sa fille : « Vous savez ce proverbe que j'aime beaucoup : "Qui prend un bon gendre gagne un fils ; qui prend un mauvais gendre perd une fille," Je suis sûr que vous n'avez pas

³⁷⁷ *Ibid.*, p. 59 ; p. 200.

³⁷⁸ Lettre à Mme de Gasparin, 3 juin 1836, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 55.

³⁷⁹ Lettre à Mme de Gasparin, 30 mai 1840, Londres, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 194.

³⁸⁰ Houbre, Gabrielle, *La Discipline...*, p. 160.

³⁸¹ Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 133.

³⁸² Martin-Fugier, Anne, *La Vie élégante ou la formation du Tout-Paris*, Paris, Perrin, 2003, p. 127 ; p. 155.

³⁸³ Lettre d'Henriette, 25 août 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

pris un mauvais gendre ; mais il faut qu'il soit excellent. »³⁸⁴ Là encore, on reconnaît l'importance accordée au bon mariage par les protestants³⁸⁵ qui confèrent aux parents une responsabilité plus grande dans le mariage de leurs enfants que ne le font les catholiques³⁸⁶. Il écrit à Laure de Gasparin sur le mariage d'Henriette : « Tout m'en convient, la personne, la situation, le nom. Je crois qu'il y a là, pour ma fille, toutes les chances de bonheur qu'on peut humainement prévoir et saisir. »³⁸⁷ Probablement à la duchesse d'Orléans, Guizot écrit également :

Toutes les convenances et toutes les chances de bonheur qu'on peut humainement saisir se trouvent réunies là. Dieu veuille faire le reste ! J'ose me flatter que votre altesse Royale m'accordera ses vœux pour le bonheur de ma fille. Rien n'égale le prix que j'y attache, si ce n'est l'entier et respectueux dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, madame, de votre altesse Royale, le très humble et très obéissant serviteur. Guizot³⁸⁸

Le bon père tel qu'il apparaissait déjà dans *Le Père de famille* de Diderot³⁸⁹, a pour mission de réaliser la délicate équation entre le bonheur de l'enfant et le respect des convenances.

De plus, il existe dans la famille Guizot une sorte de tradition qui veut que l'on se marie par amour. Henriette écrit en effet que Mme Guizot « avait refusé obstinément de se marier comme on se mariait alors, comme on se marie souvent aujourd'hui, pour des raisons de famille ou de fortune, »³⁹⁰ et cite plus loin cette lettre d'Elisa à sa sœur :

Tu me dis, chère amie, que j'ai l'air d'avoir renoncé à me marier et que cela te désole. Tu te trompes, je suis persuadée, plus persuadée que personne, que le vrai bonheur, le *bonheur*, s'il est de ce monde, n'y est que dans le mariage, et je le désire (...) bien certainement je m'accommoderai mieux du célibat que d'un mariage imparfait. Il me faudra beaucoup, beaucoup de choses pour me dédommager de la perte de la liberté, du renoncement à mes goûts, de l'interruption de mes études, pour me faire oublier que je ne m'appartiens plus à moi-même, et trouver ma joie à me subordonner, à m'absorber dans l'existence d'un autre. Qu'on touche mon cœur, qu'on se fasse aimer, admirer, respecter, et je serai la plus docile des esclaves, mais je ne me donnerai pas à moins, j'y suis décidée³⁹¹.

Pour les femmes de la famille Guizot, mieux vaut donc le célibat qu'un mauvais mariage. Guizot écrit pour sa part à son gendre : « J'ai été bien préoccupé, bien plus que je ne l'ai jamais dit à personne, de l'avenir de mes filles (...) J'étais très difficile et par conséquent très inquiet pour elles. »³⁹² Il a donc de grandes raisons d'être content lorsqu'il conclut le mariage d'Henriette, qu'il

³⁸⁴ Lettre à Mme Lenormant, 8 octobre 1853, Val-Richer, dans *Les Années de retraite...*, p. 92-93.

³⁸⁵ Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 77.

³⁸⁶ Carbonnier-Burkard, Marianne, « Les Variations protestantes » dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 190 ; Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 157.

³⁸⁷ Lettre à Mme de Gasparin, 7 février 1850, Paris, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 332.

³⁸⁸ Lettre [à la duchesse d'Orléans], 42AP/299, dossier 5, pièce 73.

³⁸⁹ Cité dans Gourdon, Vincent, *op. cit.*, p. 93.

³⁹⁰ Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 3.

³⁹¹ Cité dans Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 99-100.

³⁹² Cité dans Witt, Cornelis de, *op. cit.*, p. 32.

estime très réussi puisqu'il écrit à Mme Lenormant : « Si je marie mon fils aussi bien que mes filles, mes désirs et mes devoirs de père de famille seront accomplis. »³⁹³ Henriette raconte encore :

M. Guizot avait eu la joie de marier ses filles à son gré (mars-mai 1850). MM. Conrad et Cornelis de Witt étaient devenus véritablement ses fils ; l'étroite intimité de la famille autour de son chef s'était étendue sans se relâcher. Il en jouissait avec un grand repos d'esprit. « Je n'envie qu'une situation, disait-il naguère en riant, c'est celle d'un homme qui a bien marié ses filles » – « je suis maintenant de ceux qu'on doit envier, » répétait-il plus tard³⁹⁴.

Pourtant, Laurent Theis estime que Guizot n'a pas influencé les choix matrimoniaux de ses filles³⁹⁵ et on peut effectivement penser qu'Henriette et sa sœur avaient assez intégré les valeurs et les normes familiales pour choisir d'elles-mêmes des gendres idéaux pour leur père ; car comme l'écrit Alain Corbin, les normes « ordonnaient (...) la vulnérabilité sentimentale. »³⁹⁶

En revanche, l'intéressée a rarement son mot à dire dans les autres familles bourgeoises de l'époque³⁹⁷ ; au contraire, Guizot a agi en père protestant en autorisant, voire en encourageant la fréquentation pré-matrimoniale entre Henriette et son futur mari, impensable dans la culture catholique qui tient à l'existence d'un rituel très particulier : le jeune homme ne doit pas fréquenter la jeune fille avant que les parents aient agréé leurs fiançailles, puis il a le droit de venir « hanter » sa maison, mais elle ne peut ni écrire ni recevoir de lettre de lui sans passer par sa mère³⁹⁸. Conrad de Witt, ami de Guillaume, avait au contraire l'habitude de venir régulièrement chez les Guizot avant de devenir officiellement un prétendant pour Henriette : Pauline raconte en effet que sa sœur « enseignait Pascal à Conrad » huit jours avant qu'il ne fasse sa demande officielle à son père³⁹⁹. Leur neveu Cornelis cite encore le passage suivant du journal de sa mère, qui est pour sa part amoureuse du frère de Conrad : « Mon père et Henriette n'étaient pas des Cerbère très formidables, ils nous laissaient le temps de nous dire des choses que nous ne disions pas à tout le monde⁴⁰⁰. » Sans doute Henriette, qui se montre permissive à l'égard de sa sœur, s'est-elle vue accorder aussi une certaine liberté de la part de son père.

Même si Guizot ne se désintéresse pas du sort d'Henriette après son mariage, ses principaux devoirs de parent ont été accomplis. Et pourtant, Guizot écrivait à la princesse de

³⁹³ Lettre à Mme Lenormant, 14 mai 1860, Val-Richer, dans *Les Années de retraite...*, p. 150.

³⁹⁴ Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 276-277.

³⁹⁵ Theis, Laurent, *op. cit.*, p. 209.

³⁹⁶ Corbin, Alain, « La relation intime ou les plaisirs de l'échange », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle, *op. cit.*, p. 485.

³⁹⁷ Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 128.

³⁹⁸ Martin-Fugier, Anne, « Les Rites de la vie privée bourgeoise », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle, *op. cit.*, p. 216-217 ; Houbre, Gabrielle, *La Discipline...*, p. 255 ; Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 49.

³⁹⁹ Cité dans Witt, Cornelis de, *op. cit.*, p. 27.

⁴⁰⁰ Cité dans *ibid.*, p. 27.

Lieven : « Au fond, pour tout ce qui est vertu, caractère, jugement, elles sont parfaitement élevées. Il y manque deux choses ; l'une que je suppléerai. L'autre, je ne sais pas. Avec leur mère, rien n'eût manqué... »⁴⁰¹ Que manque-t-il donc de proprement maternel à l'éducation de ses filles et qu'il pense ne pas pouvoir remplacer ? La seule chose qu'il ne peut sans doute pas faire à la place de sa mère, c'est être pour elles un modèle de féminité. Se pourrait-il que Guizot trouve à ses filles un manque de féminité ?

Henriette : fille et fils

Henriette a-t-elle également assumé en tant qu'enfant des fonctions habituellement réservées au fils ? Elle a en tout cas rempli avec zèle la mission qui lui revenait en tant que fille aînée d'une mère défunte, à savoir avant tout l'administration de la maison familiale⁴⁰² puisqu'elle a commencé à s'en occuper très jeune sous l'impulsion de sa grand-mère⁴⁰³ : à onze ans, elle écrit à son père : « Je fais à présent un peu d'arithmétique de ménage, je corrige tous les jours les notes de Jeannette, cela commence à m'apprendre pour plus tard, »⁴⁰⁴ puis à douze : « J'ai commencé hier à inscrire sur mon livre de comptes les dépenses de la maison, j'ai laissé quelques pages pour les dépenses générales, puis j'ai un compte particulier, pour le boulanger, et un autre pour le boucher, les notes du pain, sont bien embrouillées, »⁴⁰⁵ et encore :

Depuis que je tiens les comptes, il me semble que je serai beaucoup moins prodigue, à présent que je vois de près, ce qu'il faut d'argent pour soutenir une maison, comme la nôtre, cela m'effraye, mes quinze jours du 4 juillet au 17, on été de 232 fr., mais il est vrai qu'il y avait eu à payer les places de la diligence, 117 fr. Tu vois comme je sais bien mes comptes par cœur⁴⁰⁶.

A quinze ans, Henriette est manifestement devenue une maîtresse de maison avertie lorsqu'elle écrit à son père :

Je suis bien contente aussi de ce qu'on ne pose pas le fourneau puisque c'est une preuve que tu ne donneras pas de déjeuner ; tout ennui à part, tu auras dépensé tant d'argent dans le mois que tu as passé à Paris, qu'il est fort inutile d'en dépenser encore beaucoup ici ; je frémis d'avance à l'idée des comptes que je m'en vais voir en arrivant⁴⁰⁷.

⁴⁰¹ Lettre à Mme de Lieven, 8 novembre 1839, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 318-319.

⁴⁰² Perrot, Michelle, « Figures et rôles », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle, *op. cit.*, p. 152.

⁴⁰³ Coste, Catherine, « Essai... » dans Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 22.

⁴⁰⁴ Lettre d'Henriette, 17 juillet 1840, Trouville, Archives Guizot, Val-Richer.

⁴⁰⁵ Lettre d'Henriette, 4 juillet 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁴⁰⁶ Lettre d'Henriette, 21 juillet 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁴⁰⁷ Lettre d'Henriette, 6 septembre 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

La fille contrôle donc les dépenses de son père et plus généralement les dépenses de la famille.

La princesse de Lieven écrit encore à Guizot en 1846 :

Génie est venu causer. Nous avons beaucoup causé de votre ménage, nous sommes d'accord sur ce point qu'Henriette devrait s'accoutumer à le mener, tenir les comptes, etc., etc., c'est des habitudes bonnes à prendre dans toutes les conditions de la vie ; en Angleterre il n'y a pas de jeune fille des plus huppées qui n'entende fort bien et dans le plus menu détail les affaires de ménage, cela fait partie d'une bonne éducation. Henriette me paraît avoir un peu de dispositions aux idées trop grandes. Il arrive alors des mécomptes dans la vie. De l'ordre et de l'économie sont nécessaires également aux riches et à ceux qui ne le sont pas. Je fais là de la morale, mais vous feriez bien de songer à cette partie-là⁴⁰⁸.

Guizot répond alors immédiatement : « Merci de vos excellents conseils pour Henriette. J'en ai fait usage. D'autant que je les avais devancés. Elle est à l'œuvre. Vous avez mille fois raison. Vous êtes vous-même un modèle d'ordre. »⁴⁰⁹ Son approbation véhémement montre d'une part qu'il est en accord avec l'idée qu'Henriette doit prendre sa part d'aînée dans l'économie domestique, mais peut-être aussi qu'il craint que le monde, représenté ici par Génie et la princesse, trouve que sa fille n'est pas élevée conformément aux usages. Henriette, en tout cas, a intégré l'idée que les tâches domestiques sont proprement féminines puisqu'elle écrit à son père après lui avoir parlé longuement de la gestion de la maison : « Si tu savais, mon bon Père, combien je suis fâchée de t'ennuyer de tous ces détails, et comme je voudrais être là pour t'épargner l'ennui de t'occuper de toutes ces bagatelles qui ne rentrent pas du tout dans le domaine des hommes et surtout des hommes comme toi. »⁴¹⁰

D'autre part, les qualités que Guizot prête à Henriette et qu'elle aurait héritées de sa mère sont également principalement des qualités féminines : « Elle a, à un degré singulier, le tour de caractère et d'esprit de sa mère, la même ardeur pleine de sérénité, la même disposition à s'oublier soi-même en prenant intérêt à tout, la même facilité à s'émouvoir sans jamais rechercher l'émotion. »⁴¹¹ « Elle a, écrit-il ailleurs, par instinct, le goût du grand et du beau. Et en même temps, elle est très simple, très bonne, d'une bonté pratique. Je ne connais personne qui s'occupe plus du bien-être et de l'agrément de ceux qui l'entourent. Elle sacrifie son plaisir au leur avec une bonne grâce extrême. »⁴¹² Le calme, l'abnégation, la sensibilité modérée, de l'activité pratique : c'est le

⁴⁰⁸ Lettre de Mme de Lieven, 14 juillet 1846, Paris, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. III, p. 218.

⁴⁰⁹ Lettre à Mme de Lieven, 15 juillet 1846, Paris, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. III, p. 219.

⁴¹⁰ Lettre d'Henriette à Guizot, 31 août 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁴¹¹ Lettre à Barante, 14 juin 1836, Paris, dans Barante, Prosper de, *op. cit.*, t. V, p. 469-470.

⁴¹² Lettre à Mme de Gasparin, 15 octobre 1840, Londres, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 210.

portrait de la femme parfaite des *Annales*, à la personnalité plus forte qu'une femme moyenne mais soumise aux mêmes normes morales et sociales.

Cependant, en recevant des leçons de son père, Henriette s'est vu accorder une attention habituellement réservée aux fils. En effet, si le père bourgeois a intérêt à veiller sur l'instruction de son fils, c'est parce qu'il lui constitue ainsi un capital qui doit lui permettre de vivre par la suite. L'instruction de la fille, au contraire, est beaucoup moins importante puisqu'une bourgeoise qui travaille perd par là-même sa féminité⁴¹³. De plus, une fille est une charge pour la famille qui doit lui réserver une dot pour la marier ; avoir une fille est déjà en soi une dépense, qui n'est que rarement augmentée par le coût d'une instruction peu utile⁴¹⁴. Or comme on l'a vu dans les *Annales* pour Pauline de Meulan, il semblerait que Guizot soit resté marqué par la ruine causée à sa famille par la Révolution. Comme le fait remarquer Catherine Coste, il a encouragé Henriette dans son activité d'écrivain⁴¹⁵ et n'était donc manifestement pas opposé à ce qu'une femme, et *a fortiori* sa fille, gagne sa vie par la création littéraire, ce qui est d'une grande originalité⁴¹⁶. Il écrivait déjà d'une jeune fille qui lui avait écrit des vers pour la mort d'Elisa : « Elle passera sa vie à faire des vers, sans jamais monter bien haut, ni percer bien loin, pauvre, agitée, jamais sûre de son succès ni de son pain ! mais elle aura obéi à son instinct et coulé selon sa pente. C'est le vrai secret de bien des vies. »⁴¹⁷ D'ailleurs, le cas d'Henriette étant très proche de celui de l'écrivain Zénaïde Fleuriot, on peut émettre l'hypothèse avec les auteurs de *De la pucelle à la minette* que l'approbation du père peut aider la fille à surmonter les obstacles qui sont opposés à son genre⁴¹⁸.

Guizot pense-t-il déjà à prémunir sa fille contre les aléas de l'existence par un métier intellectuel lorsqu'il prend en charge lui-même son éducation ? Ce n'est pas impossible, dans la mesure où Guizot lui-même avait appris à Genève les métiers de menuisier et de tourneur sur l'impulsion de sa mère en plus de ses études⁴¹⁹, mais rien ne l'assure. Sans doute cherche-t-il aussi à lui inspirer un goût de l'étude qui est, selon lui et Pauline de Meulan, salutaire pour les femmes destinées à l'inactivité, et il écrit en effet dans une lettre à la princesse de Lieven que « c'est une immense ressource pour une femme que le goût de l'étude. »⁴²⁰ Mais s'il se charge en plus de

⁴¹³ Hall, Catherine, « Sweet Home », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle, *op. cit.*, p. 70.

⁴¹⁴ Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 139 ; Houbre, Gabrielle, *La Discipline...*, p. 186.

⁴¹⁵ Coste, Catherine, « Essai... » dans Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 19.

⁴¹⁶ Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 33 ; Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 139.

⁴¹⁷ Lettre à Mme de Lieven, 30 juin 1838, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 160-161.

⁴¹⁸ Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 100-101.

⁴¹⁹ Wegmann, Alice, *op. cit.*, p. 21 ; Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 12.

⁴²⁰ Lettre à Mme de Lieven, 6 octobre 1838, Val-Richer, *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 213-214.

donner une sorte de formation professionnelle à Henriette, alors que c'est habituellement l'apprentissage de la couture qui en tient lieu pour les femmes⁴²¹, alors on peut dire qu'elle endosse un rôle masculin, l'apprentissage auprès du père étant généralement réservé au fils. Pour sa part, Guizot joue bien le rôle du père protestant pour lequel la transmission d'un métier, voire d'une vocation, est très importante⁴²². Or le métier d'écrivain est peut-être par excellence le métier que la femme bourgeoise peut exercer sans se déshonorer, précisément parce que ce n'est pas un travail qui implique le corps.

Mais peut-être y a-t-il encore une autre raison qui pousse Guizot à faire étudier sa fille lui-même ; en effet, il ne lui fait pas lire des ouvrages spécifiquement destinés aux filles, mais des livres que lui-même a appréciés, comme par exemple l'*Ecolier* de Pauline de Meulan⁴²³, ou qui sont destinés à la jeunesse, c'est-à-dire aux garçons puisque les filles disposent de leurs propres manuels d'un niveau bien plus médiocre⁴²⁴. Si l'on ouvre le livre de Théry destiné à l'éducation des jeunes bourgeoises cité par Evelyne Lejeune-Resnick, on constate que l'instruction occupe une page par semaine contre trois pour la morale, et voici ce que l'on peut lire comme seul contenu d'enseignement de géographie pour une semaine :

La langue espagnole est répandue au Pérou et à la Bolivie, comme dans la plupart des autres contrées de l'Amérique méridionale. Il est bon de faire observer à l'élève que, dans cette langue, les lettres B et V s'emploient l'une pour l'autre, et qu'ainsi on dit indifféremment *libertad* ou *livertad*. Les syllabes *gua* et *hua* se prennent aussi, au Pérou, assez indifféremment l'une pour l'autre : on dit également *Guamanga* et *Huamanga* ; *Guallaga* et *Huallaga*, etc⁴²⁵.

Cela ressemble davantage à un vernis de culture générale qu'à de l'instruction proprement dite. L'auteur écrit à la fin de son ouvrage que ce dernier contient assez pour orner et exercer utilement la mémoire de la jeune fille, qui est devenue capable de « glisser une petite citation à propos » et de « bien comprendre les citations ou les allusions qu'on ferait autour d'elle. »⁴²⁶ Ce n'est sans doute donc pas suffisant pour partager une vie intellectuelle masculine.

Au contraire, Henriette écrit à son père : « Je pense bien qu'on ne peut pas apprendre l'histoire d'Angleterre dans les petits abrégés que j'ai lus, »⁴²⁷ et dans les ouvrages dont on trouve mention dans la correspondance de Guizot à Henriette comme l'*Histoire d'Angleterre* de

⁴²¹ Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 28.

⁴²² Carbonnier-Burkard, Marianne, « Les Variations protestantes », dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 173.

⁴²³ Lettre à Pauline de Meulan, 19 octobre [année non précisée], dans « Lettres à Pauline de Meulan », publiées par E. Dolléans, dans *Revue des Deux Mondes*, sept-oct 1954, p. 144.

⁴²⁴ Lejeune-Resnick, Evelyne, « L'éducation domestique... », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 1992, p. 49-58.

⁴²⁵ Théry, Augustin, *Cours complet d'éducation pour les filles*, Paris, Hachette, 1837-1974, partie II, p. 356.

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 383.

⁴²⁷ Lettre d'Henriette, 5 juillet 1840, Trouville, Archives Guizot, Val-Richer.

Lingard⁴²⁸ ou l'*Histoire ancienne* de Rollin⁴²⁹, les informations sont décuplées en quantité et présentées comme dans tout livre normal et non sous forme de résumés et questionnaires comme dans les manuels pour filles, tels que les *Leçons d'histoire sainte* d'Herbet⁴³⁰ par exemple, recommandées par Théry. D'autres titres et auteurs cités dans la correspondance de Guizot et lus par Henriette entre huit et onze ans sont par exemple *Ivanhoe*, *Richard en Palestine* et *l'Officier de la fortune* de Walter Scott, *Hamlet*, *Macbeth*⁴³¹, *Le Voyage du jeune Anacharsis*, la vie de Thémistocle dans Plutarque, *Le Malade imaginaire*⁴³², Villehardouin, Joinville, *L'Histoire romaine* de Laurent Echard, *l'Histoire des empereurs* de Crevier, une traduction de *l'Enéide*, la *Jérusalem délivrée* du Tasse⁴³³, Racine, Corneille⁴³⁴ ou Hume⁴³⁵. Henriette et sa sœur ont manifestement appris en plus le latin, le grec, l'italien et l'anglais et l'allemand⁴³⁶. Il y a donc fort à parier que la culture d'Henriette soit bien plus étendue et approfondie que celle de la majorité des jeunes filles de son temps, chez qui la formation de la conscience et du cœur ainsi que l'apprentissage des arts d'agrément et des travaux d'aiguille prévalent sur l'éveil intellectuel⁴³⁷.

Peut-être pourrait-on objecter qu'il manque à cette instruction la philosophie et les sciences pour que cette culture puisse réellement être qualifiée de masculine. Cependant, on sait par Rémusat que les sciences et la philosophie n'étaient pas le fort de Guizot⁴³⁸. En revanche, ce dernier semble avoir tout de même exercé une forme de censure morale dans les lectures qu'il fait à ses enfants. Voici comment il décrit une soirée de lecture à la princesse de Lieven :

Nous achevons un très joli roman de Walter Scott, peu vanté : Richard en Palestine. Mais je ne veux pas ne leur lire que des romans, même de ceux-là. C'est une lecture trop amusante, un plaisir de paresseux, un aliment qui dégoûte des autres et ne nourrit pas. Ces jours derniers, j'ai pris Plutarque, la vie de Thémistocle. C'est charmant ; mais c'est un travail de lire cela à des enfants. Il faut à chaque

⁴²⁸ Lingard, John, *Histoire d'Angleterre, depuis la première invasion des Romains, par le docteur John Lingard. Traduite de l'anglais par M. Amédée Pichot*, Paris, Parent-Desbarres, 1833.

⁴²⁹ Rollin, Charles, *Histoire ancienne*, Paris, Bureau des éditeurs, montagne Sainte-Geneviève, numéro 47, 1829.

⁴³⁰ Herbet, Edouard, *Leçons d'histoire sainte*, Paris, Hachette, 1839, 48 p.

⁴³¹ Lettre à Mme de Lieven, 17 octobre 1837, Val-Richer, dans Lettre du 8 juillet 1838, Val-Richer, *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 139 ; lettre du 22 octobre 1837, Val-Richer, dans *ibid.*, p. 149.

⁴³² Lettre à Mme de Lieven, 8 juillet 1838, Val-Richer, *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 164-165 ; lettre du 6 octobre 1838, Val-Richer, *ibid.*, t. I, p. 213-214 ; lettre du 23 octobre 1838, Val-Richer, dans *ibid.*, t. I, p. 221.

⁴³³ Lettre à Mme Guizot, 5 juin 1840, citée dans Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 207.

⁴³⁴ Lettre à Mme de Lieven, 2 août 1839, Val-Richer, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 270-271.

⁴³⁵ Lettre de Mme Guizot, 8 octobre 1840, dans Wegmann, Alice, *op. cit.*, p. 126 ; Lettre à Henriette, 8 septembre 1840, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 136.

⁴³⁶ Witt, Cornelis de, *op. cit.*, p. 44 ; Coste, Catherine, « Essai... » dans Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 23 ; p. 31.

⁴³⁷ Lévy, Marie-Françoise, *op. cit.*, p. 10.

⁴³⁸ Rémusat, Charles de, *op. cit.*, t. I, p. 446.

instant sauter, retrancher, retourner, expliquer. Les faits, les livres, l'esprit, le langage, tout cela est bien grossier. Il n'y a pas moyen de mettre cela sous les yeux des enfants. Je ne suis pas prude, mais avec mes filles, je deviens de la susceptibilité la plus ombrageuse. Je ne voudrais pas laisser approcher de leur pensée, de leur petite figure si fraîche et si pure, un mot, une ombre, un souffle moins frais et moins pur. Pour les âmes, le mal, c'est la peste, contagieuse à faire trembler, contagieuse par un mot, un regard ! J'ai fait en lisant la Vie de Thémistocle, des tours de force et d'adresse admirables pour écarter le mal que je rencontrais à chaque pas. Je l'ai écarté hier ; mais demain, mais un jour, il les approchera nécessairement. N'importe ; que ce soit tard, le plus tard qu'il se pourra. La longue innocence se répand sur toute la vie...⁴³⁹

Il faut donc nuancer quelque peu la masculinité de cette éducation ; cependant, si le contenu moral est édulcoré, le contenu intellectuel, lui, reste bien au-dessus de celui d'une instruction couramment dispensée aux filles.

Mais en lui constituant une culture proche de la sienne, Guizot ne cherche-t-il pas aussi à se faire de sa fille une amie ? En citant le cas de Victor Gelu, Yvonne Knibiehler montre que l'attachement réciproque entre le père et l'enfant vient souvent de la fréquentation mutuelle dans l'apprentissage du métier⁴⁴⁰. D'après la lecture du roman de Droz, *Monsieur, Madame et Bébé*, auquel sa diffusion en tant que best-seller donne une certaine représentativité, l'affection paternelle se mue véritablement en amour lorsque son fils fait preuve des premiers signes de virilité, fracassant ses jouets et se manifestant par sa bruyante présence⁴⁴¹. L'amour paternel au XIXe siècle est donc plus lié au fils à qu'à la fille dans la mesure où le père aime ce qui, dans son enfant, est semblable à lui. Or en constituant à Henriette une culture semblable à la sienne, Guizot projette nécessairement en elle quelque chose de masculin. Le partage intellectuel avec son enfant paraît d'ailleurs être important dans la famille Guizot, puisque Mme Guizot écrivait à son fils en 1806 : « Qu'il y a longtemps, mon ami, que je n'ai rien lu de toi ! Cela m'est étrange et pénible ; ce n'est plus ces années où le moindre griffonnage m'était apporté en secret et où il fallait tout laisser pour l'entendre ; aujourd'hui, pour ces jouissances, nous sommes aux antipodes. »⁴⁴²

Guizot donne une part de masculinité à Henriette en l'introduisant dans son propre domaine : les livres, et plus particulièrement l'Histoire. En général, il la traite comme un garçon en faisant confiance à son esprit, les femmes étant généralement considérées comme des êtres dotés d'une raison plus faible que celle des hommes⁴⁴³. Henriette écrit encore à son père : « Il me semble pourtant qu'on ne m'a jamais traitée en enfant, et qu'on m'a toujours parlé raison, » ce qui laisse penser que les idées des *Annales* sur la formation d'une raison autonome pour les jeunes filles ont

⁴³⁹ Lettre à Mme de Lieven, 8 juillet 1838, Val-Richer, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 164-165.

⁴⁴⁰ Knibiehler, Yvonne, *op. cit.*, p. 151.

⁴⁴¹ Droz, Gustave, *op. cit.*, p. 289.

⁴⁴² Lettre de Mme Guizot, 1^{er} juin 1806, dans Wegmann, Alice, *op. cit.*, p. 73.

⁴⁴³ Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *op. cit.*, p. 28-29.

été mises en pratique dans la famille Guizot. Lorsqu'elle grandit, Guizot ne marginalise pas sa fille par des lectures spécifiques à son genre et l'élève par là au rang d'enfant masculin digne de partager la vie intellectuelle de son père. Cela ne l'empêche pas de prendre des leçons de danse et de piano qu'elle méprise un peu⁴⁴⁴, témoignant par là-même de son écart avec les normes de féminité de son temps puisque c'est essentiellement par les démonstrations d'arts d'agrément que les jeunes filles témoignent de leur bonne éducation⁴⁴⁵. Il ne faut pas exclure non plus que Guizot ait une vraie foi dans le bonheur que sa fille pourrait tirer de l'instruction, dont Mme Guizot disait dans une lettre à son fils qu'elle était « la véritable vie. »⁴⁴⁶

Henriette partage donc la vie intellectuelle de son père, mais aussi sa vie sociale dans une certaine mesure puisqu'elle préside ses dîners diplomatiques dès l'âge de seize ans⁴⁴⁷, et l'accompagne plus tard par exemple à un dîner chez Thiers⁴⁴⁸. Était-il courant que les hommes politiques emmènent leurs filles à leurs dîners ? Sans doute lorsqu'ils avaient lieu dans le cadre d'une réception mondaine et qu'elles n'étaient pas mariées, peut-être moins fréquemment dans les soirées en petit comité et une fois qu'elles ne se trouvaient plus sous leur dépendance. Guizot en revanche ne fait jamais mention dans sa correspondance de telles visites en compagnie de Pauline. Henriette semble ainsi partager davantage la vie de son père que ne le fait sa sœur, et donc peut-être plus que ne le font habituellement les jeunes bourgeoises. Peut-être cela est-il lié au protestantisme qui veut que la femme soit une compagne complète de l'homme, capable de partager toute sa vie, y compris ses travaux et ses réflexions⁴⁴⁹. Guizot exprime ainsi dans une lettre la même idée qui se trouvait dans les *Annales* : « J'aime certainement la douceur, et médiocrement la docilité. On est fort disposé à estimer beaucoup, dans les enfants, les qualités commodes pour les grandes personnes. J'aime mieux les qualités qui serviront toute la vie, et de plus en plus. »⁴⁵⁰ Guizot a donc très probablement encouragé un fort développement de la personnalité d'Henriette, peut-être moins pour en faire une bonne épouse qu'une bonne amie pour lui. Les historiens ont remarqué que Guizot ne semble pas pouvoir se passer d'une présence féminine à ses côtés⁴⁵¹. Il écrit par exemple à Piscatory, dont la femme attend un enfant :

⁴⁴⁴ Coste, Catherine, « Essai... », dans Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 23.

⁴⁴⁵ Corbin, Alain, « Le Secret de l'individu », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle, *op. cit.*, p. 449.

⁴⁴⁶ Lettre de Mme Guizot, 4 octobre 1805, dans Wegmann, Alice, *op. cit.*, p. 19.

⁴⁴⁷ Coste, Catherine, « Essai... » dans Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 24-25.

⁴⁴⁸ Lettre à Léonce de Lavergne, 10 novembre 1864, Guizot, François, dans *Correspondance de Guizot avec Léonce de Lavergne...*, p. 161-162.

⁴⁴⁹ Luther, Martin, « Sermon sur l'état conjugal », dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1999, p. 235.

⁴⁵⁰ Lettre à Mme de Gasparin, 5 juin 1837, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 112.

⁴⁵¹ Theis, Laurent, *op. cit.*, p. 142.

Fille ou garçon, gardez-le bien, gardez bien tout. Certainement le bonheur est là. Et quand il s'en va de là, il ne faut plus le chercher nulle part. Je ne sais ce que m'en rendront un jour les enfants qui me restent. J'ai une petite fille de qui je m'en promets trop, peut-être. Et si elle tient ce que je me promets, qui sait si elle me restera ⁴⁵² ?

En tout cas, il dit souvent dans sa correspondance qu'il apprécie la compagnie d'Henriette. Juste après la mort de son fils, il écrit par exemple à Laure de Gasparin qu'il « recommence à jouir de la société d'Henriette, »⁴⁵³ mais ne dit rien de particulier sur ses deux autres enfants. Il écrit encore : « Mon Henriette est charmante, et nous commençons à vivre dans une grande intimité. »⁴⁵⁴

La ressemblance d'Henriette avec Elisa est sans doute la raison pour laquelle il a pris tant d'intérêt à développer sa personnalité. Il écrit ainsi à Laure de Gasparin : « Henriette sera charmante ; un esprit si actif, un cœur si vif et un caractère si serein ! Elle me fait tressaillir vingt fois le jour par sa ressemblance morale avec sa mère, »⁴⁵⁵ et à son ami Barante, avec une proximité de formulation étonnante pour des lettres écrites à six mois d'intervalle : « J'essaye de me reposer ici, en travaillant avec un peu de liberté, et en élevant une petite fille qui me trouble le cœur vingt fois le jour, tant elle ressemble à sa mère. »⁴⁵⁶ Il dit encore à sa mère après la mort d'Elisa :

Je suis rentré hier dans cette maison, dans cette chambre où j'ai vu s'éloigner de moi mon incomparable bonheur. Je ne l'y ai pas retrouvé ; il n'y reviendra pas. Cependant, à tout prendre, il m'a été, il m'est doux de revenir là, et quand mes enfants y seront revenus avec vous, quand je les aurai là sous ma garde et sous la vôtre, j'aurai tout ce qui peut m'être rendu. J'ai besoin de vous dire cela ; j'ai besoin de le dire à mon Henriette qui comprend tout, et dont le petit cœur est à la fois si serein et si tendre⁴⁵⁷.

Elle n'a alors que six ans. Très tôt, Guizot considère déjà en quelque sorte Henriette comme sa confidente. Et en effet, la petite fille semble également connaître les mots pour parler à son père. Voici ce qu'elle lui répond, à onze ans, à propos de la mort de son frère aîné : « Ah ! il est dans le ciel, mon bon père ; nous l'y trouverons : *They are not lost but gone before.* »⁴⁵⁸ Sans doute Guizot était-il sensible à ces consolations à la fois chrétiennes et érudites et qui montraient de plus l'attention avec laquelle sa fille avait reçu ses leçons. En effet, on trouve la même expression dans

⁴⁵² Lettre à Piscatory, 3 août 1838, dans *Lettres de M. Guizot à sa famille et à ses amis*, édité par Henriette de Witt, Paris, Hachette, 1884, p. 174.

⁴⁵³ Lettre à Mme de Gasparin, 2 mai 1837, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 104-105.

⁴⁵⁴ Lettre à Mme de Gasparin, 11 novembre 1838, Paris, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 158.

⁴⁵⁵ Lettre à Mme de Gasparin, 27 octobre 1838, Val-Richer, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 156.

⁴⁵⁶ Lettre à Barante, 26 juillet 1839, Val-Richer, dans Barante, Prosper de, *op. cit.*, t. VI, p. 272.

⁴⁵⁷ Lettre à Mme Guizot, septembre 1836, dans *Lettres de M. Guizot à sa famille et à ses amis*, édité par Henriette de Witt, Paris, Hachette, 1884, p. 166-167.

⁴⁵⁸ Cité dans Wegmann, Alice, *op. cit.*, p. 120.

une lettre de Guizot à Pauline⁴⁵⁹, ce qui laisse supposer qu'elle faisait partie de ses citations favorites. On peut déjà voir ici comme Henriette est habile à créer la complicité entre elle et son père. Si les fils ne sont pas nécessairement les confidents de leur père, en tout cas la fille est avant tout proche de sa mère⁴⁶⁰. Tout au plus est-elle l'objet de l'admiration paternelle pour son charme et sa grâce⁴⁶¹, mais rares sont les exemples cités par les historiens de filles qui partagent réellement la vie de leur père.

Si la correspondance de Guizot pendant la jeunesse d'Henriette ne permet pas de déceler des traces d'aveux ou de confidences de la part du père, il est en tout cas certain qu'ils ont été tous deux très proches lorsqu'elle est devenue adulte. C'est par exemple vers elle qu'il semble s'être tourné à la mort de la princesse de Lieven, sa maîtresse : « J'ai passé ces huit jours à me promener et à causer avec ma fille Henriette qui avait, elle aussi, besoin de causer. Elle est très heureuse, très occupée, et ne s'ennuie jamais ; mais elle est souvent seule, presque tout le jour seule. »⁴⁶² Henriette confie donc également à son père une partie de ses regrets dans sa vie conjugale, et il reconnaît qu'elle mène une « vie retirée et monotone »⁴⁶³. C'est encore Henriette qui écrit sous la dictée de son père *l'Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, et lorsqu'elle terminera l'œuvre inachevée, Guizot lui reconnaîtra entièrement le droit de signer de son nom l'ouvrage et de recevoir la moitié des droits éditoriaux⁴⁶⁴. La confiance qu'il accorde à sa fille et la façon dont il semble se reposer sur elle l'assimilent aussi à la figure de l'héritier. Or c'est Henriette, et non son frère Guillaume, qui hérite de la maison familiale ainsi que des papiers personnels de Guizot⁴⁶⁵. Ces deux gestes posthumes sont peut-être les plus révélateurs à cet égard.

D'après le témoignage de son petit-fils, ce serait encore Henriette qui aurait présidé le culte familial après la mort de Guizot, et ce même du vivant de son mari, manifestement écrasé par sa forte personnalité⁴⁶⁶. Même s'il avait pu arriver, au Désert, que des femmes remplacent leur mari disparu à cette fonction, aucun historien du protestantisme ne dit qu'au XIXe siècle les femmes puissent le faire alors que le mari est en vie. A l'origine en tout cas, ce sont les hommes qui

⁴⁵⁹ Lettre à Pauline, 22 juin 1840, citée dans Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 221.

⁴⁶⁰ Houbre, Gabrielle, *La Discipline...*, p. 249.

⁴⁶¹ Knibiehler, Yvonne, *op. cit.*, p. 200.

⁴⁶² Lettre à Mme de Gasparin, 7 mars 1857, Paris, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 445.

⁴⁶³ Lettre à Mme de Gasparin, 9 février 1863, Paris, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 595.

⁴⁶⁴ Coste, Catherine, « Essai... » dans Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 50.

⁴⁶⁵ Schlumberger, Jean, *Eveils*, Paris, Gallimard, 1950, p. 52.

⁴⁶⁶ *Ibid.*, p. 48 ; p. 50.

célébrent le culte pendant que les femmes s'affairent tout en écoutant⁴⁶⁷. On peut sans doute avancer que, suivant le modèle paternel, elle a là encore occupé une fonction masculine. Jean Schlumberger rapporte également le franc-parler de sa grand-mère, apparemment fort inhabituel chez une femme :

Créature généreuse et passionnée, élevée parmi les grands horizons de la politique, elle en conservait quelque chose d'ample et de fort. Son langage était sans pruderie. Cette pêche qui porte à son sommet une sorte de bec ou de bouton, elle la nommait de son nom propre : téton de Vénus. Et sans se soucier des regards de nos mères, qui semblaient s'écrier : « Elle ne voit donc pas que les enfants l'écoutent ! » - regards qui nous semblaient insultants et ridicules- il lui arrivait de dire : « Une telle est indisposée ; est-ce qu'elle est grosse ? »

Il est révélateur que Jean Schlumberger associe ce langage « sans pruderie » à la fréquentation du milieu politique, milieu masculin par excellence. Les adjectifs « ample et fort, » caractérisant ses manières ainsi que sa façon de parler du corps lui donnent bien un caractère masculin, éloigné de la traditionnelle pudeur féminine. Son activité favorite, la conversation, se trouve également en contradiction avec l'idéal de silence imposé aux femmes, se devant surtout d'écouter ce qui se dit autour d'elles et de n'intervenir que de temps en temps. D'autre part, Henriette a complété les revenus de son ménage par ses travaux littéraires,⁴⁶⁸ comme l'avait fait d'ailleurs Pauline de Meulan, encore après son mariage avec Guizot⁴⁶⁹ ; or on sait combien une bourgeoise qui travaille perd de sa féminité.

Peut-on alors qualifier Henriette de femme émancipée ? Ses écrits poussent à répondre par la négative. Elle a en effet pris position contre le féminisme dans *Les Femmes dans l'Histoire*, écrivant que les femmes qui ont besoin de revendiquer des droits sont celles qui n'ont pas mérité d'en obtenir par l'accomplissement de leurs devoirs⁴⁷⁰. Elle a également publié un recueil de poésies pour jeunes filles car la littérature est d'après elle un « sentier charmant qui peut devenir dangereux pour qui s'y aventurerait sans guide, »⁴⁷¹ ce qui accrédite l'idée que les lectures féminines doivent être surveillées. Henriette porte donc en elle à la fois du féminin et du masculin, du conformisme et du non-conformisme. Ces éléments contradictoires éclatent à la génération suivante, lorsque sa fille Marguerite devient féministe⁴⁷². Mais pour Guizot, c'est manifestement la réunion de ces éléments contraires qui faisait la perfection de sa fille. « Entre nous, écrivait-il à Laure de Gasparin, ma fille Henriette est vraiment une personne exemplaire et charmante, si propre

⁴⁶⁷ Carbonnier-Burkard, Marianne, « Les Variations protestantes » dans Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *op. cit.*, p. 190 ; Bernard, Claudie, *op. cit.*, p. 176.

⁴⁶⁸ Schlumberger, Jean, *op. cit.*, p. 52-61.

⁴⁶⁹ Rémusat, Charles de, *op. cit.*, t. I, p. 349.

⁴⁷⁰ Witt, Henriette de, *Les Femmes dans l'histoire*, Paris, Hachette, 1888, p. 3.

⁴⁷¹ Witt, Henriette de, *Recueil de poésies pour les jeunes filles* [1867], Paris, Hachette, 1873, p. VII.

⁴⁷² Schlumberger, Jean, *op. cit.*, p. 75.

à la grande vie, et si modestement, si gaiement enfermé dans la vie simple ! »⁴⁷³ Henriette est donc une personne atypique, proche de la femme parfaite des *Annales*, encore que sa situation familiale l'ait rendue sans doute un peu plus masculine que ne l'auraient souhaité Guizot et Pauline de Meulan.

Sa personnalité est étonnante, et pourtant et les *Annales* comme la famille Guizot s'inscrivent parfaitement dans la norme de respectabilité bourgeoise. Il est intéressant de constater combien des différences somme toute assez subtiles entre une pédagogie particulière et les idées dominantes, entre une famille singulière et le modèle familial répandu peuvent conduire à former des personnalités originales sans être marginales, entre la norme et le hors-normes. On peut en tout cas mesurer la capacité de l'empathie à faire traverser les barrières genrées, comme l'écrit Edward Shorter⁴⁷⁴ : sans amour pour sa fille, Guizot n'aurait sans doute pas pris soin d'elle comme il l'a fait, et elle ne serait pas devenue cette femme à demi-masculine inspirée par le modèle de son père. Il serait intéressant de savoir si les filles de veufs sont plus émancipées que celles qui sont élevées par leur mère. Intéressons-nous à présent à la façon dont chacun des acteurs de ce couple ont vécu leur lien.

Le « totalitarisme familial » : de l'affection à l'obsession

Guizot et Henriette signifient quelque chose pour nous, hommes du XXI^e siècle, parce que leur relation s'insère étrangement dans l'idée que nous nous faisons de la famille. Mais à l'époque, une telle idée de la domesticité harmonieuse et soudée qui dépasse les frontières du genre est loin d'être aussi répandue qu'aujourd'hui. Il s'agit à présent de savoir ce que cette relation représentait au juste pour les deux acteurs concernés. La vie de Guizot, en tant qu'homme et homme d'Etat, ne se réduisait assurément pas à sa seule fille, de même qu'Henriette n'avait pas son père pour seul horizon quotidien. Cependant, leur relation me semble bien illustrer un certain « totalitarisme familial, » au sens où la famille prend une importance totalisante dans la vie de l'un et de l'autre. Dans le cas de Guizot, le chemin affectif peut assez facilement être retracé grâce à sa correspondance. L'itinéraire intérieur d'Henriette est moins accessible à cause du nombre restreint de sources auxquelles j'ai eu accès. Henriette a-t-elle été inconditionnellement fascinée par la

⁴⁷³ Lettre à Mme de Gasparin, 30 juillet 1861, Val-Richer, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 551.

⁴⁷⁴ Shorter, Edward, *op. cit.*, p. 24.

figure paternelle dès sa prime enfance ou a-t-elle eu des réserves à l'égard de Guizot et des moments d'éloignement ? Quelle place Guizot a-t-il assigné à sa famille par rapport à ses activités politiques et littéraires, ou encore par rapport à sa maîtresse ? Cette place a-t-elle été constante ? Telles sont les questions auxquelles on tentera de répondre.

Guizot : du devoir au besoin

Guizot a toujours aimé les enfants. Il écrivait en effet à propos des petits Stapfer dont il était le précepteur : « Je n'aimerais pas plus mes enfants que je n'aime ceux-là : la seule idée d'un danger pour eux glace mon sang et ils me le rendent bien. »⁴⁷⁵ Mais dans un premier temps, la présence d'Henriette est un peu éclipsée par celle de son frère aîné, François. Dans la correspondance publiée de Guizot avec Laure de Gasparin, entre les premières lettres et celles de février 1837, mois de la mort de François, Henriette, Pauline et Guillaume ne sont pas mentionnés autrement que sous des noms collectifs comme « les enfants, »⁴⁷⁶ sauf lorsqu'il est question de leur santé. Leur grand frère, fils chéri de Guizot, occupe le devant de la scène, d'abord par ses qualités puis par sa maladie qui l'emporte sous les yeux de son père. Il écrit alors à la duchesse de Broglie :

François était mon avenir. Aucun de mes enfants n'est encore et ne deviendra peut-être jamais cela pour moi. Outre le charme de sa personne, François tenait à ma vie tout entière ; je n'avais pas dans mon passé un intérêt, une affection, un souvenir auquel il fût étranger ; avec lui, point de fil rompu, point de lacune, point de silence. Henriette elle-même ne me rendra pas cela⁴⁷⁷.

Le sentiment de Guizot s'explique non seulement par la prédilection qu'il avait pour François, mais sans doute aussi par le jeune âge de ses autres enfants. Henriette a en effet sept ans à la mort de son frère, et on sait comme les pères du XIXe siècle se sentaient peu concernés par la petite enfance⁴⁷⁸. La mère chez Droz dit ainsi à son mari :

Toi, vois-tu, mon ami, tu l'aimes autrement que moi, me disait-elle souvent. – Les papas calculent plus... Leur affection est comme un échange... Ils n'aiment bien leur enfant que le jour où leur amour-propre d'auteur est flatté... Il y a du propriétaire dans le papa... Vous pouvez analyser l'amour paternel, en découvrir les causes, dire : « J'aime mon enfant parce qu'il est de telle ou telle façon. » Pour la maman, cette analyse est impossible, elle n'aime pas son enfant parce qu'il est beau ou laid, intelligent ou absurde, qu'il lui ressemble ou ne lui ressemble pas, qu'il a ses goûts et ses gestes, ou ne les a pas. Elle l'aime parce qu'elle ne peut pas faire autrement ; c'est une nécessité⁴⁷⁹.

⁴⁷⁵ Cité dans Theis, Laurent, *op. cit.*, p. 194.

⁴⁷⁶ *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 21-p. 95.

⁴⁷⁷ Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 181.

⁴⁷⁸ Perrot, Michelle, « Figures et rôles », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle, *op. cit.*, p. 139.

⁴⁷⁹ Droz, Gustave, *op. cit.*, p. 287.

On ne peut pas dire que Guizot n'ait pas d'intérêt pour ses jeunes enfants, et ne serait-ce que pour cela il est déjà un père exceptionnel. Henriette cite ainsi une lettre de Guizot à Elisa alors qu'elle-même a environ un an :

Que dit ma fille ? Chère enfant ! Je voudrais bien savoir si je reviens souvent dans le vague de sa petite pensée, si mon souvenir passe comme une ombre devant ses yeux. Embrasse-la en me nommant. (...) Adieu encore, je vais avoir une maîtresse séance. (...) Je voudrais voir ma fille au milieu de ce brouhaha, elle se mettrait à pleurer⁴⁸⁰ ...

Après la mort de sa femme, il écrit encore à Mme Decourt :

Je ne vis plus qu'à la surface, mes enfants eux-mêmes ne pénètrent pas bien avant. Je les aime tendrement cependant, pour moi et pour elle. Ils sont charmants, mais qu'elle leur manque, qu'elle leur manquera ! Quand je vois Henriette si vive, si tendre, l'esprit si ouvert, le cœur si serein et si animé à la fois ; Pauline plus agitée et plus contenue, hésitant quelquefois à parler et à accourir, mais rougissant de plaisir quand on va vers elle et qu'on lui parle ; Guillaume, qui commence à ouvrir ses grands yeux bleus, pour essayer de comprendre les gestes et les paroles de ses sœurs ; en présence de ces petites âmes déjà si actives, si pressées de se déployer, mon cœur se serre et de déchire⁴⁸¹.

Chacun de ses enfants, même petit, est donc bien doté d'une personnalité propre aux yeux de leur père. On peut encore le voir dans cette lettre :

Mes enfants sont revenus de Dieppe. Ils sont à merveille. Les bains de mer et les douches ont fortifié ma petite Pauline au-delà de mon attente. Guillaume est très bien, toujours une douce et bonne créature qui ne se doutera jamais de ce qu'il y a pour moi dans le bleu si pur de ses yeux. Henriette est plus vivante et plus sereine que jamais⁴⁸².

En revanche, leurs progrès dans l'apprentissage du langage ou de la lecture par exemple ne semblent pas l'intéresser au point d'en faire mention dans des lettres à ses amis, tandis qu'il aime énoncer les qualités morales d'Henriette notamment dans une lettre à Barante déjà citée. Dans cette même lettre, il écrit : « Je me défends de trop attacher à elle mon âme, mais si Dieu me la garde, et si elle devient ce qu'elle laisse entrevoir, j'aurai encore là un bonheur. »⁴⁸³ Guizot paraît donc faire preuve d'un certain détachement affectif volontaire par rapport à ses enfants, dont le caractère n'est pas encore suffisamment affirmé pour être très intéressant. Il écrit en effet à Laure de Gasparin :

J'ai des transports de joie sous mes fenêtres ; le jardinier arrange notre petit jardin ; mes enfants l'aident ; bûches, râtaux, fleurs, tout leur est livré ; ils courent, sautent, crient, chantent. Je ne regrette pas du tout les joies de l'enfance ; je m'en souviens à peine. (...) Ma vie date du jour où mes émotions, mes idées, mes résolutions me sont venues du dedans, où j'en ai été non seulement le théâtre, mais l'auteur. Je sais le moment où j'ai commencé à sentir, à penser, à agir pour mon propre compte, par l'impulsion et selon la pente de ma nature individuelle, intime, le moment où ce qui s'est passé en moi a été vraiment de moi et à moi, de moi seul et à moi seul. De cela seulement je garde un souvenir long et tendre. Que d'événements, de pensées, de travaux, de peines et de plaisirs dans notre vie qui ne tiennent pas réellement à nous ! Pur bagage qu'on prend et laisse à mesure sur la route. J'en

⁴⁸⁰ Lettre à Elisa, 2 mai 1831, cité dans Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 127.

⁴⁸¹ Lettre à Mme Decourt, 28 février 1834, cité dans Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 152-153.

⁴⁸² Lettre à Mme de Broglie, 20 avril 1835, citée dans Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 157.

⁴⁸³ Lettre de Barante, 14 juin 1836, Paris, dans Barante, Prosper de, *op. cit.*, p. 469-470.

ai déjà beaucoup pris et laissé ; j'en prendrai et laisserai beaucoup encore ; je n'aime et ne garde que ce qu'au dernier jour j'emporterai définitivement avec moi⁴⁸⁴.

La petite enfance n'est donc pas en soi digne d'un grand intérêt pour Guizot, ni pour son ami Barante qui lui enjoint en 1834 de lui parler de ses « petits enfants qui doivent commencer à être un peu plus pour [lui]. »

S'occuper des enfants est alors un devoir qui n'est pas désagréable, mais pas extrêmement plaisant non plus. Il écrit encore : « J'avais une visite à faire à Mme Lenormant et à Mme Récamier qui sont à Passy. J'ai emmené tout mon monde. J'ai pourtant été très seul. Je porte la solitude avec moi. Avec la solitude, au moins faut-il la liberté. Je n'en avais pas hier. Je ne m'en passe un peu tolérablement qu'au profit de mes enfants. »⁴⁸⁵ Il lui confie encore : « Du reste, pour être vrai, en ce qui touche mes enfants, je répugne à les quitter, moins à raison du besoin que j'ai d'eux pour moi-même qu'à cause de la responsabilité dont je me sens chargé envers eux. »⁴⁸⁶ Guizot se sent donc indispensable pour ses enfants mais ne se dit pas parfaitement heureux avec eux. « Ma mère et mes enfants sont parfaitement contents, et nous passons plusieurs heures de la journée ensemble, écrit-il. Cependant je suis seul. »⁴⁸⁷

Vers le milieu de l'année 1837 pourtant, Guizot se montre plus sensible aux joies de la vie familiale. Il écrit ainsi à Laure de Gasparin : « J'ai hésité si je ne resterais pas jusqu'au 5 septembre à Paris pour éviter ces courses répétées et fatigantes. Mais j'avais promis à ma mère et à mes enfants d'aller les chercher à Trouville après-demain mardi 29. Je n'ai pas voulu retirer à eux ni à moi ce plaisir-là. Je suis donc revenu hier. »⁴⁸⁸ Il est ainsi devenu prêt à faire de bon gré des trajets fatigants pour voir ses enfants. Ces derniers lui témoignent en effet leur affection et ont un effet bénéfique sur lui, comme il l'écrit à la princesse de Lieven :

Mes enfants m'ont reçu avec transport. J'en ai été ému jusqu'à la reconnaissance. Je les aurais volontiers remercié de leur joie. Je désire que vous les connaissiez. Mais vous ne les verrez jamais habituellement. C'est grand dommage. Ils ont le cœur très prompt, très développé. Ils vous aimeraient. Leur affection joyeuse, confiante, caressante, vous ferait du bien⁴⁸⁹.

Et, à Laure de Gasparin le lendemain :

Et ces trois petites créatures qui m'entourent ont encore si grand besoin de moi que je me soigne aussi pour elles. Je tremble souvent en les voyant si jeunes, si fragiles ! Que deviendraient-elles si je n'étais

⁴⁸⁴ Lettre à Mme de Gasparin, 6 mai 1836, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 36-37.

⁴⁸⁵ Lettre à Mme de Gasparin, 18 mai 1836, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 45.

⁴⁸⁶ Lettre à Mme de Gasparin, 6 juin 1836, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 58.

⁴⁸⁷ Lettre à Mme de Gasparin, 17 juillet 1837, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 119.

⁴⁸⁸ Lettre à Mme de Gasparin, 27 août 1837, Val-Richer, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 124-125.

⁴⁸⁹ Lettre à Mme de Lieven, 14 septembre 1837, Val-Richer, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 98.

pas là ! (...) Je prends plaisir à les regarder. Chaque fois que je reviens, ils me reçoivent avec de tels transports de joie que j'en suis ému jusqu'à la reconnaissance⁴⁹⁰.

L'affection devient manifestement plus réciproque entre le père et ses enfants. Henriette occupe apparemment une place de choix dans le cœur de son père, qui écrit à la princesse : « Bien des fois dans le jour, je voudrais vous envoyer la société de ma petite Henriette. Elle vous calmerait en vous amusant. »⁴⁹¹ C'est également entre 1838 et 1839 qu'il écrit à ses amis qu'elle lui trouble le cœur vingt fois par jour à cause de sa ressemblance avec Elisa.

Mais cette affection est encore affaire de devoir pour Guizot, qui écrit à la princesse :

Je n'ai jamais, dans mes plus cruels moments, méconnu le prix de ce qui me restait. Je ne m'y suis jamais senti indifférent. Je ne me suis jamais permis de me dire à moi-même que j'y pouvais être indifférent. Je me serais cru coupable envers ces créatures qui m'aiment, m'aiment beaucoup et qui ont droit, non seulement que je les aime, mais que je me trouve heureux de ce qu'elles m'aiment. L'affection veut donner du bonheur, et souffre et s'offense quand elle n'en donne pas. Je sais tout cela, bien plus, je le sens, et naturellement, sans effort, je jouis en effet de l'affection de mes enfants, de ma mère, de mes amis et je leur montre que j'en jouis ; et j'espère qu'ils le croient ; j'en suis sûr⁴⁹².

Guizot a beau écrire que c'est tout naturellement qu'il prend du plaisir à la compagnie de ses enfants, l'idée de devoir n'est pas encore très loin. Et Guizot n'est pas entièrement satisfait de cette vie repliée lorsqu'il écrit : « Je suis très entouré, et bien entouré ; mais la conversation qui me plaît, pas seulement sur la politique, je n'en ai que bien peu, si j'en ai quelquefois. Je serais désolé que ma mère vît cela. Je ne crains rien tant que de laisser voir, aux personnes qui m'aiment et me donnent tout ce qu'elles ont, que cela ne me suffit pas. »⁴⁹³ Et encore :

Je suis seul, très seul. Non pas seul comme vous, hélas ! Je suis entouré de gens qui m'aiment, qui s'occupent de moi. Mes enfants sont bien gentils, bien affectueux. Ma journée est très pleine de personnes et de choses. Mais moi, je vous le répète, moi, je suis très seul. Je suis seul quand je ne me donne pas tout entier. Je suis seul quand je ne trouve pas tout ce qui me plaît, quand je rencontre, non pas des défauts, que m'importent les défauts ? mais des lacunes, des impossibilités. (...) Que personne n'entende jamais, ne sache jamais ce que je vous dis là. Pour rien au monde, je ne voudrais affliger ou blesser une affection tendre, un dévouement vrai ; ils sont si rares, et on les mérite si peu quand on ne les rend pas tout entiers⁴⁹⁴ !

Ce qui manque à Guizot dans sa famille est sans doute une épouse comme Pauline ou Elisa, amoureuse et intelligente, ou plus simplement la destinataire de cette lettre.

⁴⁹⁰ Lettre à Mme de Gasparin, 15 septembre 1837, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 127-128.

⁴⁹¹ Lettre à Mme de Lieven, 12 juin 1839, Val-Richer, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p.

⁴⁹² Lettre à Mme de Lieven, 22 septembre 1837, Val-Richer, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 113.

⁴⁹³ Lettre à Mme de Lieven, 13 octobre 1838, Val-Richer, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 216-217.

⁴⁹⁴ Lettre à Mme de Lieven, 27 juillet 1839, Val-Richer, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 259.

Malgré cela, sa famille passe avant sa liaison personnelle avec la princesse de Lieven, puisqu'il lui écrit :

Je prends mon courage à deux mains ce matin pour nous dire à tous les deux que je ne puis aller à Paris ce mois-ci. Je ne pense pas à autre chose depuis quinze jours. Il n'y a pas moyen. Ma mère et mes enfants ne comprendraient pas pourquoi je les quitte. Je les ai beaucoup quittés cet été, pour Paris, pour Caen. Ils ont besoin de moi. Ils s'étonneraient et s'affligeraient. Je ne veux pas les affliger sans dire pourquoi⁴⁹⁵.

Elle primerait aussi sur sa vie politique en cas d'urgence, comme il l'écrit à Laure de Gasparin depuis Londres : « Je ne sais ce que je deviendrais s'ils étaient malades. Cela me ferait revenir beaucoup plus que toutes les crises ministérielles du monde. »⁴⁹⁶ En tout cas, Henriette écrit que « dans ses jours les plus occupés (...) ses enfants attendaient le moment de l'embrasser entre deux audiences, mais ils l'embrassaient toujours ; et toujours aussi ils le trouvaient prêt à s'intéresser à leurs affaires et à leurs plaisirs. »⁴⁹⁷ Guizot semble donc avoir réellement ménagé du temps pour sa famille parmi toutes ses occupations à l'extérieur.

L'ambassade à Londres a manifestement constitué une rupture dans la vie affective de Guizot, qui écrit à son amie après avoir pris la décision de ne pas emmener sa famille avec lui : « Vous ne savez pas, personne ne sait ce qu'il m'en a coûté de renoncer à faire venir ici mes enfants. Depuis que je ne les ai plus, je vois à quel point je vivais avec eux, »⁴⁹⁸ et à sa mère : « Dieu sait si j'ai lutté contre moi-même et mon propre désir pour arriver à cette conviction ! »⁴⁹⁹ La lettre dans laquelle il écrit que c'est un « vrai chagrin » pour lui de ne pouvoir suivre le développement de l'esprit d'Henriette a déjà été citée plus haut. Il écrit également à sa mère qu'il aurait souhaité être avec elle et ses enfants le jour de son anniversaire⁵⁰⁰.

A partir de cette date, Guizot ne se plaint plus jamais d'insatisfaction à la princesse de Lieven et ne mentionnera sa solitude qu'une fois à Laure de Gasparin, mais sans plus incriminer un manque chez ses enfants. « C'est tout simple, dit-il ; il y a des choses, ou plutôt il y a une chose que rien ne remplace. »⁵⁰¹ En 1843, il lui déclare : « La famille, c'est le fond de ma vie, »⁵⁰² et en

⁴⁹⁵ Lettre à Mme de Lieven, 13 septembre 1838, Val-Richer, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 238.

⁴⁹⁶ Lettre à Mme de Gasparin, 10 mars 1840, Londres, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 187.

⁴⁹⁷ Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 236.

⁴⁹⁸ Lettre à Mme de Gasparin, 8 mai 1840, Londres, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 193.

⁴⁹⁹ Lettre à Mme Guizot, 26 avril 1840, citée dans Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 200.

⁵⁰⁰ Lettre à Mme Guizot, 5 octobre 1840, Londres, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁰¹ Lettre à Mme de Gasparin, 16 mai 1852, Paris, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 377.

⁵⁰² Lettre à Mme de Gasparin, 6 décembre 1843, Paris, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 242.

1844 : « J'aurais un inexprimable besoin de quinze jours au Val-Richer. »⁵⁰³ Passer du temps avec ses enfants n'est donc plus un devoir pour Guizot mais est devenu un besoin. Il semble juger lui-même que ce besoin n'est pas commun, lorsqu'il écrit du Val-Richer, où il compte rester tout le mois d'août⁵⁰⁴ : « Il y a bien des gens qui seraient bien étonnés s'ils savaient avec quel plaisir j'y resterais ! »⁵⁰⁵ Mais c'est peut-être dans sa vieillesse que Guizot exprime le plus son attachement exclusif à sa famille. Il parle du Val-Richer comme de son « nid » à Léonce de Lavergne⁵⁰⁶, et écrit à Mme Lenormant qui réside à Saint-Eloi : « J'ai ma fille aînée et j'aurai la cadette samedi. Mon arche sera complète. Vienne le déluge, pourvu que Saint-Eloi soit sauvé aussi. »⁵⁰⁷ Et encore : « Le second étage du Val-Richer sera bientôt une rangée de nids d'hirondelle. Que tous les parents et tous les petits y reviennent tous les ans, je n'ai pas d'autre vœu à former. »⁵⁰⁸ A lady Alice Peel, il qualifie sa vie familiale de « sanctuaire, »⁵⁰⁹ et écrit que « la grandeur est dans la vie politique, le bonheur dans la vie domestique. »⁵¹⁰ « Sa petite »⁵¹¹ Henriette occupe encore la place favorite dans sa correspondance. « Certainement Henriette me manque beaucoup, écrit-il. Personne ne m'est plus sympathique. »⁵¹² Une véritable évolution est donc constatable chez Guizot, qui passe d'un sentiment de devoir lesté d'un manque à un véritable besoin affectif. Il écrit enfin dans son testament « Après tant de si douloureuses pertes, Dieu m'a laissé encore une grande part de bonheur : mes enfants ont fait la douceur de la fin de ma vie. Je les remercie de leur tendresse pour moi et de leur union autour de moi. »⁵¹³ Qu'en est-il à présent d'Henriette ?

Henriette : l'obsession du père

⁵⁰³ Lettre à Mme de Gasparin, 5 septembre 1844, Auteuil, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 249.

⁵⁰⁴ Lettre à Mme de Gasparin, 17 juin 1845, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 261.

⁵⁰⁵ Lettre à Mme de Gasparin, 4 juin 1845, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 259-260.

⁵⁰⁶ Lettre à Léonce de Lavergne, 12 juin 1850, Val-Richer, dans *Correspondance de Guizot avec Léonce de Lavergne...*, p. 56.

⁵⁰⁷ Lettre à Mme Lenormant, 23 juillet 1852, Val-Richer, dans *Les Années de retraite...*, p. 74-75.

⁵⁰⁸ Lettre à Mme Lenormant, 9 octobre 1853, Val-Richer, dans *Les Années de retraite...*, p. 87.

⁵⁰⁹ Lettre à Alice Peel, 26 mars 1859, Paris, dans « Lettres à lady Alice Peel », publiées par lady Wester Wemyss, dans *La Revue de France*, volume 3, 1925, p. 672.

⁵¹⁰ Lettre à Alice Peel, 29 juin 1857, Val-Richer, dans « Lettres à lady Alice Peel », publiées par lady Wester Wemyss, dans *La Revue de France*, volume 3, 1925, p. 432.

⁵¹¹ Lettre à Mme Lenormant, 9 mai 1858, Val-Richer, dans *Les Années de retraite...*, p. 123.

⁵¹² Lettre à Mme de Gasparin, 5 janvier 1837, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 442.

⁵¹³ Cité dans Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 298.

Pour les raisons énoncées précédemment, cette partie sera nécessairement moins fournie que la première. Il est en fait impossible, avec les sources dont on dispose, de retracer une évolution de la place de Guizot dans la vie d'Henriette de façon aussi nette que chez lui. Pour commencer, il n'existe pas réellement de sources sur l'état du cœur d'Henriette avant ses sept ans. Mais on trouve en 1837 dans la correspondance de Guizot avec la princesse de Lieven un passage qui mérite d'être cité longuement :

Elle est enfant, parfaitement enfant, mais on voit percer, à la moindre occasion et sans la moindre intention de sa part, ces traits d'esprit sérieux, ces vellétés d'ambition haute qui révèlent de bonne heure les natures d'élite. Elle était là tout à l'heure, cherchant visiblement ce qui pouvait m'intéresser, le regard attentif, un peu émue, presque recueillie. J'ai ri ; je lui ai dit des bêtises. Cela n'a pas pris. Elle voulait faire quelque chose pour moi, et non pas que je fisse quelque chose pour elle. Je me suis prêté à son désir. Nous avons causé de sa grand-mère, de sa sœur, de ses leçons ; et elle a fini par me demander de lui faire commencer l'hiver prochain à apprendre deux choses, la musique et le dessin : la musique, parce qu'elle m'a entendu dire que je trouvais agréable, après le dîner, en sortant de table, de rester là une demi-heure, assis près du piano, sans rien dire, entendant jouer ou chanter ; le dessin, parce qu'elle a envie de faire mon portrait « pour l'avoir à moi » dit-elle. Je ne lui permets pas souvent ces conversations-là, et je ne me laisse point aller au plaisir que j'y pourrais prendre. Je ne fais nul cas des fruits de serre chaude. Je veux que mes enfants croissent en plein air, sans provocation factice, en y mettant le temps naturel. C'est déjà une assez forte provocation que notre façon de vivre aujourd'hui, et l'intimité des enfants avec les grandes personnes...

Je crois aux lois naturelles des divers lieux, des divers sentiments humains, et ne puis souffrir qu'on les confonde. On dit l'amour filial, l'amour paternel, et je ne m'en étonne point. Il est bien simple, bien juste qu'on applique ainsi, à des relations, à des affections en effet très tendres et très puissantes, le mot le plus tendre, le plus puissant que connaissent les hommes. Mais il ne faut pas prendre les mots au pied de la lettre, même dans leurs applications les plus douces. Il faut toujours regarder aux choses mêmes ? Eh bien ! Madame, il n'y a qu'un amour, l'amour tout court. Ce qui le caractérise essentiellement, la passion unique, exclusive, à la fois égoïste et dévouée sans mesure, capable de tout sacrifier et pourtant voulant un retour parfaitement égal, cherchant avant tout son propre bonheur ; ce droit absolu qu'un être s'arrogé sur un autre être auquel il se donne ; cette complète fusion de deux âmes, de deux vies en une seule vie, en une seule âme, tout cela qui est vraiment l'amour, ne se retrouve point ailleurs, ne se retrouve du moins ni complètement, ni à sa place selon l'ordre naturel. J'espère que mes enfants m'aimeront autant, et avec autant de tendresse, et même avec autant d'exaltation qu'on peut aimer son père. Mais toutes les fois que je verrai pénétrer, dans leur sentiment pour moi, quelque chose qui naturellement n'en est pas, qui appartient à d'autres relations, qui doit un jour se porter ailleurs, j'écarterai ce développement irrégulier de l'âme⁵¹⁴.

Guizot semble remarquer chez Henriette un amour pour lui qui dépasse le seul amour filial : son envie de lui plaire, de posséder une image de lui, témoignent d'après lui plutôt d'un attachement possessif de type amoureux que d'un saine amour filial. Guizot écrit encore qu'il ne compte pas en profiter ni n'y prend de plaisir, et qu'il permet rarement à sa fille d'exprimer ce genre de sentiments.

La volonté qu'a Henriette de plaire à son père est également manifeste dans cet autre épisode rapporté la même année par son père à la princesse :

Je dis à Henriette : « Sais-tu que Mme de Lieven a deviné que tu étais très bavarde ? » Elle me regarde, sa physionomie s'altère un peu, des larmes coulent sur ce petit visage gai, serein, qui ne se

⁵¹⁴ Lettre à Mme de Lieven, 14 octobre 1837, Val-Richer, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 135-136.

décompose jamais. Mais ce sont bien des larmes, elle est affligée, offensée que vous la croyiez bavarde. Je l'appelle. Elle vient à moi. Je la console. Je lui dis que je vous ai souvent parlé d'elle, que vous avez bonne opinion d'elle. Elle est consolée et retourne en riant à sa place⁵¹⁵.

Sans doute Henriette est-elle vexée qu'une amie de son père la trouve bavarde, encore que cette amie ne soit pas très proche de la famille. Ce qui la fait pleurer est sans doute davantage le fait que son père accrédite cette opinion : la princesse a en effet d'après lui « deviné » qu'elle était bavarde, c'est-à-dire que lui la juge effectivement comme telle. De même, ce qui la console est d'entendre que Guizot a dit du bien d'elle à la princesse. L'idée de déplaire à son père est donc terrible pour elle. « Aucune récompense n'égalait pour eux ses encouragements, »⁵¹⁶ écrit Henriette de Guillaume, Pauline et elle.

Sans doute veut-elle qu'il l'aime, mais aussi lui donner des raisons d'être fier et heureux avec elle. A neuf ans en effet, Henriette remet à son père un billet qu'il annote d'un « Henriette m'a donné ce billet le 28 oct. 1838 », emporte à Londres en 1840, et a été conservé entre deux lettres de la princesse de Lieven⁵¹⁷ :

Mon bon père

Comme tu m'as dit que tu avais le projet de passer toute ta vie avec moi j'ai réfléchi que, si je me marie cela ne se pourra pas parce que, si mon mari veut m'emmener, je dois selon la bible te quitter pour aller avec lui, et cela me ferait tant de chagrin de te quitter, j'aime mieux ne pas me marier. Je passerai toute ma vie avec toi, je te jouerai du piano pour te faire plaisir, j'y ai pensé bien longtemps avant de te le dire mais enfin je suis tout à fait décidée. J'aurai le plaisir d'être la tante des enfants de Pauline et Guillaume

Adieu mon bon père
réponds moi

Henriette Guizot⁵¹⁸

Ce billet est une déclaration d'amour qui a apparemment beaucoup touché Guizot, malgré son affirmation selon laquelle il ne prendrait aucun goût à être idolâtré par sa fille, car ce sentiment, écrivait-il, « doit un jour se tourner ailleurs, » à savoir vers un mari. Pourtant ici, la mise en parallèle du père et du mari est explicite. Il est intéressant de remarquer comme Henriette insiste sur la gravité de sa décision : elle y a réfléchi longuement et attend une réponse de son père. Peut-être devine-t-elle déjà quel sacrifice représente le célibat pour une femme. En tout cas, elle accorde à son père une grande valeur en lui écrivant qu'elle renoncera au mariage pour lui. D'autre part, Henriette sait bien que Guizot aime qu'on lui joue du piano, et ce plaisir lui était notamment

⁵¹⁵ Lettre à Mme de Lieven, 18 septembre 1837, Val-Richer, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 106.

⁵¹⁶ Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 196.

⁵¹⁷ Coste, Catherine, « Essai... » dans Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 18.

⁵¹⁸ Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 83.

accordé par Elisa. Elle se projette ainsi précisément dans une situation où la femme, épouse ou fille, fait un don à l'homme qui l'écoute. Henriette dit donc vouloir faire don de sa personne et de son avenir à son père, et cela bien entendu parce qu'elle en a envie : sa tristesse de le quitter serait trop grande. Elle refuse en tout cas de l'abandonner pour un autre homme, et veut lui offrir un bonheur que sa mère lui donnait. Henriette cherche ainsi sans doute à protéger Guizot contre le malheur, comme elle le répète trois ans après : « mon plus grand désir, écrit-elle, étant de te rendre heureux, (...) je demanderai toujours à Dieu, les moyens de te rendre heureux, mon bon Père »⁵¹⁹

Ici s'impose un bond en avant de quelques années, vers une nouvelle intitulée « Fille et père »⁵²⁰ écrite par Henriette. Bien que rien en ce genre ne soit assuré, une certaine dose d'autobiographie peut être supposée dans cette histoire : la mère de la jeune héroïne est morte et le père, bien que tendre pour ses enfants, passe ses journées plongé dans une profonde tristesse. Cependant, il prend l'habitude de faire la lecture à ses enfants, ce qui leur donne à eux du plaisir et représente pour lui une saine distraction. Il est prêt à faire adopter sa fille chérie par une affreuse et riche tante pour qu'elle reçoive une bonne éducation, ce qui n'arrive finalement pas au grand soulagement de tous. Lorsque sa fille lui confie son désir de se mettre à la peinture, il dit qu'il aime l'initiative et l'encourage. Tous deux parlent de peinture et notamment d'Ary Scheffer, qui a peint quelques tableaux pour Guizot et qu'il appelait le « peintre des âmes »⁵²¹, expression transformée par Henriette en « le peintre profond de l'idéal. »⁵²² A la fin, l'héroïne parvient à soutenir financièrement sa famille en vendant ses tableaux. Dans cette histoire, la protagoniste a reçu de sa mère la recommandation d'être une amie pour son père afin de soulager ses peines, et elle est en effet sans cesse préoccupée de sa santé physique et morale⁵²³. Ainsi Henriette a-t-elle sans doute pensé devoir ajouter à ses tâches domestiques d'aînée celle de faire le bonheur de son père en remplaçant sa mère comme elle le pourrait. Il serait très intéressant de comparer le cas d'Henriette avec ceux d'autres filles de veuf, pour savoir s'il pouvait exister pour elles une sorte de fonction affective à jouer en plus de leurs autres devoirs.

Henriette nous a laissé encore un ouvrage important à la fois sur Guizot et sur elle : *Monsieur Guizot dans sa famille et avec ses amis*. Ce livre est une biographie de son père à caractère historique, où Henriette insère pour preuve des extraits de lettres de son père. Mais on y apprend aussi beaucoup sur les sentiments d'Henriette elle-même envers son père. Elle décrit par

⁵¹⁹ Lettre d'Henriette, 8 août 1841, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵²⁰ Witt, Henriette de, et Mlle S. Doy, *Les Cœurs aimants : mère et fille, fille et père*, Paris, Quantin, 1887, 247 p.

⁵²¹ Broglie, Gabriel de, *op. cit.*, 3^e page centrale d'illustrations.

⁵²² Witt, Henriette de, et Mlle S. Doy, *op. cit.*, p. 154.

⁵²³ *Ibid.*, p. 114.

exemple les derniers instants de Guizot comme des moments d'échange intense entre eux : « Il travaillait encore, écrit-elle, mais il écrivait péniblement et lentement ; les recherches lui étaient difficiles ; la fille qui lui restait eut la triste joie de pouvoir l'aider dans sa tâche. "Il faut être une âme en deux corps pour travailler comme nous faisons" disait-il parfois. »⁵²⁴ En décrivant la mort de son père, elle se représente « agenouillée à côté de son lit, » dans une posture qui n'est pas sans rappeler celle de la mère du Christ au pied de la croix, consciemment ou non. Elle poursuit :

Il regardait sa fille, elle aurait pu se tromper sur la séparation qui l'attendait, tant ce regard était encore pénétrant et tendre. « Adieu, ma fille, adieu ! » répétait-il. Une seule espérance soutenait alors les cœurs. « Au revoir, mon père ! » dit-elle. M. Guizot, si faible quelques instants auparavant, se releva seul sur ses oreillers ; ses yeux brillaient, sa voix avait repris sa force : « Personne n'en est plus sûr que moi ! » dit-il, et son accent retentit encore dans l'âme de ceux qui l'entendirent⁵²⁵.

Et la biographie se termine ainsi :

Quelque jours auparavant, assis dans son fauteuil, à côté de son bureau, accablé par une mortelle faiblesse, M. Guizot disait à sa fille : « Ah ! mon enfant, que nous savons peu de choses ! » Puis levant les mains par un mouvement impétueux : « Enfin ! je serai bientôt dans la lumière ! » Il était entré dans la lumière ; il possédait enfin cette perfection à laquelle il aspirait depuis si longtemps⁵²⁶.

Il est très significatif qu'Henriette se donne une place de choix dans la scène lourde de sens qu'est la mort du père⁵²⁷ et termine son ouvrage par une conversation entre son père et elle, dans la mesure où elle donne l'impression au lecteur qu'elle a été le personnage principal de la fin de sa vie. C'est sans doute vrai, et c'est probablement aussi ce qu'Henriette désirait ardemment.

Pourtant, Henriette s'est bien mariée. S'est-elle pour autant éloignée de son père en grandissant ? Il semblerait que non. Guizot écrit en effet à Laure de Gasparin après le mariage de sa fille : « Je lui manque beaucoup quoique je lui écrive trois fois par semaine, »⁵²⁸ ou encore « J'ai ici depuis trois jours ma fille Henriette qui, me sachant souffrant, est accourue, laissant au Val-Richer son mari, ses enfants et sa tante qui se portent tous très bien. »⁵²⁹ Il a déjà été question de sa présence constante aux côtés de Guizot pendant ses derniers jours. Mais le témoignage de Jean Schlumberger permet d'entrevoir mieux encore la puissance de l'adoration qu'Henriette vouait à son père.

Sa piété pour la mémoire de son père restait, au centre de sa vie, un sentiment brûlant et absolu. (...) Elle l'avait entouré d'une admiration si entière, d'un respect si fervent, qu'aucune place ne restait pour

⁵²⁴ Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 360.

⁵²⁵ *Ibid.*, p. 363.

⁵²⁶ *Ibid.*, p. 364.

⁵²⁷ Perrot, Michelle, « Figures et rôles », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle, *op. cit.*, p. 116-117.

⁵²⁸ Lettre à Mme de Gasparin, 5 janvier 1857, Paris, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 442.

⁵²⁹ Lettre à Mme de Gasparin, 23 janvier 1858, Paris, dans *François Guizot et Mme Laure de Gasparin...*, p. 470.

aucun jugement restrictif. Il eût été bien difficile de lui faire admettre qu'il se fût jamais trompé. (...) Tout le monde dans la maison, jeunes et vieux, respirait cette atmosphère de vénération. Le cabinet de travail, resté intact, ne servait que pour le culte quotidien ; si l'on entrait à un autre moment dans le sanctuaire, on osait à peine y élever la voix. Dans deux ressers qui prenaient jour sur cette pièce, nous contemplions avec une sorte de crainte sacrée les quatre grosses malles blindées où étaient enfermées les correspondances diplomatiques et d'autres archives. J'admire que, dans cette famille, il n'y ait eu pour ainsi dire aucune velléité de révolte contre cette tutelle posthume de l'ancêtre, tout de même un peu accablante. (...) Mais c'est surtout chez ma grand'mère que survivait cette présence. Elle avait une façon toute naturelle, et qui nous impressionnait beaucoup, de dire : « Mon père a plus d'une fois reproché au Roi... » Et malheur à qui n'aurait pas trouvé suffisant l'argument suprême : « Mon père était d'avis que... » Un jour son neveu François de Witt s'étant permis, à table, une remarque irrespectueuse, elle se dressa, terrible, et le foudroya de ce cri : « Satan ! »⁵³⁰

Ces lignes se passent de commentaire. Faisons simplement remarquer avec quelle constance Jean Schlumberger allie la figure de Guizot avec le sacré. Sans doute Guizot et Dieu le Père n'étaient-ils pas très éloignés dans l'esprit d'Henriette. Son bureau a effectivement toujours servi de lieu pour le culte familial, comme Guizot l'écrit à Mme Lenormant : « Tous les matins, réunis dans mon cabinet, tous mes enfants prient pour vous. »⁵³¹ Or comme l'écrit Marie-Françoise Lévy de la mère qui est associée à Dieu dans l'esprit de la petite fille qu'elle initie à la prière, on peut penser que Guizot a bénéficié d'une telle association dans l'esprit de sa fille, d'autant plus qu'il dégagait apparemment quelque chose de particulièrement solennel. On peut lire par exemple chez la princesse de Lieven : « J'ai été à l'Eglise, j'en sors à l'instant. (...) Enfin, Dieu et vous, étiez si bien confondus dans mon âme qu'il me semble que c'est de chez vous que je sors, mais sans que je vous quitte ! »⁵³² C'est pourquoi quiconque ose manifester une réticence à la magnification de son souvenir mérite d'être qualifié de diabolique.

Enfin, c'est peut-être surtout dans sa manière de vivre qu'Henriette a laissé le meilleur témoignage de son admiration pour son père. Son petit-fils dit qu'elle était une personne très imposante⁵³³ tout comme son père l'était ; elle reprend au Val-Richer deux fonctions familiales de Guizot : celles de célébrer le culte et de faire lecture aux enfants⁵³⁴. D'après Jean Schlumberger, sa grande passion était, tout comme son père, la conversation⁵³⁵. Son attitude envers les enfants rappelle également celle des auteurs des *Annales* dans la mesure où elle considérait chacun comme une personne et prenait plaisir à jouer avec eux⁵³⁶. Elle a décidément préféré les matières intellectuelles aux arts d'agrément, et a vécu de sa plume comme son père l'avait fait, publiant

⁵³⁰ Schlumberger, Jean, *op. cit.*, p. 52-61.

⁵³¹ Lettre à Mme Lenormant, 12 juillet 1857, Val-Richer, dans *Les Années de retraite...*, p. 110-111.

⁵³² Lettre de la princesse de Lieven, 23 juillet 1837, Londres, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 47.

⁵³³ Schlumberger, Jean, *Eveils*, Paris, Gallimard, 1950, p. 49.

⁵³⁴ Schlumberger, Jean, *Eveils*, Paris, Gallimard, 1950, p. 50-51.

⁵³⁵ *Ibid.*, p. 56.

⁵³⁶ *Ibid.*, p. 37 ; p. 49.

même des ouvrages d'Histoire⁵³⁷ qu'elle signe « Mme de Witt, née Guizot. »⁵³⁸ Comme l'écrit Michelle Perrot en citant Sartre, « c'est dire que le legs familial ne se réduit pas aux biens matériels. L'héritage, c'est aussi un portefeuille de relations, un capital symbolique de réputation, une situation, un statut, "une hérédité des charges et des vertus" »⁵³⁹. Sans aucun doute, il y a eu quelque chose de passionné dans l'amour d'Henriette pour Guizot, et elle a assurément vécu avec lui une sorte d'idylle. Catherine Coste écrit cependant que ses lettres à son père sont moins spontanées que celles qu'elle échange avec son amie Juliette Lenormant⁵⁴⁰. Certes, une certaine crainte religieuse entre dans la vénération, mais peut-être a-t-il aussi existé des ombres à ce beau tableau que nous ne sommes pas en mesure de comprendre aujourd'hui.

La correspondance : être père, être fille de loin

L'étude de la correspondance entre Guizot et Henriette permet d'observer une situation particulière dans la relation père-fille qui nous intéresse : celle qui s'entretient et continue de se construire à distance. En effet, Guizot a été un homme très occupé par ses diverses affaires politiques pendant toute l'enfance et la jeunesse d'Henriette, et a donc été assez absent du foyer familial. Pourtant, on l'a vu, leur relation a été d'une intensité et d'une force assez exceptionnelles, ce qui implique que les moments d'éloignement n'ont pas été déterminants pour briser le lien créé entre eux. Or la lettre est ce qui permet de « sauvegarder un lien que la distance met en péril, »⁵⁴¹ et « l'écriture (et/ou la lecture) de la lettre est un agir comportemental qui vise à établir ou à maintenir une communication avec l'Autre, donc une relation intersubjective pour abolir les distances de tous ordres. »⁵⁴² La correspondance est donc une fenêtre qui nous permet d'observer comment les acteurs d'une relation gèrent l'éloignement.

⁵³⁷ Witt, Henriette de, *Edouard III et les bourgeois de Calais, ou les Anglais en France, (1346-1558)*, Paris, Hachette, 1866 ; Witt, Henriette de, *Une belle vie, Mme Jules Mallet, née Oberkampf (1794-1856)*, Paris, Hachette, 130 p. Witt, Henriette de, *Les Femmes dans l'histoire*, Paris, Hachette, 1888, 398 p. ; liste complète dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 73.

⁵³⁸ On peut se reporter au catalogue en ligne de la Bibliothèque Nationale de France.

⁵³⁹ Perrot, Michelle, « Fonctions de la famille », dans Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle. *op. cit.*, p. 102.

⁵⁴⁰ Coste, Catherine, « Essai... » dans Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 24.

⁵⁴¹ Chartier, Roger (dir.), *La Correspondance: les usages de la lettre au XIXe siècle*, Paris, Fayard, 1991, p. 452.

⁵⁴² Bossis, Mireille, *La Lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Éd. Kimé, 1994, p. 10.

Nous allons donc étudier successivement plusieurs fonctions de la correspondance chez Guizot et Henriette qui participent de la continuation des relations intimes, en ayant à l'esprit les quatre définitions de la lettre proposées par Mireille Bossis : elle est d'abord un geste qui vise à réduire la distance, ensuite un discours usant de rhétorique et tributaire de représentations collectives, un objet d'écriture appartenant au domaine de la représentation et enfin seulement un document pour l'historien⁵⁴³. Car comme les notions de réel et d'intime, qui apparaissent d'abord comme les plus évidentes et les plus attrayantes dans l'étude des correspondances, posent problème ; les lettres en effet ne font que « rendre sensible » ce réel et cet intime, sans toutefois les montrer réellement⁵⁴⁴. C'est pourquoi les termes de « construction » ou de « mise en scène » reviendront régulièrement dans cette partie, mais on portera également une attention particulière au contenu de certaines lettres afin de mieux cerner l'éducation qu'Henriette a reçue de son père. Il s'agit donc dans ce chapitre autant de tirer de la correspondance des informations sur son éducation que d'étudier cette correspondance comme une « pratique ritualisée »⁵⁴⁵ qui, à travers divers moyens codifiés par leur répétition, sert à maintenir le lien avec autrui.

Le geste d'écriture, préservation du lien familial

Les affaires et les bonnes lettres

Une correspondance familiale n'est qu'en apparence et qu'en partie un lieu d'intimité⁵⁴⁶ ; en effet, elle remplit également une fonction sociale qui dépasse et englobe les épistoliers. Faites pour être lues en famille, les lettres sont des objets qui circulent entre plusieurs mains, voire sont écrites à plusieurs mains. Comme l'écrit Roger Chartier, contrairement à la lettre purement intime qui est un refuge des individus contre l'environnement social et familial, la lettre écrite dans et pour le

⁵⁴³ Bossis, Mireille, « Une correspondance paysanne en Normandie (1863-1866) : quelle approche ? », dans Sohn, Anne-Marie (dir.) *La Correspondance, un document pour l'histoire*, Mont-Saint-Aignan, Publications de l'Université de Rouen, 2002, p. 90.

⁵⁴⁴ Dauphin, Cécile, « Les Correspondances comme objet historique. Un travail sur les limites » dans *Sociétés & Représentations*, 2002/1, numéro 13, p. 47-48.

⁵⁴⁵ Dauphin, Cécile, Lebrun-Pézerat, Pierrette, Poublan, Danièle, *Ces bonnes lettres: une correspondance familiale au XIXe siècle*, Paris, A. Michel, 1995, p. 99.

⁵⁴⁶ Dauphin, Cécile, Lebrun-Pézerat, Pierrette, Poublan, Danièle, *op. cit.*, p. 14.

cadre familial compte surtout par sa matérialité et par le respect des codes familiaux⁵⁴⁷. Voici par exemple une lettre qui témoigne de l'intimité très relative que peut présenter la correspondance de Guizot et d'Henriette :

Depuis quelque temps, lorsque nous représentons à bonne-maman avec l'éloquence dont nous sommes capables qu'elle ne remplit pas du tout ses promesses envers toi sa seule réponse est *vous m'ennuyez*, n'est-ce pas le moins logique de tous les arguments ? Je t'aime, mon bon Père, et je te recommande de toute mon âme à notre bon Dieu et Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ.

Ne crois pas ta fille, malheureusement je ne puis écrire pour me défendre mais elle exagère toute chose. Adieu là-dessus, je t'embrasse.

Ve Guizot

Ne trouves-tu pas que l'envie de se défendre prête de la force à bonne-maman ? Je ne l'ai pas encore vue si bien écrire cette année ; pardonne-moi si le mot *envie* est mal écrit mais je tenais bonne-maman qui voulait me battre⁵⁴⁸.

La grand-mère, qui signe « Ve Guizot » (« Veuve Guizot ») semble bien avoir droit de regard sur les lettres de sa petite-fille, alors même qu'elle a dix-sept ans et n'a plus besoin d'elle depuis longtemps pour écrire. Il ne faut donc pas prendre pour argent comptant tout ce que le père et la fille écrivent dans leurs lettres ; ainsi, lorsqu'Henriette écrit à son père : « c'est que bonne-maman est si bonne, si tendre qu'il est impossible de ne pas être heureuse avec elle, »⁵⁴⁹ il est pratiquement certain que la grand-mère surveille l'écriture de la correspondance et que sa petite-fille ne saurait écrire quoi que ce soit de contrariant pour elle. Le début d'une lettre de Guizot vient le confirmer : « Ma chère Henriette, écrit-il, si je ne savais que mes lettres sont pour ta bonne-maman comme pour toi, je lui réécrirais, à elle, aujourd'hui, car je ne lui ai dit que quelques mots. »⁵⁵⁰ A la fin d'une autre lettre, Guizot écrit encore : « Adieu, ma chère enfant. J'ai beaucoup travaillé ces jours-ci, pour mes affaires. Je vous embrasse tous les quatre, bien fort. Adieu, ma bonne Pauline. Dors bien. Ne tousses pas. Je te trouverai très sage. Adieu. Adieu. »⁵⁵¹ Cette adresse directe à la cadette est sans doute la preuve que les lettres des enfants étaient lues devant tous. Il faut donc bien avoir à l'esprit que Guizot n'est pas le seul lecteur des lettres d'Henriette et vice-versa. A partir de 1840, les lettres deviennent plus personnelles mais des passages sont tout de même lus en commun puisqu'Henriette écrit : « ta description du Musée Britannique nous a bien intéressés »⁵⁵² ou encore

⁵⁴⁷ Chartier, Roger (dir.), *op. cit.*, p. 452.

⁵⁴⁸ Lettre d'Henriette, 25 août 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁴⁹ Lettre d'Henriette, 22 mars 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁵⁰ Lettre à Henriette, 11 août 1841, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p.158.

⁵⁵¹ Lettre à Henriette, 16 avril 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 103.

⁵⁵² Lettre d'Henriette, 24 mars 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

« L'histoire de ton dîner nous a bien amusés, »⁵⁵³ montrant qu'en réalité les autres enfants sont concernés par des lettres qui ne leur sont pas explicitement destinées.

L'intimité épistolaire est donc d'autant plus relative que les femmes jouent souvent le rôle d'épistolières familiales⁵⁵⁴, c'est-à-dire donnent des nouvelles de tous à tous et particulièrement lorsqu'ils ne peuvent pas écrire eux-mêmes. La lettre ne sert donc pas seulement à l'expression de la tendresse, mais aussi à la communication d'informations sur les uns et les autres. Henriette paraît assumer ce rôle très tôt, dès ses dix ans, par exemple lorsqu'elle écrit de sa sœur malade : « Pauline me charge de te dire combien ta lettre lui a fait plaisir, et aussi, combien elle est fâchée de ne pouvoir t'écrire, mais puisque tu le permets, elle aime mieux s'en dispenser, parce que cela la fatigue toujours un peu, »⁵⁵⁵ ou encore de Guillaume qui est trop jeune pour écrire lui-même : « J'oublie de te dire qu'il a été très sage hier, et a très bien appris ses leçons. »⁵⁵⁶ La lettre ne fait donc pas entendre que la voix de l'épistolier, mais une multiplicité de voix, et notamment celles des personnes qui chargent l'épistolier de transmettre un message. C'est par exemple la princesse de Lieven que l'on entend lorsqu'Henriette écrit : « Madame de Lieven est venue hier, nous n'avons pas pu déchiffrer le nom de la *lady* chez qui tu étais allé, elle nous l'a trouvé et m'a chargée de te dire que si tu allais faire des visites aussi peu nécessaires, que celle de lady Antrobus tu te fatiguerais inutilement. »⁵⁵⁷

Guizot envoie de même à sa fille de nombreux messages à transmettre autour d'elle, par exemple : « Dis, je te prie, à bonne-maman que je désire que vous ne partiez pas pour la campagne sans avoir été chez Brewster faire bien visiter et soigner vos dents, »⁵⁵⁸ ou « Dis, je t'en prie, tout de suite à M. Génie que j'approuve tout à fait l'arrangement qu'il m'a indiqué pour le loyer de Hertford-house, et que je le prie de terminer sur es bases-là avec les banquiers du général Sébastiani. »⁵⁵⁹ Dans une autre lettre de 1840, les affaires sont même classées par Guizot en trois points et occupent la moitié de la lettre⁵⁶⁰. Car les lettres sont aussi un moyen privilégié pour transmettre les courses et les commissions matérielles. Voici par exemple ce qu'écrit Henriette à son père :

⁵⁵³ Lettre d'Henriette, 28 mars 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁵⁴ Chartier, Roger, « Préface », dans Dauphin, Cécile, Lebrun-Pézerat, Pierrette, Poublan, Danièle, *op. cit.*, p. 13.

⁵⁵⁵ Lettre d'Henriette, 20 avril 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁵⁶ Lettre d'Henriette, 18 juillet 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer

⁵⁵⁷ Lettre d'Henriette, 12 mars 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁵⁸ Lettre à Henriette, 9 mai 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p.106.

⁵⁵⁹ Lettre à Henriette, 16 avril 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 102.

⁵⁶⁰ Lettre à Henriette, 10 avril 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 100.

Je vais te donner toutes mes commissions, apporte-nous, s'il te plaît, un gros morceau de fromage de Roquefort à Lisieux ; ensuite fais dire à M. Andriveau, que nous le prions de faire emballer deux petits *vases à plomb*, il sait ce que c'est, et de faire mettre dans la petite boîte six manches de plumes ; voilà je crois toutes nos commissions, j'oublie cependant de te demander, de nous apporter, si tu le juges à propos, une pince à sucre, nous n'en avons pas ici⁵⁶¹.

La proportion des affaires grandit au fur et à mesure qu'Henriette prend en main la gestion de la maison. Comme on peut le lire dans l'extrait suivant, la jeune fille demande conseil à son père sur les dépenses ménagères mais prend aussi des initiatives qu'elle soumet à son approbation :

Je voudrais bien que tu me dises tout de suite ce que Guillaume devra leur donner après le feu ; quarante francs je pense ?

Je veux te demander aussi de dire à M. Andriveau de faire faire des rideaux de mousseline pour mettre à nos lits et à nos fenêtres dans notre superbe chambre du ministère, nous avons eu jusqu'à présent des rideaux de calicot, mais c'est très laid, et comme notre chambre sera jolie, nous aimerions que les rideaux fussent jolis aussi. Seulement comme la chambre n'est pas haute, je crois qu'il vaudra mieux mettre des rideaux de mousseline unie plutôt que de mousseline brochée ou brodée. Je voudrais aussi que tu fasses mettre une cheminée à la prussienne dans ce qui doit être la chambre de ma bonne, attendu qu'il n'y a pas de cheminée⁵⁶².

Les sujets et les détails se multiplient avec le perfectionnement du savoir-faire d'Henriette. Or elle écrit en 1846 « Je n'aime pas du tout à avoir à te parler d'affaires, »⁵⁶³ car ces dernières empêchent en fait de faire remplir à la lettre sa fonction la plus essentielle à ses yeux : exprimer et prouver sa tendresse à l'autre.

Certaines lettres sont en effet suivies de plus d'effusions et de remerciements que d'autres et méritent d'être qualifiées par le destinataire de « bonnes lettres. » Qu'est-ce alors qu'une « bonne lettre » pour Henriette et Guizot ? C'est tout d'abord une lettre d'une certaine longueur puisqu'Henriette écrit en 1840 : « Je te remercie cent fois de ta lettre, elle m'a rendue bien heureuse, je n'avais eu encore qu'un mot de toi, »⁵⁶⁴ et en 1846 : « Tu ne peux pas te figurer, mon bon Père, le plaisir que ta longue lettre de ce matin a fait à Pauline, elle soupirait depuis ton départ après une lettre de cinq pages, et elle a été enfin satisfaite. »⁵⁶⁵ En effet, écrire une longue lettre demande du temps, c'est pourquoi Henriette prend toujours la peine de commenter les longues descriptions de la vie anglaise que lui envoie son père depuis Londres : « J'aurais bien aimé d'être avec toi, au *Drawing-Room* de la Reine, parce qu'alors nous aurions été ensemble, et puis j'aurais bien voulu voir la Reine, et toutes ces belles dames, je ne croyais pas du tout que l'on portât encore des robes à queue, »⁵⁶⁶ ou bien « ta description du Musée Britannique nous a bien intéressés, mais

⁵⁶¹ Lettre d'Henriette, 2 juillet 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁶² Lettre d'Henriette, 12 août 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁶³ Lettre d'Henriette, 16 août 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁶⁴ Lettre d'Henriette, 6 mars 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁶⁵ Lettre d'Henriette, 3 septembre 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁶⁶ Lettre d'Henriette, 13 avril 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

nous aurions encore mieux aimé y être avec toi, Guillaume dit qu'il se serait amusé à voir les masques et les armes des sauvages, »⁵⁶⁷ ou encore « L'histoire de ton dîner nous a bien amusés, nous aurions bien voulu voir, les sauvages du bord de l'Orénoque. »⁵⁶⁸

Sans doute sent-elle bien que son père se donne une certaine peine pour lui écrire, et un contemporain de Guizot dit de sa correspondance depuis l'Angleterre que « le père, attendri, se plaît à raconter à ses enfants les incidents de sa vie d'ambassadeur qui peuvent les amuser ; »⁵⁶⁹ et pour cause, on sent bien que Guizot n'écrit pas de longs passages sur les curiosités de sa vie quotidienne parce qu'elles sont réellement importantes pour lui, mais bien plutôt parce qu'il cherche à amuser ses enfants. Il écrit lui-même en 1847 dans une lettre de commissions : « A demain des détails pour ton amusement et celui de Pauline. »⁵⁷⁰ Voici un exemple de « bonne lettre » que Guizot offre à ses enfants :

Je vous ai bien regrettés l'autre jour au Musée britannique. (...) Figure toi le Jardin des Plantes, le Musée du Louvre et la bibliothèque du Roi réunis dans un même édifice. Les livres, les manuscrits, les estampes, les médailles, les statues, les antiquités égyptiennes, les vases étrusques, les animaux et les oiseaux empaillés, les minéraux, l'herbier, tout est là. On rencontre sur l'escalier des rhinocéros, des hippopotames, des girafes, des élans posés là comme des sentinelles. Et puis, au fait de l'escalier, on rentre dans une salle remplie d'armes, de vêtements, d'ornements de guerre des sauvages des îles du Sud ; c'est effroyable. Il y a des masques de guerre tout rouges, grands comme trois ou quatre têtes, pour donner à ceux qui les portent l'air de colosse, la bouche ouverte, avec deux rangées de cinquante énormes dents chacune, des cheveux noirs tout hérissés et des yeux hagards. Les masques, que les grands chefs seuls sont en état de se procurer, sont faits avec des plumes des ailes et de la queue de charmants petits oiseaux rouges. Il faut tuer 5 à 600 oiseaux pour avoir de quoi faire un masque⁵⁷¹.

Ce qui est frappant dans ce passage est avant tout sa qualité littéraire. Guizot met en effet en œuvre des moyens stylistiques afin de rendre vivante cette description du musée : il commence par une comparaison permettant à l'enfant de se représenter l'endroit par rapport à des lieux connus, puis reproduit l'émerveillement du spectateur par les accumulations d'objets curieux, met spatialement en scène la « rencontre » avec les animaux, utilise une comparaison pour mieux décrire la posture des élans, donne des détails chiffrés sur la quantité d'oiseaux à tuer pour fabriquer un masque... tous ces éléments concentrés en un paragraphe montrent que Guizot prend un soin tout particulier à rédiger ces lignes.

En effet, ce n'est pas la longueur qui fait principalement la qualité de la lettre, car une longue lettre de commissions n'est pas une bonne lettre. Le style soigné, mais aussi le sujet sont des éléments déterminant la valeur d'une lettre. Henriette écrit ainsi : « C'est bien à moi, mon bon

⁵⁶⁷ Lettre d'Henriette, 24 mars 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁶⁸ Lettre d'Henriette, 28 mars 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁶⁹ Bardoux, Agénor, *Guizot*, Paris, Hachette, 1894, p. 87.

⁵⁷⁰ Lettre à Henriette, 6 juillet 1847, Paris, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 188.

⁵⁷¹ Lettre à Henriette, 21 mars 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 96.

Père, que revenait aujourd'hui la lettre, et je ne me serais pas du tout accommodée d'en être privée, d'autant mieux que ta lettre aujourd'hui était longue et très bonne, »⁵⁷² car Guizot vient de lui envoyer une longue lettre dans laquelle il met en garde ses enfants contre les aléas de la fortune et l'habitude de l'aisance matérielle⁵⁷³. Plus jeune, elle écrivait aussi « J'ai reçu de toi hier une de ces bonnes lettres dont tu m'as déjà écrit deux ou trois. »⁵⁷⁴ en réponse à une lettre qui sera citée plus loin, où Guizot développe longuement une métaphore pour expliquer à sa fille le perfectionnement continu auquel l'homme doit tendre dans sa vie⁵⁷⁵. La « bonne lettre » est donc moins la lettre qui distrait que celle qui fait plaisir par l'attention avec laquelle l'épistolier a pensé à son destinataire particulier.

Guizot exige également d'Henriette qu'elle lui envoie des détails, aussi bien sur ses occupations personnelles que sur l'administration du Val-Richer :

J'attends aujourd'hui des détails de toi sur le Val-Richer. Mets-toi bien dans la tête que tout ce qui vous plaît à voir me plaît à savoir. (...) Tu m'envoies des commencements de détail, et je t'en remercie, ma chère enfant ; mais il m'en faut davantage. Dis-moi bien exactement comment votre journée est distribuée ; quels sont les moments régulièrement passés dans le jardin, sans compter les promenades accidentelles ; ce que vous faites le soir etc. etc.⁵⁷⁶.

Voici par exemple ce qu'écrivait Henriette à son père :

Quoique je brave un peu mieux la chaleur cette année, cependant celle d'avant-hier a été trop forte, et nous sommes restés tous trois, dans le salon, à jouer aux échecs, Rosine nous a appris la marche des pièces, et nous nous amusons beaucoup, à nous prendre nos pièces, les tours, les pions, les cavaliers, les fous etc. Les premiers jours, Rosine est restée à côté de nous, nous montrant les fautes que nous allions faire, mais à présent, que nous jouons seuls, Pauline gêne souvent la partie, parce qu'elle est touchée de compassion, « Ce pauvre Guillaume qui va perdre sa tour » alors elle ne peut pas s'empêcher de lui dire les fautes qu'il fait, je crois que quand on joue à ces jeux de réflexion, il ne faut pas de pitié, les uns pour les autres parce qu'à force de pitié, l'un pour l'autre, personne ne gagnerait ; en voilà bien long sur les échecs, mais tu nous recommandes de te dire ce qui nous amuse, et nous sommes dans ce moment-ci, fort occupés des échecs⁵⁷⁷.

La dernière phrase est intéressante parce qu'elle montre d'une part que la petite fille a conscience d'avoir produit une longue description sur un sujet de peu d'importance, et d'autre part parce qu'elle nous fait savoir que Guizot lui demande des détails sur sa vie. Sans doute lui arrivait-il de se plaindre de ne pas avoir assez de nouvelles de sa fille car elle finit une longue lettre de 1847 ainsi : « Il me semble, mon bon Père que tu dois être satisfait de mon journal, tu sais très bien ce que je

⁵⁷² Lettre d'Henriette, 28 août 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁷³ Lettre à Henriette, 27 août 1846, Paris, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 178-180.

⁵⁷⁴ Lettre d'Henriette, 19 juillet 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁷⁵ Lettre à Henriette, 15 juillet 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 123.

⁵⁷⁶ Lettre à Henriette, 11 juin 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 115.

⁵⁷⁷ Lettre d'Henriette, 13 septembre 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

fais. »⁵⁷⁸ Le 9 septembre 1846, Guizot écrit à Henriette : « Ma chère Henriette, je remercie Pauline de sa longue et bonne lettre. J'aime à tout savoir de vous, surtout les grandes aventures. »⁵⁷⁹

Or le même jour, Henriette lui envoie une lettre contenant le long passage suivant :

Hier encore nous avons fait une promenade des plus aventureuses, nous avions l'intention de parcourir tous les bois et nous sommes montés par l'allée que M. Labbey a fait faire dans le bois ; nous marchons assez tranquillement pendant quelque temps jusqu'à ce que nous arrivions à un endroit à pic, Melle Wisley déclare qu'il lui est impossible de monter ; aussitôt nous voilà partis tous les trois grimant *scrambling* pour lui prouver qu'on peut monter, au bout d'un instant nous étions en haut criant victoire, à force d'explorations, de tours et de détours Meurand trouve un sentier un peu moins raide ; nous continuons notre route après l'escalade périlleuse de Melle Wisley jusqu'à une descente non moins périlleuse, Pauline, Guillaume et moi nous avons été en bas, et Melle Wisley avait presque repris sa teinte amarante de l'autre jour, et le danger d'arriver immédiatement au grenat violet devenait imminent, pendant le repos, Meurand nous a raconté une histoire de revenants. Nous reprenons notre course ; et pour notre malheur Guillaume se charge de nous servir d'éclaireur, il part en avant, et au bout d'un moment, nous voilà grâce à ses soins enfoncés dans un fouillis tissu de ronces, de noisetiers d'églantiers, le tout piquant les jambes, les pieds, les mains, fouettant à travers le visage, déchirant nos voiles etc. ; un peu plus loin, un marais, Meurand s'avance avec précaution et nous crie de ne pas nous y engager ; enfin après des efforts héroïques, et des travaux infiniment supérieurs à tout ce qu'Hercule a jamais pu faire, nous arrivons dans un chemin frayé ; là, comme à l'ordinaire grande délibération sur la position du Val-Richer ; et comme à l'ordinaire aussi grand dissentiment entre les divers opinants ; le Val-Richer se trouve à la fois aux quatre coins cardinaux, on a aperçu la sapinette à droite, le toit du château à gauche, le pressoir au sud, la ferme au nord, ou même chacun de ces objets aux quatre endroits à la fois ; Meurand comme toujours escalade les arbres, et comme toujours ne découvre absolument rien ; enfin après une série d'inductions et de déductions toutes les plus savantes les unes que les autres, nous marchons sur une terre labourée qui s'apercevait à l'horizon ; une fois arrivés dans cette terre labourée impossibilité d'en sortir ; Meurand et Guillaume se détachent en éclaireurs et vont reconnaître l'un et l'autre les deux endroits où l'on entrevoit une chance de salut, Meurand revient avec le renseignement que le passage qu'il a visité est extrêmement difficile ; Guillaume que le sien est facile ; la sagesse de l'opinion de Guillaume est aussitôt mise en doute, et Meurand va faire une reconnaissance des lieux et nous crie de loin que c'est naturellement impossible ; pendant ce temps notre esprit aventurier nous pousse à aller visiter le passage de Meurand, et en un moment, je l'ai escaladé sans aucune aide ; Melle Wisley et Pauline passent aussi en se tenant au bâton de Meurand, et une fois là nous reconnaissons parfaitement le chemin et nous arrivons au Val-Richer après une heure trois quarts de marche, n'en pouvant plus en mourant de faim ; aussi dévorons [-nous] tout ce qu'on nous présente⁵⁸⁰.

Voilà sans doute encore un extrait typique d'une « bonne lettre » dans la famille Guizot ; la qualité du style comme le sujet le placent en effet à l'opposé de la lettre de commission. Le contraste entre les deux types d'écriture est frappant dans cette lettre de Guizot :

Ma chère Henriette, je commence par les affaires. Tu diras, de ma part, à M. Génie :

1° Que je pense tout à fait comme lui sur l'arrangement (...)

2° Voici la note des objets cassés parmi les cristaux : 8 verres à eau, forme droite (...)

3° Mon vin de Bordeaux m'est arrivé hier. (...)

Tu donneras toute cette portion de ma lettre à lire à M. Génie. Je viens à toi, ma chère fille.

J'ai été hier au *drawing room*, c'est-à-dire à la réception solennelle des dames par la Reine. J'ai vu défiler là 2 ou 300 dames en grande robe à queue. Chacune d'elle tient la queue de sa robe sous son bras gauche. Elle la laisse tomber en entrant dans le salon de la Reine, en sorte que la queue se déploie

⁵⁷⁸ Lettre d'Henriette, 1^{er} août 1847, Trouville, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁷⁹ Lettre à Henriette, 9 septembre 1846, Paris, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 181.

⁵⁸⁰ Lettre d'Henriette, 9 septembre 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

à terre et traîne sur le tapis en passant devant la Reine et les princesses. Quatre officiers de la Reine sont là qui relèvent la queue de la robe de chaque dame quand elle a passé, et la lui présentent pour qu'elle la reprenne sous son bras. Cela se fait très promptement et très régulièrement. Il y avait de très belles robes et de très belles dames⁵⁸¹.

La coupure entre les deux parties de la lettre est d'autant plus nette que la première est en fait destinée à la lecture partagée avec un tiers tandis que la deuxième est personnellement destinée à Henriette, puisque Guizot écrit qu'il revient à elle avant d'entreprendre sa description. L'évocation détaillée des activités quotidiennes de chacun permet de se sentir plus proches les uns des autres, comme Guizot l'écrit à sa fille : « Je te remercie de tes détails. Donne-moi tous ceux qui te viendront à l'esprit, sur toutes choses. Cela me fait vivre un peu au milieu de vous. »⁵⁸²

Mais le geste même d'écriture importe presque autant que le contenu dans la mesure où il est production d'une preuve de tendresse. C'est ainsi qu'Henriette écrit à la fin d'une lettre où elle n'a pourtant pas spécialement exprimé ses sentiments pour son père : « Adieu, *dearest Father* ; je laisse la place à Pauline qui va t'écrire aussi ses tendresses ; je t'aime de toute mon âme. »⁵⁸³ Et c'est précisément en prenant pour contenu des éléments dégagés de tout cadre utilitaire que l'écriture devient une preuve d'amour ; c'est lorsqu'il n'y a pas de nécessité matérielle poussant à écrire que la lettre a le plus de prix. C'est pourquoi Henriette écrit après une longue série de commissions : « Quelle longue lettre déjà et pas encore un mot de tendresse, je ne sais pas trop si je saurai l'exprimer aujourd'hui, j'ai la migraine si fort que j'ai toutes les peines du monde à écrire, »⁵⁸⁴ comme si la tendresse était en fait l'élément le plus important de la lettre mais qui pourtant passe habituellement après les affaires. Maintenir quotidiennement le lien familial par la transmission d'informations matérielles et par la démonstration de sa tendresse n'est cependant pas la seule fonction de la lettre. Guizot, et aussi Henriette, l'utilisent en effet de façon plus ambitieuse, puisqu'ils prétendent s'en servir comme moyen d'éducation et d'instruction à distance.

L'éducation d'une fille à distance

La morale et la religion

⁵⁸¹ Lettre à Henriette, 10 avril 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p.100.

⁵⁸² Lettre à Henriette, 25 juin 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 118.

⁵⁸³ Lettre d'Henriette, 15 septembre 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁸⁴ Lettre d'Henriette, 16 août 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

La lettre de Guizot exigeant de sa fille une totale transparence a déjà été citée. Henriette lui répond « oui tu peux être sûr que tu sauras tout ce qui se passe dans mon âme, »⁵⁸⁵ et à partir de ce moment ne craint pas d'exprimer son avis sur telle ou telle affaire, lui écrivant par exemple : « Nous sommes allés hier, voir Mme de Lieven, (...) elle a reçu une lettre d'une autre personne qui lui disait que son fils était encore en danger, il faut être bien sot pour écrire cela, et surtout à une mère, »⁵⁸⁶ ou encore « Le bruit de la translation des cendres de Napoléon, est parvenu, comme tu dis, jusqu'à moi, et j'en ai été bien aise, non pas que j'ai une bien grande sympathie pour l'empereur, mais il me semble que c'était un grand homme, qui a illustré la France, et qu'il était plus que juste, qu'il y fût enterré. »⁵⁸⁷

Guizot répond alors en appuyant ou en récusant l'opinion qu'elle exprime. Henriette lui dit par exemple :

Nous avons reçu hier ton petit livre d'anglais, il est excellent pour Guillaume, le style en est simple et l'histoire ne m'a pas paru avoir grande saveur, au reste c'est amusant, et cela fera rire Guillaume, nous t'en remercions beaucoup⁵⁸⁸.

Et Guizot lui écrit en retour :

J'ai un peu souri en lisant ton jugement sur le petit livre anglais que je vous ai envoyé. Tu le trouves un peu puéril et bon uniquement pour Guillaume. Je n'ai fait que le parcourir ; mais je l'ai trouvé, moi, un peu trop figuré et cachant, sous des récits enfantins, des idées et des sentiments qui n'étaient peut-être pas toujours à la portée même d'une grande personne de onze ans très passablement intelligente. Je crois que, si nous en lisions ensemble quelques fragments, je te ferais voir que j'ai raison. Ma chère enfant, tu auras un jour tout l'esprit qu'il faut pour ne pas juger superficiellement des choses ; tâche de t'accoutumer dès à présent à ne pas en croire la première idée qui te vient⁵⁸⁹.

Ce à quoi Henriette, contrite d'avoir paru prétentieuse aux yeux de son père, répond :

Tu as raison, j'avais eu beaucoup trop de présomption en jugeant ainsi un livre, quand tu viendras ici, c'est-à-dire, au Val-Richer, tu m'expliqueras les passages difficiles, et que je n'ai pu comprendre, ô prie Dieu, mon bon Père, de m'aider à me corriger de ce vilain défaut d'amour-propre, d'où naissent la plupart de mes défauts, bonne-maman m'avait dit la même chose que toi, ainsi tu vois qu'entre vous deux, je dois bien faire mes efforts pour me corriger de mes défauts⁵⁹⁰.

La prégnance du vocabulaire de la morale et de la religion est remarquable dans ce passage comme dans toute la correspondance du père avec sa fille avant ses dix-sept ans. Henriette demande ainsi souvent à son père de prier Dieu pour qu'il l'aide à se corriger, par exemple dans le passage suivant :

⁵⁸⁵ Lettre d'Henriette, 23 mai 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁸⁶ Lettre d'Henriette, 11 mai 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁸⁷ Lettre d'Henriette, 18 mai 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁸⁸ Lettre d'Henriette, 29 juin 1840, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁸⁹ Lettre à Henriette, 4 juillet 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 120-121.

⁵⁹⁰ Lettre d'Henriette, 9 juillet 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

Je veux causer sérieusement avec toi aujourd'hui, c'est le chapitre de la charité de Saint-Paul aux Corinthiens, que je viens d'apprendre, qui a donné lieu aux réflexions qui m'occupent, bonne-maman dit que ce chapitre renferme tout ce qu'enseigne l'Évangile, je sens bien que je n'ai pas la charité et qu'il me manque presque toutes les qualités, oh prie Dieu pour moi mon Père, afin qu'il m'accorde sa grâce, c'est ce que je désire le plus au monde, et je suis sûre que c'est aussi ton plus vif désir ainsi que celui de bonne-maman⁵⁹¹.

Guizot joue alors un rôle de confesseur lorsqu'Henriette lui avoue ses fautes, écrivant par exemple : « Je m'appliquerai à étudier avec soin, quoique je ne l'aie pas fait avec soin la dernière fois, »⁵⁹² ou encore :

Nous avons bien prié Dieu, pour toi, pour notre France, pour le Roi, pour tous ceux que nous aimons, prie bien Dieu pour moi, mon bon Père, l'autre jour, je n'ai pas été sage, j'ai répondu impertinemment à bonne-maman, j'en ai été bien fâchée, et je ne suis pas sûre que bonne-maman, m'ait encore pardonnée, c'est toujours ce vilain amour-propre, qui me fait faire de telles sottises, je crois toujours en savoir plus que je ne sais, et je crois aussi en savoir plus, que ceux avec qui je suis, cela me rend impertinente et désagréable⁵⁹³.

Mais Guizot ne fait pas que recevoir ces confessions ; il y réagit également en faisant ses propres recommandations à sa fille. Il écrit par exemple :

Tu me diras aussi si tu prends davantage l'habitude et le goût de l'ordre, du soin, d'une maison bien tenue. Je le désire beaucoup, ma chère fille, car cela me plaît beaucoup. J'aime la régularité et l'élégance, deux choses qui ont besoin qu'on y regarde et qu'on y veille sans cesse. Je te prie de les aimer comme moi⁵⁹⁴.

S'il lui arrive de se montrer quelque peu austère, il ajoute toujours dans ses lettres une contrepartie de douceur et de tendresse. Voici ce qu'il écrit par exemple à Henriette avec une pointe d'humour :

Tâchez de vous accoutumer à ne plus jeter dans la cour, par les fenêtres de vos chambres, ni papiers, ni fleurs pourries, ni cochonneries d'aucune sorte. La cour sera propre par elle-même ; tenez-la propre. Je vous préviens que, lorsque je serai là, vous me trouverez impitoyable à ce sujet. Avez-vous bien peur par avance⁵⁹⁵ ?

La bonne lettre sert alors la plupart du temps à l'édification morale de sa fille :

Sais-tu, ma chère fille, pourquoi on a tant d'amour-propre quand on est jeune ? C'est qu'on ne connaît pas encore l'étendue et la difficulté des choses. On se sert [sent ?] de l'intelligence, du courage, de la force, et comme on n'a pas encore mis ses qualités à l'épreuve, on croit qu'elles suffisent à tout. Voilà un homme qui est dans une petite vallée, au pied d'une montagne ; il n'a devant les yeux qu'un espace étroit et les objets rapprochés. Il les voit parfaitement ; rien ne lui échappe, et il dit : « j'ai des yeux excellents ; je verrai tout ce que je voudrai ». Il commence à gravir la montagne ; à mesure qu'il monte, un espace plus étendu, des objets plus éloignés se découvrent à lui ; il les voit encore bien, et il continue à s'enorgueillir de ses yeux. Il s'élève, il s'élève ; l'horizon s'agrandit toujours ; sa vue devient moins nette ; il a beau s'appliquer à regarder ce monde si vaste, ces objets si multipliés et si lointains ; beaucoup ne lui apparaissent que confusément ou lui échappent tout à fait. Et quand il est arrivé au sommet de la montagne, quand il a devant lui un espace immense et tout ce qui le remplit, il

⁵⁹¹ Lettre d'Henriette, 17 mai 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁹² Lettre d'Henriette, 14 mars 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁹³ Lettre d'Henriette, 31 juillet 1840, Trouville, Archives Guizot, Val-Richer.

⁵⁹⁴ Lettre à Henriette, 28 mai 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 111.

⁵⁹⁵ Lettre à Henriette, 11 juin 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 115.

reconnaît que les yeux ne suffisent pas pour attendre si loin ni à tant de choses. En sorte que c'est précisément au moment où il est parvenu le plus haut, et où il a fait de sa vue le plus grand usage, qu'il sent sa faiblesse et renonce, devant Dieu, à son orgueil. Il en est de notre intelligence et de toutes nos facultés, ma chère fille, comme de nos yeux ; et la montagne à gravir pour nous, c'est la vie qui nous fait reconnaître et avouer notre insuffisance, précisément à mesure que nous nous exerçons et nous perfectionnons davantage⁵⁹⁶.

La métaphore est si bien et si longuement développée que ce passage apparaît comme un véritable cadeau littéraire à sa fille. A elle qui a de l'amour-propre, il lui fait spécialement don d'une belle lettre sur son défaut particulier qu'elle pourra relire pour tâcher de se corriger. La lettre a donc ses vertus propres même si les Guizot lui préfèrent la conversation, puisqu'elle permet de produire un objet durable qui peut être lu et relu tel quel. Il importe donc d'écrire de belles lettres afin qu'elles produisent de l'effet sur l'esprit de la petite fille, mais sans doute aussi pour qu'elle conserve cette lettre en souvenir et comme garde-fou contre ses propres défauts. Il existe en effet dans la famille Guizot comme dans d'autres familles bourgeoises un véritable « fétichisme » de la lettre, pour reprendre une expression de Mireille Bossis⁵⁹⁷, qui veut que l'on conserve méticuleusement sa correspondance avec les membres de la famille proche. Henriette écrit elle-même de ces lettres, une fois adulte : « en les relisant quarante ans plus tard, ils y retrouvent encore des phrases, des paragraphes restés gravés dans leur mémoire. »⁵⁹⁸

En bon protestant, Guizot insiste sur le devoir d'être exigeant avec soi-même et de se perfectionner sans cesse. Il écrit par exemple :

Tu as bien raison, ma chère fille ; il te manque beaucoup de qualités, et je prie de grand cœur Dieu avec toi pour qu'il te les donne. Mais Dieu ne donne rien qu'à ceux qui s'efforcent de mériter de lui ses dons. Nos propres efforts ne suffisent pas à nous rendre bons comme c'est notre devoir de l'être ; nous avons besoin, besoin à tout moment du secours de Dieu ; et quand nous faisons quelque chose de bien, quand nous acquérons quelque vertu, nous pouvons être sûrs que Dieu nous a aidés, beaucoup aidés, et nous lui en devons une reconnaissance infinie Mais Dieu veut que nous travaillions nous-mêmes à notre amélioration⁵⁹⁹.

Mais Guizot encourage aussi sa fille et met même l'accent sur ses qualités morales dans une autre lettre :

Non, ma chère Henriette, tu n'es pas légère. Il ne faut pas se tromper sur soi-même, et se croire les défauts qu'on n'a pas. Voici pourquoi tu n'es pas légère. 1° Tu as l'esprit sérieux et juste ; tu aimes les occupations, les conversations sérieuses ; tu comprends les vérités sérieuses ; et quand tu les as comprises, tu comprends en même temps qu'il faut leur obéir, et régler ses actions d'après ce qu'on croit juste et vrai. Tu as besoin d'avoir raison et de te conduire selon la raison. Il y a là, dans ton caractère, un premier préservatif contre la légèreté. 2° Tu as le sentiment du devoir ; tu es disposée à

⁵⁹⁶ Lettre à Henriette, 15 juillet 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 123.

⁵⁹⁷ Bossis, Mireille, « Une correspondance paysanne en Normandie (1863-1866) : quelle approche ? », dans Sohn, Anne-Marie (dir.), *op. cit.*, p. 87.

⁵⁹⁸ Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 203.

⁵⁹⁹ Lettre à Henriette, 19 mai 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 108.

te soumettre à toutes les règles, à tous les sacrifices que le devoir prescrit. Ton instinct, ton premier mouvement n'est pas en général de murmurer contre une obligation qui te contrarie, et de te livrer à ta fantaisie, et de ne penser qu'à toi-même. Tu es naturellement portée à penser aux autres, et à accepter de bonne grâce tous les devoirs envers eux. 3^o Enfin tu es aussi naturellement pieuse ; la pensée de Dieu t'est habituellement présente, et pénètre sans effort dans toutes tes idées et tous tes sentiments. Ce ne sont pas encore là, ma chère enfant, de vraies qualités, car il n'y a encore en toi rien d'assez éprouvé, d'assez développé pour mériter ce nom ; ce sont de bonnes et heureuses dispositions dont tu dois remercier Dieu qui te les a données, et qui t'éloignent de la légèreté. En sorte que tu serais plus coupable que les autres si tu étais légère, car Dieu a mis en toi les instincts, les goûts, les penchants, les facultés qui nous aident à n'être pas légers en nous portant et nous aidant à réfléchir sérieusement, à acquérir des idées justes, des convictions profondes et à agir selon notre conviction⁶⁰⁰.

Cette lettre témoigne non seulement de la connaissance qu'a Guizot du caractère de sa fille, mais encore de sa conception particulière des qualités morales et des talents : pour lui, ils ont un statut comparable à celui du salut dans la religion protestante. Henriette écrit en effet :

Quant à avoir été bonne avec les petites Dillon, je n'y ai pas du tout de mérite, c'est tout naturel, et je dois bénir Dieu d'y être portée ; tu m'as dit, je crois que les vertus naturelles n'avaient pas du tout le mérite, des vertus acquises puisque les unes étaient un don de Dieu, et les autres acquises par la force de la volonté⁶⁰¹.

Plus l'individu est doté de talents et de vertus, plus sa mission sur terre est grande. Barante ne se trompe pas en écrivant de Guizot qu'il avait « une conscience ferme et tranquille de la mission que lui donnait son talent. »⁶⁰² C'est pourquoi le meilleur moyen d'encourager l'enfant à se perfectionner est de lui montrer non pas seulement les défauts à corriger, mais aussi ses qualités.

Ce à quoi Henriette répond, peut-être sur influence de sa grand-mère :

Je trouve que tu me juges beaucoup trop favorablement, j'espère qu'avec l'aide de Dieu, je viendrai à être la personne que tu as jugée, moins l'amour-propre. Oui, je suis dans une disposition modeste à l'égard de Dieu, mais il n'y a pas du tout de mérite, car on n'a qu'à considérer la puissance de Dieu, et la petitesse d'un enfant, pour se sentir humilié, profondément, très profondément. Tu me crois beaucoup plus forte que je ne le suis réellement, car il m'arrive bien souvent de me laisser aller complètement à une fantaisie, à laquelle si j'avais réfléchi, je ne me serais pas laissée aller. Tu me dis que je suis naturellement pieuse, si j'ai le sentiment de la puissance, et de la bonté de Dieu, c'est bonne-maman qu'il en faut remercier, continuellement, elle me dit, de si bonnes douces paroles, continuellement elle me parle de ce Dieu si bon, et si miséricordieux, et elle me fait aimer et respecter la piété⁶⁰³.

Mais même si elle écrit que son père exagère ses mérites, il n'est sans doute rien qui fasse davantage plaisir à Henriette que le soutien de son père. Peut-être se rabaisse-t-elle aussi pour recevoir la confirmation que son père a bonne opinion d'elle, confirmation que Guizot lui donne en insistant de nouveau sur le fait que la conséquence des qualités morales ne doit pas être l'orgueil, mais une responsabilité plus grande encore :

⁶⁰⁰ Lettre à Henriette, 23 juillet 1840, Londres, *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 125.

⁶⁰¹ Lettre d'Henriette, 5 octobre 1840, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁰² Barante, Prosper de, *op. cit.*, t. II, p. 376.

⁶⁰³ Lettre d'Henriette, 27 juillet 1840, Trouville, Archives Guizot, Val-Richer.

Je n'en persiste pas moins, mon Henriette, dans le bien que je pense de toi. A Dieu ne plaise que je t'inspire de l'orgueil ! Tu vois que l'orgueil, la présomption, l'amour-propre sont au contraire des défauts que je te reproche et que je combats en toi. Mais il faut être juste envers soi-même comme envers les autres ; il faut connaître ses qualités comme ses défauts, et ses bonnes dispositions comme ses mauvais penchants. Voici pourquoi : une qualité naturelle, une bonne disposition est un engagement, un devoir reconnu et accepté, auquel on n'ose plus manquer⁶⁰⁴.

Un an plus tard, Guizot lui réitère ses compliments⁶⁰⁵, et Henriette lui répond avec une certaine émotion :

Merci, merci, de la bonne lettre, tu m'encourages tant ! je suis heureuse, bien heureuse quand je lis tes lettres, mais je le suis encore davantage, quand tu me parles sérieusement, mon bon Père, mais il me semble, mais je suis sûre, que j'ai bien des choses à faire, avant que de mériter complètement, ta confiance, mais j'y ferai tous mes efforts⁶⁰⁶.

Guizot est donc bien plus qu'un simple confesseur dans la mesure où c'est par rapport à lui qu'Henriette oriente son perfectionnement moral ; tous ses efforts doivent conduire à mériter son estime. Le jour de l'anniversaire d'Henriette est un moment particulièrement propice à l'introspection sous le regard du père que lui-même encourage :

Ce n'est pas la première, ma chère fille, que je suis loin de toi le 6 août, et plus tu grandis, plus je le regrette. (...) Tu auras, j'espère, en toi-même ce qu'il faut pour être heureuse, de la sérénité, de la raison, du courage, du désintéressement, pas trop d'exigence avec les hommes et beaucoup de confiance en Dieu. C'était, ma chère enfant, le caractère de ta mère. Tu lui ressembles en bien des choses. Tu as beaucoup à faire pour lui ressembler tout à fait. Que Dieu te l'accorde et t'y aide ! C'est mon vœu bien profond, pour toi, et aussi pour moi qui prends un inexprimable plaisir à retrouver en toi son image⁶⁰⁷.

Elle lui répond alors :

Non, ce n'est malheureusement pas la première fois que tu es loin de nous le 6 août, bonne-maman m'avait déjà plusieurs fois, dit, quels étaient les rapports qu'elle trouvait entre moi, et ma mère, je sens bien que je suis encore bien loin, d'être comme elle d'après ce que tu m'as dit de son caractère, mais j'espère qu'avec l'aide de Dieu, et celle de bonne-maman et de toi, je parviendrai à lui ressembler davantage⁶⁰⁸.

Puis il lui écrit pour ses douze ans :

Il y a douze ans, ma chère enfant, j'étais bien heureux ; j'étais à côté du lit de ta mère, entre elle et toi. Dieu m'a retiré la moitié de ce bonheur. Qu'il me garde toujours l'autre moitié. Il t'a fait, mon Henriette, une grande, grande faveur ; il t'a donné beaucoup de rapport avec ta mère. Je ne forme qu'un vœu pour toi ; c'est que cette ressemblance persiste et se développe ; que tu deviennes, de caractère et d'esprit, tout ce qu'elle était. Tu charmeras ainsi la fin de ma vie, et tu feras le bonheur de ceux à qui appartiendra la tienne. (...) Je te préviens qu'à partir de demain, je te veux parfaite⁶⁰⁹.

⁶⁰⁴ Lettre à Henriette, 1 août 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 128.

⁶⁰⁵ Lettre à Henriette, 17 juillet 1841, Paris, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 150.

⁶⁰⁶ Lettre d'Henriette, 21 juillet 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁰⁷ Lettre à Henriette, 3 août 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 129.

⁶⁰⁸ Lettre d'Henriette, 8 août 1840, Trouville, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁰⁹ Lettre à Henriette, 5 août 1841, Paris, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 156-157.

Volontairement ou non, Guizot se présente ainsi lui-même comme l'un des buts du perfectionnement moral de sa fille. L'anniversaire doit donc être à la fois un bilan et une nouvelle impulsion dans la vie intérieure de l'enfant. Henriette se livre elle-même à un retour sur son propre développement, qui se révèle empreint de la modestie qui convient aux filles :

J'ai donc douze ans, c'est à dire j'entre dans ma treizième année, il y a, à penser sérieusement, là, mon bon Père, au moins sept ans que je puis m'améliorer, et je n'y ai encore fait que peu de chose, si ce n'est rien ; oh ! mon Père prie Dieu avec moi, que dans cette année, qui commence, j'avance chaque jour ; et que je m'approche chaque jour davantage de lui, c'est mon voeu du fond de l'âme, et j'espère bien que c'est aussi le tien pour moi. J'ai à combattre l'amour propre et la légèreté, deux terribles ennemis, mais j'espère qu'avec le secours de Dieu, de toi, et de ma bonne grand-mère, je viendrai à bout de les vaincre, les vertus acquises ont, tu me l'as dit bien des fois, beaucoup plus de mérite et de prix, que les bonnes dispositions naturelles, Dieu veuille donc me faire la grâce d'acquérir toutes celles qui me manquent, pour vous rendre heureux tous les deux⁶¹⁰ !

Mais dans sa lettre pour les dix-huit ans de sa fille, Guizot ne lui parle plus de morale et se contente d'évoquer le bonheur que ses enfants lui donnent et qu'aurait eu sa mère si elle avait vécu⁶¹¹. Henriette poursuit alors seule le rituel d'introspection :

Demain j'entrerai dans ma nouvelle année, tu me connais trop bien, mon bon Père, pour ne pas comprendre toutes les pensées sérieuses qui se pressent dans mon esprit et dans mon âme à cette époque de mon existence qui me fait tout à fait entrer dans la vie sérieuse, je sens profondément combien j'ai besoin du secours de Dieu pour accomplir des devoirs quels qu'ils soient, qu'il lui plaira de me tracer, je me sens tout à fait incapable de remplir par moi-même, ma tâche envers les hommes, et de sanctifier mon coeur, mais je m'attends à l'Eternel comme dit le Roi David, et je sais qu'il me donnera la force au jour le jour⁶¹².

Les lettres de l'année 1847 sont particulièrement intéressantes car elles montrent un fort retrait de Guizot du domaine de l'éducation morale et religieuse de sa fille. Si son intervention en matière de morale a été, comme on l'a vu, assez importante, il avait délégué l'instruction religieuse principalement à sa mère et au pasteur qui s'était occupé du catéchisme pour ses filles⁶¹³. Sans doute considère-t-il alors que l'éducation d'Henriette est accomplie. Mais elle semble toujours pour sa part éprouver le besoin d'en parler avec lui, et écrit ainsi à son père :

J'aurais besoin de te parler des choses qui me tiennent le plus au cœur et sur lesquelles je sais que nous différons d'opinion, ces seules choses où la tienne ne règle pas la mienne, et la vie se passe sans se parler de ces choses, et sans se montrer rien de ce qu'on a dans le cœur⁶¹⁴.

Sur quel point Henriette pourrait-elle donc être en désaccord avec son père adoré ? Elle s'explique dans une autre lettre :

⁶¹⁰ Lettre d'Henriette, 6 août 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶¹¹ Lettre à Henriette, 5 août 1847, Paris, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 207.

⁶¹² Lettre d'Henriette, 5 août 1847, Trouville, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶¹³ Coste, Catherine, « Essai... » dans Guizot, François, *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 22 ; Pédezert, Jean, *M. Guizot*, Paris, impr. De C. Maréchal, 1874, p. 28.

⁶¹⁴ Lettre d'Henriette, 11 juillet 1847, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

J'en reviens toujours involontairement à ce salut gratuit qui fait le fondement de toute ma paix et de toutes mes espérances, et qui est le seul point sur lequel nos opinions si la foi peut s'appeler une opinion, diffèrent, puisque partout et toujours excepté en ce qui concerne ma conscience, je ne puis ni ne veux avoir d'autres opinions et d'autres idées que les tiennes. Je crains bien qu'on ne me fasse un jour le reproche d'adopter des idées toutes faites, sans y avoir réfléchi moi-même, car je crois que cette idée : c'est l'avis de mon Père, l'emporterait dans mon esprit sur toutes les réflexions⁶¹⁵.

Ce à quoi Guizot répond simplement :

Oui, ma chère Henriette, nous causerons pendant mon mois de vacances. (...) Nous causerons de toutes choses. Même de ce qui te tient, et bien justement, le plus au cœur, et dont je ne t'ai presque jamais parlé. J'ai sur ce point, par instinct et par volonté, la plus profonde, je dirais la plus respectueuse réserve. C'est le domaine de Dieu. Même avec ce que j'ai le plus aimé, ce que j'aime le plus au monde, je ne prétends pas, je ne cherche pas à y pénétrer. Il y a là des secrets d'âme et de destinée qui nous sont obscurs et inconnus à ce point que toute action humaine y est aveugle et peut y devenir funeste. Je m'abstiens et je me tais, à moins d'être nécessairement et irrésistiblement appelé. Je te dirai quand tu voudras, ma chère enfant, tout ce que j'ai moi-même dans l'âme ; mais je ne tenterai jamais d'altérer le moins du monde la vie et la liberté de la tienne. J'espère que je n'y apercevrai jamais rien qui me paraisse mauvais en soi, ou vraiment dangereux pour ta valeur morale et ton bonheur intérieur. Alors seulement je me sentirai obligé et en droit d'y toucher⁶¹⁶.

Sans doute Guizot se sent-il peu concerné par ces questions de doctrine, mais il est intéressant de constater qu'une fille a pu discuter et soutenir un avis religieux différent de celui de son père. Sans doute se trouve-t-on ici face à une particularité du protestantisme français du XIXe siècle qui fait peu de cas des questions doctrinales car elles sèment la discorde dans une communauté déjà dispersée et en minorité⁶¹⁷. Henriette exprime alors sa reconnaissance à son père :

Tu ne sais pas mon bon Père, combien je suis reconnaissante *of my [thy ?] forbearance* pour mes opinions[,] nos opinions religieuses, pour tous nos sentiments. J'en suis si touchée que je ne peux pas m'empêcher de répéter tout haut : comme mon Père est bon ! Je le sens d'autant plus que j'ai beaucoup de parents beaucoup moins bons sur le sujet, sois bien sûr, mon excellent Père que dans les opinions et les sentiments tu ne trouveras rien « qui soit mauvais en soi ou vraiment dangereux pour ma valeur morale ou mon bonheur intérieur ». L'Évangile qui est le modèle sur lequel je désire par la grâce de Dieu régler mes sentiments et ma conduite ne peut conduire à cela⁶¹⁸.

Par le compte-rendu des actions et des mouvements de l'âme et par le dialogue qui s'ensuit, Guizot parvient donc à continuer de remplir son rôle de parent à distance jusqu'au moment où il juge son devoir accompli.

Et les moments de séparation sont précisément ceux où il est le plus occupé par ses occupations politiques ; toutes ces « bonnes lettres » témoignent donc réellement de l'importance qu'a pour lui l'éducation morale d'Henriette. Il lui écrit en effet en 1847 :

⁶¹⁵ Lettre d'Henriette, 19 juillet 1847, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶¹⁶ Lettre à Henriette, 20 juillet 1847, Paris, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 196.

⁶¹⁷ Encrevé, André, *op. cit.*, p. 43 ; Robert, Daniel, *Les églises réformées en France (1800-1830)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1961, p. 239-246.

⁶¹⁸ Lettre d'Henriette, 21 juillet 1847, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

J'aime beaucoup tes longues lettres, ma chère Henriette, et je regrette beaucoup que les miennes soient courtes. J'aurai tant à te dire ! (...) Je voudrais te donner tout ce que j'ai acquis dans ma vie, te transmettre tout ce que j'ai vu, connu, senti, pensé. Pour l'utilité de ta vie et pour le bien de ton âme. Mais nous vivons *in a hurry*. Nous cheminons ensemble sans avoir le temps de nous parler, de nous entendre, presque de nous regarder⁶¹⁹.

Le temps libre est donc rare pour Guizot, et les moments pris à sa vie politique pour parler avec ses enfants n'en sont que plus précieux. Il n'en écrirait pas si long sur la morale si ce n'était pas réellement important pour lui, et en cela il rejoint ses contemporains qui accordent une grande valeur à l'éducation du cœur et de la conscience des filles. Mais il est aussi un autre sujet qui revient fréquemment dans cette correspondance et qui place Guizot et Henriette à part dans leur époque : l'instruction.

L'instruction à distance

La famille Guizot se distingue en effet d'autres familles bourgeoises de l'époque par son niveau élevé d'instruction féminine. Guizot a été, on l'a vu, entouré de femmes instruites et ne compte pas négliger l'instruction de ses filles lorsqu'il doit s'absenter. C'est pourquoi il exige de sa fille qu'elle le tienne au courant du déroulement de ses leçons. Il écrit par exemple : « N'oublie pas de me donner exactement des nouvelles de ta leçon de piano. »⁶²⁰ Henriette est alors très fière de faire parvenir à son père les notes et les félicitations de ses différents professeurs. Elle écrit par exemple : « Melle Hérault est venue hier, elle m'a donné une note, je ne veux pas te dire laquelle, tu la verras quand je te l'enverrai, »⁶²¹ ou encore : « M. Dillon est venu hier nous donner notre leçon d'anglais ; Pauline et moi, avons fait un thème qu'il a trouvé bien, (...) Nous avons M. Mermoud aujourd'hui, c'est à cette leçon que nous gagnerons la première place ; j'espère bien l'avoir, »⁶²² et « J'ai eu la première place, vendredi à la leçon d'écriture, mais Pauline s'est très bien appliquée, je crois que si elle continue, elle aura une très jolie écriture, tu as pu en juger par sa dernière lettre, qui était certainement très bien. »⁶²³ Les renseignements transmis par lettre sont donc un moyen pour Guizot de surveiller à distance la bonne marche de l'instruction d'Henriette.

⁶¹⁹ Lettre à Henriette, 18 juillet 1847, Paris, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 195.

⁶²⁰ Lettre à Henriette, 19 juillet 1839, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 89.

⁶²¹ Lettre d'Henriette, 4 mars 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶²² Lettre d'Henriette, 6 mars 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶²³ Lettre d'Henriette, 8 mars 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

Elle lui écrit encore : « Je continue les Martyrs, j'ai commencé l'Art poétique, de Boileau, et Zaïre, de Voltaire, tu vois que j'ai bien des choses en train. »⁶²⁴ Avec toujours la même confiance que Guizot exige d'elle, Henriette lui fait part de ses sentiments sur ses lectures : « J'ai commencé à lire hier *les Martyrs*, avec bonne-maman, écrit-elle, c'est de la prose qui est aussi belle que des vers, »⁶²⁵ ou encore « Nous avons lu le 6^o chant des Martyrs, qui est si beau si plein de mouvement, puis nous avons lu le 24^o chant, la mort d'Eudore et de Cymodocée, que c'est beau ! que c'est touchant ! et que c'est horrible ! »⁶²⁶ Guizot répond ensuite à ces avis, lui écrivant par exemple : « Je suis bien aise que tu lises les *Martyrs*, ma chère enfant. Il y a de très belles choses, et même dans celles qui ne le sont pas, le style est toujours très beau. Tu as raison de trouver que cette prose là ressemble à des vers. »⁶²⁷ Il lui répond encore :

Tu as bien raison de préférer Polyeucte à Martine. Les plaisirs qui élèvent l'âme sont très supérieurs à ceux qui l'égayent. La gaieté est très bonne ; elle peut être très honnête et très douce ; elle prend place très légitimement et convenablement dans les cœurs droits et sereins. Mais elle ne les fortifie pas ; elle ne les grandit pas. C'est un plaisir superficiel. Les vrais, les bons plaisirs sont ceux qui pénètrent jusqu'au fond du cœur, et nous donnent la conscience que nous valons plus et mieux après les avoir goûtés⁶²⁸.

Guizot lui-même donne des directives par lettre sur les lectures et les exercices qu'il conseille pour ses enfants. Il écrit par exemple :

Tu ne m'as pas dit une seule fois, depuis mon départ, ce que tu faisais en arithmétique. Au Val-Richer, exerce-toi toi-même à faire des règles et à résoudre des problèmes. Tu devrais prier M. Mermoud de t'en poser un certain nombre avant votre départ. Tu les ferais, et chaque mois tu les lui enverrais par quelque occasion, ou en les adressant à M. Génie sous le couvert du ministère de l'Intérieur, par le sous-préfet ; et il t'en renverrait d'autres. Je voudrais bien que mon absence ne fit pas trop de tort à votre instruction sous ce rapport là. Tu pourrais faire faire toi-même de petites règles à Guillaume⁶²⁹.

Ou encore : « Je suis charmé que vous preniez goût, ta sœur et toi, aux beaux vers de M. de Lamartine. Je ne me rappelle pas bien quelles pièces il vous faut choisir. Mais presque toutes les *Harmonies* sont bonnes à apprendre par cœur, et ta bonne-maman vous les indiquera. »⁶³⁰ Il demande à Henriette : « Envoie-moi la note de quelques uns des principaux livres d'histoire anglais qui sont dans la bibliothèque. Je t'en choisirai quelques uns à lire. »⁶³¹ Les enfants partent donc à la recherche des livres en question dans la bibliothèque de leur père, et Henriette lui rapporte :

⁶²⁴ Lettre d'Henriette, 4 juillet 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶²⁵ Lettre d'Henriette, 2 juillet 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶²⁶ Lettre d'Henriette, 21 juillet 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶²⁷ Lettre à Henriette, 4 juillet 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 148.

⁶²⁸ Lettre à Henriette, 8 septembre 1841, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 163.

⁶²⁹ Lettre à Henriette, 23 mai 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 110.

⁶³⁰ Lettre à Henriette, 31 mars 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 97.

⁶³¹ Lettre à Henriette, 16 juin 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 117.

Nous avons fait une liste des histoires anglaises, comme tu l'avais demandé, ce sont : une histoire d'Angleterre de Hume, une d'Ecosse de Laing, une de l'Empire Britannique de Brodie, et celle de la rébellion de Clarendon, ainsi que sa vie. Choisis à présent, je te prie celui que je puis lire.⁶³²

Guizot lui envoie alors le conseil suivant :

Je voudrais que tu lusses en même temps l'histoire d'Angleterre de Hume et celle de Lingard. Tu lirais une époque, par exemple l'histoire des rois anglo-saxons jusqu'à la conquête de l'Angleterre par les Normands, dans l'ouvrage de Hume. Puis, tu le laisserais reposer, et tu lirais la même époque dans l'ouvrage de Lingard. Et ainsi de suite. Quand tu aurais lu de la sorte ces deux ouvrages, lentement et simultanément, tu commencerais à savoir l'histoire d'Angleterre⁶³³.

Mais Guizot ne se contente pas de contrôler et d'ordonner, car il aime aussi insérer lui-même des remarques didactiques dans ses lettres pour expliquer à sa fille certains termes, par exemple :

J'ai trouvé un jeune secrétaire de légation, M. Dubois de Saligny, que j'ai fait placer il y a quelques années, et qui est arrivé ces jours derniers du Texas. Sais-tu ce que c'est que le Texas et où il est ? C'est un peuple nouveau, qui se forme en Amérique, entre le Mexique et les Etats Unis. Il a établi sa capitale dans une ville qui n'existe pas encore, sur les bords du Colorado, et son Président, qui est comme le Roi, est parti il y a quelques semaines avec ses ministres, emportant sa tente et ses provisions, pour aller vivre au bord de la rivière et faire bâtir lui-même sa maison. Il se passera bien du temps, et bien des événements avant qu'il soit aussi bien logé que le roi de France à Fontainebleau⁶³⁴.

La comparaison avec le roi de France et le choix de l'anecdote montrent de nouveau la visée didactique de ce passage.

Mais Henriette fait de la lettre un autre usage original qui permet à Guizot de la suivre dans ses lectures : elle lui recopie des vers qu'elle a appris et qu'elle aime particulièrement. Voici par exemple un morceau de poème qu'Henriette cite dans sa lettre :

Le tems a laissé son manteau,
De vent, de froidure, et de pluye,
Et s'est vestu de broderie,
De soleil luisant, clair et beau,
Il n'est beste, ne oiseau,
Quin son jargon ne chante ou crie,
Le tems a laissé son manteau,
De vent, de froidure, et de pluye.

J'aime beaucoup ces petits vers sur le retour du printemps, ils sont bien anciens, puisqu'ils sont du quinzième siècle. J'ai appris hier, un morceau de l'*Art poétique*, sur la nécessité, d'apprendre à penser, avant d'écrire⁶³⁵.

Le dernier paragraphe montre bien le but de cette insertion de vers : en les réécrivant, Henriette donne à son père comme une preuve écrite de son avancée dans l'apprentissage des beaux

⁶³² Lettre d'Henriette, 23 juin 1840, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶³³ Lettre à Henriette, 30 juin 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 120.

⁶³⁴ Lettre à Henriette, 8 octobre 1839, Fontainebleau, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 91-92.

⁶³⁵ Lettre d'Henriette, 12 août 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

morceaux de la littérature. De même, pour lui prouver ses progrès en Anglais, elle lui écrit parfois des lettres ou des morceaux de lettres dans la langue qu'elle est en train d'apprendre :

Dearest Father

I wish to write to you in English and hope you will be satisfied with it, we are now speaking of the English, and I will tell you that Grand mamma received yesterday, a letter from Mr. Dillon, who sent her english newspaper, there was in it the narrative of your breakfast in Southampton, now dearest father, I will tell you of our English lessons, we have done the day before yesterday, a dictate, and Pauline had but three faults, and I had one, but in Pauline's there was one fault which was only inattention. When one day is finished, I think often, dearest father, that every day, makes us nearer, from this happy day in which we will meet together, oh, what [a] happy day ! I rejoice before-hand in thinking of it, oh pray, tell us, approaching when you think you may come to see us⁶³⁶.

Le fait qu'Henriette espère que son père soit satisfait de son Anglais montre de nouveau la valeur démonstrative d'un tel paragraphe. Quant à Guizot, il encourage sa fille dans cette voie :

Je suis charmé, ma chère enfant, que tu apprennes et que tu retiennes beaucoup de beaux vers. Dans le cours de ta vie, il te sera souvent agréable de les retrouver dans ta mémoire. Et puis, c'est un vif plaisir de voir ses propres sentiments, ses sentiments les plus chers, exprimés dans un beau langage⁶³⁷.

De plus, il porte une attention réelle à ces vers recopiés par Henriette. A une citation faite par sa fille⁶³⁸, il répond :

Un mot seulement sur ta citation de *Florian* :

Et si j'avais besoin d'avis

Pour aimer *mes filles et mes fils* etc.

Cette fin de vers n'est pas possible, car ce ne serait pas un vers ; la mesure y manquerait. Il doit y avoir : *mes filles et fils*. Vérifie-le⁶³⁹.

Ce qui est intéressant est que la lettre sert de support matériel au contrôle de l'instruction par Guizot. Henriette est en effet en âge de perfectionner son écriture, et son père est à même de constater au jour le jour ses progrès en la lisant, écrivant par exemple « Je reçois à l'instant même, ma chère Henriette, une lettre de Rosine (...) Il me paraît que la musique va assez bien. Pour l'écriture j'en juge par moi-même, et le progrès est sensible. »⁶⁴⁰ Il ne manque alors pas de faire des remarques à propos de sa ponctuation :

Ma chère Henriette, je te ferai encore la guerre sur la ponctuation ; il n'y en a point, ou presque point dans tes lettres. (...) Tu supprimes ces repos, ces intervalles ; tu écris comme l'eau coule, comme la flèche vole. Cela ne vaut rien, car les idées qu'on exprime, les choses dont on parle dans une lettre, ne sont pas toutes absolument semblables, et toutes intimement liées les unes aux autres, comme les gouttes d'eau. (...) Mais voici qui est encore plus grave. C'est une qualité, ma chère enfant, et une qualité précieuse que la promptitude d'esprit. (...) Or la promptitude de l'intelligence peut amener la légèreté de l'attention. Quand on comprend aisément, on ne se donne pas toujours la peine de

⁶³⁶ Lettre d'Henriette, 27 juin 1840, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶³⁷ Lettre à Henriette, 21 mars 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 97.

⁶³⁸ Lettre d'Henriette, 18 juillet 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶³⁹ Lettre à Henriette, 21 juillet 1841, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 152.

⁶⁴⁰ Lettre à Henriette, 21 mars 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 96.

comprendre parfaitement. Quand on court très vite, on ne regarde pas, et par conséquent on ne voit pas tout ce qu'il y avait à regarder ou à voir sur la route.
(...) Voilà ta lettre. Mes observations ne tombent pas bien aujourd'hui, car ta ponctuation est beaucoup meilleure⁶⁴¹.

Ce qui est intéressant ici est l'emploi pédagogique des images et des comparaisons, mais aussi la généralisation par le pronom personnel indéfini qui place moins le père en position de supériorité par rapport à sa fille que sur un pied d'égalité. On peut encore le voir dans la lettre suivante :

Même sous le rapport de la langue, il te sera très bon de lire beaucoup de livres faciles. On s'accoutume ainsi à lire couramment, comme du Français. Et sois sûre que, quelques faciles que soient les livres, il faut beaucoup d'exercice pour lire une langue étrangère comme la sienne propre. On se persuade toujours trop vite et trop aisément qu'on sait les choses. J'ai appris ici que je ne savais pas l'anglais⁶⁴².

Le souci pédagogique de Guizot est très clair dans de tels extraits. De plus, il effectue au jour le jour un contrôle de l'expression et de l'orthographe dans les lettres de sa fille, comme dans l'extrait suivant :

Ma chère enfant, tu me trouveras bien contrariant ; mais, je t'en prie, ne me jette pas à la tête tant de virgules. Tu m'en accables comme les Romains accablèrent cette pauvre Tatia de leurs boucliers. – Bonne-maman n'a pas voulu, que nous allassions à la pépinière, parce que, il faisait trop chaud. – Nous avons toutes deux, très bien pris, nos leçons de piano ; j'ai pris bien, celle d'écriture etc. Quelle raison pourrais-tu me donner en faveur de celles que j'ai soulignées⁶⁴³ ?

Guizot prend donc même le temps de recopier les phrases d'Henriette qui lui paraissent trop hachées et de souligner les virgules en trop ; il participe par là à l'instruction de sa fille à distance.

C'est cependant toujours avec tendresse que Guizot fait remarquer ses fautes à Henriette :

Tâche seulement que ton orthographe soit aussi exacte que la poste. Tu ne mettras plus alors – « J'espère que tu te *seras* bien reposé et que tu *n'est* pas fatigué ce matin » - Je serais un peu embarrassé de faire insérer cette phrase là dans le dictionnaire de l'Académie française, moi qui y travaille⁶⁴⁴.

Il existe enfin un dernier usage original de la lettre dans le domaine de l'instruction qu'Henriette elle-même pratique, semble-t-il spontanément. Guizot lui recommande en effet la chose suivante :

Je voudrais une chose, ma chère Henriette ; c'est que tu t'accoutumasses à entreprendre de longues lectures ; point pour t'en fatiguer chaque jour : il faut peu lire chaque jour d'un long ouvrage ; mais il faut en lire un peu chaque jour, et tous les jours. Et il faut lire des ouvrages en entier ; il y a bien plus de profit à lire en entier un bon ouvrage qu'à en effleurer une vingtaine⁶⁴⁵.

⁶⁴¹ Lettre à Henriette, 23 juin 1839, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 84-85.

⁶⁴² Lettre à Henriette, 8 septembre 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 136.

⁶⁴³ Lettre à Henriette, 14 juillet 1839, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 88.

⁶⁴⁴ Lettre à Henriette, 19 juillet 1839, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 89.

⁶⁴⁵ Lettre à Henriette, 16 juin 1840, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 117.

Il lui demande alors parfois des nouvelles de ses lectures : « Où en êtes-vous de Rollin ? »⁶⁴⁶ ou « Que lis-tu en anglais ? »⁶⁴⁷, demande-t-il à Henriette depuis Londres. A partir de ce moment, Henriette se met à rendre compte de ses lectures à son père dans ses lettres ; elle le tient non seulement informé du titre des ouvrages qu'elle lit et de sa progression, en écrivant par exemple « J'en suis au douzième et dernier volume de *l'Histoire ancienne* de Rollin, je lis les poètes latins ; Pauline en est au milieu du second volume de *l'Histoire romaine*, »⁶⁴⁸ mais elle rapporte même le détail de ses lectures à son père, comme lorsqu'elle écrit « J'ai lu, au moins commencé, Marguerite d'Anjou, ses malheurs sont déjà commencés, là où j'en suis, mais elle est pleine d'énergie, elle a déjà rétabli une fois, ses affaires, mais elles commencent, à s'embrouiller de nouveau, »⁶⁴⁹ ou dans l'extrait suivant :

J'ai presque fini les Reines d'Angleterre, j'en suis restée la dernière fois, à Isabelle, la belle, femme d'Edouard 2, qu'on surnomma plus tard *la louve de France* à cause de ses méchancetés, c'est fort intéressant, j'ai lu l'histoire de Bérengère, femme de Richard coeur de lion, ce qui m'a d'autant plus amusée que j'avais entendu parler d'elle dans le *Talisman*, j'ai eu le plaisir de voir une citation de toi, c'est une joie que j'ai souvent, pour peu que je lise un livre sérieux ; j'ai lu aussi l'histoire d'Eléonore de Castille, première femme d'Edouard 1, on la surnomma *la fidèle*, elle justifia bien son surnom, en suivant son mari jusqu'en Palestine ; j'ai encore lu l'histoire d'Eléonore de Provence, celle qui répudia Louis 7 et qui épousa le roi d'Angleterre Henri 3, j'ai lu dans la préface que les reines qui n'étaient que les femmes des Rois, s'appelaient *queen-consort*, et celles qui régnaient réellement s'appelaient *queen-regnant* ; en voilà bien long sur les reines d'Angleterre, mais c'est que cela m'intéresse tellement, que j'ai beaucoup de plaisir à t'en parler⁶⁵⁰.

D'autres passages ressemblent à des résumés de leçons que les petites filles apprenaient avec leur mère ; peut-être Mme Guizot faisait-elle écrire ce genre de résumés à Henriette à partir des lectures conseillées par Guizot. En voici un exemple :

Je ne sais si je t'ai dit que j'avais fini le douzième et dernier volume de *l'Histoire ancienne* de Rollin ; et que j'ai commencé *l'Histoire romaine*, je la lis en alternant avec M. de Sismondi ; j'ai lu hier soir Lingard tout haut, en français, nous avons lu le gouvernement d'Agricola, le beau père de Tacite, et dont il a fait la vie ; nous avons aussi commencé à lire les règlements par lesquels on commandait aux Bretons, c'est très intéressant, mais jusqu'à l'empereur Adrien, le pouvoir des gouverneurs de Bretagne était sans bornes, puisqu'ils pouvaient changer selon leur propre justice, la loi, après Agricola vient Lucullus, qui ne s'occupa que très peu de guerre, mais il pacifia les Bretons ; les recrues qu'on levait en Bretagne, ne restaient pas dans le pays, où elles auraient pu employer leurs armes, à secouer le joug des Romains ; tandis que quand elles étaient envoyées, au loin, et qu'elles ne vivaient que des bontés de l'empereur, elles devenaient des soldats très obéissants et très reconnaissants⁶⁵¹.

⁶⁴⁶ Lettre à Henriette, 28 mai 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 111.

⁶⁴⁷ Lettre à Henriette, 6 juin 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p.114.

⁶⁴⁸ Lettre d'Henriette, 31 mai 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁴⁹ Lettre d'Henriette, 19 septembre 1840, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁵⁰ Lettre d'Henriette, 28 avril 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁵¹ Lettre d'Henriette, 29 septembre 1840, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

Henriette se sent manifestement le devoir de rendre compte de ses lectures à son père, puisqu'elle écrit en 1840 : « Je ne t'ai pas rendu compte de Lingard, depuis deux jours, parce que on n'a pas lu samedi, »⁶⁵² comme s'il lui fallait se justifier de son silence. Ce qui est donc particulièrement intéressant est que Guizot n'est pas le seul acteur de l'instruction de sa fille à distance ; elle-même est actrice de sa propre instruction et utilise le medium épistolaire d'une façon qui lui est propre.

Créer l'intime

Images construites de soi

Le simple fait d'écrire une lettre implique, de façon consciente ou non, une certaine mise en scène de soi par l'épistolier. Il se dégage toujours de la lettre comme de tout discours une certaine image que celui qui parle ou écrit veut donner de soi. La question est alors moins de savoir si cette image est fidèle à ce qu'il est en réalité, que de savoir comment et pourquoi il se montre de telle ou telle façon. L'introduction du « je » dans la lettre donne en effet immédiatement l'impression qu'on touche à de l'intime ; mais cet intime n'en est pas moins construit. Le fait que les lettres d'Henriette à son amie soient plus naturelles que celles qu'elle écrit à son père montre qu'elle exerce bien une sorte de contrainte sur elle-même afin de choisir ce qui doit être dit et ce qui ne doit pas l'être. Comment Henriette veut-elle alors apparaître aux yeux de son père ? La réponse découle de sa vénération pour lui : Henriette se construit dans sa correspondance une image de fille modèle.

La fille modèle est d'abord celle qui cherche à se perfectionner moralement. On l'a vu dans les nombreux extraits cités plus haut, ou encore dans le suivant : « Nous allons tâcher d'être bien sages, écrit-elle, afin de te consoler un peu, c'est bien difficile de se corriger, mais avec l'aide de Dieu et de bonne-maman, j'espère que j'en viendrai à bout. »⁶⁵³ Elle se présente aussi comme la digne fille de son père, adorant les activités sérieuses de l'esprit. Elle écrit par exemple : « Ô merci, merci, mon bon Père des livres charmants qui viennent, d'arriver, les cartes nous avaient fait plaisir, mais les livres nous en font bien plus, nous pourrions y apprendre quelque chose, et nous lirons avec tant de plaisir ! »⁶⁵⁴ ou bien : « Un de mes grands plaisirs, quand il pleut, est de me

⁶⁵² Lettre d'Henriette, 13 octobre 1840, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁵³ Lettre d'Henriette, 25 février 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁵⁴ Lettre d'Henriette, 5 avril 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

promener dans la galerie, et de regarder les titres des livres, et de demander à bonne-maman, ceux que je pourrais lire. »⁶⁵⁵ Dans le passage suivant, elle met en avant la proximité de leurs goûts en matière littéraire :

Un de mes grands plaisirs, est de lire ou de réciter avec bonne-maman, de beaux morceaux de poésie, ce sont des émotions douces qui vous font venir les larmes aux yeux et qui vous font bien plaisir, je répète souvent la *Pensée des morts*, cette belle harmonie que tu aimes tant et que je sais toute entière par coeur, je sais aussi, *l'Invocation*, le *Tombeau d'une mère*, et *l'Hymne de la nuit*, et puis les quatrains de Pibrac, et quelques autres beaux morceaux, nous n'en savons pas beaucoup, mais ceux que nous savons sont bien choisis, puisque c'est bonne-maman qui les a choisis⁶⁵⁶.

Elle aime aussi faire part à son père de ses facilités dans les matières littéraires lorsqu'elle écrit « Nous te remercions beaucoup de ton joli livre de Westminster, j'en ai lu tout haut à bonne-maman en le mettant tout de suite en français, je pourrai lui lire comme cela de bons livres, »⁶⁵⁷ ou encore « J'aime beaucoup à apprendre ainsi les vers qui m'ont frappée, mais cela ne me donne plus beaucoup de peine, parce que je les apprends presque en les lisant. »⁶⁵⁸

Henriette se montre enfin très pieuse dans ses lettres, écrivant par exemple :

Le sacrifice qu'il faut faire est grand sans doute, et surtout pour toi, mais je sens bien qu'il est nécessaire, que la santé de bonne-maman, de Pauline, est trop précieuse pour être exposée ainsi, nous nous consolons néanmoins un peu en pensant que tu viendras nous voir, console-toi aussi, mon bon Père, j'aurais bien aimé aller en Angleterre, mais puisqu'il y a tant de bonnes raisons de ne pas le faire, il faut bien apprendre à se soumettre à la volonté de Dieu, il est bon de commencer de bonne heure, il y a tant d'épreuves douloureuses sur cette terre⁶⁵⁹ !

Ce qui est frappant dans ces lettres écrites par Henriette à onze ans est leur ton grave et sérieux qui mime en fait celui de son père. Particulièrement la dernière phrase ressemble à s'y méprendre à du Guizot, qui écrivait par exemple à Mme Decourt à propos de ses enfants : « Ils auraient été si heureux autour d'elle, et au milieu de leur bonheur elle les aurait si bien préparés aux épreuves de la vie ! »⁶⁶⁰, ou à sa fille pour son anniversaire : « Je n'espère pas qu'aucun malheur, aucun grand malheur même ne s'y [dans sa vie] place. (...) Mais que les épreuves cruelles y soient rares, et qu'on bonheur vrai, profond, durable, t'aide à les supporter quand elles viendront ! »⁶⁶¹ En se réappropriant des idées et des expressions qu'elle entend autour d'elle, Henriette cherche sans doute à se montrer comme une grande personne aux yeux de son père, ce que Guizot semble avoir d'ailleurs remarqué quand il se moque gentiment de son jugement sur le livre anglais qu'il a envoyé à ses enfants. Or Henriette aime par-dessus tout que son père lui parle de choses sérieuses

⁶⁵⁵ Lettre d'Henriette, 18 juillet 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁵⁶ Lettre d'Henriette, 15 juillet 1840, Trouville, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁵⁷ Lettre d'Henriette, 1^{er} mai 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁵⁸ Lettre d'Henriette, 15 août 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁵⁹ Lettre d'Henriette, 7 mai 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁶⁰ Lettre à Mme Decour, 28 février 1834, dans Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot...*, p. 153.

⁶⁶¹ Lettre à Henriette, 3 août 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 129.

comme à une grande personne. « Je suis toujours très disposée à te répéter que rien ne peut me faire plus de plaisir que tes lettres, et surtout que tu me traites en grande personne, et je m'appliquerai bien à te mériter, »⁶⁶² écrit-elle. Ses manœuvres épistolaires paraissent porter leurs fruits dans une certaine mesure, puisque l'on a vu que Guizot écrivit à Laure de Gasparin que les lettres d'Henriette devenaient celles d'une « grande personne, » selon ses propres mots.

C'est donc essentiellement par mimétisme qu'Henriette se construit une image qu'elle juge plaisante pour son père. Son jugement sur Napoléon cité plus haut rejoint par exemple celui de Guizot⁶⁶³, et il est fort peu probable qu'Henriette ait pu se faire sa propre idée sur l'empereur à onze ans. Son jugement sur Voltaire rejoint également celui de son père⁶⁶⁴. De même, à son père qui lui écrit : « On se sépare dans ce pays-ci, on passe des années sans se voir avec une facilité incroyable, »⁶⁶⁵ elle répond : « Il n'y a rien qui m'étonne davantage que la facilité des Anglais à se séparer, oui, tu as raison, il vaut mieux rester comme nous sommes. »⁶⁶⁶ Non seulement elle approuve le jugement de son père, mais la tournure superlative de la phrase donne à cette approbation un caractère très appuyé. Elle ne cherche d'ailleurs pas à dissimuler cette réappropriation des mots paternels, par exemple lorsqu'elle écrit : « Je n'espère plus t'avoir pour mon jour de naissance, mais comme tu me le dis, nous essaierons de nous consoler un peu, par notre regret mutuel, et puis j'espère bien avoir un mot de toi le 6 août, »⁶⁶⁷ ou encore « Je commence à craindre, de ne pas t'avoir à mon jour de naissance, (...) je suis sûre au reste que comme tu me le dis, tu iras jusqu'au bout du possible. »⁶⁶⁸ La formule d'adieu chère à Guizot⁶⁶⁹, « adieu, adieu » est aussi reprise par sa fille à partir de ses douze ans⁶⁷⁰. Un thème très cher à Guizot qui est réemployé par Henriette est encore celui de la conversation et de la causerie : « Quand on est éloigné au moins faut-il avoir des conversations à travers l'espace, »⁶⁷¹ écrit-elle, et encore : « Les paroles m'ont tellement coulé, pendant ces trois jours, qu'il me semble que cela me gêne, d'avoir à les écrire, il faut pourtant quand on est loin, se contenter de cette médiocre conversation, »⁶⁷² et l'italique dans la phrase suivante montre bien qu'Henriette sait quels sont les mots qui comptent pour son père : « mais pendant ces courts moments, nous n'avons pas eu le

⁶⁶² Lettre d'Henriette, 18 mars 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁶³ Broglie, Gabriel de, *Guizot*, Paris, Perrin, 1990, p. 52.

⁶⁶⁴ Lettre d'Henriette, 9 juillet 1847, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁶⁵ Lettre à Henriette, 23 mai 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 109.

⁶⁶⁶ Lettre d'Henriette, 27 mai 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁶⁷ Lettre d'Henriette, 2 août 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁶⁸ Lettre d'Henriette, 27 juillet 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁶⁹ Theis, Laurent, *op. cit.*, p. 149.

⁶⁷⁰ Lettre d'Henriette, 27 juillet 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁷¹ Lettre d'Henriette, 4 juillet 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁷² Lettre d'Henriette, 12 juillet 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

temps de *causer*, et je compte un peu sur ton séjour ; du vingt, pour le faire un peu. »⁶⁷³ Par ce mimétisme des formules et des thèmes qui finissent par en devenir des rituels, Henriette contribue ainsi à la vie de l' « univers autarcique »⁶⁷⁴ propre à sa famille qui affirme la communion entre ses divers membres.

Elle se montre également très aimante pour son père, en écrivant par exemple :

Quand nous serons au Val-Richer, je chercherai le Dr. Lingard, et je lirai cette histoire en lisant celle de Hume, comme tu le désires. Je pense bien qu'on ne peut pas apprendre l'histoire d'Angleterre dans les petits abrégés que j'ai lus, et je désire beaucoup savoir bien l'histoire de ce pays dont tu t'es tant occupé, d'ailleurs cela te fait plaisir, et cela suffit pour m'en faire beaucoup aussi⁶⁷⁵.

Connaissant l'importance de la régularité du courrier pour son père, elle lui écrit encore : « tu sais bien que je serais prête à t'écrire tous les jours, »⁶⁷⁶ ou : « Me voilà en me levant, prête à remplir ma douce tâche qui comme à l'ordinaire me fait un grand plaisir. »⁶⁷⁷ Son affection s'exprime encore d'autres manières, par exemple dans la formule d'adieu suivante : « Adieu, mon bon Père, je t'embrasse comme je t'aime, tu sais ce que cela veut dire, » ou en plaçant son père au-dessus de tout dans des phrases telles que « J'aime à me souvenir, quand on cite tel, et tel proverbe à pouvoir me dire, que cela est dans *l'Art poétique*. J'aime bien mieux, quand on parle de diverses choses, à pouvoir me dire, que tu m'en as parlé. »⁶⁷⁸ Tous ces éléments contribuent à la faire apparaître comme la fille idéale de son père. Ces éléments sont assez constants sur toute la durée de leur correspondance avant le mariage d'Henriette.

Les années 1846 et 1847 pourtant ont un intérêt particulier, car elles montrent une évolution dans l'écriture d'Henriette. L'année 1846 est en quelque sorte le moment le plus fort de la correspondance en matière de mise en scène de soi ; toutes les lettres d'Henriette sont marquées par une piété extrême, et qui pour sa part n'est pas imitée de Guizot. Comme on l'a vu dans leurs lettres autour du salut, le père a un intérêt nettement moindre que sa fille pour les questions de religion ; sa piété à lui est intérieure et ne transparaît pas souvent dans ses lettres. Au contraire, un changement de style très net peut être constaté chez Henriette en 1846. Elle écrit par exemple :

Encore une séparation mon bon Père ; je ne puis pas m'habituer à cette nécessité-là, et je trouve que la fréquence de l'épreuve ne contribue pas à la rendre moins pénible, j'ai toujours besoin de me dire que la volonté de mon Père Céleste est toujours bonne, agréable et parfaite, et que je dois m'y soumettre sans murmures, pour m'accommoder de ce déchirement perpétuel, de cette séparation qui revient si souvent⁶⁷⁹.

⁶⁷³ Lettre d'Henriette, 12 août 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁷⁴ Dauphin, Cécile, Lebrun-Pézerat, Pierrette, Pouban, Danièle, *op. cit.*, p. 193.

⁶⁷⁵ Lettre d'Henriette, 5 juillet 1840, Trouville, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁷⁶ Lettre d'Henriette, 29 juin 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁷⁷ Lettre d'Henriette, 15 juillet 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁷⁸ Lettre d'Henriette, 12 août 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁷⁹ Lettre d'Henriette, 12 août 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

Ce ne sont plus des vers et des œuvres littéraires que cite Henriette, mais exclusivement la Bible :

C'est lorsque l'âme est ainsi triste et troublée, qu'il est doux de se sentir sous la main puissante de l'Eternel des armées, c'est alors qu'on éprouve profondément qu'il est bon d'avoir le Dieu fort pour son père : « mon cœur et ma chair défaillaient, dit le Psalmiste, mais Dieu est le rocher de mon cœur, et mon partage à toujours. »⁶⁸⁰

Et encore :

J'espère que comme Saint-Paul nous avons appris à être contents de l'état où nous nous trouvons ; Paul dit « je sais être dans la pauvreté et dans l'abondance ; je puis tout par Christ qui me fortifie. » J'ai la confiance que cette force qui se manifestait si admirablement dans la faiblesse de Paul se déploiera aussi dans la nôtre ; et que nous pourrons dire avec le grand apôtre ; la piété avec le contentement d'esprit est un grand gain. Puisque nous sommes appuyés sur le Seigneur, pourquoi craindrions-nous les épreuves qu'il peut juger bon de nous envoyer dans sa miséricorde ? J'attends dans la paix les dispensations de mon Dieu et non seulement les égratignures qui peuvent nous atteindre dans nos biens, mais même les épreuves qui peuvent frapper mon âme jusque dans ses affections les plus profondes et les plus intimes, parce que je sais que lors même que le Seigneur semblerait écraser mon cœur sous ses coups, c'est dans sa miséricorde et dans son amour infini qu'il nous châtie. Job dit : « même qu'il me tuerait, j'espérerais encore, » et c'est dans cette douce et filiale confiance qui donne cette paix de Dieu qui surpasse toute intelligence, cette paix que ni la mort ni la vie, ne peuvent parvenir à troubler⁶⁸¹.

Toutes ses formules d'adieu sont également empreintes de religion ; « Que le Seigneur te bénisse, »⁶⁸² « je te recommande de toute mon âme à notre bon Dieu et Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ, »⁶⁸³ « pour moi mon bon Père je te remets entre les bras de notre Père Céleste et notre Sauveur, »⁶⁸⁴ sont les nouvelles fins de ses lettres. Cet accès de piété est sans doute à mettre en lien avec le catéchisme qu'Henriette se met à suivre avec assiduité en 1846 ; il est néanmoins révélateur d'un changement dans la mise en scène de soi par la jeune fille, qui ne se contente plus d'imiter, mais se crée un personnage propre, distinct de la figure paternelle.

Les lettres des années 1847 et 1848 sont au contraire d'un ton plus naturel : moins de piété comme beaucoup moins de citations. Une nouvelle Henriette apparaît, plus sincère, peut-être parce que plus sûre de l'affection de son père. Elle ne parle plus en proportion significative de morale, ni de religion, ni d'instruction ; les trois principaux théâtres de la fille modèle ont disparu. Cela ne signifie pas que toute mise en scène soit absente, mais elle s'est atténuée et a revêtu des formes plus discrètes. Elle écrit par exemple : « Je mène une petite vie très paisible, entre ma grand-mère et Melle de Chabaud, je les fais un peu rire, moi qui suis la moins gaie des trois enfants, je me

⁶⁸⁰ Lettre d'Henriette, 19 août 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁸¹ Lettre d'Henriette, 28 août 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁸² Lettre d'Henriette, 28 août 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁸³ Lettre d'Henriette, 25 août 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁸⁴ Lettre d'Henriette, 22 août 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

trouve naturellement ici la plus gaie, »⁶⁸⁵ ou bien « Il me faut décidément mon *home*, la douce et parfaite intimité de notre vie, il me faut toi, Rosine, et ma Pauline pour que mon esprit et mon cœur soient parfaitement à l'aise, même les habits et les bas à raccommoder me manquent, ici je ne suis utile à personne. »⁶⁸⁶ Au fond, le personnage est toujours le même : dévoué et modeste. Mais il n'a plus besoin de faire montre de ces qualités outre mesure grâce à une meilleure maîtrise de l'écriture peut-être, et probablement aussi parce que l'intériorisation de ces normes est à présent achevée. Car le travail laborieux sur son image témoigne sans doute aussi d'un travail sur soi.

Aucune évolution telle, ni aucune mise en scène aussi remarquable ne peuvent être relevées dans les lettres de Guizot. Sans doute est-il moins préoccupé de paraître tel ou tel aux yeux de sa fille qu'elle ne l'est aux yeux de son père. On peut néanmoins relever quelques éléments significatifs de son autoportrait de père : il apparaît comme quelqu'un de modeste, par exemple lorsqu'il ne se formalise pas que sa fille lui fasse remarquer une faute dans son anglais :

Je ne m'étonne pas que M. Dillon ait trouvé une faute dans mon anglais. Il y en a par centaines, je n'en doute pas, dans ma conversation d'une journée. Mais n'importe ; je vais comme si je n'en faisais pas, et on m'en sait gré. Je comprends beaucoup mieux, et d'ici à quelques mois, je ne perdrai plus rien dans la conversation la plus rapide et la plus mêlée⁶⁸⁷.

Il se montre également comme un père tendre et triste loin de ses enfants, en écrivant par exemple : « Tout le soleil de ces jours-ci ne m'égayait pas. Vos lettres aujourd'hui valent bien des soleils, »⁶⁸⁸ ou : « Certainement c'est bien long que le temps de l'absence. Je ne ris jamais, mes chers enfants, jamais sans vous. »⁶⁸⁹ Cette dernière phrase est intéressante lorsqu'on la compare à ce qu'il écrivait à la princesse de Lieven un an et demi plus tôt : « Je m'amuse de bon cœur avec mes enfants, je jouis de leur gaité. Mais je ne sais plus rire. »⁶⁹⁰ Soit cette divergence témoigne de l'évolution de la vie intérieure de Guizot dont il a été question plus haut, soit elle montre qu'il veut apparaître aux yeux de ses enfants comme un père dépendant affectivement d'eux ; les deux possibilités ne sont d'ailleurs pas contradictoires, la mise en scène n'excluant pas la sincérité. Il écrit encore : « Ma chère Henriette, je suis charmé d'avoir en perspective le jour fixe de votre retour. Je m'en sens plus près. Et vraiment, il y a déjà longtemps que je suis las de ma solitude, »⁶⁹¹ lui qui se plaint également de solitude à ses amis lorsqu'il vit avec ses enfants. De tels exemples montrent que les mots comme « solitude » ont en réalité un sens modulable selon le destinataire : la solitude dont il

⁶⁸⁵ Lettre d'Henriette, 2 juillet 1847, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁸⁶ Lettre d'Henriette, 17 juillet 1848, Riverhill Cottage, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁸⁷ Lettre à Henriette, 31 mars 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 98.

⁶⁸⁸ Lettre à Henriette, 21 avril 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 104.

⁶⁸⁹ Lettre à Henriette, 10 avril 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 101.

⁶⁹⁰ Lettre à Mme de Lieven, Val-Richer, 23 octobre 1838, dans *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven...*, t. I, p. 221.

⁶⁹¹ Lettre à Henriette, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 162.

parle à ses enfants est le manque qu'il éprouve par rapport à leur présence et non à celle d'une compagne.

Il écrit aussi souvent qu'il a beaucoup à dire à Henriette mais que le manque de temps l'en empêche : « J'aurais une infinité de choses à te dire à ce sujet. J'ai à peine commencé, et mon papier est déjà plein, »⁶⁹² lui dit-il, et encore : « Ma chère Henriette, tu n'en auras pas long aujourd'hui. Je suis assiégé. J'en suis fâché, car j'ai beaucoup de choses à te dire. »⁶⁹³ Un père attentionné et dépendant affectivement de ses enfants, tel est le Guizot de la correspondance avec Henriette, qui est sans doute aussi une bonne partie du Guizot qui se révèle à ses amis. Mais s'il est un sujet qui lui tient à cœur et dont il ne parle presque jamais à sa fille, c'est bien la politique ; il ne parle pas non plus de sa relation avec la princesse de Lieven. Malgré la discrétion relative de l'autoportrait de Guizot qui se dégage de ses lettres à Henriette, ces manques importants sont bien la preuve d'un tri, et donc d'une construction de sa propre image.

Se rapprocher de l'autre

Mais la lettre chez Guizot et Henriette joue encore un rôle, qui n'est pas le moindre : celui de réduire la distance entre deux personnes qui s'aiment. La lettre est censée agir contre le temps et la distance qui affaiblissent l'affection. C'est pourquoi Henriette annonce régulièrement à son père le temps qui s'est écoulé depuis leur séparation : « Il y aura demain *neuf* semaines que tu es parti, mon bon Père, écrit-elle, je voudrais qu'il y eût 4 mois, et alors nous serions en juin, et nous irions te rejoindre. »⁶⁹⁴ Elle écrit encore :

Il y aura le 25, trois mois que tu es parti, c'est bien, bien long, surtout quand on a en perspective, trois autres longs mois de séparation, il faut bien se consoler puisque ce serait imprudent d'aller te rejoindre, et d'ailleurs l'attente ajoutera beaucoup au bonheur, à la jouissance, de se revoir, nous serons bien, bien heureux, quand nous nous réunirons, n'est-ce-pas ? Mon bon Père, pensons-y d'avance cela nous ôtera peut-être un peu de l'amertume de la séparation⁶⁹⁵.

Ou encore :

C'est aujourd'hui, mon bon Père, qu'il y a 5 mois que nous sommes séparés, j'y pense avec un sentiment de joie, et de chagrin, de joie en pensant que plus il y a de temps d'écoulé, moins il en reste, et de chagrin, en pensant combien il y a de temps, que nous sommes séparés, enfin l'heureux moment approche, où nous nous reverrons⁶⁹⁶.

⁶⁹² Lettre à Henriette, 23 juillet 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 126.

⁶⁹³ Lettre à Henriette, 21 juillet 1841, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 151.

⁶⁹⁴ Lettre d'Henriette, 27 avril 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁹⁵ Lettre d'Henriette, 21 mai 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁹⁶ Lettre d'Henriette, 25 juillet 1840, Trouville, Archives Guizot, Val-Richer.

En effet, l'évocation du temps passé permet aussi celle du moment de la réunion qui s'approche, et montre en même temps le refus d'oublier l'importance affective de la séparation et de considérer la période d'absence comme un temps normalisé. Guizot fait pour sa part du zèle en relevant l'heure précise à laquelle il s'est séparé de ses enfants : « Oui, ma chère fille, lui écrit-il, après demain 25, à 5 heures moins le quart, il y aura trois mois que je ne vous ai vus. »⁶⁹⁷

Un autre moyen de supprimer la distance par la lettre est la supposition rêveuse sur les activités de l'autre au moment où la lettre est écrite ou lorsqu'elle va lui arriver. C'est ainsi qu'Henriette écrit alors que son père est en voyage pour Londres : « Au moment où je t'écris tu es sur la mer, bien souffrant peut-être, et cela nous attriste tous. »⁶⁹⁸ En 1843, elle lui écrit encore : « Bonjour, mon bon Père, comment as-tu dormi ? Peut-être bien dors-tu encore, il est de bonne heure, mais la peur d'être en retard nous a fait lever. »⁶⁹⁹ Guizot, quant à lui, lui écrit : « Où te trouvera cette lettre-ci, ma chère Henriette ? Dans quel coin du Val-Richer ? Dans la chambre de ta grand-mère dans le petit cabinet, dans le jardin ? Et où dans le jardin ? Tu me le diras. Ma lettre est bien heureuse, »⁷⁰⁰ ou encore « Que faites-vous en ce moment, samedi 4 juillet, à 4 heures ? Dis-le moi, si tu t'en souviens quand tu recevras ma lettre »⁷⁰¹ En effet, comme on le voit dans cet extrait, la lettre est une sorte de substitut de l'épistolier qui fait matériellement le lien entre le temps de l'écriture et celui de la lecture.

La distance est également conjurée par l'évocation des activités que l'on ferait si l'on était ensemble : « J'apprends en ce moment-ci la *ronda* de *Maometto* de Rossini, je regrette encore plus que tu ne sois pas ici, mon Père, je te l'aurais jouée, »⁷⁰² écrit Henriette, ce à quoi son père lui répond : « Je regrette bien de ne pas entendre ton rondo de Rossini. »⁷⁰³ Un élément concret sert alors de lien imaginaire entre les deux épistoliers : « Nous ramassons toujours des coquillages, écrit la petite fille, et nous en trouvons de très jolis, est-ce que tu ne pourrais pas en avoir aussi là-bas, il me semble qu'il doit y en avoir. »⁷⁰⁴ Sur le modèle que représentent ces phrases de son père : « J'avais hier le plus beau dîner possible. Tu as bien raison, ma chère fille. J'aurais bien mieux

⁶⁹⁷ Lettre à Henriette, 23 mai 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 109.

⁶⁹⁸ Lettre d'Henriette, 26 février 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁶⁹⁹ Lettre d'Henriette, 31 août 1843, Auteuil, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷⁰⁰ Lettre à Henriette, 2 juin 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 112.

⁷⁰¹ Lettre à Henriette, 4 juillet 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 121.

⁷⁰² Lettre d'Henriette, 13 mai 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷⁰³ Lettre à Henriette, 15 mai 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 107.

⁷⁰⁴ Lettre d'Henriette, 2 août 1840, Trouville, Archives Guizot, Val-Richer.

aimé manger un morceau de pain en me promenant avec vous au Val-Richer, »⁷⁰⁵ elle lui écrit encore :

Tu nous dis, que tu as été entendre de la bonne musique, mais je suis bien sûre que tu aurais mieux aimé, comme tu nous l'a déjà dit une fois, non seulement nous entendre jouer les morceaux que nous savons, mais encore étudier ceux que nous ne savons pas ; c'est comme nous disions l'autre jour, en regardant les framboisiers couverts de framboises, que sûrement tu en manges beaucoup là-bas, mais que tu aimerais mieux, manger un morceau de pain sec avec nous, que les plus riches repas avec les *lords*, et même la reine d'Angleterre⁷⁰⁶.

Guizot va jusqu'à imaginer par écrit de faire le voyage vers ses enfants :

Savez-vous que nous sommes bien plus près qu'à Paris ? Je puis y aller d'ici à Southampton en trois heures par le *rail-road* ; de Southampton au Havre en douze heures par le *steamer* ; du Havre à Honfleur en une heure, et de Honfleur au Val-Richer en cinq heures. Total, 21 heures. Que d'envie j'en ai ! Adieu⁷⁰⁷.

Le conditionnel peut être aussi remplacé par un futur plus assuré ; Henriette écrit alors à Guizot : « je t'ai aussi appris un morceau de piano, que je te jouerai quand tu viendras, »⁷⁰⁸ ou Comme nous allons bien employer nos 36 heures mon bon Père ! comme tu vas te promener pendant ce temps-là ! tu feras plus de pas dehors pendant ces deux jours que tu n'en fais en 4 là-bas, »⁷⁰⁹ tandis que Guizot lui écrit pour sa part « Je vous préviens que, quand je serai là, nous nous promènerons sans fin, »⁷¹⁰ et encore :

Quel plaisir de vous revoir ! et de nous promener ensemble, sans hâte, en causant ! Nous lirons le soir, tantôt des choses gaies, des comédies, tantôt des choses belles et grandes. Je me coucherai de bonne heure, car je veux me lever de bonne heure pour avoir fini toutes mes affaires à l'heure du déjeuner. Et j'en aurai beaucoup. Mais nous aurons toujours le soir une heure ou une heure et demie à partager entre le loto-dauphin et la lecture⁷¹¹.

Dans une autre lettre de Guizot, la formule convenue d'adieu est détournée pour une courte rêverie sur les retrouvailles : « Adieu, ma chère Henriette, ma chère Pauline, mon cher Guillaume. Je vous prends tous les trois sur mes genoux, mes chers enfants ; je vous embrasse. Quand vous embrasserai-je en réalité ? Adieu. Adieu. »⁷¹²

Un autre procédé visant à effacer le temps qui passe est celui consistant à réaffirmer la complicité entre épistoliers. En parlant de l'autre, on prouve qu'on le connaît bien et que le lien ne s'est pas distendu. « C'était hier la vente de Melle Estelle, écrit Henriette, mais bonne-maman n'a pas voulu que nous y allassions, de peur que nous ne prenions un rhume, tu es déjà assez inquiet

⁷⁰⁵ Lettre à Henriette, 9 juillet 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 122.

⁷⁰⁶ Lettre d'Henriette, 29 juin 1840, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷⁰⁷ Lettre à Henriette, 2 juin 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 113.

⁷⁰⁸ Lettre d'Henriette, 4 octobre 1840, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷⁰⁹ Lettre d'Henriette, 4 juillet 1841 Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷¹⁰ Lettre à Henriette, 9 juillet 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 122.

⁷¹¹ Lettre à Henriette, 11 août 1847, Paris, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 211.

⁷¹² Lettre à Henriette, 7 mars 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 94.

quand nous ne sommes pas malades, ce serait bien autre chose si nous l'étions. »⁷¹³ Elle lui écrit encore pour l'assurer de sa complicité : « Je suis bien aise qu'il y ait une rue qui porte mon nom, tu n'avais pas besoin de nous dire que tu n'y passais jamais sans un sentiment de plaisir, nous l'aurions deviné. »⁷¹⁴ La connaissance des goûts de l'autre est ainsi mise en avant : « Le temps est toujours parfaitement beau, écrit Henriette, mais il fait une chaleur qui doit te plaire. »⁷¹⁵ A l'inverse, Guizot lui écrit : « Toujours beau, toujours chaud, ma chère Henriette. Trop chaud pour toi, j'en ai peur, car tu crains le chaud. »⁷¹⁶ Il veut aussi montrer qu'il connaît bien sa fille lorsqu'il lui écrit :

Mais tu es plaisante, toi, avec ton air de compection sur le lait d'ânesse : « J'espère qu'il nous fera du bien ». Est-ce que tu as besoin que quelque chose te fasse du bien à toi ? Tu es un colosse. Je suis charmé que tu prennes du lait d'ânesse ; il est toujours bon. Mais pour toi c'est du luxe⁷¹⁷.

Ou encore lorsqu'il fait allusion à son peu de goût pour le piano : « Tu ne regretteras probablement pas autant que Pauline la rareté du piano. »⁷¹⁸ Il évoque également un souvenir commun afin de montrer que sa proximité avec les enfants ne s'est pas affaiblie avec la distance : « A propos des moutons, Pauline et Guillaume vont-ils toujours se percher sur les bâtons de la porte de l'étable pour entrer en conversation avec eux ? »⁷¹⁹, demande-t-il à sa fille.

Henriette cherche aussi à se rapprocher de son père en lui citant de vers qu'elle sait aimés de lui :

J'ai fini de lire le Cid avec bonne-maman, et je lis à présent, Polyeucte, j'ai lu la scène où il dit :

*Seigneur, de vos bontés, il faut que je l'obtienne,
Elle a trop de vertus, pour n'être pas chrétienne !*

Il me semble t'avoir entendu dire que tu aimais ces deux vers-là⁷²⁰.

Elle lui dit encore ailleurs :

Oui, mon bon Père, mon vœu est aussi de devenir semblable à ma mère, je l'ai bien peu connue, mais tu l'as tant aimée, que mon plus grand désir étant de te rendre heureux, je dois et si je veux m'appliquer à lui ressembler autant que possible, je demande, et je demanderai toujours à Dieu, les moyens de te rendre heureux, mon bon Père, mais redisons ensemble ;

They are not lost, but gone before.

⁷¹³ Lettre d'Henriette, 12 mars 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷¹⁴ Lettre d'Henriette, 24 mars 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷¹⁵ Lettre d'Henriette, 1^{er} septembre 1843, Auteuil, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷¹⁶ Lettre à Henriette, 31 août 1840, Paris, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 161.

⁷¹⁷ Lettre à Henriette, 24 avril 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 104.

⁷¹⁸ Lettre à Henriette, 4 juillet 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 121.

⁷¹⁹ Lettre à Henriette, 23 juin 1839, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 84.

⁷²⁰ Lettre d'Henriette, 19 octobre 1840, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

Et tous les versets du beau cantique de M. Vinet, qui est si consolant ; si tu veux, je le copierai pour toi⁷²¹.

La connivence peut être aussi réassurée par l'évocation d'éléments identitaires communs, par exemple dans le passage suivant :

Nous avons été enchantés d'apprendre que la graine de Guizotia du Val-Richer a poussé, tu sais que celle récoltée au Jardin des Plantes ne venait pas, et qu'il fallait en avoir du Bengale, il semble qu'elle ait voulu mieux venir chez celui dont elle porte le nom, qu'au Jardin des Plantes, où elle est certainement bien soignée⁷²².

La devise familiale gravée sur le fronton du Val-Richer est aussi utilisée par Henriette dans ce but : « *Omnium recta brevissima* mon bon Père, il faut toujours en revenir là, »⁷²³ lui écrit-elle. Le protestantisme est aussi un thème consensuel autour duquel Henriette construit sa complicité avec son père, en lui écrivant par exemple : « nous avons posé cinq francs sur l'autel, et nous prétendons que le curé va se figurer que c'est Saint-Ouen ou tout autre saint qui lui a envoyé cet argent. »⁷²⁴ et plus tard :

Nous avons laissé de l'argent dans le tronc comme nous le faisons toujours dans les églises que nous visitons, mais il y avait un tronc pour l'ornementation de la chapelle de la Vierge, et protestantisme à part nous n'aurions pas voulu y mettre quelque chose ; nous ne pouvons pas nous habituer à tous ces ornements si ridicules et de si mauvais goût, et Saint-Roch avec une couronne de roses sur la tête, et un bouquet de roses à la main, conjointement avec son bourdon de pèlerin nous a semblé un peu comique⁷²⁵.

En effet, la critique de ceux qui n'appartiennent pas à la communauté protestante ou ceux qui sont hors du cercle familial sert aussi à renforcer le lien entre Henriette et son père. Voici ce qu'elle lui écrit lorsqu'elle est à Trouville : « Je suis bien sûre que nous ne pourrons pas nous débarrasser d'eux, et que sur la plage et dans la maison nous les aurons toujours sur le dos ; c'est terrible d'avoir des parents aussi peu divertissants. »⁷²⁶ Et encore :

Demain nous comptons aller à Notre Dame de Grâce, faire une petite visite de politesse à Mme Denois et revenir tout de suite, mais il n'y a pas moyen, Mme Denois est précisément venue nous voir hier, et nous lui avons dit notre intention d'aller lui faire une petite visite mardi, elle s'est révoltée et il a fallu lui promettre de faire comme Pauline, c'est-à-dire de dîner chez elle, cela m'amuse très médiocrement, mais tu sais il y a des gens dont on ne peut se dépêtrer, tant ils sont gracieux, polis, prévenants⁷²⁷.

⁷²¹ Lettre d'Henriette, 8 août 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷²² Lettre d'Henriette, 8 juin 1840, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷²³ Lettre d'Henriette, 16 juillet 1847, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷²⁴ Lettre d'Henriette, 28 août 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷²⁵ Lettre d'Henriette, 12 septembre 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷²⁶ Lettre d'Henriette, 24 juillet 1847, Trouville, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷²⁷ Lettre d'Henriette, 2 août 1847, Trouville, Archives Guizot, Val-Richer.

Guizot, quant à lui, avait usé de ce procédé en critiquant la facilité avec laquelle les Anglais se séparent. « Restons comme nous sommes, nous, mes chers enfants, »⁷²⁸ leur écrit-il en resserrant les liens familiaux par l'opposition aux mœurs anglaises. Mais la complicité passe également par le non-dit ou le simulacre du non-dit, car les âmes qui se connaissent n'ont pas besoin de mots pour se comprendre. Henriette écrit ainsi : « Je ne te dis pas comme Guillaume que je ne regrette pas du tout, les magnifiques illuminations des *Champs-Élysées*, mais ce n'est pas pour cela que je voudrais être à Paris, tu sais bien pourquoi mon bon Père, »⁷²⁹ ou encore « Adieu mon bon Père, tu sais bien tout ce que tu es pour moi, sans que je te le répète. »⁷³⁰

La lettre sert aussi à témoigner de son intérêt pour les occupations présentes de l'autre. Henriette aime à montrer à son père qu'elle le suit de loin dans ses activités anglaises à travers les livres et les journaux. Elle lui écrit par exemple : « Nous avons lu dans Malte-Brun ce que tu dis que Westminster était une superbe cathédrale. »⁷³¹ Ou :

Nous avons lu ce matin dans le *Journal des Débats*, ton dîner à *Mansion House*, et nous y avons lu ton discours qui nous a fait bien plaisir, j'aurais seulement voulu le voir en anglais, j'ai remarqué que tu avais commencé aussi par demander pardon de ton anglais, il m'a semblé que c'était bien simple, quand on ne parle pas leur langue tout à fait comme eux⁷³².

Car Henriette suit manifestement les discours de son père et lui rend compte de ses impressions, dans l'extrait ci-dessus ou encore lorsqu'elle lui écrit : « nous avons été étonnés que tu aies pu parler anglais en public, M. Dillon nous a fait remarquer que tu avais fait une faute en disant, *a foreigner who knows not well your language*, et qu'il aurait fallu dire, *who knows imperfectly your language*. »⁷³³ En grandissant, Henriette perfectionne l'art de suivre son père dans ses activités en s'intéressant à la politique et *a fortiori* en approuvant celle que mène son père. Voici par exemple ce qu'elle lui écrit à propos de l'affaire des mariages espagnols, dans laquelle Guizot s'investit en effet personnellement contre les manœuvres de Palmerston en Angleterre⁷³⁴ :

La nouvelle que renferme ta lettre nous a fait grand plaisir ; il y a si longtemps que je te vois poursuivre ce projet de mariage pour la reine d'Espagne, que je vois toujours cette même affaire dans tes lettres pour le Roi éprouvant tout à tour des hauts et des bas, mais toujours suivie avec la même persévérance que je me réjouis de la voir enfin terminée. C'est encore une nouvelle preuve de la vérité de ta devise ; là comme toujours je suis sûre que tu as suivi la ligne droite, et que ta politique a été droite, franche, honorable ; ce n'est pas toujours ainsi qu'on la pratique⁷³⁵.

⁷²⁸ Lettre à Henriette, 23 mai 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 110.

⁷²⁹ Lettre d'Henriette, 30 juillet 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷³⁰ Lettre d'Henriette, 28 juin 1847, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷³¹ Lettre d'Henriette, 24 mars 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷³² Lettre d'Henriette, 24 avril 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷³³ Lettre d'Henriette, 28 mars 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷³⁴ Vigier, Philippe, *La Monarchie de juillet* [1962], Paris, Presses universitaires de France, 1969, p. 118.

⁷³⁵ Lettre d'Henriette, 3 septembre 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

Elle écrit en 1847, année difficile pour l'Etat orléaniste, à propos du pair et ex-ministre impliqué dans une affaire de pots-de-vin⁷³⁶ : « Je suis bien reconnaissante envers Dieu que M. Teste ne soit plus ministre, ce procès aurait été ce me semble un coup foudroyant pour le Cabinet s'il en avait encore fait partie. »⁷³⁷

Et en effet, Guizot semblait souvent regretter de ne pas pouvoir parler de politique avec sa jeune fille ; « Ma chère Henriette, lui écrivait-il, je reviens de déjeuner avec cinq ou six membres de la Chambre des Communes. Je ne te redirai pas notre conversation. La politique ne t'intéresse pas encore. »⁷³⁸ Il lui répète l'année suivante : « Moi je n'ai point de nouvelles à te donner d'ici. Les miennes ne t'intéresseraient pas, »⁷³⁹ et un mois plus tard à propos de l'émeute populaire de Toulouse attisée par les légitimistes et les républicains contre le gouvernement⁷⁴⁰ : « Les nouvelles de Toulouse sont meilleures ; mais pas encore bonnes comme je voudrais. Il y avait là un mal ancien et caché qui a éclaté tout à coup, sous un prétexte, et qui sera long à guérir. Je t'en parle comme si tu y comprenais quelque chose. Tu y comprendras, »⁷⁴¹ et encore une semaine plus tard :

Le malheur de notre temps, c'est que beaucoup de gens pensent sans cesse à des choses dont ils sont incapables de juger. Mais un jour tu comprendras quelque chose aux affaires de ton pays, et nous en causerons ensemble. Et alors tu y prendras un vif intérêt. Aujourd'hui elles n'ont pour toi d'autre résultat que de te valoir une lettre courte⁷⁴².

Après une telle insistance, il n'est pas étonnant qu'Henriette cherche à parler politique avec son père. Se rapprocher de l'autre, c'est donc aussi apprendre à lui parler de tout ce qui le préoccupe. De même, Guizot s'intéresse aux activités enfantines de ses filles et se met à leur niveau pour se rapprocher d'elles. « En attendant, baignez-vous, promenez-vous, mangez bien, dormez bien et soyez sages. Pauline dit que ceci est plus difficile, et elle dit vrai ; mais c'est indispensable, »⁷⁴³ leur écrit-il par exemple, ou encore : « Je suis sûr que Pauline aussi en viendra à nager. C'est bien quelque chose que de faire la planche. Je ne l'ai jamais su. »⁷⁴⁴

Catherine Coste fait encore remarquer que l'emploi de l'anglais est chez Henriette un signe d'affection⁷⁴⁵. L'anglais est en effet souvent présent dans ses lettres à son père, et presque toujours

⁷³⁶ Goujon, Bertrand, *Histoire de la France contemporaine. Tome 4 : monarchies post-révolutionnaires (1814-1848)*, Paris, Seuil, 2012, p. 386.

⁷³⁷ Lettre d'Henriette, 15 juillet 1847, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷³⁸ Lettre à Henriette, 4 juillet 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 120.

⁷³⁹ Lettre à Henriette, 30 juin 1841, Paris, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 147.

⁷⁴⁰ Goujon, Bertrand, *op. cit.*, p. 370.

⁷⁴¹ Lettre à Henriette, 17 juillet 1841, Paris, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 151.

⁷⁴² Lettre à Henriette, 25 juillet 1841, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 153.

⁷⁴³ Lettre à Henriette, 28 juillet 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 126.

⁷⁴⁴ Lettre à Henriette, 3 août 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 129.

⁷⁴⁵ Coste, Catherine, « Essai biographique sur Henriette de Witt-Guizot », dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 30.

pour exprimer sa tendresse, par exemple dans les extraits suivants : « *your return is the goal of many wishes and prayers ; I long for it for many reasons and am very thankful for it,* »⁷⁴⁶ ou encore : « Adieu encore, tu sais si je t'aime *and I suscribe myself as the old English letters. Your loving and dutiful daughter.* »⁷⁴⁷ Or cette langue fait son apparition dans les lettres d'Henriette en 1840, l'année où son père est à Londres. Sans doute le fait d'apprendre l'anglais comme de lire des histoires anglaises est-il un moyen de se sentir intellectuellement proche de son père, qui lui-même fait ce rapprochement des efforts de sa fille avec son propre apprentissage de la langue : « Je te charge aussi de remercier de ma part M. Dillon de ses conversations anglaises avec vous, écrit en effet Guizot. Je suis charmé de savoir que vous commencez à le bien comprendre. C'est, à mon avis, le plus difficile. Du reste, moi aussi je fais des progrès. »⁷⁴⁸

Enfin, les mots d'amour occupent aussi une certaine place dans les lettres de Guizot et d'Henriette, mais l'affection s'exprime la plupart du temps en de courtes formules ou en quelques phrases furtives. Henriette écrit par exemple à la fin de ses lettres son père : « Adieu je t'aime, »⁷⁴⁹ « Je t'aime de toute mon âme. Dieu te bénisse, »⁷⁵⁰ ou « Adieu mon Père bien-aimé, bonne-maman t'embrasse, Rosine t'envoie toutes ses amitiés, tu sais que je passe une bonne partie de mon temps à m'occuper de toi ; et à penser à toi. »⁷⁵¹ Dans le corps de la lettre, les paroles d'affections existent bien mais Henriette ne s'y attarde pas, sans doute par pudeur. « Puisque tu as dit que cela ne t'inquiéterait pas, si Pauline ne t'écrivait pas, écrit Henriette, comme cela la fatigue toujours un peu, je la remplace pour te dire combien je t'aime, et te remercier pour ton excellente lettre. »⁷⁵² Elle lui écrit encore : « J'ai eu de la peine, en me réveillant ce matin, à m'habituer à penser que tu n'étais plus là, ces trois jours avaient suffi pour me faire un besoin de t'embrasser le matin en me réveillant. »⁷⁵³ Pourtant, l'amour est bien ce qui est au cœur de la lettre, et c'est ce qu'Henriette choisit de lui écrire en quelques minutes avant de quitter Paris pour le Val-Richer : « Je veux avant de partir, t'écrire encore quelques lignes de Paris, et t'y dire encore combien je t'aime, et que je t'aimerai toujours autant au Val-Richer. »⁷⁵⁴ Au-delà de toutes ses autres fonctions, la lettre sert ainsi à envoyer une trace de son amour pour l'autre dans des lieux et des moments particuliers que l'on n'a pas pu partager avec lui.

⁷⁴⁶ Lettre d'Henriette, 9 septembre 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷⁴⁷ Lettre d'Henriette, 13 août 1847, Trouville, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷⁴⁸ Lettre à Henriette, 25 avril 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 105.

⁷⁴⁹ Lettre d'Henriette, 4 septembre 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷⁵⁰ Lettre d'Henriette, 12 septembre 1846, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷⁵¹ Lettre d'Henriette, 2 juillet 1847, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷⁵² Lettre d'Henriette, 18 avril 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷⁵³ Lettre d'Henriette, 12 juillet 1841, Val-Richer, Archives Guizot, Val-Richer.

⁷⁵⁴ Lettre d'Henriette, 4 juin 1840, Paris, Archives Guizot, Val-Richer.

Chez Guizot, l'affection est toujours présente dans ses adresses à sa fille, qu'il appelle sa « bonne chère petite, » ou sa « chère enfant. »⁷⁵⁵ Il lui exprime encore son amour en comparant le plaisir qu'il aurait à être avec elle au lieu de s'occuper de ses affaires : « Je serais bien content, ma bonne Henriette, si je pouvais vous mener avec moi demain, toi et ta sœur ; la course m'amuserait au lieu de m'ennuyer. (...) Ce soir, après dîner, j'ai joué au trictrac, et j'ai gagné tout le monde ; mais j'aurais bien mieux aimé perdre au domino avec toi, »⁷⁵⁶ ou : « Je ne te demande pas de m'aimer plus que tu ne m'aimes. Je sais que tu ne le pourrais pas. Adieu donc. Je ne sais pas te quitter. »⁷⁵⁷ Il lui écrit encore pour ses dix-huit ans : « Je t'aime de tout mon cœur, ma chère Henriette, et je remercie Dieu du présent qu'il m'a fait il y aura demain 18 ans. »⁷⁵⁸ L'expression de l'affection s'exprime avec le plus de longueurs lorsque la lettre doit remplacer sa présence à des moments où elle était attendue. Voici notamment ce qu'il lui écrit après avoir annoncé à la famille sa décision de ne pas faire venir ses enfants à Londres auprès de lui :

Ma chère Henriette, ma bien chère fille, tu ne seras pas fâchée quand je te dirai que le chagrin de ta lettre d'aujourd'hui m'a fait plaisir. Je sais bien que tu m'aimes beaucoup, mais je suis bien aise de le voir. Certainement, c'est un grand, très grand sacrifice, vingt fois, cinquante fois le jour, quand je m'éveille, quand je rentre, quand je descends, quand je monte, à table, à la promenade, mon premier mouvement est de vous chercher, et mon désappointement toujours très vif en ne vous trouvant pas. Et ne crois pas, ma chère enfant, que l'habitude y fasse rien ; je ne m'habituerai jamais à ce mal là⁷⁵⁹.

En effet, la prolongation de la séparation doit absolument être compensée par l'assurance de l'affection mutuelle ; or Guizot étant toujours celui qui est retenu à l'extérieur de la famille, c'est aussi lui qui se doit d'écrire ce genre de lettres à sa fille plutôt que l'inverse. Au contraire, on ne trouve pas de tels pics d'expression affective chez Henriette. En tant que femme restant toujours à la maison, elle exprime peut-être son affection de façon plus régulière parce qu'elle se doit d'incarner pour son père la stabilité du foyer aimant et de « faire fructifier autour d'elle les sympathies et les tendresses. »⁷⁶⁰ Parmi les divers moyens utilisés par Guizot et Henriette pour se faire aimer de l'autre, l'expression directe des sentiments n'occupe donc pas une place dominante. Il existe bien d'autres procédés qui permettent de témoigner à l'autre son amour et de le toucher dans ses affections, et qui sont aussi bien employés par le brillant homme de lettres que par sa fille de onze ans.

⁷⁵⁵ Lettre à Henriette, 11 août 1836, Lisieux, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 81.

⁷⁵⁶ Lettre à Henriette, 11 août 1836, Lisieux, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 81.

⁷⁵⁷ Lettre à Henriette, 11 août 1836, Lisieux, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 81.

⁷⁵⁸ Lettre à Henriette, 5 août 1847, Paris, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 207.

⁷⁵⁹ Lettre à Henriette, 9 mai 1840, Londres, dans *Lettres à sa fille Henriette...*, p. 105.

⁷⁶⁰ Houbre, Gabrielle, *La Discipline...*, p. 42.

Conclusion

La pensée de Guizot et de Pauline de Meulan porte donc en elle la contradiction entre progressisme et conservatisme qui se retrouve dans le protestantisme et dans la personne d'Henriette. Le protestantisme français du début du XIXe siècle, dont les liens avec la bourgeoisie ont été montrés, participe à la fois de la promotion de la femme et de sa rétention dans le cadre domestique ; c'est pourquoi toute la pédagogie de Guizot repose sur une importance symétrique de l'émancipation intellectuelle féminine et de l'assimilation d'une norme sociale de respectabilité.

L'intériorisation du devoir et des convenances est alors ce qui fait tenir ces contradictions entre elles. En cela, on peut dire que Guizot a mis en pratique la théorie des *Annales* et que l'éducation d'Henriette a été fondamentalement réussie : Guizot a fait de sa fille une bourgeoise fort respectable, mariée, mère, pieuse, charitable, et en même temps une femme à la vie intellectuelle riche qu'il peut partager avec elle. L'étude combinée des *Annales* et de l'éducation qu'a reçue Henriette a permis de donner une idée plus précise de ce que pouvait être une éducation française protestante au début du XIXe siècle : la construction de la personnalité et l'instruction sont mises à l'honneur, dans la mesure où cette éducation est favorable à une plus grande autonomie de la femme dans son jugement voire même dans sa vie au dehors du foyer, mais elle garde pour objectifs sociaux et métaphysiques le mariage et la maternité.

Cependant, les circonstances particulières ont fait que certaines idées des *Annales* n'ont pas pu être réalisées, et en particulier la prééminence de la mère comme modèle pour sa fille. C'est donc Guizot qui a servi de référence pour Henriette en plus des autres figures féminines citées. Ce qui est intéressant est que les *Annales* n'avaient d'une part pas laissé une place très importante à l'instruction, bien que cette revue se montre bien plus ouverte que la plupart des manuels de la même époque, et d'autre part ne prévoyaient absolument pas que la jeune fille élevée de la sorte puisse jamais prétendre à un avenir professionnel. Guizot, et avec lui Henriette sont donc allés pour ainsi dire au-delà de la pédagogie des *Annales*, au sens où l'instruction a pris entre eux des proportions bien plus importantes qu'il n'était prévu. On peut alors émettre l'hypothèse que si Henriette avait eu une mère, elle n'aurait peut-être jamais écrit. Guizot, dépourvu des savoirs typiquement féminins tels que ceux des travaux manuels par exemple, a sans doute trouvé dans l'instruction un terrain d'entente et de partage avec sa fille que son propre plaisir a fait cultiver davantage que si Henriette avait passé davantage de temps en compagnie de sa mère à broder et à prier. Le contact privilégié d'une fille avec son père permet sans doute un plus grand échange entre les qualités masculines et féminines respectives, et rend possible un brouillage des genres tel que celui mis au jour dans leur famille ; les soins physiques ou encore la surveillance de la conscience de sa fille sont notamment des tâches féminines assumées par Guizot.

Cependant, on a aussi montré en quoi ces deux thèmes étaient présents parmi les tâches du père protestant. Le protestantisme en lui-même est-il porteur d'une originalité en ce qui concerne les rapports de genre dans la famille ? Il semble qu'on puisse répondre par l'affirmative, pour les deux points cités du moins. De même, Henriette a bénéficié d'une instruction réservée aux garçons, mais dont d'autres filles protestantes ont peut-être pu profiter aussi. Croiser les thèmes du genre et de la religion s'est donc révélé assez fructueux dans le cas de la famille Guizot ; la comparaison

avec d'autres familles protestantes ou juives par exemple serait assurément très intéressante. Une autre interrogation soulevée au cours de ce mémoire et qui, me semble-t-il, mériterait un plus grand approfondissement est celle de la relation entre un parent veuf et ses enfants de l'autre genre. Le parent lui-même peut choisir d'assumer certaines tâches du domaine de son conjoint défunt, tandis que l'enfant reçoit un modèle genré différent de celui qu'il aurait eu sans la mort de l'un de ses géniteurs. Quelles sont alors les limites à la transgression des rôles assignés à chaque genre ? Telle pourrait être une question intéressante à se poser à l'avenir.

L'étude de la correspondance vient confirmer l'importance de l'instruction dans la relation de Guizot et d'Henriette malgré toute la place accordée à la morale et à la religion. Mais la vie d'Henriette adulte suffit pour prouver la concurrence de ces deux éléments. Ce que ces lettres mettent surtout au jour, c'est l'importance que l'un attache à l'autre, que ce soit par le temps et la peine que chacun prend pour écrire ses lettres, par l'image soignée qu'il cherche à donner de soi ou par l'expression de son affection à travers des moyens divers et variés. L'étude des lettres d'Henriette particulièrement montre le caractère construit du discours épistolaire, même là on l'on aurait pu s'attendre à trouver le langage transparent d'une enfant. Un de mes regrets au terme de ce travail est de n'avoir pas vraiment pu poser à la correspondance la question du genre ; j'aurais par exemple voulu savoir si Guizot écrit ou n'écrit pas telle ou telle chose parce qu'Henriette est une fille, et vice-versa. Il m'a malheureusement manqué l'élément de comparaison nécessaire à cette investigation, à savoir une correspondance de Guizot avec ses fils. Cet angle de recherche reste donc à explorer, de même que d'autres correspondances entre des pères et leurs filles attendent d'être découvertes et étudiées afin que cette correspondance particulière ne reste pas seulement un cas, mais puisse être intégrée à un ensemble plus vaste ; il deviendrait alors possible de saisir cette « sorte de moi collectif où écarts et singularités ne prennent sens qu'en regard des systèmes de contraintes et de normes, »⁷⁶¹ système qui nous échappe encore pour ce monde des pères et des filles, ce qui a pour effet de laisser pour l'instant en suspens la question de l'exceptionnalité posée au départ.

Ce regret mis à part, le dépouillement approfondi de toutes ces lettres, aussi vivantes et aussi émouvantes soient-elles, laisse malgré tout comme une sensation de frustration ; car on sent bien que l'essentiel n'a pas été dit dans ces lettres, mais bien plutôt dans un recoin feutré du Val-Richer auquel nous n'aurons jamais accès. Car la conservation méticuleuse de toutes ces correspondances par la famille Guizot passe évidemment aussi par des tris dont la trace n'a pas

⁷⁶¹ Artières, Philippe, et Kalifa, Dominique, « L'Historien et les archives personnelles : Pas à pas », dans *Sociétés & Représentations*, 2002/1, numéro 13, p. 14.

toujours été gardée, et ne laisse finalement visible que ce qui doit l'être. Le plus intime reste donc dans l'oubli, sans doute comme Guizot et Henriette l'ont souhaité.

Guizot et Henriette : éducation, genre et protestantisme Sources et bibliographie

Sources

I. Archives nationales

MIC/42AP/299 : divers documents ayant appartenu à Guizot

II. Archives Guizot, Val-Richer

[N'ayant pu avoir accès en personne à ces documents, je m'appuie sur les copies et transcriptions réalisées par Madame Catherine Coste, descendante de Guizot.]

Archives Guizot, Val-Richer, Lettres d'Henriette à Guizot (1836-1848)

Archives Guizot, Val-Richer, Lettres de Guizot à sa mère (1806-1841)

III. Correspondance publiée de Guizot

François Guizot et Mme Laure de Gasparin. Documents inédits (1830-1864), édité par André Gayot, Mayenne, impr. Floch, 1935, 648 p.

Lettres de M. Guizot à sa famille et à ses amis, édité par Henriette de Witt, Paris, Hachette, 1884, 438 p.

Lettres à sa fille Henriette (1836-1874), édité par Laurent Theis, Paris, Perrin, 2002, 1051 p.

Correspondance de Guizot avec Léonce de Lavergne, édité par Ernest Cartier, Paris, Plon-Nourrit et cie, 1910, 219 p.

Les Années de retraite de M. Guizot: lettres à M. et Mme. Charles Lenormant, édité par Charles de Loménie, Paris, Hachette, 1902, 306 p.

Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven, 3 vol., édité par Jacques Naville, Paris, Mercure de France, 1963.

« Lettres de Guizot à Fauriel », publiées par Paul et Victor Glachant, *La Nouvelle Revue*, tome XIII, 1901, p. 246-357.

« Lettres à Pauline de Meulan », publiées par E. Dolléans, dans *Revue des Deux Mondes*, sept-oct 1954, p. 140-147.

« Lettres à lady Alice Peel », publiées par lady Wester Wemyss, dans *La Revue de France*, volume 3, 1925, p. 417-444 et 671-705.

IV. Ecrits de Guizot

Guizot, François, *Essai sur l'histoire et sur l'état actuel de l'instruction publique en France*, Paris, Maradan, 1816, 158 p.

Guizot, François, *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne*, Paris, Michel Lévy, 1864, 384 p.

Guizot, François, et Meulan, Pauline de, *Annales de l'éducation*, 1811-1815.

Guizot, François, « le christianisme et le spiritualisme », dans *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} septembre 1869, p 27-30.

V. Ecrits d'Henriette

Witt, Henriette de, *Recueil de poésies pour les jeunes filles* [1867], Paris, Hachette, 1873, VII-318 p.

Witt, Henriette de, *Une belle vie. Madame Jules Mallet*, Paris, 1881, 130 p.

Witt, Henriette de, et Mlle S. Doy, *Les Cœurs aimants : mère et fille, fille et père*, Paris, Quantin, 1887, 247 p.

Witt, Henriette de, *Les Femmes dans l'histoire*, Paris, Hachette, 1888, 398 p.

VI. Ecrits contemporains sur Guizot et sa famille

Bardoux, Agénor, *Guizot*, Paris, Hachette, 1894, 222 p.

Barante, Prosper de, *Souvenirs*, 8 vol., Paris, Calmann-Lévy, 1890-1901, 543 p.

Pédezert, Jean, *M. Guizot*, Paris, impr. De C. Maréchal, 1874, 54 p.

Rémusat, Charles de, *Mémoires de ma vie*, 5 vol., Paris, Plon, 1958-1967, 475, 599, 535, 527, 549 p.

Sainte-Beuve, *Portraits de femmes* [1844], Paris, Garnier, 1886, 543 p.

Witt, Cornelis de, *Ma famille : souvenirs 1848-1889*, Paris, Société anonyme de l'impr. de Vaugirard, 1917, 307 p.

Witt, Henriette de, *Monsieur Guizot dans sa famille et avec ses amis (1787-1874)* [1880], Paris, Hachette, 1881, 364 p.

VII. Autres sources sur la famille, la femme et l'éducation

Droz, Gustave, *Monsieur, Madame et Bébé* [1866], Paris, Victor Havard, 1882, 338 p.

Meulan, Pauline de, *Lettres de famille sur l'éducation* [1826], Paris, Didier, 1843, 370 p.

Théry, Augustin, *Cours complet d'éducation pour les filles*, Paris, Hachette, 1837-1974.

VIII. Le protestantisme

Confession de foi et discipline ecclésiastique des Eglises Réformées de France, Toulouse, Société des livres religieux, 1864, 132 p.

Luther, Martin, *De la vie conjugale* [1522], dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1999, 1599 p.

Bibliographie

I. Instruments de travail et ouvrages généraux

Goujon, Bertrand, *Histoire de la France contemporaine. Tome 4 : monarchies postrévolutionnaires (1814-1848)*, Paris, Seuil, 2012, 443 p.

Larousse, Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, Nîmes, C. Lacour, 1990.

Martin-Fugier, Anne, *La Vie élégante ou la formation du Tout-Paris*, Paris, Perrin, 2003, 447 p.

Vigier, Philippe, *La Monarchie de juillet* [1962], Paris, Presses universitaires de France, 1969, 127 p.

II. Méthodologie

Artières, Philippe, et Kalifa, Dominique, « L'Historien et les archives personnelles : Pas à pas », dans *Sociétés & Représentations*, 2002/1, numéro 13, p. 7-15.

Bossis, Mireille, *La Lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Éd. Kimé, 1994, 254 p.

Bourdieu, Pierre, *La Domination masculine* [1998], Paris, Seuil, 2002, 177 p.

Chartier, Roger (dir.), *La Correspondance: les usages de la lettre au XIXe siècle*, Paris, Fayard, 1991, 462 p.

Dauphin, Cécile, « Les Correspondances comme objet historique. Un travail sur les limites » dans *Sociétés & Représentations*, 2002/1, numéro 13, p. 43-50.

Dauphin, Cécile, Lebrun-Pézerat, Pierrette, Poublan, Danièle, *Ces bonnes lettres: une correspondance familiale au XIXe siècle*, Paris, A. Michel, 1995, 396 p.

Perrot, Michèle (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?* Marseille, Rivages, 1984, 228 p.

Scott, Joan, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », trad. Varikas, Eleni, *Cahiers du G.R.I.F.*, numéro 37-38, Paris, 1988, p. 125-153.

Sohn, Anne-Marie (dir.), *La Correspondance, un document pour l'histoire*, Mont-Saint-Aignan, Publications de l'Université de Rouen, 2002, 109 p.

Thébaud, Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre* [1998], Lyon, ENS éditions, 2007, 312 p.

III. Histoire de la famille

Ariès, Philippe, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon, 1960, 503 p.

Ariès, Philippe, Duby, Georges, et Perrot, Michelle, *Histoire de la vie privée. Tome 4 : de la Révolution à la Grande Guerre* [1987], Paris, Seuil, 1999, 621 p.

Becchi, Egle, et Julia, Dominique, *Histoire de l'enfance en Occident. Tome 2 ; du XVIIIe siècle à nos jours* [1998], Paris, Seuil, 2004, 548 p.

Bernard, Claudie, *Penser la famille au dix-neuvième siècle (1789-1870)*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2007, 471 p.

Broughton, Trev Lynn, and Rogers, Helen (ed.), *Gender and Fatherhood in the Nineteenth Century*, New

York, Palgrave Macmillan, 2007, 199 p.

Crubellier, Maurice, *L'Enfance et la jeunesse dans la société française : 1800-1950*, Paris, A. Colin, 1979, 389 p.

Delumeau, Jean, et Roche, Daniel, *Histoire des pères et de la paternité* [1990], Paris, Larousse, 2000, 535 p.

Deniel, Raymond, et Jean Lacroix, *Une image de la famille et de la société sous la Restauration, 1815-1830: étude de la presse catholique*, Paris, Les éditions ouvrières, 1965, 303 p.

Gourdon, Vincent, *Histoire des grands-parents*, Paris, Perrin, 2001, 459 p.

Knibiehler, Yvonne, *Les Pères aussi ont une histoire*, Paris, Hachette, 1987, 343 p.

Shorter, Edward, *Naissance de la famille moderne* [1975], trad. Quadrupani, Serge, Paris, Seuil, 1977, 379 p.

IV. Les femmes et l'éducation

Fraisse, Geneviève, et Perrot, Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Tome 4 : le XIXe siècle* [1991], tome IV, Paris, Perrin, 2002, 764 p.

Hecquet, Michèle (dir.), *L'Éducation des filles au temps de George Sand*, Arras, Artois presses université, 1998, 269 p.

Hoffmann, Paul, *La Femme dans la pensée des Lumières*, Paris, Éditions Ophrys, 1977, 621 p.

Houbre, Gabrielle, *La Discipline de l'amour : l'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du romantisme*, Paris, Plon, 1997, 454 p.

Houssaye, Jean, *Femmes pédagogues*, Paris, Fabert, 2008, 619 p.

Knibiehler, Yvonne, Bernos, Marcel, Ravoux-Rallo, Elisabeth et Richard, Eliane, *De la pucelle à la minette*, Paris, Temps actuels, 1983, 259 p.

Lejeune-Resnick, Evelyne, « L'éducation domestique (1830-1856). Méthode pédagogique ou mission sociale ? », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 1992, p. 49-58.

Lévy, Marie-Françoise, *De mères en filles : l'éducation des Françaises*, Paris, Calmann-Lévy, 1984, 190 p.

Mayeur, Françoise, *L'Éducation des filles au XIXe siècle* [1979], Paris, Perrin, 2008, 373 p.

Pellegrin, Nicole (dir.), *Histoires d'historiennes*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006, 282 p.

V. Le protestantisme

Baubérot, Jean, *Le Retour des huguenots, La vitalité protestante, XIXe-XXe siècles*, Paris-Genève, Cerf-Labor et Fides, 1985, 332 p.

Crété, Liliane, *Le Protestantisme et les femmes : aux origines de l'émancipation*, Genève, Labor et Fides,

1999, 127 p.

Encrevé, André, *Les Protestants en France de 1800 à nos jours, l'histoire d'une réintégration*, Paris, Stock, 1985, 281 p.

Garrisson, Janine, *L'Homme protestant* [1980], Bruxelles, Complexes, 1986, 254 p.

Gautherin, Jacqueline, « Une polyphonie protestante dans le concert de la « Science de l'éducation » (1882-1914) », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 110 | 2006, mis en ligne le 01 janvier 2011, consulté le 03 juin 2013. URL : <http://histoire-education.revues.org/1347> ; DOI : 10.4000/histoire-education.1347

Goblot, Jean-Jacques, « Les Mots « protestant » et « protestantisme » sous la Restauration », dans *Civilisation chrétienne. Approche historique d'une idéologie XVIIIème-XXème siècle*, Paris, Beauchesne, 1975, p. 211-227.

Houbre, Gabrielle, « Demoiselles catholiques et “misses” protestantes : deux modèles éducatifs antagonistes au XIXe siècle », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 2000, numéro 146/1, p. 49-68.

Houbre, Gabrielle, « Les Influences religieuses sur l'éducation sentimentale des jeunes filles dans la première moitié du XIXe siècle », dans Maillard, Brigitte, *Foi, fidélité, amitié en Europe à l'époque moderne : mélanges offerts à Robert Sauzey. Tome 2 : Sensibilités et pratiques religieuses*, Tours, Publications de l'Université de Tours, 1995, p. 352-353.

Perrot, Michelle, « Avant-propos », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 2000, numéro 146/1, p. 9-14.

Robert, Daniel, *Les églises réformées en France (1800-1830)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1961, 632 p.

Rocheport, Florence, « Féminisme et protestantisme au XIXe siècle, premières rencontres. 1830-1900 », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 2000, numéro 146/1, p. 69-90.

VI. Sur Guizot

Actes du colloque François Guizot: Paris, 22-25 octobre 1974, édité par Société de l'histoire du protestantisme français, Paris, 1976, 511 p.

Brogie, Gabriel de, *Guizot*, Paris, Perrin, 1990, 549 p.

Coste, Catherine, « Essai biographique sur Henriette de Witt-Guizot », dans *Lettres à sa fille Henriette (1836-1874)*, édité par Laurent Theis, Paris, Perrin, 2002, 1051 p.

Kirschleger, Pierre-Yves, et Cholvy, Gérard, *La Religion de Guizot*, Genève, Labor et Fides, 1999, 269 p.

Pouthas, Charles-Hippolyte, *La Jeunesse de Guizot (1787-1814)* [1935], Paris, Felix Alcan, 1936, 414 p.

Pouthas, Charles-Hippolyte, *Une famille de bourgeoisie française de Louis XIV à Napoléon*, Paris, F. Alcan, 1934, 211 p.

Rosanvallon, Pierre, *Le Moment Guizot*, Paris, Gallimard, 1985, 414 p.

Schlumberger, Jean, *Eveils*, Paris, Gallimard, 1950, 250 p.

Theis, Laurent, *François Guizot*, Paris, Fayard, 2008, 552 p.

Wegmann, Alice, *La Mère d'un grand homme d'Etat : Madame Guizot*, Paris, Hachette, 1901, 153 p.